

# Un réseau vivant de connexions humaines

RAPPORT ANNUEL 2022



 **COGECO**

Votre monde à vous



# Un réseau vivant de connexions humaines



Chez Cogeco, notre mission est de rassembler les gens grâce à des expériences de communication et de divertissement remarquables. Chaque jour, nous avons un impact positif sur la société en enrichissant la vie des gens, en favorisant les liens humains et en développant des communautés dynamiques.



Grâce à notre réseau à large bande en expansion constante au Canada et aux États-Unis, nous aidons les gens à rester en contact avec leurs proches, à apprendre et à travailler. De plus, nous appuyons les entreprises pour qu'elles puissent prospérer. Au moyen de notre réseau dynamique de stations de radio au Québec, nous offrons une plateforme où les gens et les idées peuvent se rencontrer.



Tout au long de nos 65 ans d'histoire, nous avons fait croître de manière continue nos activités et élargi le territoire sur lequel nous exerçons ces dernières. Nous sommes déterminés à répondre aux besoins de nos clients, à avoir une incidence positive sur nos communautés, à créer de la valeur pour nos actionnaires, et ce, tout en offrant à nos employés ce dont ils ont besoin pour se développer ainsi que pour s'épanouir dans un milieu de travail respectueux et inclusif.



Nous sommes fiers d'être un puissant moteur de développement économique et social dans nos communautés et de contribuer à favoriser une croissance durable et inclusive.

## Table des matières

Performance financière pour 2022	2
Faits saillants financiers	5
Message du président du conseil d'administration	6
Message du président et chef de la direction	8
Revue de l'année 2022	10
Rapport de gestion	14
États financiers consolidés	101
Renseignements à l'intention des investisseurs	166
Statistiques sur les unités de service primaire	168
Conseil d'administration et direction	169
Renseignements sur les filiales	171
Renseignements sur l'entreprise	172

# Performance financière pour 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de clients du service Internet, les données par action et les pourcentages)

## +16,0 %

### Clients du service Internet<sup>1</sup>

2022	772 600   707 954	+16,0 %	1 480 554
2021	756 054   520 517	+11,9 %	1 276 571
2020	649 093   492 212		1 141 305

Secteur des télécommunications au Canada | Secteur des télécommunications aux États-Unis

## +15,0 %

### Produits

2022		+15,0 %	2 995 012
2021		+5,0 %	2 603 845
2020			2 479 474

## +14,7 %

### BAIIA ajusté<sup>2</sup>

2022		+14,7 %	1 405 588
2021		+4,9 %	1 225 468
2020			1 168 487

## +4,3 %

### Bénéfice de l'exercice

2022		+4,3 %	457 755
2021		+9,3 %	439 015
2020			401 833

## +22,2 %

### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

2022		+22,2 %	1 258 427
2021		+9,4 %	1 029 767
2020			941 628

## (13,1) %

### Flux de trésorerie disponibles<sup>2,3</sup>

2022		(13,1) %	433 181
2021		+7,4 %	498 273
2020			464 125

<sup>1</sup> Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a modifié sa définition de la clientèle du service Internet afin de la rendre conforme aux pratiques du secteur. Conformément à la nouvelle définition, les clients du service Internet comprennent uniquement les clients dont le service Internet est installé, exploité et facturé directement par la Société. La définition précédente incluait également les clients des services Internet de gros. La modification a été appliquée aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

<sup>2</sup> Le BAIIA ajusté est une mesure représentant un total des secteurs. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, y compris les renvois à des rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion de l'exercice 2022, disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le rapprochement des données de l'exercice 2020 avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS a été intégré par renvoi et se trouve à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du rapport de gestion annuel de la Société de 2021 qui est disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

<sup>3</sup> Les flux de trésorerie disponibles de l'exercice 2022 ont diminué par rapport aux exercices précédents en raison de l'accélération des activités d'expansion du réseau au Canada et aux États-Unis. Au cours de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau se sont chiffrées à 157,3 millions \$.

# +38,7 %

## Acquisitions d'immobilisations corporelles<sup>1,2</sup>

2022	+38,7 %	747 608
2021	+10,7 %	539 176
2020		487 240

# +29,4 %

## Dépenses d'investissement nettes<sup>2,3</sup>

2022	+29,4 %	691 866
2021	+9,7 %	534 702
2020		487 240

# +5,6 %

## Bénéfice dilué par action

2022	+5,6 %	9,37 \$
2021	+11,2 %	8,87 \$
2020		7,98 \$

# +14,7 %

## Dividende par action

2022	+14,7 %	2,50 \$
2021	+14,7 %	2,18 \$
2020		1,90 \$

<sup>1</sup> Les chiffres comparatifs ont été retraités à la suite de l'application de la décision de l'IFRS Interpretations Committee intitulée *Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie)* au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022. De plus, la Société a également modifié l'appellation de son indicateur de rendement clé initialement intitulé « Acquisitions d'immobilisations corporelles » pour le renommer « Dépenses d'investissement nettes » à la suite de cette application. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Méthodes comptables » du rapport de gestion de l'exercice 2022.

<sup>2</sup> Ces données incluent les dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau au Canada et aux États-Unis. Les dépenses d'investissement nettes sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

<sup>3</sup> Les dépenses d'investissement nettes sont une mesure représentant un total des secteurs. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris les renvois à des rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion de l'exercice 2022, disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le rapprochement des données de l'exercice 2020 avec la mesure financière la plus directement comparable conforme aux normes IFRS a été intégré par renvoi et se trouve à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du rapport de gestion annuel de la Société de 2021 qui est disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



# Faits saillants financiers

<b>Exercices clos les 31 août</b> <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	2022 \$	2021 <sup>1</sup> \$	Variation %	Variation selon un taux de change constant <sup>2,3</sup> %
<b>Opérations</b>				
Produits	2 995 012	2 603 845	15,0	14,9
BAILA ajusté	1 405 588	1 225 468	14,7	14,7
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais <sup>4</sup>	35 029	8 744	—	
Bénéfice de l'exercice	457 755	439 015	4,3	
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	149 108	141 856	5,1	
<b>Flux de trésorerie</b>				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 258 427	1 029 767	22,2	
Flux de trésorerie disponibles	433 181	498 273	(13,1)	(12,4)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	747 608	539 176	38,7	
Dépenses d'investissement nettes <sup>1</sup>	691 866	534 702	29,4	28,7
<b>Situation financière</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	379 001	551 968	(31,3)	
Total de l'actif	9 468 025	7 536 313	25,6	
Dette à long terme				
Courante	340 468	261 970	30,0	
Non courante	4 398 142	3 067 940	43,4	
Endettement net <sup>3</sup>	4 545 809	3 008 681	51,1	
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	919 843	816 658	12,6	
<b>Données par action<sup>5</sup></b>				
Bénéfice par action				
De base	9,43	8,92	5,7	
Dilué	9,37	8,87	5,6	
Dividendes	2,50	2,18	14,7	

<sup>1</sup> Les chiffres comparatifs ont été retraités à la suite de l'application de la décision de l'IFRS Interpretations Committee intitulée *Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie)* au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022. De plus, la Société a également modifié l'appellation de son indicateur de rendement clé initialement intitulé « Acquisitions d'immobilisations corporelles » pour le renommer « Dépenses d'investissement nettes » à la suite de cette application. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Méthodes comptables » du rapport de gestion pour l'exercice 2022.

<sup>2</sup> Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers de la période considérée libellés en dollars américains au taux de change de l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 août 2021, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

<sup>3</sup> La variation selon un taux de change constant représente un ratio non conforme aux normes IFRS. L'endettement net est une mesure de gestion du capital. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, y compris les renvois à des rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion de l'exercice 2022, disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

<sup>4</sup> Pour l'exercice clos le 31 août 2022, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais étaient principalement attribuables aux frais d'acquisition et d'intégration engagés dans le cadre de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021, ainsi qu'aux frais de restructuration liés aux changements organisationnels apportés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 au sein du secteur des télécommunications au Canada et qui se sont traduits par une optimisation des coûts, aux coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique, et aux frais d'intégration liés à l'acquisition de DERYtelecom. Pour l'exercice clos le 31 août 2021, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais découlaient surtout des frais engagés relativement à l'acquisition de DERYtelecom, conclue le 14 décembre 2020, et à son intégration, ainsi que des frais de vérification diligente et des frais juridiques liés à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

<sup>5</sup> Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

# Message du président du conseil d'administration



**« Lorsque je repense à la dernière année, je suis particulièrement heureux de la persistance dont nous avons fait preuve pour demeurer résolument déterminés à créer de la valeur pour nos actionnaires par l'entremise de la croissance interne et d'acquisitions stratégiques, tout en mettant nos clients et nos communautés au cœur de toutes nos activités. »**

- LOUIS AUDET

Alors que nous célébrons cette année notre 65<sup>e</sup> anniversaire, le moment est bien choisi pour réfléchir à ce que nous avons bâti depuis plus de six décennies et aux défis de la dernière année, qui, quant à elle, a été marquée par des incertitudes découlant de l'impact toujours présent de la pandémie et de l'instabilité économique mondiale. Je dois dire que la façon dont l'ensemble des employés chez Cogeco a su relever les défis et contribuer à mener la société vers de plus grands succès m'impressionne.

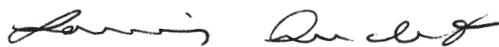
Depuis la fondation de Cogeco par Henri Audet en 1957 à Trois-Rivières, au Québec, son histoire est un modèle de croissance incroyable. Lors de l'inscription en bourse de la Société en 1985, les revenus annuels de Cogeco se chiffraient à 20 millions \$. Aujourd'hui, Cogeco génère des revenus de 3 milliards \$, et nous servons fièrement 1,6 million de clients au Québec, en Ontario et dans 13 États américains. Nous sommes une force concurrentielle en croissance dans les secteurs nord-américains des télécommunications et des médias et nous portons une attention particulière à l'intérêt supérieur de nos communautés, de nos clients, de nos employés et de l'environnement. Chaque jour, nous enrichissons la vie des gens en favorisant des liens humains et en développant des communautés dynamiques, créant ainsi un impact positif sur la société. Et les 21 stations de radio que nous exploitons apportent une contribution notable à cet égard.

Lorsque je repense à la dernière année, je suis particulièrement heureux de la persistance dont nous avons fait preuve pour demeurer résolument déterminés à créer de la valeur pour nos actionnaires par l'entremise de la croissance interne et d'acquisitions stratégiques, tout en mettant nos clients et nos communautés au cœur de toutes nos activités. Cela était vrai lorsque nous avons commencé avec une station de télévision au Québec il y a 65 ans et continue d'être vrai aujourd'hui alors que nous servons plus de 1 100 communautés en Amérique du Nord.

Appuyée par le conseil d'administration, l'équipe de la haute direction a préparé la société pour un parcours pérenne, comptant sur des personnes talentueuses et résolues à tous les échelons qui excellent à travailler en une seule et même équipe. Alors que les économies partout dans le monde font face à de nouveaux défis, cette équipe est extrêmement bien positionnée pour saisir les multiples occasions de croissance qui se présenteront et pour poursuivre notre parcours en faveur d'une croissance durable et profitable. Je suis fier des progrès que nous avons réalisés, de l'engagement de l'équipe à générer un solide rendement du capital investi pour les actionnaires ainsi que de notre vision pour notre avenir.

En janvier 2023, David McAusland, administrateur de Cogeco, prendra sa retraite du conseil d'administration. Administrateur depuis plus de 20 ans, il a été, au fil des ans, un membre actif de plusieurs de nos comités. M. McAusland a mis à profit sa vaste expérience, acquise au cours des 40 dernières années, pour apporter autour de la table du conseil une perspective unique et de nombreuses expertises professionnelles particulièrement pertinentes à certaines questions cruciales pour notre société. Au nom des membres du conseil d'administration et des membres de l'équipe de la haute direction de Cogeco, je tiens à le remercier sincèrement pour sa vision stratégique, ses précieuses perspectives et ses contributions durables à la réussite continue de Cogeco.

Collectivement, du conseil d'administration, à l'équipe de la haute direction, en passant par nos équipes de première ligne et de soutien dans tous nos bureaux au Canada et aux États-Unis, nos actions et nos solutions visent à favoriser une croissance durable et inclusive. L'avenir de notre société, qui jouit déjà d'une riche histoire, s'annonce brillant.



**LOUIS AUDET**  
Président du conseil d'administration



de croissance durable

# Message du président et chef de la direction

Notre exercice 2022 a été une autre année importante, alors que nous avons poursuivi notre trajectoire de croissance. Dans une année marquée par un nombre grandissant d'incertitudes mondiales externes, nos priorités stratégiques et notre performance financière sont restées au cœur de tous nos efforts, ce qui est tout à l'honneur de nos collègues et de notre organisation. Tout au long de notre histoire, nous avons fait croître nos activités et élargi le territoire sur lequel nous exerçons ces activités, déterminés à répondre aux besoins de nos clients, à avoir un impact positif sur nos communautés, à favoriser le développement et l'épanouissement de nos employés et à créer de la valeur pour nos actionnaires. À travers les années, nous avons bâti une entreprise résiliente qui est bien placée pour réussir même lorsque les conditions sont difficiles.

Pour l'exercice 2022, nos revenus consolidés ont augmenté de 15 % pour se chiffrer à 3 milliards \$, tandis que notre BAIIA ajusté atteignait 1,4 milliard \$, en hausse de 15 %. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 22 % pour se chiffrer à 1,3 milliard \$. Le bénéfice pour l'exercice a atteint 457,8 millions \$, et la société a généré des flux de trésorerie disponibles de 433,2 millions \$, tout en réalisant des investissements de croissance dans l'expansion de son réseau. Les dividendes versés à nos actionnaires sont en hausse de 14,7 % et s'élèvent à 2,50 \$ par action.

## Un réseau vivant de connexions humaines

Depuis ses débuts en 1957, Cogeco s'efforce de fournir des expériences client remarquables et de développer et d'enrichir ses communautés. Nous servons fièrement nos clients grâce à des équipes locales et répondons aux besoins de connectivité de nos communautés, tout en investissant dans leur vie sociale et culturelle. Au moyen de nos activités dans les secteurs des télécommunications et des médias, soutenues par nos collègues hautement compétents et dévoués, Cogeco continue de réunir les gens par l'entremise d'expériences de communication et de divertissement remarquables.

Grâce à notre plateforme nord-américaine de services à large bande unique, à notre solide réseau de stations de radio, à nos réseaux de télécommunications fiables et résilients ainsi qu'à notre discipline financière, nous pouvons miser sur une croissance interne de nos activités, tout en investissant dans des acquisitions rentables et l'innovation continue. Nous réalisons cela tout en remettant du capital à nos investisseurs et en maintenant un degré prudent de levier financier. Voici quelques faits saillants de nos secteurs d'activité qui illustrent nos réalisations durant le dernier exercice, ces dernières étant présentées plus en détail ailleurs dans ce rapport annuel.

### Croissance interne

**Nous améliorons et étendons nos réseaux à large bande pour offrir des services plus évolués et élargir notre portée**

**géographique. Nous souhaitons aussi nous distinguer de la concurrence en fournissant des services de qualité supérieure et une expérience client distinctive et transparente.**

Au cours de l'exercice 2022, ceci s'est traduit par des progrès dans la réalisation de notre ambitieux programme d'expansion de notre réseau à large bande. Au Canada, nous avons collaboré avec les gouvernements afin de combler le fossé numérique qui existe entre les centres urbains et les régions moins peuplées au Québec et en Ontario. Aux États-Unis, nous avons étendu nos services de fibre à des communautés du New Hampshire et de la Virginie-Occidentale.

Dans le but d'améliorer encore plus l'expérience client dans l'ensemble du territoire sur lequel nous exerçons nos activités, nous avons accru nos investissements dans les mises à jour du réseau, élargi nos services numériques et apporté de nouvelles améliorations aux services aux clients.

Nous avons également renforcé notre stratégie de marque. Aux États-Unis, nous avons procédé à une refonte de l'image de marque de notre unité d'affaires Breezeline (anciennement Atlantic Broadband) pour qu'elle reflète notre portée géographique, la variété de nos produits et notre engagement envers un service à la clientèle convivial. Chez Cogeco Connexion, nos efforts en matière d'image de marque se sont concentrés sur le renforcement de notre facteur de différenciation clé en tant que marque championne locale, tandis que chez Cogeco Média, nous avons renforcé notre marque en consolidant certaines stations sous la bannière bien connue Rythme.

### Acquisitions stratégiques

**Nous appuyant sur notre capacité avérée à intégrer avec succès des exploitants régionaux de services à large bande, nous continuons à rechercher des occasions d'acquisitions stratégiques intéressantes tant aux États-Unis qu'au Canada auxquelles nous ajoutons de la valeur grâce à notre expertise opérationnelle.**

L'exercice 2022 a été une année importante à cet égard. Aux États-Unis, Breezeline a terminé l'acquisition d'actifs de services à large bande en Ohio, a fait passer ces clients au système client de Breezeline et se prépare à leur proposer des produits et services Breezeline.

### Innovier pour répondre aux besoins des clients

**Nous améliorons constamment notre offre de produits et services au bénéfice de nos clients, ces améliorations étant en grande partie alimentées par l'accélération des initiatives numériques.**

Au cours de l'exercice 2022, nous avons continué à accroître les vitesses Internet et à investir dans des outils numériques qui nous permettent d'offrir des services plus personnalisés et d'améliorer notre efficacité opérationnelle. Nous avons lancé Breezeline Stream TV, un service moderne de télévision sur protocole Internet, sur notre marché

américain. Dans notre segment radiophonique, nous avons misé sur l'expansion de nos activités numériques et l'introduction de technologies pour améliorer l'expérience des auditeurs et auditrices et satisfaire leurs attentes en pleine évolution.

Nous avons également continué à peaufiner nos plans pour lancer des services mobiles, sur le territoire où nous exerçons nos activités au Canada, au moyen d'un modèle de capital efficace.

### Stimuler une croissance durable et inclusive

La raison d'être de Cogeco est d'enrichir la vie des gens en favorisant les liens humains et en développant des communautés dynamiques. Chaque jour, nous stimulons une croissance durable et inclusive par l'entremise de notre engagement envers l'inclusion numérique et de notre longue tradition d'engagement social et communautaire. Cette raison d'être est au cœur de nos relations avec nos parties prenantes et est essentielle pour créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

Chez Cogeco, nous sommes extrêmement fiers de faire progresser notre programme de développement durable en mettant en œuvre les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Nous avons défini notre stratégie ESG, qui comprend des engagements axés sur la réduction de notre empreinte environnementale, la mise en œuvre de solides pratiques de gouvernance et l'appui à nos principales parties prenantes. Nous suivons constamment nos progrès du point de vue ESG en utilisant des indicateurs de performance clés qui sont examinés régulièrement afin d'en assurer la pertinence continue. Nos efforts continuent d'être reconnus, comme le démontre notamment notre nomination au cours du dernier exercice au palmarès des 100 entreprises les plus durables du monde et des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de Corporate Knights. Notre nom figure également dans le prestigieux Sustainability Yearbook 2022 présenté par S&P Global pour notre excellence en matière de mise en œuvre des meilleures pratiques d'affaires ESG et nous avons reçu une note de « A » pour notre leadership en matière de transparence environnementale de la part de CDP, une organisation reconnue internationalement.

### Aller de l'avant, malgré des vents contraires

Enracinés dans les communautés que nous servons, nous sommes une force concurrentielle en croissance dans le secteur nord-américain des télécommunications et des médias qui compte 65 ans d'héritage. Tout en naviguant dans un contexte macroéconomique incertain caractérisé par des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, des pénuries de talents et une pression concurrentielle soutenue, nous poursuivons une stratégie de croissance financièrement saine en nous appuyant sur nos principales forces et nos équipes hautement mobilisées. Notre succès dépend de notre capacité à être à l'écoute des besoins de nos clients, à responsabiliser nos employés et à continuer à faire preuve d'ingéniosité pour nous permettre de réagir rapidement aux demandes dans un marché en pleine évolution.

Rien de ce que nous avons accompli au cours du dernier exercice n'aurait été possible sans nos collègues.



Ils sont le cœur de Cogeco, de Miami Beach, en Floride, aux Îles-de-la-Madeleine, au Québec, en passant par North Bay, en Ontario, et à Columbus, en Ohio. Nos clients sont les membres de leurs familles, leurs amis, leurs voisins et leurs entreprises locales, et par leurs actions et leur travail acharné, nos collègues contribuent à réaliser notre mission, notre vision et nos objectifs de croissance durable. Je souhaite à cette occasion souligner le soutien et l'intendance du conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction de Cogeco. Je vous remercie tous et toutes sincèrement pour votre dévouement et votre travail acharné au cours du dernier exercice ainsi que pour l'aide que vous apportez à Cogeco dans la poursuite de sa croissance et de sa réussite.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Jetté', written in a cursive style.

**PHILIPPE JETTÉ**  
Président et chef de la direction

# Revue de l'année 2022

Célébration de notre 65<sup>e</sup> anniversaire



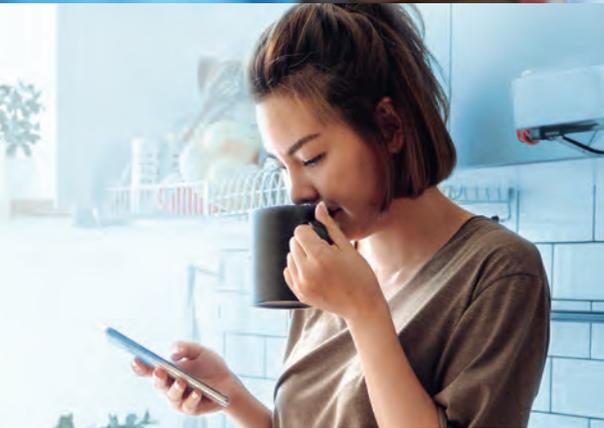
## Rehaussement de l'expérience client →

par l'entremise d'un service à la clientèle amélioré, de vitesses Internet plus élevées, d'améliorations technologiques et de nouveaux produits, comme le lancement de notre service de télévision sur protocole Internet sur notre marché américain.



## Amélioration de l'expérience employé

par la mise en œuvre de notre approche FlexiTravail, le lancement d'un nouveau cadre de formation et de perfectionnement jumelé à des initiatives en matière de bien-être, ainsi que la poursuite d'initiatives clés en matière de diversité et d'inclusion.

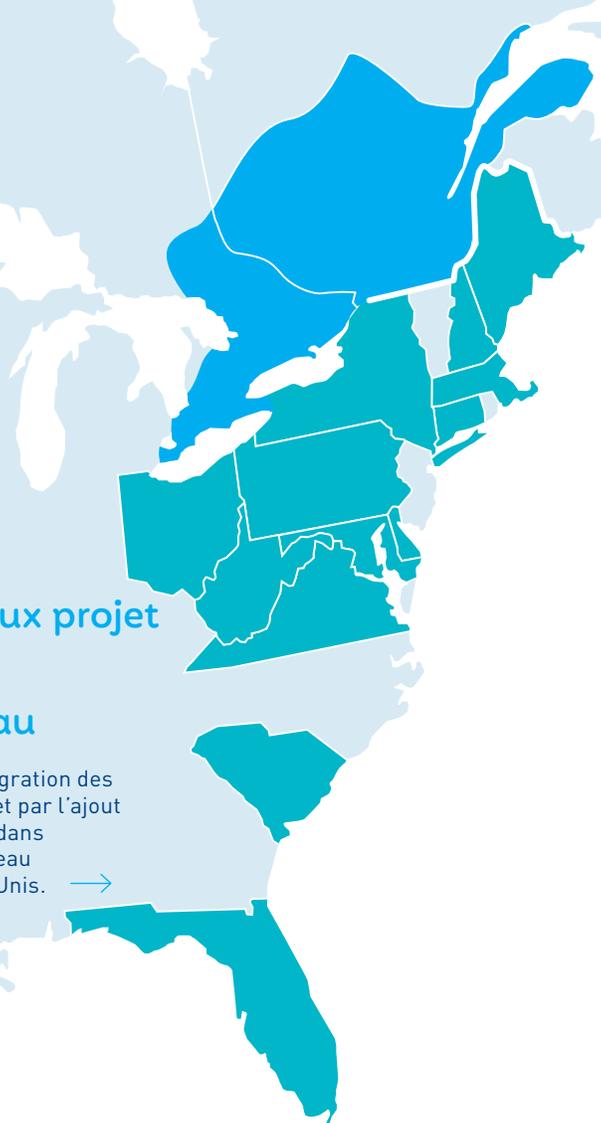


Progression de nos plans pour notre entrée sur le marché des services mobiles au Canada.



## Poursuite de notre ambitieux projet d'expansion de notre réseau

par l'acquisition et l'intégration des actifs de WOW! en Ohio et par l'ajout de 70 000 foyers câblés dans l'ensemble de notre réseau au Canada et aux États-Unis.



Don de **3,1 %**  
de notre bénéfice avant  
impôt à des organisations  
à but non lucratif dans nos  
communautés pour appuyer  
des initiatives locales.



Refonte de l'image  
de marque ↑  
d'Atlantic Broadband  
pour Breezeline

pour refléter notre portée géographique  
grandissante aux États-Unis, la variété  
de nos produits et notre engagement  
envers une expérience client simplifiée.



Classements élevés  
dans les résultats  
des sondages sur  
les habitudes d'écoute  
de la radio menés  
par Numeris,

et notre station 98,5 a notamment  
été nommée la station de radio  
la plus écoutée au Canada.





## Acquisition de la station de radio

CILM 98,3 au Saguenay, au Québec, et relance de la station réussie sous la bannière Rythme 98,3. ↓



## Mise en œuvre de nouvelles initiatives d'analyse de données et élargissement des outils et services numériques

pour automatiser davantage les interactions avec les clients, améliorer le service à la clientèle et générer des gains d'efficacité.

## Reconnaisances d'acteurs de premier plan dans le domaine des pratiques ESG. ↓

Sustainability Yearbook  
Member 2022

S&P Global



CLIMATE



# RAPPORT DE GESTION

## Rapport de gestion

Énoncés de nature prospective .....	15	Résultats d'exploitation trimestriels .....	55
Aperçu de l'entreprise .....	16	Projections financières pour l'exercice 2023 .....	66
Résultats d'exploitation et financiers .....	29	Pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ..	69
Résultats d'exploitation et financiers sectoriels .....	33	Incertitudes et principaux facteurs de risque .....	75
Transactions entre parties liées .....	38	Contrôles et procédures .....	89
Analyse des flux de trésorerie .....	39	Méthodes comptables .....	89
Situation financière .....	45	Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières .....	93
Ressources en capital et liquidités .....	47		

# 1. ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Stratégies et objectifs de l'entreprise » et « Projections financières pour l'exercice 2023 » du présent rapport de gestion pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce (y compris les perturbations potentielles dans notre chaîne d'approvisionnement provoquées par l'instabilité économique et géopolitique résultant de la guerre en Ukraine et d'autres facteurs, une augmentation des délais de livraison, la rareté et la pénurie des intrants et du matériel clé de télécommunications, ainsi que la concurrence pour l'obtention de ressources), à la réglementation, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris une hausse de l'inflation vers des sommets historiques qui exerce des pressions sur les produits en raison de la baisse des dépenses des consommateurs, et qui augmente les coûts), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. De plus, les activités radiophoniques de la Société sont exposées de façon importante au risque lié aux budgets publicitaires du secteur du commerce de détail, lesquels peuvent fluctuer en raison de l'évolution de la conjoncture économique. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport de gestion. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et les notes annexes de la Société, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») pour l'exercice clos le 31 août 2022.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 27 octobre 2022, soit la date du présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ou sur le site Internet de la Société, à [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com).

## 2. APERÇU DE L'ENTREPRISE

Cogeco est une société de portefeuille diversifiée qui exerce ses activités dans les secteurs des télécommunications et des médias. Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis. Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a renommé ses secteurs des Services à large bande canadiens et américains, qui sont devenus les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. Outre le changement de nom, aucun autre changement n'a été apporté à la composition des secteurs. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance.

### 2.1 SECTEURS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

#### DESCRIPTION DES SERVICES

Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications »), les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services Internet, de vidéo et de téléphonie et fournissent des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture.

Les activités du secteur des télécommunications au Canada sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces de Québec et de l'Ontario, tandis que les activités du secteur des télécommunications aux États-Unis sont exercées par Breezeline (anciennement Atlantic Broadband) dans 13 États : le Connecticut, le Delaware, la Floride, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le New Hampshire, New York, l'Ohio, la Pennsylvanie, la Caroline du Sud, la Virginie et la Virginie-Occidentale.

Les quatre services suivants représentent notre principale gamme de services :

**Service Internet :** Nous offrons une vaste gamme de forfaits Internet comportant des vitesses de téléchargement maximales allant jusqu'à 1 Gbps pour la clientèle résidentielle et jusqu'à 10 Gbps pour la clientèle commerciale au Canada et aux États-Unis. Nous offrons également un service Wi-Fi géré de premier ordre, ce qui comprend de nouvelles solutions de Wi-Fi résidentiel lancées au cours de l'exercice 2021 au Canada et aux États-Unis. Ces solutions rehaussent l'expérience client dans son ensemble en offrant une couverture Wi-Fi élargie à la fiabilité accrue et d'une vitesse constante dans toutes les pièces de la maison. En ce qui a trait aux solutions de Wi-Fi résidentiel de Cogeco Connexion et de Breezeline, les clients se font remettre des appareils en location, pour l'auto-installation, qui fonctionneront avec n'importe quel portail ou modem disponible. Nous offrons également à nos clients d'Internet des solutions simples et exhaustives en matière de sécurité et de courriels, lesquelles comprennent des mises à jour automatiques en vue de protéger leurs appareils. Comme autre avantage, les clients d'Internet jouissent d'une connexion à Internet sans fil sans frais additionnels dans des points d'accès Internet Wi-Fi dans nos zones de couverture au Canada et aux États-Unis.

**Service de vidéo :** Nous offrons à nos clients une gamme complète de services de vidéo numérique et de programmation. Nos clients ont accès à un service de base, à divers forfaits facultatifs numériques, à des chaînes de télévision à la carte, à des services de vidéo sur demande (« VSD »), à des services de vidéo avancée et à un service de télévision sur protocole Internet (« IPTV »), qui a été lancé au Canada et aux États-Unis au cours de l'exercice 2021 et de l'exercice 2022, respectivement.

**Service de téléphonie :** Le service de téléphonie utilise sa plateforme de protocole Internet (« IP ») pour transporter les signaux vocaux numérisés au moyen du même réseau privé que celui qui fournit les services de vidéo et Internet aux clients. Les clients du service résidentiel peuvent s'abonner à divers forfaits. Tous les clients du service de téléphonie résidentielle ont un accès direct aux appels internationaux et la possibilité de s'abonner à divers forfaits d'interurbains internationaux, au service de boîte vocale ainsi qu'à d'autres populaires fonctions d'appel.

**Services aux entreprises :** Nous offrons à nos clients commerciaux, en fonction de la zone dans laquelle ils se trouvent, une vaste gamme de forfaits Internet, de services de vidéo, de services de téléphonie et d'autres services de connectivité réseau de pointe, comme les solutions de remplacement de protocole d'ouverture de session (« SIP ») et de partage d'interface à débit primaire (« PRI »), ainsi que des solutions PBX hébergées.

De plus, nous regroupons activement nos services en « duo » et en « trio » à prix concurrentiels pour promouvoir la vente croisée au sein de notre bassin de clientèle et attirer de nouveaux clients.

#### RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURE

Cogeco Connexion et Breezeline fournissent des services résidentiels Internet, de vidéo, de téléphonie et d'affaires au moyen de réseaux évolués de télécommunications bidirectionnels à large bande et de fibres optiques. Cogeco Connexion et Breezeline fournissent ces services au moyen de leurs propres systèmes à fibres optiques longue distance, de réseaux de télécommunications à large bande hybrides de fibre et de câble coaxial (« HFCC »), de réseaux de fibre point à point et de technologies de fibre jusqu'au domicile (« FTTH »).

Le réseau de distribution de Cogeco Connexion couvre un vaste territoire allant de l'ouest de l'Ontario à l'est du Québec. Le réseau de distribution de Breezeline couvre 13 États sur la côte Est des États-Unis, du Maine jusqu'à la Floride, ainsi que la Pennsylvanie et l'Ohio. La vaste étendue du réseau de transport principal de Cogeco Connexion et de Breezeline vise à faciliter la connexion, à une très grande vitesse, de leurs nombreux réseaux de câblodistribution locaux aux fournisseurs de contenu vidéo, à d'autres réseaux de téléphonie publics, aux fournisseurs d'applications logicielles et à Internet.

En ce qui a trait aux services résidentiels, Cogeco Connexion et Breezeline améliorent constamment la densité des fibres optiques des nœuds servant de petits noyaux de foyers câblés au moyen de fibres multiples par nœud dans la plupart des cas afin d'accroître rapidement la vitesse et la capacité du réseau, lorsque cela est nécessaire. Ce processus « juste-à-temps », appelé « fractionnement des nœuds », permet d'améliorer la qualité et la fiabilité tout en augmentant la capacité des services bidirectionnels, comme les services Internet, les services de VSD et les services de téléphonie. Il permet également d'optimiser l'efficacité du capital investi. L'infrastructure de câblodistribution HFCC est dotée d'une capacité de radiofréquence (« RF ») allant jusqu'à 1 GHz de bande passante, selon le marché et les besoins des clients.

Cette combinaison hybride de fibre optique et de câble coaxial est le choix le plus efficace pour offrir des réseaux de première qualité tout en investissant le capital de façon judicieuse dans les territoires que nous desservons déjà. Cogeco Connexion et Breezeline déploient également une technologie de FTTH dans tous les nouveaux projets résidentiels qui remplissent certains critères en matière de taille, de proximité par rapport aux installations existantes et de pourcentage de pénétration du service. La technologie de FTTH de Cogeco Connexion et de Breezeline fait appel à la technologie de réseau optique passif qui constitue une solution robuste offrant des vitesses symétriques aux clients.

Cogeco Connexion et Breezeline ont recours à la technologie DOCSIS de CableLabs pour fournir des services Internet et des services aux entreprises sur leurs réseaux HFCC. DOCSIS comprend de nombreuses fonctions qui assurent la continuité de la transmission et l'excellence de la prestation. Par ailleurs, cette technologie fournit une plateforme souple et évolutive qui permet d'augmenter davantage la vitesse de transmission IP et de fournir d'autres produits, comme les services symétriques, qui sont particulièrement adaptés aux besoins de la clientèle commerciale. Cogeco Connexion offre des vitesses Internet allant jusqu'à 1 Gbps dans environ 74 % de sa zone de couverture et des vitesses d'au moins 120 Mbps dans la presque totalité de sa zone de couverture, alors que Breezeline offre des vitesses Internet allant jusqu'à 1 Gbps dans environ 97 % de sa zone de couverture de foyers et d'entreprises pouvant être desservis. Des forfaits sur mesure assortis de vitesses plus rapides sont offerts aux entreprises. Cogeco Connexion et Breezeline comptent poursuivre au cours des prochaines années le déploiement de vitesses de 1 Gbps au moyen de la technologie DOCSIS 3.1 et déploieront de manière sélective la technologie DOCSIS 4.0, qui permet d'atteindre des vitesses de téléchargement allant de 8 à 10 Gbps.

Le service de téléphonie de Cogeco Connexion et de Breezeline repose sur la technologie de voix sur IP, grâce à laquelle il est possible d'avoir une conversation téléphonique sur un réseau Internet IP dédié plutôt que par l'entremise de lignes de transmission de la voix dédiées. Les réseaux IP permettent d'éliminer la téléphonie axée sur la commutation de circuits et l'utilisation de bande passante connexe. La technologie de voix sur IP est plutôt axée sur la commutation de paquets; des datagrammes IP comprenant des données vocales sont acheminés sur le réseau en cas de besoin seulement, par exemple lorsqu'un interlocuteur parle. Les avantages de la technologie de voix sur IP par rapport à la téléphonie traditionnelle comprennent la baisse des coûts par appel, particulièrement pour les appels interurbains, ainsi que la baisse des coûts liés aux infrastructures, étant donné qu'une fois les infrastructures IP installées, presque aucune autre infrastructure de téléphonie n'est requise.

## 2.2 ACTIVITÉS DU SECTEUR DES MÉDIAS

Cogeco Média est le plus important radiodiffuseur au Québec. Elle détient et exploite 21 stations de radio, qui offrent une programmation variée et complémentaire destinée à un large éventail d'auditoires. Les stations comprennent 98,5 à Montréal, la station la plus écoutée au Canada aux derniers sondages Numeris du printemps 2022, ainsi que 106,9 en Mauricie, 107,7 en Estrie, 104,7 en Outaouais, FM93 à Québec et KYK 95,7 au Saguenay; le réseau de stations Rythme: 105,7 à Montréal, 102,9 à Québec, 100,1 en Mauricie, 98,3 au Saguenay et 93,7 en Estrie; et le réseau CIME dans les Laurentides et l'est ontarien, 96,9 CKOI, The Beat 92,5, les quatre stations Planète au Lac-Saint-Jean et Radio Circulation à Montréal.

En tant que leader audio au Québec, Cogeco Média rejoint plus de 5 millions d'auditeurs chaque semaine dans la province. Cogeco Média détient également Cogeco Nouvelles, le plus important réseau radiophonique privé d'information au Québec.

## 2.3 OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE LA SOCIÉTÉ

# Notre stratégie

### Écosystème concurrentiel en évolution

Notre secteur d'activité et notre environnement concurrentiel sont façonnés par des forces externes, comme les conditions économiques, les lois et les règlements ainsi que par des tendances, nouvelles et en évolution, découlant de facteurs tels les avancées technologiques et les besoins et préférences des clients.

L'évaluation des tendances actuelles et en évolution fait partie intégrante de notre processus de planification stratégique. L'avènement de la pandémie a accéléré et amplifié la trajectoire de plusieurs tendances qui nous ouvrent la voie à de nouvelles occasions d'intérêt. Le virage vers une société plus dépendante du numérique nous a amenés à jouer un plus grand rôle pour assurer la connectivité de nos clients et de nos communautés et combler le fossé numérique, tout en améliorant la façon dont nous interagissons avec nos clients et fournisseurs et en réalisant des gains d'efficacité. Les clients ne tiennent pas simplement compte des services et produits fournis, mais priorisent l'expérience globale, nous incitant ainsi à prendre d'autres mesures pour offrir des interactions réfléchies, intégrées, transparentes et mémorables en ligne et en direct. Les gens cherchent un meilleur alignement sur leurs valeurs, ce qui entraîne des améliorations dans notre façon de travailler et dans le bien-être global de notre personnel. La raison d'être sociale est devenue un élément de premier plan dans tous les secteurs d'activité et nous offre une plateforme pour jouer un rôle encore plus grand pour aider la société à aller de l'avant et assurer une réussite à long terme.

Dans notre écosystème de plus en plus concurrentiel et en évolution constante, notre engagement envers l'excellence perdure, comme en témoignent nos 65 ans d'histoire, de dévouement et de croissance.

### Stratégie pour une croissance soutenue

Nos activités de développement et de création de valeur visent à réaliser une croissance interne de nos activités ainsi que des acquisitions et à assurer une innovation constante, tout en versant du capital à nos actionnaires et en maintenant un levier financier prudent. Pour y arriver, nous tirons parti de notre plateforme nord-américaine de services à large bande unique, d'un solide réseau de stations de radio, de réseaux fiables et résilients, de produits et services novateurs, de relations avec les communautés locales et d'un état d'esprit centré sur le client.



#### Croissance organique

Nous nous efforçons de nous distinguer de la concurrence et d'offrir un service de qualité supérieure en offrant une expérience client distinctive. Nous cherchons également à accroître notre présence en étendant notre réseau dans les zones adjacentes.



#### Acquisitions

En tant que consolidateur de câblodistributeurs régionaux ciblés, nous poursuivons notre recherche de cibles d'acquisitions attrayantes, tant aux États-Unis qu'au Canada, où nous pouvons ajouter de la valeur grâce à notre expertise opérationnelle.

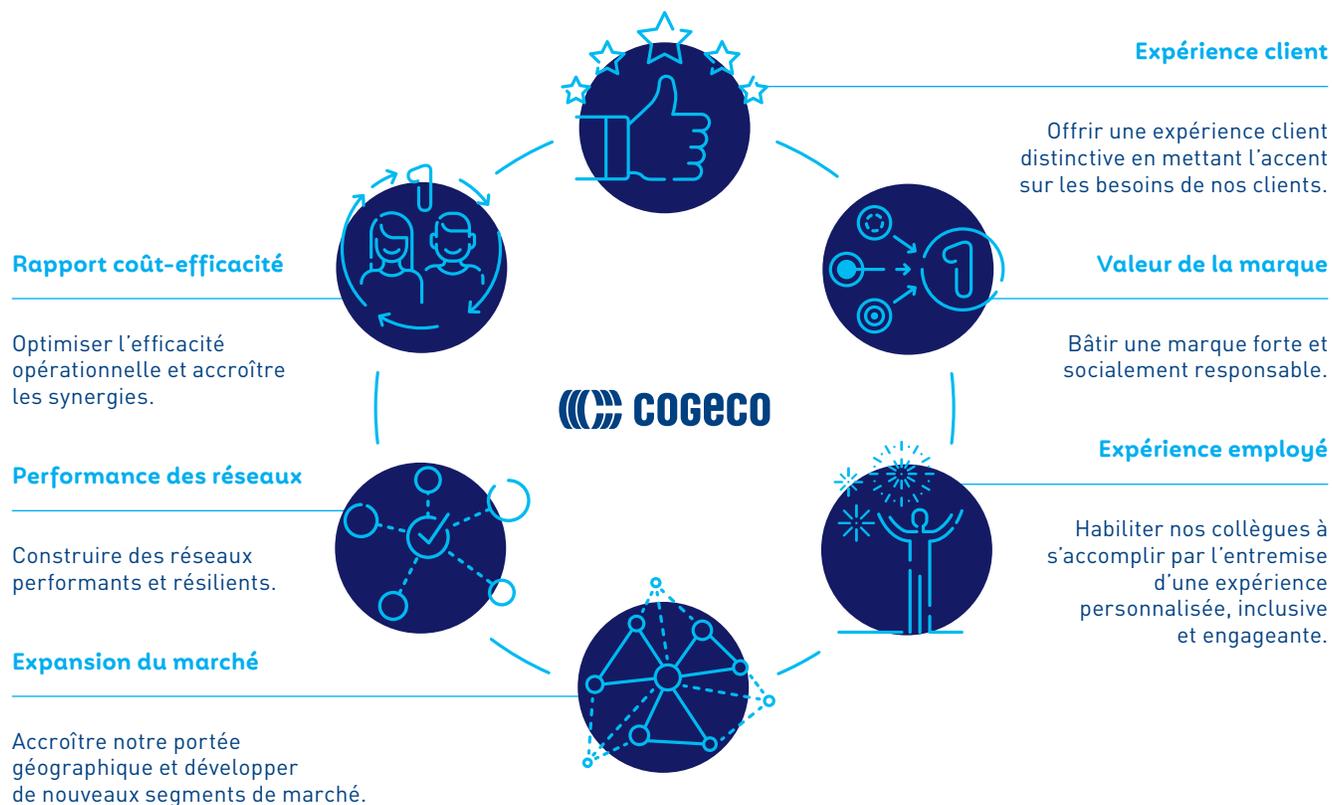


#### Innovation

Nous continuons à innover et à investir dans l'amélioration de nos produits et services au bénéfice de nos clients, alimentés en grande partie par la transformation numérique dans laquelle nous nous sommes engagés. Nous continuons aussi d'aller de l'avant avec notre plan d'entrer sur le marché canadien des services mobiles en suivant un modèle de capital efficace.

# Nos piliers de croissance

Notre vision est d'être une organisation qui offre la meilleure et la plus durable valeur à ses parties prenantes, y compris ses clients, ses communautés, ses collègues, ses fournisseurs et ses actionnaires. Nous concentrons nos efforts sur six piliers de croissance stratégiques.



La mission de Cogeco de rassembler les gens grâce à des expériences de communication et de divertissement remarquables continue de favoriser une orientation stratégique et une discipline solides. Au fur et à mesure que nous progressons vers la réalisation de notre stratégie de croissance, nous reconnaissons l'importance d'assurer une fondation solide. Pour Cogeco, cela inclut d'instaurer une culture organisationnelle forte, guidée par nos valeurs fondamentales, et de veiller à ce que des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) robustes soient systématiquement intégrées à nos piliers de croissance. Ultiment, Cogeco existe pour enrichir la vie des gens par le biais des liens humains et des communautés dynamiques. Chaque jour, nous favorisons une croissance durable et inclusive par l'entremise de notre tradition d'engagement social et communautaire de longue date, de notre engagement envers l'inclusion numérique, de nos pratiques d'exploitation de pointe et de notre profond engagement envers une gestion éthique et responsable. Notre raison d'être est au cœur de nos relations avec nos parties prenantes et un élément central de notre croissance à long terme.

L'élaboration de notre plan stratégique est alignée sur les piliers de croissance définis sur la page précédente. Les principales réalisations ainsi que les priorités de ce plan stratégique sont décrites ci-dessous.

## Expérience client



### Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022

- Poursuite des initiatives visant à améliorer la proposition de valeur aux clients par l'entremise de vitesses Internet plus élevées et d'améliorations aux produits et services.
- Avancements continus en matière d'analyses de données sur les consommateurs, avec l'introduction de l'apprentissage automatique, afin de mieux comprendre les besoins des clients, améliorant ainsi les stratégies de marketing ciblées qui proposent des recommandations adaptées pour des offres personnalisées.
- Élargissement des services numériques, encourageant les clients à utiliser les outils d'auto-assistance, de connexion virtuelle et de diagnostic pour améliorer l'expérience client.
- Dans notre zone de couverture américaine, lancement de la fibre jusqu'au domicile (« FTTH ») avec des vitesses Internet symétriques, du service de télévision sur protocole Internet (Breezeline Stream TV), d'une application mobile (My Breezeline) et d'une nouvelle solution de Wi-Fi géré (WiFi Your Way) pour les foyers et les entreprises.
- Dans notre zone de couverture canadienne, amélioration continue du service de télévision sur protocole Internet (EPICO), introduction du Wi-Fi 6 pour une expérience à domicile améliorée, modernisation du processus d'auto-installation et introduction du routage intelligent dans notre système de réponse vocale interactif (SRVI).
- Concentration sur la redéfinition progressive de nos stations de radio en tant que fournisseurs de contenu audio multi-plateforme, l'élargissement de nos activités numériques et l'introduction de la technologie d'insertion dynamique d'annonce pour offrir des expériences publicitaires transparentes et personnalisées.
- Poursuite de notre stratégie de gestion des talents et établissement d'une nouvelle liste de personnalités radiophoniques en ondes.



### Priorité pour l'exercice 2023

Continuer à améliorer notre offre de services et de produits afin de fournir aux clients une expérience distinctive qui anticipe et répond à leurs attentes en évolution.

## Valeur de la marque



### Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022

- Renforcement de notre stratégie de marque au Canada afin d'augmenter notre facteur de différenciation clé, la marque championne locale, à tous les points de contact. Conception d'une plateforme visuelle de la marque rafraîchie tout en augmentant la sensibilisation au déploiement de la fibre dans les nouveaux marchés.
- Refonte de la marque Atlantic Broadband renommée Breezeline, aux États-Unis, pour refléter la portée géographique grandissante, la variété des produits et l'engagement envers une expérience client simplifiée. Lancement réussi d'une campagne pour sensibiliser les gens à la marque et accroître sa notoriété.
- Renforcement continu des relations publiques et de la présence dans les médias sociaux et optimisation des investissements dans les médias, tant pour acquérir des clients que pour les retenir.
- Obtention de plusieurs reconnaissances en matière de développement durable, comme la nomination parmi les 100 entreprises les plus durables du monde par Corporate Knights. Mise en valeur de notre leadership en matière de pratiques ESG et de notre profond engagement communautaire pour renforcer notre marque.
- Poursuite de notre stratégie philanthropique et de nos initiatives d'impact communautaire axé sur l'éducation, l'environnement et l'inclusion. Partenariats avec des organisations à but non lucratif canadiennes et américaines pour favoriser l'inclusion numérique. Organisation d'une Journée d'engagement communautaire à l'échelle de la société durant laquelle des activités de plantation d'arbres se sont déroulées sur l'ensemble du territoire sur lequel nous exerçons nos activités.
- Classement élevé dans les résultats du sondage sur les habitudes d'écoute de la radio mené par Numeris : 98,5 nommée la station de radio la plus écoutée au Canada, la station The Beat classée première par les auditeurs anglophones âgés de 25 à 54 ans à Montréal et CKOI rejoint le plus grand auditoire à Montréal.
- Renforcement de notre marque par la consolidation de certaines stations de radio sous la bannière bien connue Rythme.



### Priorité pour l'exercice 2023

Poursuivre nos investissements dans notre marque pour répondre aux besoins de nos clients, notre leadership ESG et notre engagement communautaire afin de bâtir une marque solide et socialement responsable qui est le choix préféré dans nos marchés.

## Expérience employé



### Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022

- Mise en œuvre de principes de travail hybrides nommés FlexiTravail et d'une nouvelle politique de télétravail pour donner une plus grande flexibilité à nos employés et les aider à atteindre un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, tout en réalisant les objectifs et la stratégie de croissance de la société.
- Lancement d'une nouvelle plateforme dynamique de sondage sur la mobilisation des employés qui accroît notre score de mobilisation global grâce à des communications bidirectionnelles avec les employés et à une rétroaction plus fréquente.
- Prestation d'activités de perfectionnement professionnel enrichissantes pour bâtir les compétences et les habiletés par l'entremise de notre nouveau cadre de formation et de développement 1Cogeco LEAD en combinaison avec des initiatives de bien-être.
- Poursuite des initiatives en matière de diversité et d'inclusion, dont de nouveaux modules de formation, et établissement de nouveaux groupes de ressources pour les employés (GRE) menés par eux pour stimuler la mobilisation et favoriser un sentiment d'appartenance.
- Mise en œuvre d'un intranet moderne, intégré, engageant et interactif qui améliore l'expérience employé en offrant du contenu facile d'accès, ciblé et pertinent, qui favorise la création de communautés collaboratives, tout en fournissant une vision commune.



### Priorité pour l'exercice 2023

Offrir une expérience employé dans un environnement flexible et collaboratif qui stimule le rendement, favorise le bien-être et appuie une culture centrée sur le client.

## Expansion du marché



### Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022

- Début des activités de construction de plusieurs projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile dans des marchés mal desservis et non desservis au Québec et en Ontario, conjointement avec les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.
- Début de l'expansion des réseaux de fibre jusqu'au domicile au New Hampshire et en Virginie-Occidentale dans des régions adjacentes à nos activités actuelles.
- Poursuite de l'intégration des systèmes à large bande en Ohio.
- Progression dans le développement de nos plans pour entrer sur le marché canadien des services mobiles par le biais d'un modèle de capital efficace.



### Priorité pour l'exercice 2023

Réaliser notre stratégie ambitieuse d'expansion sur le marché, continuer de collaborer avec les gouvernements pour combler le fossé numérique, saisir les opportunités d'acquisitions et poursuivre nos plans d'entrer sur le marché des services mobiles au Canada.

## Performance des réseaux



### Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022

- Poursuite du déploiement du service Internet 1 Gbps, offert maintenant sur presque la totalité de la zone de couverture américaine et sur la majorité de la zone de couverture canadienne.
- Hausse des investissements dans les mises à niveau du réseau (p. ex., têtes de ligne, sources d'alimentation) conçues pour accroître la stabilité technique, améliorer le suivi de la performance, réduire les pannes de réseau et accélérer le temps de réponse.
- Poursuite de la mise en œuvre d'initiatives d'entretien préventif du réseau, ajout de capacités au réseau et renforcement de la redondance.
- Lancement d'améliorations technologiques pour améliorer le Wi-Fi dans la maison et accroître la couverture dans les foyers.
- Introduction de mises à niveau dans notre service de télévision sur protocole Internet EPICO, au Québec et en Ontario, pour améliorer l'expérience client et la prévention proactive des pannes.



### Priorité pour l'exercice 2023

Continuer d'investir dans le but d'assurer la fiabilité et la résilience de nos infrastructures et fournir des réseaux hautement performants.

## Rapport coût-efficacité



### Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022

- Mise en œuvre d'initiatives d'analyse de données pour automatiser davantage et améliorer la gestion du contenu et les interactions avec les clients pour générer des gains d'efficacité.
- Poursuite d'approches novatrices dans le cadre de notre stratégie d'approvisionnement pour assurer une plus grande optimisation des coûts et une plus grande agilité, tout en intégrant des pratiques ESG solides dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.
- Partage d'analyses adaptées de l'historique d'appels des clients avec nos équipes interagissant directement avec eux, entraînant une réduction des déplacements de camions et du nombre total d'appels.
- Mesure en temps réel de la satisfaction de la clientèle à tous les points de contact du parcours client (magasin, en ligne, agents des centres d'appels, etc.) afin de mieux comprendre les priorités des clients et où optimiser les investissements.
- Élargissement des outils et services numériques favorisant des services plus personnalisés et des efficacités opérationnelles améliorées.



### Priorité pour l'exercice 2023

Accroître l'excellence opérationnelle et accélérer l'optimisation des coûts pour générer des gains d'efficacité et des économies supplémentaires.

## 2.4 DÉVELOPPEMENTS DE L'ENTREPRISE

### Mise à jour sur le plan de Cogeco visant à entrer sur le marché des services mobiles au Canada

Le 15 avril 2021, le CRTC a publié une décision relative à la réglementation sur les exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») selon laquelle les fournisseurs de services sans fil titulaires du Canada doivent fournir aux entreprises régionales de services sans fil un accès à leurs réseaux dans les zones de licences d'utilisation de spectre de niveau 4 où elles détiennent du spectre. Le 19 octobre 2022, le CRTC a publié une décision de suivi établissant les modalités du service qui soutiendront le déploiement des ERMV et a ordonné aux entreprises titulaires d'apporter des modifications aux modalités de l'accès de gros pour les ERMV relativement aux tarifs proposés. Le CRTC a également précisé que, pour être admissibles au service d'accès pour les ERMV, les entreprises régionales de services sans fil doivent non seulement satisfaire aux critères établis précédemment, soit détenir du spectre de niveau 4 ou supérieur dans une zone de licences de niveau 4 donnée, mais elles doivent également offrir activement des services sans fil mobiles sur une base commerciale à des clients des services de détail quelque part au Canada. Bien que la Société détienne du spectre couvrant 91 % de sa zone de couverture au Canada, elle n'offre pas actuellement de services sans fil mobiles sur une base commerciale à des clients des services de détail.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société continue d'examiner la possibilité d'offrir des services mobiles dans sa zone de couverture afin de fournir un plus large éventail de services de télécommunications. L'approbation par le CRTC de tarifs d'accès de gros raisonnables pour les ERMV, ainsi que l'obtention, par la Société, de tarifs de gros raisonnables pour l'accès aux réseaux sans fil existants, seront essentielles à mesure que la Société se prépare pour les prochaines étapes.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque ».

### Expansion du réseau Internet haute vitesse au Canada et aux États-Unis

Dans le cadre de son plan visant à poursuivre sa croissance, à étendre la couverture de ses services Internet haute vitesse et à fournir un accès Internet dans des régions mal desservies ou non desservies, la Société a poursuivi au cours de l'exercice 2022 l'accélération de ses projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse au Canada et aux États-Unis, en collaboration avec les gouvernements des deux pays. Au cours de l'exercice 2022, les projets d'expansion du réseau Internet ont permis d'ajouter 70 000 foyers câblés au total au Canada et aux États-Unis.

Au Canada, Cogeco Connexion a annoncé des investissements dans plusieurs projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse au Québec et en Ontario au cours des dernières années. En plus des 13 projets d'expansion de son réseau Internet haute vitesse dans plusieurs régions du Québec annoncés à l'exercice précédent, Cogeco Communications a annoncé en août 2022 que Cogeco Connexion réalisera six nouveaux projets d'expansion de son réseau Internet haute vitesse dans plusieurs régions de l'Ontario dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario, qui bénéficieront à 37 municipalités et qui permettront de connecter plus de 13 800 foyers et entreprises. La réalisation de ces projets d'investissement en infrastructure numérique devrait être achevée d'ici la fin de l'année civile 2025. L'ensemble des projets d'expansion du réseau, y compris ceux dans des régions non desservies ou mal desservies, en collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux de l'Ontario et du Québec, devraient ajouter plus de 150 000 foyers au réseau canadien. Cela équivaut à une augmentation de 8 % des foyers canadiens câblés, avec une hausse de 2 % déjà enregistrée à l'exercice 2022 et une hausse de 3 % prévue pour l'exercice 2023, de 1 % pour l'exercice 2024 et de 2 % pour l'exercice 2025. La Société vise à atteindre un taux de pénétration de la clientèle de 50 % sur les trois ans suivant la construction de chaque projet.

Aux États-Unis, Breezeline a poursuivi l'expansion géographique de son réseau de fibre optique jusqu'au domicile dans les villes adjacentes ayant une croissance démographique et économique attrayante, y compris les projets d'expansion annoncés récemment dans plusieurs communautés du New Hampshire et de la Virginie-Occidentale. Dans l'ensemble, ces projets d'expansion du réseau devraient ajouter plus de 110 000 foyers au réseau aux États-Unis, avec une hausse de 4 % des foyers câblés déjà enregistrée au cours de l'exercice 2022, et une hausse de 5 % prévue pour l'exercice 2023. La Société vise à atteindre un taux de pénétration auprès de la clientèle de 36 % sur les trois ans suivant la construction de chaque projet.

### Acquisition et vente de stations de radio

Le 25 avril 2022, la filiale de la Société, Cogeco Média, a finalisé l'acquisition de la station de radio CILM dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui était détenue par Arsenal Média, et elle a vendu simultanément à Arsenal Média deux stations de radio qu'elle détenait dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit les stations Capitale Rock et Wow. La station de radio acquise a ensuite été relancée sous le nom de Rythme 98,3.

### Atlantic Broadband a changé de nom pour devenir Breezeline

Le 10 janvier 2022, le secteur des télécommunications aux États-Unis a annoncé un repositionnement de marque complet, qui comprend l'adoption d'un nouveau nom commercial, soit Breezeline (anciennement « Atlantic Broadband »). Ce changement de nom reflète l'engagement du secteur envers une expérience client facile et conviviale et représente mieux la portée géographique du secteur et la gamme complète de ses produits. En outre, Breezeline a également repositionné, avec prise d'effet le 9 mai 2022, la marque de ses systèmes à large bande récemment acquis à Cleveland et à Columbus, en Ohio, qui étaient exploités sous le nom de WOW!.

## **Modifications des facilités de crédit à terme rotatif de Cogeco et de Cogeco Communications pour les transformer en structures de prêt lié au développement durable**

Le 17 décembre 2021, Cogeco a modifié sa facilité de crédit à terme rotatif de 100 millions \$ et en a prorogé l'échéance, soit jusqu'au 3 février 2027, et Cogeco Communications a modifié sa facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions \$ et en a prorogé l'échéance, soit jusqu'au 24 janvier 2027. Dans le cadre de ces modifications, Cogeco et Cogeco Communications ont transformé leurs facilités de crédit rotatif en une structure de prêt lié au développement durable, soulignant ainsi leur solide leadership et leur engagement profond en matière de durabilité et d'objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les facilités de crédit rotatif de Cogeco et de Cogeco Communications constituent les premiers prêts syndiqués liés au développement durable au Canada dans les secteurs des télécommunications et des médias.

Les facilités de prêt lié au développement durable intègrent des conditions tarifaires incitatives liées aux facteurs ESG qui réduisent ou augmentent le coût du financement en fonction de la performance annuelle par rapport à certaines cibles précises de Cogeco liées à la réduction annuelle de ses émissions de GES et à ses initiatives d'inclusion numérique par le déploiement de réseaux Internet haute vitesse dans des régions mal desservies ou non desservies du Canada sur une période de trois ans.

## **Acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest en Ohio**

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, Breezeline (anciennement « Atlantic Broadband ») a conclu l'acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest, Inc. (« WOW! ») en Ohio (les « systèmes de câblodistribution en Ohio ») pour un prix d'achat de 1,418 milliard \$ (1,125 milliard \$ US), sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. La transaction a été conclue au moyen d'une convention d'achat d'actifs. Avec la clôture de cette transaction, Breezeline élargit ses activités en Ohio et accroît considérablement sa clientèle.

Le prix d'achat et les coûts de transaction ont été financés par l'émission d'un emprunt à terme B garanti de premier rang de 900 millions \$ US, lequel arrivera à échéance en septembre 2028, et par les fonds en caisse excédentaires. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2022 pour plus de détails sur l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, y compris la répartition du prix d'achat.

## **Émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$**

Le 20 septembre 2021, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ portant intérêt à 2,991 % et arrivant à échéance en septembre 2031. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au financement de l'acquisition de licences de spectre, au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets garantis de premier rang sont des titres de créance directs et non subordonnés garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang garanties de Cogeco Communications.

## **Versement final relatif aux licences de spectre de la bande de 3 500 MHz**

À la suite des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz tenues par Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada, qui se sont terminées le 23 juillet 2021, Cogeco Connexion a acquis 38 licences de spectre, pour un prix d'achat total de 295 millions \$. Conformément aux modalités des enchères relatives au spectre, le premier dépôt de la Société d'un montant de 59 millions \$, qui représente 20 % du prix d'achat total, a été versé à ISDE Canada le 13 août 2021. Le 16 décembre 2021, la Société a effectué le versement final de 236 millions \$. La lettre de crédit non garantie de 150 millions \$ qui a été soumise dans le cadre de cette transaction a été annulée le 20 décembre 2021 à la suite du versement final.

## **2.5 CONTEXTE OPÉRATIONNEL**

L'instabilité économique et politique mondiale actuelle a entraîné une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, ainsi qu'une pénurie accrue et des délais de livraison plus longs pour certains produits achetés. Nous nous efforçons d'en atténuer de façon proactive les répercussions sur la Société, mais nous prévoyons que la combinaison de ces éléments continuera d'exercer une pression sur les produits, car certains clients chercheront des moyens de réduire leurs dépenses mensuelles, ainsi que sur les coûts liés à la prestation de nos services.

Bien que la Société ait connu une demande soutenue à l'égard de son service Internet haute vitesse résidentiel en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, on observe actuellement un ralentissement du marché par suite de la réouverture de l'économie et du retour au bureau. Nous avons mené nos activités de façon normale au cours des derniers trimestres, mais nous resterons vigilants dans le cas où la situation devrait changer à l'avenir.

En ce qui concerne nos activités radiophoniques, la pandémie a eu des répercussions importantes sur le marché publicitaire en raison des restrictions imposées sur certains segments de la clientèle, notamment dans le secteur du voyage, ainsi qu'en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui nuisent aux entreprises d'autres clients, comme dans le secteur automobile. De plus, les auditeurs passaient moins de temps à se déplacer en voiture, ce qui avait une incidence défavorable sur les heures d'écoute. Bien que le marché demeure difficile, Cogeco Média continue d'exercer un contrôle serré de ses charges d'exploitation tout en continuant d'offrir une programmation de qualité.

Les résultats de la Société annoncés dans les présentes pourraient ne pas être représentatifs des tendances opérationnelles et de la performance financière futures. Se reporter à la rubrique « Énoncés de nature prospective ».

## 2.6 INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

Les indicateurs de rendement clés suivants sont surveillés de près pour que les stratégies et les objectifs de l'entreprise demeurent étroitement liés à la création de valeur pour l'actionnaire. Les indicateurs de rendement clés ne constituent pas des mesures conformes aux normes IFRS et ne devraient pas être considérés comme des substituts d'autres mesures du rendement conformes aux normes IFRS. Les méthodes de calcul des indicateurs de rendement clés de la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres sociétés; par conséquent, ces indicateurs de rendement clés peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en surveillant les produits, le BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles, sur la base d'un taux de change constant. La Société évalue également les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles en excluant les projets d'expansion du réseau, car ces indicateurs fournissent une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avant l'accélération des projets d'expansion du réseau au cours de l'exercice 2022. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne signifie pas que cette incidence est non récurrente.

	Rendement et résultats de l'exercice 2022				Projections pour l'exercice 2022 (selon un taux de change constant) <sup>(1)</sup>	
	Données réelles		Selon un taux de change constant <sup>(1)(2)</sup>		Projections révisées au 13 avril 2022 <sup>(3)(4)</sup>	Atteinte des projections révisées
	\$	Augmentation (diminution) en pourcentage <sup>(5)</sup>	\$	Augmentation (diminution) en pourcentage <sup>(5)</sup>		
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>						
<b>Projections financières</b>						
Produits	2 995	15,0	2 992	14,9	Augmentation de 15 % à 17 %	Non atteinte
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	1 406	14,7	1 405	14,7	Augmentation de 14 % à 16 %	Atteinte
Bénéfice de l'exercice <sup>(6)</sup>	458	4,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Dépenses d'investissement nettes <sup>(2)</sup>	692	29,4	688	28,7	725 \$ à 755 \$	Inférieure
Acquisitions d'immobilisations corporelles <sup>(6)</sup>	748	38,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Flux de trésorerie disponibles <sup>(2)</sup>	433	(13,1)	437	(12,4)	Diminution de 13 % à 23 %	Dépassée
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau <sup>(2)</sup>	590	18,5	593	19,0	Augmentation de 16 % à 26 % <sup>(7)</sup>	Atteinte
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation <sup>(6)</sup>	1 258	22,2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

(1) Les données réelles et les projections sont présentées selon un taux de change constant en fonction du taux de change moyen suivant pour l'exercice 2021 : 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Les données présentées « sur la base d'un taux de change constant », les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La variation selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

(3) Les projections financières pour l'exercice 2022 ont été révisées au moment de la publication des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2022, à la suite d'une diminution des prévisions en matière de dépenses d'investissement et d'une augmentation correspondante des flux de trésorerie disponibles projetés.

(4) Comprend les projets d'expansion du réseau se chiffrant environ entre 180 millions \$ et 200 millions \$, déduction faite des subventions gouvernementales, et des frais d'acquisition et d'intégration d'environ 30 millions \$ liés à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio. Le taux d'imposition effectif présumé pour les impôts exigibles est d'environ 12 %.

(5) Variations en pourcentage par rapport à l'exercice 2021.

(6) Ces mesures sont présentées à titre de mesures financières conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, et ne sont pas présentées dans les projections de la Société pour l'exercice 2022.

(7) Projections calculées en fonction d'un intervalle estimatif des dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, se chiffrant entre 540 millions \$ et 560 millions \$. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, est calculée en tenant compte des dépenses d'investissement nettes engagées à l'exercice 2022 relativement aux projets d'expansion du réseau, par rapport aux flux de trésorerie disponibles réels enregistrés à l'exercice 2021, afin de fournir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avant l'accélération des projets d'expansion du réseau à l'exercice 2022.

La Société n'a pas atteint ses projections en matière de croissance des produits, car les produits de Cogeco Média pour le quatrième trimestre ont été moins élevés que prévu, tandis que la performance des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis a été conforme aux attentes. La Société a atteint ses projections en matière de BAIIA ajusté, principalement parce que la performance des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis a été conforme aux attentes. La croissance des produits et du BAIIA ajusté découle des acquisitions des systèmes de câblodistribution en Ohio et de DERYtelecom, combinées à la croissance des produits internes dans les deux secteurs.

Au cours de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes relatives aux projets d'expansion du réseau se sont établies à 156 millions \$, selon un taux de change constant (157 millions \$, telles qu'elles sont présentées), comparativement à la fourchette attendue allant de 180 millions \$ à 200 millions \$. Les dépenses d'investissement ont été inférieures aux attentes, en raison d'un rythme de construction ralenti principalement par des pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement et à la main-d'œuvre dans plusieurs secteurs. Compte non tenu des projets d'expansion du réseau pour l'exercice 2022, la Société a atteint ses projections en matière de flux de trésorerie disponibles.

En ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles, la Société a dépassé ses projections, principalement en raison de la diminution des dépenses d'investissement nettes, comme il est expliqué ci-dessus.

Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation et financiers », « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » et « Analyse des flux de trésorerie ».

## 2.7 FAITS SAILLANTS FINANCIERS ANNUELS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercices clos les 31 août	2022	2021 <sup>(1)</sup>	2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)	\$	\$	\$
<b>Opérations</b>			
Produits	2 995 012	2 603 845	2 479 474
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	1 405 588	1 225 468	1 168 487
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	35 029	8 744	11 562
Bénéfice de l'exercice	457 755	439 015	401 833
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	149 108	141 856	128 084
<b>Flux de trésorerie</b>			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 258 427	1 029 767	941 628
Flux de trésorerie disponibles <sup>(2)</sup>	433 181	498 273	464 125
Acquisitions d'immobilisations corporelles	747 608	539 176	487 240
Dépenses d'investissement nettes <sup>(1)(2)</sup>	691 866	534 702	487 240
<b>Situation financière</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	379 001	551 968	406 113
Total de l'actif	9 468 025	7 536 313	7 024 696
Dette à long terme			
Tranche courante	340 468	261 970	32 914
Tranche non courante	4 398 142	3 067 940	3 192 301
Endettement net <sup>(2)</sup>	4 545 809	3 008 681	2 884 241
Passifs financiers à long terme <sup>(3)</sup>	4 398 868	3 110 616	3 260 521
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	919 843	816 658	761 501
<b>Données par action<sup>(4)</sup></b>			
Bénéfice par action			
De base	9,43	8,92	8,05
Dilué	9,37	8,87	7,98
Dividendes	2,50	2,18	1,90

(1) Les chiffres comparatifs ont été retraités à la suite de l'application de la décision de l'IFRS Interpretations Committee intitulée *Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers* (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022. De plus, la Société a également modifié l'appellation de son indicateur de rendement clé initialement intitulé « Acquisitions d'immobilisations corporelles » pour le renommer « Dépenses d'investissement nettes » à la suite de cette application. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Méthodes comptables ».

(2) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. L'endettement net est une mesure de gestion du capital. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

(3) Les passifs financiers à long terme comprennent la dette à long terme et les instruments financiers dérivés.

(4) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

## 3. RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 3.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2022 <sup>(1)</sup>	Incidence du taux de change	Données de 2022 selon un taux de change constant <sup>(2)</sup>	2021	Variation	
					Données réelles	Selon un taux de change constant
	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	2 995 012	(2 881)	2 992 131	2 603 845	15,0	14,9
Charges d'exploitation	1 589 424	(2 460)	1 586 964	1 378 377	15,3	15,1
BAIIA ajusté	1 405 588	(421)	1 405 167	1 225 468	14,7	14,7

(1) Pour l'exercice 2022, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2718 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données de l'exercice 2022 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2021, qui était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

### PRODUITS

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2022	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change <sup>(1)</sup>
Secteur des télécommunications au Canada	1 440 276	1 393 097	3,4	3,4	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	1 460 378	1 117 356	30,7	30,4	(2 881)
<b>Cogeco Communications</b>	<b>2 900 654</b>	<b>2 510 453</b>	<b>15,5</b>	<b>15,4</b>	<b>(2 881)</b>
Autres	94 358	93 392	1,0	1,0	—
<b>Données consolidées</b>	<b>2 995 012</b>	<b>2 603 845</b>	<b>15,0</b>	<b>14,9</b>	<b>(2 881)</b>

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 15,0 % (14,9 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021, qui a contribué à la croissance des produits dans le secteur des télécommunications aux États-Unis;
- l'acquisition de DERYtelecom conclue le 14 décembre 2020, qui a contribué à la croissance des produits dans le secteur des télécommunications au Canada;
- la croissance des produits internes au sein des secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada, qui est attribuable à l'incidence cumulative des ajouts de clients du service Internet haute vitesse au cours du dernier exercice par l'intermédiaire de la croissance interne et d'une combinaison de produits à valeur plus élevée;
- l'ajustement rétroactif de 4,6 millions \$ comptabilisé à l'exercice précédent en tant que diminution des produits au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés, au sein du secteur des télécommunications au Canada; et
- la hausse des produits au sein du secteur des médias.

Pour plus de détails sur les produits de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

## CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2022	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	665 732	642 568	3,6	3,5	(374)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	783 704	605 856	29,4	29,0	(2 086)
Activités du siège social et éliminations	35 856	32 908	9,0	9,0	—
<b>Cogeco Communications</b>	<b>1 485 292</b>	<b>1 281 332</b>	<b>15,9</b>	<b>15,7</b>	<b>(2 460)</b>
Autres	104 132	97 045	7,3	7,3	—
<b>Données consolidées</b>	<b>1 589 424</b>	<b>1 378 377</b>	<b>15,3</b>	<b>15,1</b>	<b>(2 460)</b>

Pour l'exercice 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 15,3 % (15,1 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, principalement en raison de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, de la hausse des frais de marketing et de publicité, y compris les coûts engagés dans le cadre du repositionnement de marque d'Atlantic Broadband, qui est devenue Breezeline, et de la hausse des charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des coûts liés au service de vidéo;
- l'augmentation des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications au Canada, qui découle principalement de l'acquisition de DERYtelecom, ainsi que la hausse globale des charges d'exploitation liée à la croissance des produits, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des frais de marketing;
- la hausse des charges corporatives, principalement en raison des initiatives mises en œuvre afin de soutenir la croissance et les stratégies futures de la Société; et
- la hausse des charges d'exploitation au sein du secteur des médias, par rapport à la baisse globale des charges à l'exercice précédent dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Pour plus de détails sur les charges d'exploitation de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

## BAlIA AJUSTÉ

Exercices clos les 31 août	2022	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	774 544	750 529	3,2	3,2	374
Secteur des télécommunications aux États-Unis	676 674	511 500	32,3	32,1	(795)
Activités du siège social et éliminations	(58 156)	(56 373)	(3,2)	(3,2)	—
<b>Cogeco Communications</b>	<b>1 393 062</b>	<b>1 205 656</b>	<b>15,5</b>	<b>15,5</b>	<b>(421)</b>
Autres	12 526	19 812	(36,8)	(36,8)	—
<b>Données consolidées</b>	<b>1 405 588</b>	<b>1 225 468</b>	<b>14,7</b>	<b>14,7</b>	<b>(421)</b>

Pour l'exercice 2022, le BAlIA ajusté a augmenté de 14,7 %, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, en raison principalement des facteurs suivants :

- une augmentation au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis, principalement attribuable à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio et à la croissance des produits internes, facteurs contrebalancés en partie par une hausse des frais de marketing et de publicité, ce qui comprend les coûts liés au repositionnement de marque de Breezeline, afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle; et
- une augmentation au sein du secteur des télécommunications au Canada, principalement attribuable à l'acquisition de DERYtelecom et à la croissance interne; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution des activités du secteur des médias découlant principalement de la hausse des charges d'exploitation, par rapport à la baisse globale des charges à l'exercice précédent dans le contexte de la pandémie de COVID-19; et
- une hausse des charges corporatives.

Pour plus de détails sur le BAlIA ajusté de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

## 3.2 FRAIS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS

Pour l'exercice 2022, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais se sont établis à 35,0 millions \$, en raison principalement des facteurs suivants :

- les frais d'acquisition et d'intégration engagés dans le cadre de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021;
- les frais de restructuration liés aux changements organisationnels apportés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 au sein du secteur des télécommunications au Canada et qui se sont traduits par une optimisation des coûts;
- les coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique; et
- les frais d'intégration liés à l'acquisition de DERYtelecom.

Pour l'exercice 2021, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais se sont chiffrés à 8,7 millions \$, en raison principalement des facteurs suivants :

- les coûts engagés relativement à l'acquisition de DERYtelecom, conclue le 14 décembre 2020, et à son intégration; et
- les frais de vérification diligente et les frais juridiques liés à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

## 3.3 AMORTISSEMENTS

Exercices clos les 31 août	2022	2021	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles	569 454	471 518	20,8
Amortissement des immobilisations incorporelles	56 149	43 737	28,4
	<b>625 603</b>	515 255	21,4

Pour l'exercice 2022, la dotation aux amortissements a augmenté de 21,4 %, principalement en raison de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, combinée à une hausse des dépenses d'investissement.

## 3.4 CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 août	2022	2021	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	185 551	128 606	44,3
Intérêts sur les obligations locatives	2 287	2 290	(0,1)
Profit net de change	(691)	(947)	(27,0)
Amortissement des coûts de transaction différés liés aux facilités de crédit rotatif	730	840	(13,1)
Autres	2 037	(2 577)	—
	<b>189 914</b>	128 212	48,1

Pour l'exercice 2022, les charges financières ont augmenté de 48,1 % en raison principalement des facteurs suivants :

- une augmentation de la dette existante à la suite de l'émission d'un emprunt à terme B garanti de premier rang de 900 millions \$ US servant à financer l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et de l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ le 20 septembre 2021;
- la reprise favorable non récurrente de 5,9 millions \$, au cours de l'exercice 2021, d'une provision comptabilisée antérieurement découlant de la conclusion d'un règlement; et
- la hausse des charges d'intérêts sur la tranche de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang assujettie à un taux d'intérêt variable, principalement en raison de l'augmentation des taux d'intérêt; facteurs contrebalancés en partie par
- la baisse des charges d'intérêts à la suite du remboursement des débetures garanties de premier rang, série 3, d'un montant de 200 millions \$ en février 2022.

### 3.5 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	2022	2021	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Exigibles	70 711	67 560	4,7
Différés	26 576	66 682	(60,1)
Impôts sur le résultat	97 287	134 242	(27,5)
Taux d'impôt effectif	17,5 %	23,4 %	(25,2)

Pour l'exercice 2022, la charge d'impôts a diminué de 27,5 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- un ajustement de 11,9 millions \$ comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2022 à la suite de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, qui a fait diminuer le taux d'imposition étatique combiné, permettant ainsi à la Société de comptabiliser une réduction du passif d'impôt différé liée aux différences fiscales temporaires aux États-Unis;
- d'autres avantages fiscaux découlant de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio;
- un avantage fiscal de 8,5 millions \$ comptabilisé au quatrième trimestre de l'exercice 2022 à la suite d'un changement du taux d'impôt promulgué le 8 juillet 2022 visant à réduire le taux d'imposition net des sociétés dans l'État de la Pennsylvanie, le faisant ainsi passer de 9,99 % à 4,99 % au moyen de diminutions annuelles de 0,5 % jusqu'en 2031, avec une entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour la Société; et
- la diminution du bénéfice avant impôts sur le résultat.

### 3.6 BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

Exercices clos les 31 août	2022	2021	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)</i>	\$	\$	%
Bénéfice de l'exercice	457 755	439 015	4,3
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	149 108	141 856	5,1
Bénéfice de l'exercice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle <sup>(1)</sup>	308 647	297 159	3,9
Bénéfice de base par action	9,43	8,92	5,7
Bénéfice dilué par action	9,37	8,87	5,6

(1) Au 31 août 2022, la participation ne donnant pas le contrôle concerne une participation d'environ 65,7 % dans le bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de Cogeco Communications, en plus de la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans Breezeline, la filiale de Cogeco Communications.

Pour l'exercice 2022, le bénéfice de l'exercice et le bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 4,3 % et de 5,1 %, respectivement, en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté; et
- la diminution de la charge d'impôts; partiellement contrebalancées par
- l'augmentation de la dotation aux amortissements, principalement en raison de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, combinée à une hausse des dépenses d'investissement;
- l'augmentation des charges financières, principalement en raison de la hausse du niveau de la dette, qui découle notamment du financement de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio; et
- l'augmentation des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, découlant principalement de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio.

## 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS SECTORIELS

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis. Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a renommé ses secteurs des Services à large bande canadiens et américains, qui sont devenus les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. Outre le changement de nom, aucun autre changement n'a été apporté à la composition des secteurs. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance.

De plus, à la suite de l'application de la décision de l'IFRS Interpretations Committee intitulée *Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers* (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, la Société a modifié l'appellation de sa mesure initialement intitulée « Acquisitions d'immobilisations corporelles » pour la renommer « Dépenses d'investissement nettes ». Pour plus de détails sur l'application de cette décision, se reporter à la rubrique « Méthodes comptables ».

### 4.1 SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU CANADA

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2022 <sup>(1)</sup>	Incidence du taux de change	Exercice 2022 selon un taux de change constant <sup>(2)</sup>	2021	Variation	
					Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	1 440 276	—	1 440 276	1 393 097	3,4	3,4
Charges d'exploitation	665 732	(374)	665 358	642 568	3,6	3,5
BAIIA ajusté	774 544	374	774 918	750 529	3,2	3,2
Marge du BAIIA ajusté <sup>(3)</sup>	53,8 %			53,9 %		
Dépenses d'investissement nettes	336 104	(1 500)	334 604	256 636	31,0	30,4
Intensité du capital <sup>(3)</sup>	23,3 %			18,4 %		

(1) Pour l'exercice 2022, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2718 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données de l'exercice 2022 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2021, qui était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

#### PRODUITS

Pour l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 3,4 %, tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition de DERYtelecom conclue le 14 décembre 2020;
- le nombre plus élevé de clients du service Internet ainsi que la hausse des produits par client;
- la croissance dans le secteur commercial, essentiellement en raison d'une combinaison de produits à valeur plus élevée; et
- l'ajustement rétroactif de 4,6 millions \$ comptabilisé à l'exercice précédent en tant que diminution des produits au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie.

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 3,6 % (3,5 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des charges d'exploitation découlant de l'acquisition de DERYtelecom; et
- la hausse globale des charges d'exploitation liée à la croissance des produits; contrebalancées en partie par
- la baisse des frais de marketing.

## BAlIA AJUSTÉ

Pour l'exercice 2022, le BAlIA ajusté a augmenté de 3,2 %, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition de DERYtelecom;
- la croissance interne;
- la baisse des frais de marketing;
- l'incidence de l'ajustement rétroactif de 4,6 millions \$ comptabilisé à l'exercice précédent en tant que diminution des produits, comme il est mentionné précédemment; facteurs contrebalancés en partie par
- une hausse générale des charges d'exploitation.

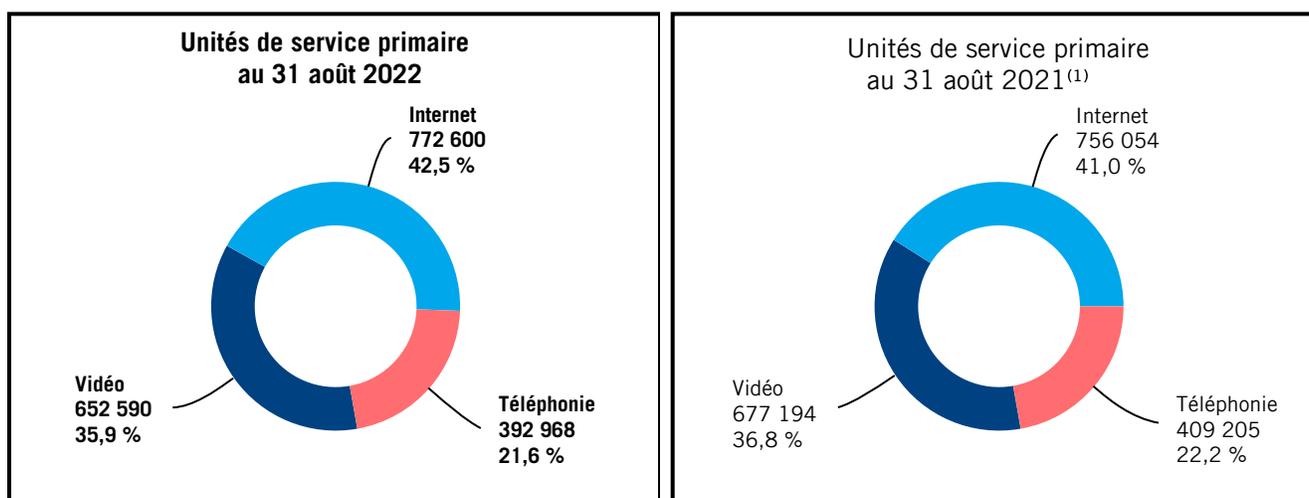
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NETTES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Pour l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 31,0 % (30,4 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'accélération des activités de construction liées à l'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario;
- l'augmentation des achats d'équipement chez l'abonné dans le cadre des projets d'expansion du réseau; et
- le calendrier de certaines initiatives.

Pour l'exercice 2022, le ratio d'intensité du capital a atteint 23,3 %, contre 18,4 % pour l'exercice 2021. L'augmentation du ratio d'intensité du capital s'explique principalement par la hausse des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau, contrebalancée en partie par la croissance des produits.

## STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE ET LES CLIENTS



(1) Les chiffres comparatifs ont été retraités. Pour obtenir plus de détails, se reporter au tableau ci-dessous.

	Ajouts nets (pertes nettes)		% de pénétration <sup>(1)</sup>	
	Exercices clos les 31 août		31 août 2022	31 août 2021
	2022	2021 <sup>(2)</sup>		
Unités de service primaire	1 818 158	(24 295)	(18 369)	
Clients du service Internet <sup>(3)</sup>	772 600	16 546	21 319	38,7
Clients du service de vidéo	652 590	(24 604)	(22 273)	32,7
Clients du service de téléphonie	392 968	(16 237)	(17 415)	19,7

(1) En pourcentage des foyers câblés. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, le pourcentage de foyers câblés a été ajusté à la baisse à la suite d'un examen exhaustif du calcul des foyers canadiens câblés. La modification a été appliquée aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

(2) Exclut les unités de service primaire d'ouverture découlant de l'acquisition de DERYtelecom au 14 décembre 2020.

(3) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a modifié sa définition des clients du service Internet afin de la rendre conforme aux pratiques du secteur. Conformément à la nouvelle définition, les clients du service Internet comprennent uniquement les clients dont le service Internet est installé, exploité et facturé directement par la Société. La définition précédente comprenait également les clients des services Internet de gros. La modification a été appliquée aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

### INTERNET

Pour l'exercice 2022, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 16 546, comparativement à 21 319 pour l'exercice précédent, des résultats qui excluent dans les deux cas le nombre de clients des services Internet de gros, conformément à la nouvelle définition adoptée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022. Les ajouts nets pour l'exercice 2022 découlent principalement de l'intérêt soutenu à l'égard des offres de services haute vitesse. Les ajouts nets de l'exercice précédent étaient élevés, principalement en raison de l'augmentation de la demande de services Internet haute vitesse attribuable aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

### VIDÉO

Pour l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 24 604, comparativement à 22 273 pour l'exercice précédent. Les pertes nettes pour l'exercice 2022 sont principalement attribuables au changement continu des habitudes de consommation vidéo, ainsi qu'à l'incidence de l'actuel environnement fortement inflationniste, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet.

### TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 16 237, comparativement à 17 415 pour l'exercice précédent. Les pertes nettes de l'exercice 2022 découlent principalement de l'augmentation de la pénétration de la téléphonie mobile au Canada, des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie mobile et de l'actuel environnement inflationniste, facteurs qui incitent certains clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie mobile.

### RÉPARTITION DES CLIENTS

Au 31 août 2022, 66 % des clients du secteur des télécommunications au Canada étaient abonnés à des duos ou à des trios de services.

## 4.2 SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AUX ÉTATS-UNIS

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2022 <sup>(1)</sup>	Incidence du taux de change	Exercice 2022 selon un taux de change constant <sup>(2)</sup>	2021	Variation	
					Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	1 460 378	(2 881)	1 457 497	1 117 356	30,7	30,4
Charges d'exploitation	783 704	(2 086)	781 618	605 856	29,4	29,0
BAIIA ajusté	676 674	(795)	675 879	511 500	32,3	32,1
Marge du BAIIA ajusté <sup>(3)</sup>	46,3 %			45,8 %		
Dépenses d'investissement nettes	348 176	(2 376)	345 800	271 474	28,3	27,4
Intensité du capital <sup>(3)</sup>	23,8 %			24,3 %		

(1) Pour l'exercice 2022, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2718 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données de l'exercice 2022 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2021, qui était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

#### PRODUITS

Pour l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 30,7 % (30,4 % selon un taux de change constant). En monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 1 148,3 millions \$ US, contre 880,4 millions \$ US pour l'exercice 2021. L'augmentation s'explique principalement par les facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021;
- le nombre plus élevé de clients du service Internet à l'extérieur de l'Ohio; et
- une combinaison de produits à valeur plus élevée.

Pour l'exercice 2022, la croissance des produits internes, selon un taux de change constant<sup>(1)</sup>, s'est établie à 4,9 %.

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 29,4 % (29,0 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021;
- la hausse des frais de marketing et de publicité afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle, en raison de l'intensification des efforts en matière de marketing pour les offres de services centrées sur Internet dans le cadre de la stratégie axée avant tout sur les services à large bande, comparativement à des frais exceptionnellement bas pour le premier semestre de l'exercice précédent en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19;
- les coûts engagés dans le cadre du repositionnement de marque d'Atlantic Broadband, qui est devenue Breezeline, annoncé en janvier 2022 et achevé au cours du troisième trimestre; et
- une hausse des charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des coûts liés au service de vidéo découlant de la diminution du nombre de clients du service de vidéo.

(1) La croissance des produits internes selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

## BAIIA AJUSTÉ

Pour l'exercice 2022, le BAIIA ajusté a augmenté de 32,3 % (32,1 % selon un taux de change constant). En monnaie locale, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 532,2 millions \$ US, contre 402,8 millions \$ US pour l'exercice 2021. L'augmentation s'explique principalement par les facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio; et
- la croissance des produits internes; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation des frais de marketing et de publicité, ce qui comprend les coûts liés au repositionnement de marque de Breezeline.

Pour l'exercice 2022, la croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant<sup>(1)</sup> s'est établie à 7,3 %.

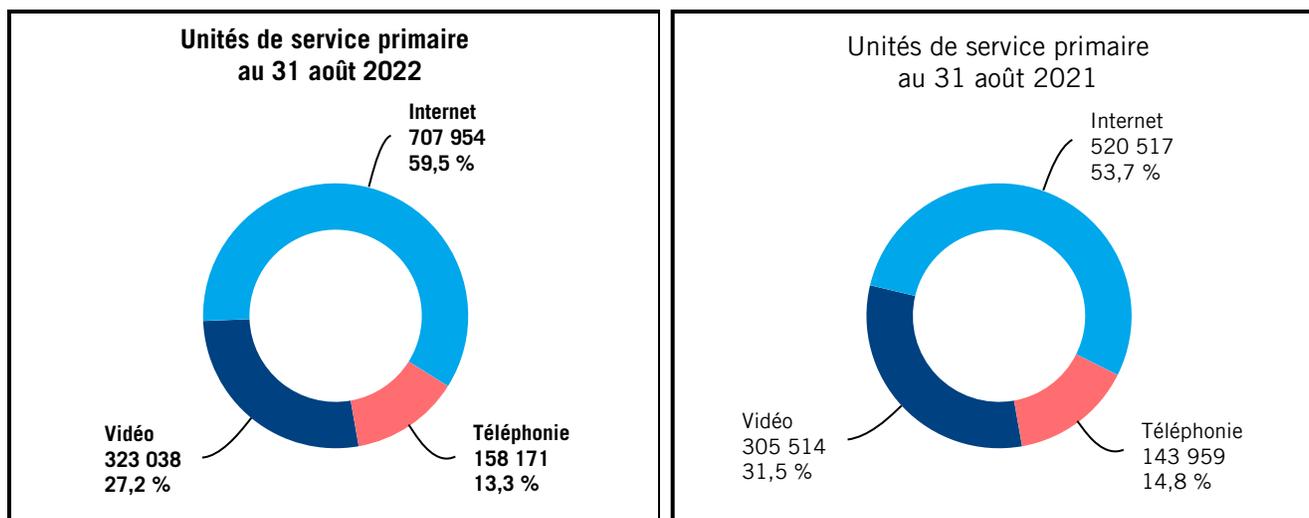
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NETTES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Pour l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 28,3 % (27,4 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des dépenses d'investissement liées à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio;
- les dépenses d'investissement supplémentaires liées aux projets d'expansion géographique du réseau;
- la quantité élevée d'équipement chez l'abonné et de matériel de réseau dans le but d'éviter les pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement dans plusieurs secteurs; et
- le calendrier de certaines initiatives.

Pour l'exercice 2022, le ratio d'intensité du capital a atteint 23,8 %, contre 24,3 % pour l'exercice 2021. La diminution du ratio d'intensité du capital est principalement attribuable à la croissance des produits ayant dépassé la hausse des dépenses d'investissement nettes.

## STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE ET LES CLIENTS



(1) La croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux normes IFRS. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

	31 août 2022	Ajouts nets (pertes nettes) Exercices clos les 31 août		% de pénétration <sup>(1)</sup>	
		2022 <sup>(2)</sup>	2021	31 août 2022 <sup>(3)</sup>	31 août 2021
Unités de service primaire	1 189 163	(65 367)	12 065		
Clients du service Internet	707 954	(8 901)	28 305	42,2	55,6
Clients du service de vidéo	323 038	(37 074)	(11 873)	19,3	32,6
Clients du service de téléphonie	158 171	(19 392)	(4 367)	9,4	15,4

(1) En pourcentage des foyers câblés.

(2) Exclut les unités de service primaire d'ouverture découlant de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

(3) Le pourcentage des foyers câblés reflète une pénétration moindre au sein des systèmes de câblodistribution acquis en Ohio.

### INTERNET

Au cours de l'exercice 2022, le secteur a enregistré une croissance interne positive du nombre de clients du service Internet, compte non tenu des systèmes de câblodistribution en Ohio acquis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la clientèle du service Internet ayant augmenté d'environ 2 % d'un exercice à l'autre. Toutefois, cette croissance a été contrebalancée par une diminution de la clientèle du service Internet en Ohio au quatrième trimestre, principalement en raison de l'augmentation des déconnexions qui découle surtout de la migration des systèmes de gestion des clients et de facturation en Ohio. Pour l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service Internet se sont chiffrées à 8 901, comparativement à des ajouts nets de 28 305 pour l'exercice précédent.

Compte non tenu des pertes nettes enregistrées en Ohio, la croissance d'environ 9 995 clients du service Internet découle principalement de l'intérêt soutenu à l'égard des offres de services Internet haute vitesse. La composition de produits du secteur s'est également améliorée, et une plus grande proportion de nouvelles connexions étaient assorties de vitesses Internet plus rapides, ce qui s'est traduit par une hausse des produits moyens par unité.

### VIDÉO

Pour l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 37 074, comparativement à 11 873 pour l'exercice précédent. Les pertes nettes pour l'exercice 2022 découlent principalement des facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet et l'abandon des nouvelles offres axées uniquement sur la vidéo, autres que pour la clientèle résidentielle de gros;
- l'augmentation des déconnexions du service de vidéo en Ohio, comme prévu, en raison de la stratégie de l'ancien propriétaire, qui était fortement axée sur Internet, et également en raison de la migration des systèmes de gestion des clients et de facturation; et
- les offres concurrentielles au sein du secteur.

### TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 19 392, comparativement à 4 367 pour l'exercice précédent. Les pertes nettes pour l'exercice 2022 découlent principalement des facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet; et
- l'augmentation des déconnexions en Ohio à la suite de la migration des systèmes de gestion des clients et de facturation; facteurs contrebalancés en partie par
- la croissance dans le secteur commercial, essentiellement en raison des offres relatives au service de voix hébergé.

### RÉPARTITION DES CLIENTS

Au 31 août 2022, 38 % des clients du secteur des télécommunications aux États-Unis étaient abonnés à des duos ou à des trios de services.

## 5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au 31 août 2022, Cogeco détenait 34,3 % des actions de participation de Cogeco Communications, représentant 83,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Cogeco fournit à Cogeco Communications des services de direction et d'administration en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco Communications ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Pour l'exercice clos le 31 août 2022, les honoraires de gestion versés par Cogeco Communications se sont chiffrés à 22,3 millions \$, comparativement à 23,5 millions \$ pour l'exercice 2021.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Toutefois, au cours des exercices 2022 et 2021, Cogeco Communications a attribué des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications et a émis des unités d'actions différées aux administrateurs du conseil de Cogeco, comme l'illustre le tableau suivant :

Exercices clos les 31 août <i>(en nombre d'unités)</i>	2022	2021
Options sur actions	78 700	74 275
Unités d'actions liées au rendement	11 000	10 375
Unités d'actions différées	—	792

Le tableau suivant présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications que celle-ci a attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

Exercices clos les 31 août <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2022	2021
	\$	\$
Options sur actions	1 178	1 242
Unités d'actions incitatives	—	6
Unités d'actions liées au rendement	1 174	632
Unités d'actions différées	(267)	269
	<b>2 085</b>	<b>2 149</b>

## 6. ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	2022	2021 <sup>(1)</sup>	Variation
	\$	\$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 258 427	1 029 767	22,2
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(2 409 442)	(802 708)	—
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	970 896	(73 408)	—
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	7 152	(7 796)	—
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(172 967)</b>	<b>145 855</b>	<b>—</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	551 968	406 113	35,9
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>379 001</b>	<b>551 968</b>	<b>(31,3)</b>

(1) Les chiffres comparatifs ont été retraités. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Méthodes comptables ».

### 6.1 ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 22,2 % en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté;
- la baisse des impôts sur le résultat payés, principalement en raison de la diminution des acomptes provisionnels à payer;
- les variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement du calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres crédeurs et du recouvrement des créances clients; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation des intérêts payés; et
- l'augmentation des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

## 6.2 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 1 606,7 millions \$, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio;
- le versement final de 236 millions \$ effectué au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022 pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz;
- les subventions de 187,5 millions \$ reçues à l'exercice précédent des gouvernements provincial et fédéral relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion; et
- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles au sein des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis; facteurs contrebalancés en partie par
- les flux de trésorerie affectés à l'acquisition de DERYtelecom à l'exercice précédent; et
- le dépôt de 59 millions \$ payé au cours de l'exercice précédent pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz.

### ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NETTES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Exercices clos les 31 août	2022	2021	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
<b>Acquisitions d'immobilisations corporelles</b>	<b>747 608</b>	539 176	38,7
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de l'exercice <sup>(1)</sup>	(55 742)	(4 474)	—
<b>Dépenses d'investissement nettes</b>	<b>691 866</b>	534 702	29,4

(1) Liées aux subventions gouvernementales de 187,5 millions \$ reçues à l'exercice précédent relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion et qui sont comptabilisées comme une réduction des immobilisations corporelles, selon les coûts engagés par rapport au total des coûts prévus.

Les dépenses d'investissement nettes ainsi que l'intensité du capital par secteur opérationnel sont les suivantes :

Exercices clos les 31 août	2022	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant <sup>(1)</sup>
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%
<b>Secteur des télécommunications au Canada</b>	<b>336 104</b>	256 636	31,0	30,4
Intensité du capital <sup>(2)</sup>	<b>23,3 %</b>	18,4 %		
<b>Secteur des télécommunications aux États-Unis</b>	<b>348 176</b>	271 474	28,3	27,4
Intensité du capital <sup>(2)</sup>	<b>23,8 %</b>	24,3 %		
<b>Activités du siège social et éliminations</b>	<b>4 633</b>	5 076	(8,7)	(8,7)
<b>Cogeco Communications</b>	<b>688 913</b>	533 186	29,2	28,5
Intensité du capital <sup>(2)</sup>	<b>23,8 %</b>	21,2 %		
<b>Autres</b>	<b>2 953</b>	1 516	94,8	94,8
<b>Données consolidées</b>	<b>691 866</b>	534 702	29,4	28,7

(1) Les données réelles pour l'exercice 2022 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2021, qui était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) L'intensité du capital est une mesure financière supplémentaire calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Pour l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 29,4 % (28,7 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des dépenses d'investissement dans le secteur des télécommunications au Canada découlant de l'accélération des activités de construction liées à l'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario, ainsi que du calendrier de certaines initiatives; et

- la hausse des dépenses d'investissement dans le secteur des télécommunications aux États-Unis découlant de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, des dépenses d'investissement supplémentaires liées aux projets d'expansion géographique du réseau, de la quantité élevée d'équipement chez l'abonné et de matériel de réseau dans le but d'éviter les pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement dans plusieurs secteurs, ainsi que du calendrier de certaines initiatives.

Pour l'exercice 2022, le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications a atteint 23,8 %, contre 21,2 % pour l'exercice précédent. L'augmentation de l'intensité du capital s'explique principalement par la hausse des dépenses d'investissement nettes, contrebalancée en partie par la croissance des produits dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis.

Pour l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau<sup>(1)</sup>, se sont chiffrées à 534,6 millions \$.

## 6.3 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

### ÉMISSION DE TITRES DE CRÉANCE ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Pour l'exercice 2022, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres de créance et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

Exercices clos les 31 août	2022	2021	Explications
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	4 173	(3 150)	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
(Diminution) augmentation nette des facilités de crédit rotatif	(113 137)	207 608	Remboursement de montants prélevés aux termes des facilités de crédit rotatif au moyen du produit net de l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ et des flux de trésorerie disponibles générés, facteur partiellement contrebalancé par les fonds utilisés au deuxième trimestre pour acquérir les 38 licences de spectre, pour lesquelles le versement final a été effectué en décembre 2021, et pour rembourser les débiteurs garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 200 millions \$ en février 2022.
Émission de titres de créance à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	1 611 064	—	Principalement liée à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, qui a été financée en partie par l'émission d'un emprunt à terme B garanti de premier rang d'un montant de 900 millions \$ US, et à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2022.
Remboursement de billets, de débiteurs et de facilités de crédit	(262 901)	(21 410)	Principalement liée au remboursement des débiteurs garantis de premier rang, série 3, de 200 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, et au remboursement des débiteurs non garantis d'un montant de 35 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2022.
Remboursement des obligations locatives	(5 591)	(5 420)	Résultat comparable.
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	(3 162)	(2 308)	Remboursement du solde à payer lié à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022. Le remboursement du solde à payer pour l'exercice précédent était lié aux acquisitions de FiberLight, d'iTétract et de RNC.
Augmentation des coûts de transaction différés	(795)	—	Liée à la modification et à la prorogation de l'échéance des facilités de crédit à terme rotatif en décembre 2021.
	1 229 651	175 320	

### DIVIDENDES

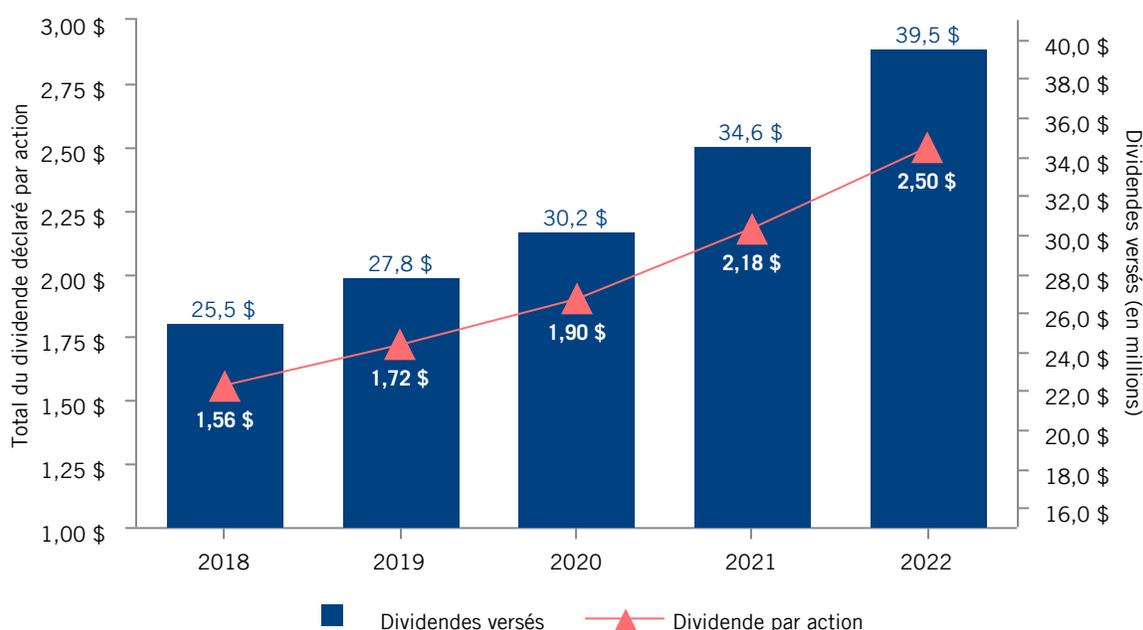
Au cours de l'exercice 2022, des dividendes déterminés trimestriels de 0,625 \$ par action, pour un total de 2,50 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un montant total versé de 39,5 millions \$. Au cours de l'exercice 2021, des dividendes déterminés trimestriels de 0,545 \$ par action, pour un total de 2,18 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un montant total versé de 34,6 millions \$. De plus, les dividendes versés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle se sont élevés à 85,7 millions \$ pour l'exercice 2022, comparativement à 80,9 millions \$ pour l'exercice précédent.

(1) Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Les dates de déclaration des dividendes et les versements de dividendes pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote s'établissent comme suit :

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action (en dollars)
11 novembre 2021	25 novembre 2021	9 décembre 2021	0,625
13 janvier 2022	27 janvier 2022	10 février 2022	0,625
13 avril 2022	27 avril 2022	11 mai 2022	0,625
13 juillet 2022	27 juillet 2022	10 août 2022	0,625
27 octobre 2020	10 novembre 2020	24 novembre 2020	0,545
14 janvier 2021	28 janvier 2021	11 février 2021	0,545
13 avril 2021	27 avril 2021	11 mai 2021	0,545
14 juillet 2021	28 juillet 2021	11 août 2021	0,545

Au cours des cinq derniers exercices, les dividendes par action versés ont augmenté de 12,5 % sur une base annuelle combinée. Le total des dividendes et des dividendes par action au cours des cinq derniers exercices s'établit comme suit :



## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS (« OPRCNA »)

### Cogeco

Au cours de l'exercice 2022, Cogeco a racheté et annulé 222 902 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 77,94 \$, pour une contrepartie totale de 17,4 millions \$.

Le 13 janvier 2022, la TSX a accepté l'avis d'intention de Cogeco de procéder à une OPRCNA lui permettant d'acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 325 000 actions subalternes à droit de vote, entre le 18 janvier 2022 et le 17 janvier 2023, soit environ 2,3 % des actions subalternes à droit de vote en circulation de la Société au 4 janvier 2022. L'OPRCNA précédente s'est terminée le 1<sup>er</sup> août 2020.

Le tableau suivant présente les rachats en vertu de l'OPRCNA.

Trimestres clos les					2022
	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et le prix de rachat moyen pondéré par action)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Actions subalternes à droit de vote rachetées et annulées	—	154 388	37 014	31 500	222 902
Prix de rachat moyen pondéré par action	—	79,92	76,70	69,65	77,94
Coûts liés au rachat	—	12 339	2 839	2 194	17 372

### Cogeco Communications

Au cours de l'exercice 2022, Cogeco Communications a racheté et annulé 1 149 025 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 99,07 \$, pour une contrepartie totale de 113,8 millions \$. Au cours de l'exercice 2021, Cogeco Communications a racheté et annulé 1 134 100 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 115,91 \$, pour une contrepartie totale de 131,5 millions \$.

Le 2 mai 2022, la Société a annoncé que la TSX a accepté le renouvellement de son OPRCNA lui permettant d'acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 1 500 000 actions subalternes à droit de vote, entre le 4 mai 2022 et le 3 mai 2023, ce qui représente environ 4,9 % des actions subalternes à droit de vote en circulation de la Société et 7,6 % du flottant des actions subalternes émises et en circulation de la Société au 22 avril 2022. En vertu de son OPRCNA précédente, qui a débuté le 4 mai 2021 et s'est terminée le 3 mai 2022, la Société pouvait racheter aux fins d'annulation un nombre maximal de 2 068 000 actions subalternes à droit de vote.

Le tableau suivant présente les rachats en vertu de l'OPRCNA.

Trimestres clos les					2022
	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et le prix de rachat moyen pondéré par action)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Actions subalternes à droit de vote rachetées et annulées	274 000	189 425	294 800	390 800	1 149 025
Prix de rachat moyen pondéré par action	107,69	101,58	103,65	88,35	99,07
Coûts liés au rachat	29 508	19 241	30 556	34 528	113 833

Trimestres clos les					2021
	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et le prix de rachat moyen pondéré par action)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Actions subalternes à droit de vote rachetées et annulées	14 900	313 700	414 000	391 500	1 134 100
Prix de rachat moyen pondéré par action	99,24	111,72	118,28	117,41	115,91
Coûts liés au rachat	1 479	35 046	48 967	45 967	131 459

La Société et Cogeco Communications ont également conclu un programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») avec un courtier désigné pour permettre le rachat d'actions subalternes à droit de vote en vertu de l'OPRCNA à des moments où il ne serait normalement pas permis de racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions qu'elle s'impose. Ces rachats sont effectués par le courtier en fonction des paramètres établis par la Société et Cogeco Communications avant la période du PRAA préétablie.

## 6.4 FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Exercices clos les 31 août	2022 <sup>(1)</sup>	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant <sup>(2)</sup>	Incidence du taux de change <sup>(2)</sup>
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>1 405 588</b>	1 225 468	14,7	14,7	(421)
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	11 888	9 355	27,1		
Paieement fondé sur des actions	9 456	10 723	(11,8)		
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles et autres	(1 378)	(1 314)	4,9		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	738	(1 321)	—		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	(35 029)	(8 744)	—		
Charges financières	(189 914)	(128 212)	48,1		
Impôts exigibles	(70 711)	(67 560)	4,7		
Dépenses d'investissement nettes <sup>(3)</sup>	(691 866)	(534 702)	29,4		
Remboursement des obligations locatives	(5 591)	(5 420)	3,2		
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>433 181</b>	498 273	(13,1)	(12,4)	3 524

(1) Pour l'exercice 2022, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2718 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2022 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2021, qui était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour l'exercice 2022, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 13,1 % (12,4 % selon un taux de change constant) principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des dépenses d'investissement nettes dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis;
- l'augmentation des charges financières, principalement en raison d'un niveau d'endettement supérieur, en partie pour financer l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio; et
- l'augmentation des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, découlant principalement de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation du BAlIA ajusté.

Pour l'exercice 2022, les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau<sup>(1)</sup>, se sont chiffrés à 590,5 millions \$.

(1) Les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

## 7. SITUATION FINANCIÈRE

### 7.1 FONDS DE ROULEMENT

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco maintient généralement un fonds de roulement déficitaire, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'endettement bancaire, en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus.

Les variations s'établissent comme suit :

Aux 31 août	2022	2021 <sup>(1)</sup>	Variation	Explications
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	379 001	551 968	(172 967)	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Créances clients et autres débiteurs	123 617	97 624	25 993	Principalement liée à la hausse des créances clients découlant de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, au calendrier de recouvrement des créances clients et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Impôts sur le résultat à recevoir	7 581	6 488	1 093	Non significative.
Charges payées d'avance et autres	41 830	35 496	6 334	Principalement liée à la hausse des charges payées d'avance découlant de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, à la hausse des montants payés d'avance dans le cadre de conventions de services annuelles et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Instruments financiers dérivés	3 465	1 507	1 958	Non significative.
	555 494	693 083	(137 589)	
<b>Passifs courants</b>				
Endettement bancaire	8 633	4 460	4 173	Calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	396 480	287 915	108 565	Principalement liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs, à la hausse des dettes fournisseurs et autres créditeurs découlant de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Provisions	28 942	19 314	9 628	Principalement liée aux renégociations de contrats avec des fournisseurs de contenu et aux frais de restructuration, facteurs contrebalancés en partie par la reprise de provisions comptabilisées antérieurement, à la suite de faits nouveaux à propos de questions en suspens découlant d'acquisitions antérieures.
Passifs d'impôts sur le résultat	39 251	6 551	32 700	Principalement liée à la charge d'impôts exigibles pour l'exercice, contrebalancée en partie par les paiements des acomptes provisionnels, étant donné que les acomptes provisionnels requis pour l'exercice 2022 étaient inférieurs à la provision d'impôts exigibles.
Passifs sur contrat et autres passifs	64 221	57 479	6 742	Principalement liée à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio.
Subventions gouvernementales reçues d'avance	127 851	170 434	(42 583)	Liée aux progrès réalisés dans les travaux de construction du réseau au Québec, qui se sont intensifiés progressivement au cours du second semestre de l'exercice 2022.
Instruments financiers dérivés	2 273	—	2 273	Non significative.
Tranche courante de la dette à long terme	340 468	261 970	78 498	Principalement liée au reclassement des débetures garanties de premier rang, série 4, d'un montant de 300 millions \$ dans la tranche courante, ainsi qu'à la tranche courante de l'emprunt à terme B garanti de premier rang d'un montant de 900 millions \$ US émis au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 pour financer l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, facteurs contrebalancés en partie par le remboursement des débetures non garanties de 35 millions \$ et des débetures garanties de premier rang, série 3, de 200 millions \$ arrivées à échéance en novembre 2021 et en février 2022, respectivement.
	1 008 119	808 123	199 996	
<b>Fonds de roulement déficitaire</b>	<b>(452 625)</b>	<b>(115 040)</b>	<b>(337 585)</b>	

(1) Les chiffres comparatifs ont été retraités. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Méthodes comptables ».

## 7.2 AUTRES VARIATIONS IMPORTANTES

Aux 31 août	2022	2021	Variation	Explications
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	
<b>Actifs non courants</b>				
Autres actifs	<b>72 934</b>	105 722	(32 788)	Principalement liée au reclassement, dans les immobilisations incorporelles, du dépôt de 59 millions \$ payé en août 2021 pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz à la suite du versement final fait en décembre 2021, facteur contrebalancé en partie par les autres actifs acquis dans le cadre de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio et par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Immobilisations corporelles	<b>3 061 177</b>	2 391 467	669 710	Principalement liée à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, aux dépenses d'investissement effectuées au cours de l'exercice 2022 et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs contrebalancés en partie par la dotation à l'amortissement pour l'exercice.
Immobilisations incorporelles	<b>3 656 790</b>	2 826 066	830 724	Principalement liée à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, aux 38 licences de spectre acquises pour un prix d'achat total de 295 millions \$ et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs contrebalancés en partie par l'amortissement pour l'exercice.
Goodwill	<b>2 010 510</b>	1 504 162	506 348	Principalement liée à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Instruments financiers dérivés	<b>95 537</b>	—	95 537	Liée aux nouvelles conventions de swaps de taux d'intérêt conclues dans le cadre de l'émission de l'emprunt à terme B garanti de premier rang de 900 millions \$ US, ainsi qu'aux variations des taux d'intérêt du marché, qui ont influé sur l'évaluation des conventions de swaps de taux d'intérêt existantes.
<b>Passifs non courants</b>				
Dette à long terme	<b>4 398 142</b>	3 067 940	1 330 202	Principalement liée à l'émission de l'emprunt à terme B garanti de premier rang d'un montant de 900 millions \$ US pour financer l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs contrebalancés en partie par le reclassement des débentures garanties de premier rang, série 4, d'un montant de 300 millions \$ dans la tranche courante, la diminution nette des montants prélevés aux termes des facilités de crédit rotatif et les remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.
Instruments financiers dérivés	—	42 000	(42 000)	Liée aux variations des taux d'intérêt du marché, qui ont influé sur l'évaluation des conventions de swaps de taux d'intérêt de la Société.
Subventions gouvernementales reçues d'avance	—	13 100	(13 100)	Liée aux subventions gouvernementales reçues d'avance relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion. Le solde a été classé dans la tranche courante au 31 août 2022.
Passifs d'impôts différés	<b>773 036</b>	693 832	79 204	Principalement liée au calendrier des différences temporaires et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs contrebalancés en partie par les ajustements comptabilisés au cours de l'exercice 2022 relativement à la réduction du taux d'imposition étatique combiné attribuable à l'incidence de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio et à la réforme fiscale en Pennsylvanie.

## 8. RESSOURCES EN CAPITAL ET LIQUIDITÉS

### 8.1 STRUCTURE DU CAPITAL

Le tableau suivant résume les liquidités disponibles de la Société.

Aux 31 août	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>379 001</b>	551 968
Trésorerie avec restrictions d'utilisation <sup>(1)</sup>	(127 851)	(183 534)
Montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif <sup>(2)</sup>	888 276	780 342
<b>Liquidités disponibles<sup>(3)</sup></b>	<b>1 139 426</b>	1 148 776

(1) Liée aux subventions gouvernementales reçues d'avance, principalement dans le cadre des projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion (se reporter à la note 21 D) des états financiers consolidés de la Société).

(2) Montants totaux disponibles de 750 millions \$ et de 100 millions \$ en vertu des facilités de crédit à terme rotatif et de 150 millions \$ US en vertu de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang (se reporter à la note 23 A) des états financiers consolidés de la Société).

(3) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Les clauses restrictives financières liées à l'endettement de Cogeco inc. se fondent principalement sur le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté calculé en fonction du BAIIA ajusté de sa filiale Cogeco Média, ainsi que des dividendes et honoraires de gestion reçus de Cogeco Communications, déduction faite des dépenses du siège social.

### COGECO COMMUNICATIONS

Le tableau ci-dessous résume certains des principaux ratios de Cogeco Communications pour les deux derniers exercices ainsi que les projections pour l'exercice 2023.

Exercices clos les 31 août	Projections 2023 <sup>(1)</sup>	2022	2021
Coût de l'endettement moyen pondéré <sup>(2)</sup>	4,7 %	4,0 %	3,3 %
Endettement à taux fixe <sup>(3)(4)</sup>	65 %	72 %	60 %
Durée moyenne pondérée : dette à long terme (en années)	3,8	4,0	3,2
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté <sup>(4)</sup>	3,1	3,2	2,5
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières <sup>(4)</sup>	s.o. <sup>(5)</sup>	7,4	9,7

(1) Fondé sur les projections du milieu de la fourchette.

(2) Exclut l'amortissement des coûts de transaction différés et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

(3) Compte tenu des swaps de taux d'intérêt en vigueur à la fin de chaque exercice.

(4) L'endettement à taux fixe, le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté et le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières sont des mesures de gestion du capital de Cogeco Communications. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

(5) Des projections précises relativement aux ratios de couverture des intérêts ne peuvent être fournies, car les projections des charges financières ne sont pas présentées.

Au cours de l'exercice 2022, le ratio de levier financier relatif à l'endettement net sur le BAIIA ajusté a augmenté en raison de l'augmentation de l'endettement net liée à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio.

## 8.2 DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco au 30 septembre 2022. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements.

<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions	Montant \$
<b>Actions ordinaires</b>		
Actions à droits de vote multiples	1 602 217	10
Actions subalternes à droit de vote	14 170 336	113 400

## 8.3 FINANCEMENT

Au 31 août 2022, un montant de 42,0 millions \$ de la facilité de crédit à terme rotatif de 100 millions \$ de la Société était utilisé, et un montant de 112,9 millions \$ de la facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions \$ de Cogeco Communications était utilisé, pour une disponibilité restante de 58,0 millions \$ et de 637,1 millions \$, respectivement. De plus, deux filiales de Cogeco Communications bénéficient d'une facilité de crédit rotatif garantie de premier rang de 196,7 millions \$ (150 millions \$ US), dont une tranche de 3,6 millions \$ (2,7 millions \$ US) était utilisée au 31 août 2022, sous forme de lettres de crédit, pour une disponibilité restante de 193,1 millions \$ (147,3 millions \$ US).

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, dans le cadre du financement de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, une filiale américaine de Cogeco Communications a procédé à l'émission d'une deuxième tranche de 900 millions \$ US de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2028. Le taux d'intérêt est fondé sur le LIBOR, le taux plancher étant de 50 points de base, plus l'écart de crédit applicable. Le 25 octobre 2021, la filiale américaine a également conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 800 millions \$ US au titre du nouvel emprunt à terme B garanti de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains, ou le taux LIBOR plancher de 50 points de base s'il est plus élevé, en des taux fixes allant de 1,2237 % à 1,4631 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 31 octobre 2025 et le 31 juillet 2027.

Le 20 septembre 2021, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ arrivant à échéance le 22 septembre 2031. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au financement de l'acquisition de licences de spectre, au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise.

Cogeco a remboursé les débetures non garanties à leur date d'échéance, le 8 novembre 2021.

Le 17 décembre 2021, Cogeco a modifié sa facilité de crédit à terme rotatif de 100 millions \$ et en a prorogé l'échéance, soit jusqu'au 3 février 2027, et Cogeco Communications a modifié sa facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions \$ et en a prorogé l'échéance, soit jusqu'au 24 janvier 2027. Dans le cadre de ces modifications, Cogeco et Cogeco Communications ont transformé leurs facilités de crédit rotatif en une structure de prêt lié au développement durable, soulignant ainsi leur solide leadership et leur engagement profond en matière de durabilité et d'objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les facilités de crédit rotatif de Cogeco et de Cogeco Communications constituent les premiers prêts syndiqués liés au développement durable au Canada dans les secteurs des télécommunications et des médias. Les facilités de prêt lié au développement durable intègrent des conditions tarifaires incitatives liées aux facteurs ESG qui réduisent ou augmentent le coût du financement en fonction de la performance annuelle par rapport à certaines cibles précises de Cogeco liées à la réduction annuelle de ses émissions de GES et à ses initiatives d'inclusion numérique par le déploiement de réseaux Internet haute vitesse dans des régions mal desservies ou non desservies du Canada sur une période de trois ans.

Au 31 août 2022, des cautionnements de bonne exécution et de paiement d'un montant de 157,9 millions \$ ont été émis conformément aux règles établies par Infrastructure Ontario, dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario.

Cogeco Communications a remboursé les débetures garanties de premier rang, série 3, de 200 millions \$ à leur date d'échéance, le 14 février 2022.

## 8.4 NOTATIONS DE COGECO COMMUNICATIONS

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et de Breezeline.

Au 31 août 2022	S&P	DBRS	Moody's
<b>Cogeco Communications</b>			
Billets et débiteures garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)	SN
Notation à titre de société émettrice	BB+	BB (élevée)	SN
<b>Filiales américaines</b>			
Facilités de crédit de premier rang	BB	SN	B1
Notation à titre de société émettrice	BB	SN	B1

**SN** : sans notation

La plage des notations des instruments d'emprunt à long terme dans l'univers des instruments à taux composite va de « AAA » (S&P et DBRS) ou de « Aaa » (Moody's), pour la qualité la plus élevée attribuée aux titres, jusqu'à « D » (S&P et DBRS) et « C » (Moody's), pour la qualité la moins élevée attribuée aux titres. Les notations se basent sur plusieurs facteurs sectoriels et propres aux sociétés, et le levier financier est l'un des principaux éléments pris en considération.

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie « BBB » sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation « BB/B ». De plus, les obligations assorties d'une notation « BBB » ont généralement un meilleur accès au financement que celles assorties de notations « BB/B ».

## 8.5 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leur valeur comptable présentée dans les états consolidés de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux swaps de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des transactions avec des institutions financières dont la notation est élevée. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 août 2022, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés est minimal, étant donné que la notation la plus faible des contreparties à ces conventions est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »).

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. Aux 31 août 2022 et 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient uniquement de la trésorerie détenue dans des banques.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. La correction de valeur pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients plus importantes et sur la base d'une correction de valeur fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Divers facteurs sont pris en considération, notamment la conjoncture économique, les données macroéconomiques prospectives et l'information historique (comme le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client et l'historique de recouvrement du client). La Société est d'avis que sa correction de valeur pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada et aux États-Unis, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Créances clients	115 875	95 462
Correction de valeur pour créances douteuses	(13 758)	(6 907)
	102 117	88 555
Autres débiteurs	21 500	9 069
	123 617	97 624

Les créances clients échues sont définies comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. La Société considère les montants impayés à la date due comme créances clients échues. Une grande partie des clients de la Société reçoivent leur facture et paient avant que les services ne soient rendus.

Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Échues depuis moins de 60 jours	25 980	22 207
Échues depuis 60 à 90 jours	1 699	1 505
Échues depuis plus de 90 jours	352	491
	28 031	24 203

Le tableau suivant détaille les variations de la correction de valeur pour créances douteuses.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Solde au début	6 907	7 152
Provision pour créances clients dépréciées	32 296	15 931
Utilisation nette	(25 744)	(16 122)
Ajustements au titre de l'écart de change	299	(54)
Solde à la fin	13 758	6 907

## Risque de liquidité

La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et des obligations locatives, ainsi que les montants en capital connexes au 31 août 2022.

	Flux de trésorerie contractuels						
	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	8 633	—	—	—	—	—	8 633
Dettes fournisseurs et autres créiteurs <sup>(1)</sup>	378 431	—	—	—	—	—	378 431
Billets, débetures et facilités de crédit	334 089	34 089	2 370 141	11 800	356 619	1 615 090	4 721 828
Obligations locatives	6 076	5 848	5 542	5 330	4 865	38 837	66 498
Autres passifs	176	176	176	176	22	—	726
	727 405	40 113	2 375 859	17 306	361 506	1 653 927	5 176 116

(1) Excluant les intérêts courus sur les billets, les débetures et les facilités de crédit.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme qui sont dus au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

	Flux de trésorerie contractuels						
	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur les billets, débetures et facilités de crédit <sup>(1)</sup>	207 682	193 556	138 450	85 809	77 828	123 096	826 421
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	2 856	2 341	2 042	1 843	1 645	8 714	19 441
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	(47 512)	(38 743)	(28 540)	(15 442)	(7 170)	—	(137 407)
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	31 616	24 116	15 557	8 499	4 116	—	83 904
	194 642	181 270	127 509	80 709	76 419	131 810	792 359

(1) En fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 août 2022 et de leurs échéances respectives.

## Risque de taux d'intérêt

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, sont exposées au risque de taux d'intérêt relativement à leurs instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2022, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif de la Société ainsi que de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquelles sont assujetties à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 août 2022.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	770 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	2,017 % à 2,262 %	Janvier 2023 à novembre 2024	Emprunt à terme B garanti de premier rang - tranche 1
Flux de trésorerie	800 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains assorti d'un taux plancher de 50 points de base	1,224 % à 1,463 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang - tranche 2

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 13,5 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 août 2022.

## Risque de change

Les produits et les charges consolidés de la Société sont en grande partie reçus ou libellés dans la monnaie fonctionnelle des unités d'affaires sur les marchés où elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la Société aux fluctuations des taux de change est limitée sur le plan économique. Le risque de change auquel s'expose la Société provient principalement des transactions commerciales des activités canadiennes libellées en dollars américains. L'objectif de la Société en matière de gestion du risque de change est de réduire au minimum son exposition aux flux de trésorerie et aux activités libellés en devises, en s'assurant que les transactions avec les tiers soient réglées dans la mesure du possible dans la monnaie fonctionnelle des unités d'affaires, lorsqu'il est pratique de le faire, et en ayant recours à des instruments financiers dérivés.

Les actifs et passifs financiers courants de la Société assujettis au risque de change s'établissent comme suit :

Aux 31 août	2022	2021
	Dollars américains	Dollars américains
	\$	\$
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
<b>Actifs (passifs) financiers</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 303	30 636
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(22 488)	(169)
	<b>(4 185)</b>	30 467

L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien se répercuterait sur l'évaluation des instruments financiers libellés en dollars américains mentionnés précédemment, ce qui ferait augmenter les charges financières d'approximativement 0,4 million \$.

La Société est également exposée au risque de change en raison de l'intérêt, d'un montant de 158,8 millions \$, lié à ses billets, débetures et facilités de crédit libellés en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait augmenter les charges financières d'approximativement 15,9 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 août 2022.

De plus, l'investissement net de Cogeco Communications dans sa filiale américaine donne lieu à une exposition au risque de change, en raison de la conversion de l'investissement net dans la monnaie fonctionnelle de la Société. Une tranche de l'investissement net de Cogeco Communications dans sa filiale américaine est couverte par les billets garantis de premier rang de Cogeco Communications, libellés en dollars américains, désignés comme éléments de couverture de l'investissement net, alors qu'une autre tranche est couverte sur le plan économique par les facilités de crédit de premier rang de la filiale américaine, libellées en dollars américains.

Le tableau qui suit présente les investissements globaux dans des établissements à l'étranger attribuables aux propriétaires de Cogeco Communications ainsi que les montants notionnels de la dette empruntée pour couvrir ces investissements au 31 août 2022.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissements globaux	Élément couvert
Investissements nets	390 millions \$ US	1 266 millions \$ US	Investissements nets dans des établissements à l'étranger en dollars américains

Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état consolidé de la situation financière libellés en dollars américains au 31 août 2022 était de 1,3111 \$ pour un dollar américain (1,2617 \$ au 31 août 2021). Une baisse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait baisser les autres éléments du résultat global d'approximativement 114,9 millions \$.

## Risque de marché

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, utilisent des instruments dérivés pour gérer l'exposition des flux de trésorerie au risque de variation du prix de leurs actions subalternes à droit de vote en vertu des régimes d'unités d'actions différées. Par conséquent, la Société et Cogeco Communications utilisent des conventions de swap sur actions pour couvrir sur le plan économique le risque d'appréciation du prix de marché à l'égard de leurs actions subalternes à droit de vote.

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours de la Société au 31 août 2022.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	60 900 unités	Janvier 2023	79,63 \$	Exposition aux prix des actions

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours de Cogeco Communications au 31 août 2022.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	70 200 unités	Janvier 2023	98,94 \$	Exposition aux prix des actions

Au 31 août 2022, les swaps sur actions avaient une juste valeur de 2,3 millions \$ et avaient été comptabilisés à titre de passif. En raison des swaps sur actions, une hausse de 10 % du prix de marché des actions subalternes à droit de vote ne se traduirait pas par une incidence financière significative sur les résultats de la Société.

## 8.6 MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les taux moyens en vigueur au cours des exercices clos les 31 août 2022 et 2021 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des télécommunications aux États-Unis s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août	2022	2021
	\$	\$
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,2718	1,2691

## 8.7 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

### A) OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente, au 31 août 2022, les obligations contractuelles de la Société qui sont exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

Exercices clos les 31 août	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	185 224	2 130	2 760	2 824	1 031	927	194 896
Autres contrats à long terme <sup>(2)</sup>	88 807	77 874	56 368	50 636	27 264	38 964	339 913
Engagements relatifs à des contrats de location <sup>(3)</sup>	2 303	581	450	447	444	220	4 445
Passifs financiers et obligations locatives, et montants en capital connexes	727 405	40 113	2 375 859	17 306	361 506	1 653 927	5 176 116
Intérêts payables sur la dette à long terme	194 642	181 270	127 509	80 709	76 419	131 810	792 359
	1 198 381	301 968	2 562 946	151 922	466 664	1 825 848	6 507 729

(1) Comprend les obligations contractuelles liées aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de la Société, l'accélération des achats de certains équipements dans le but d'éviter d'éventuelles pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les engagements minimaux afférents aux acquisitions d'équipement chez l'abonné.

(2) Comprend des engagements à long terme en vertu de contrats de service et de contrats visant des produits au titre des dépenses d'exploitation, y compris des engagements minimaux.

(3) Comprend les contrats de location faisant l'objet d'un engagement mais n'ayant pas encore débuté, ainsi que les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Au 31 août 2022, des cautionnements de bonne exécution et de paiement d'un montant de 157,9 millions \$ ont été émis conformément aux règles établies par Infrastructure Ontario, dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario.

### B) ÉVENTUALITÉS

#### Tarifs définitifs pour les services d'accès Internet de gros groupés

Le 27 mai 2021, le CRTC a publié la Décision de télécom 2021-181, dans laquelle il a statué sur les demandes des entreprises de câblodistribution (y compris Cogeco Communications) et des entreprises de télécommunications de révision et de modification de l'Ordonnance de télécom 2019-288. Dans l'Ordonnance de télécom 2019-288, le CRTC a établi des tarifs définitifs pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés de Cogeco Connexion qui étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires établis en octobre 2016, et il a ordonné que leur application soit rétroactive au 31 mars 2016. Dans la Décision de télécom 2021-181, le CRTC a annulé les réductions tarifaires de 2019 et a rendu définitifs les tarifs provisoires qu'il avait précédemment établis en 2016, avec certains ajustements. En raison de cette décision, la Société a dû effectuer des paiements rétroactifs aux clients des services d'accès Internet de gros pour la période entre mars et octobre 2016 et elle a comptabilisé un montant de 4,6 millions \$ en tant que diminution des produits au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021.

Depuis, deux fournisseurs indépendants de services Internet (les « revendeurs ») et une association commerciale qui représente les revendeurs ont déposé une requête auprès du gouverneur en conseil dans le but d'annuler la Décision de télécom 2021-181 et de rétablir la décision du CRTC de 2019 à l'égard des tarifs (les « requêtes »). Le 4 juin 2022, le gouverneur en conseil a rejeté les requêtes. Le 28 juillet 2021, un revendeur a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la Décision de télécom 2021-181 auprès de la Cour d'appel fédérale, qui a été accordée le 15 septembre 2021. Le revendeur demande à la Cour d'appel fédérale d'annuler la Décision de télécom 2021-181 et de rétablir l'Ordonnance de télécom 2019-288 ou de renvoyer la Décision de télécom 2021-181 au CRTC pour réexamen. La Société, de concert avec plusieurs autres entreprises de câblodistribution, s'oppose à cet appel.

### **Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés**

Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision en réponse à deux demandes de révision judiciaire déposées par six entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR »), y compris Cogeco Communications, et par neuf sociétés de gestion visant à contester la décision de la Commission du droit d'auteur établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La Cour d'appel fédérale a déterminé que les tarifs de 2014 et de 2015 constitueraient les tarifs finaux, mais elle a reconnu, conjointement avec les sociétés de gestion, que la Commission du droit d'auteur avait commis des erreurs dans la détermination des tarifs pour la période entre 2016 et 2018. La Cour d'appel fédérale a renvoyé l'affaire à la Commission du droit d'auteur, qui a lancé de nouvelles procédures pour déterminer les tarifs à compter de 2016, lesquels pourraient donc augmenter à la suite de la décision.

En raison de la grande incertitude entourant l'issue de cette question et ses répercussions financières, la Société n'a pas comptabilisé d'incidence financière au 31 août 2022.

### **Autres**

La Société et ses filiales sont parties liées à des litiges, à d'autres décisions réglementaires ou à des réclamations potentielles des clients et des fournisseurs provenant du cours normal des affaires et de la gestion des activités. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, la direction ne considère pas que le risque lié à ces expositions puisse avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés. Aux 31 août 2022 et 2021, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces litiges, à d'autres décisions réglementaires et à des réclamations potentielles, sauf pour ceux compris dans la note 16 des états financiers consolidés.

## **C) GARANTIES**

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il est impossible pour la Société de déterminer leur incidence sur sa liquidité, ses ressources en capital et son risque de crédit futurs. Aux 31 août 2022 et 2021, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour ceux décrits à la note 16 des états financiers consolidés.

### **Vente d'une entreprise**

Dans le cadre de la cession d'une entreprise, la Société et ses filiales se sont engagées à indemniser l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date de vente.

### **Dettes à long terme**

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang libellés en dollars américains de Cogeco Communications, la filiale s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

### **Conventions d'indemnisation pour les employés et les contractuels**

La filiale de la Société, Cogeco Média, indemnise certains de ses animateurs contre des frais, des coûts et des dépenses provenant de toute poursuite résultant de procédures judiciaires ou administratives dans lesquelles les animateurs sont nommés comme partie défenderesse et découlant de la performance de leurs services. La Société a contracté une assurance responsabilité avec franchise par sinistre pour ses employés et ses contractuels.

### **Vente de services**

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de services.

### **Achat et développement d'actifs**

Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

## 9. RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

### 9.1 FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

Trimestres clos les	Exercice 2022				Exercice 2021			
	30 nov. <sup>(1)</sup>	28 févr. <sup>(1)</sup>	31 mai	31 août	30 nov.	28 févr.	31 mai	31 août <sup>(1)</sup>
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Opérations</b>								
Produits	745 258	748 066	754 777	746 911	646 355	653 156	649 260	655 074
BAIIA ajusté	354 394	349 211	353 473	348 510	321 090	308 414	302 340	293 624
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	18 635	1 451	2 286	12 657	1 181	2 330	1 272	3 961
Bénéfice de la période	119 139	118 781	108 456	111 379	120 447	110 156	104 994	103 418
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	38 523	36 659	37 493	36 433	40 489	33 737	34 548	33 082
<b>Flux de trésorerie</b>								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	297 342	278 768	355 681	326 636	235 532	241 619	269 078	283 538
Flux de trésorerie disponibles	135 820	153 703	108 954	34 704	148 236	140 555	136 567	72 915
Acquisitions d'immobilisations corporelles	146 329	158 153	198 271	244 855	116 491	115 748	126 745	180 192
Dépenses d'investissement nettes	141 509	142 475	183 107	224 775	116 491	115 748	126 745	175 718
<b>Données par action<sup>(2)(3)</sup></b>								
Bénéfice par action								
De base	2,42	2,30	2,38	2,32	2,55	2,12	2,17	2,08
Dilué	2,41	2,29	2,37	2,31	2,53	2,11	2,16	2,07
Dividendes par action	0,625	0,625	0,625	0,625	0,545	0,545	0,545	0,545

(1) Les chiffres comparatifs ont été retraités à la suite de l'application de la décision de l'IFRS Interpretations Committee intitulée *Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers* (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022. De plus, la Société a également modifié l'appellation de son indicateur de rendement clé initialement intitulé « Acquisitions d'immobilisations corporelles » pour le renommer « Dépenses d'investissement nettes » à la suite de cette application. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Méthodes comptables ».

(2) La somme des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.

(3) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

### 9.2 SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, pour ce qui est des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis, le nombre de clients des services Internet et de vidéo est généralement plus faible au second semestre d'un exercice en raison du début de la période des vacances et de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. En ce qui concerne le secteur des télécommunications aux États-Unis, certaines régions sont également assujetties à des variations saisonnières en hiver et en été. En outre, les activités du secteur des médias sont également soumises à certaines variations saisonnières.

## 9.3 RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

### DONNÉES CONSOLIDÉES

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	2022 <sup>(1)</sup>	Incidence du taux de change	Données de 2022 selon un taux de change constant <sup>(2)</sup>	2021	Variation	
					Données réelles	Selon un taux de change constant
	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	746 911	(12 518)	734 393	655 074	14,0	12,1
Charges d'exploitation	398 401	(7 346)	391 055	361 450	10,2	8,2
BAIIA ajusté	348 510	(5 172)	343 338	293 624	18,7	16,9

(1) Pour le trimestre clos le 31 août 2022, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2893 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données de l'exercice 2022 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2021, qui était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.

#### PRODUITS

Trimestres clos les 31 août <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	2022	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
Secteur des télécommunications au Canada	360 834	356 850	1,1	1,1	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	364 612	275 834	32,2	27,6	(12 518)
<b>Cogeco Communications</b>	<b>725 446</b>	<b>632 684</b>	<b>14,7</b>	<b>12,7</b>	<b>(12 518)</b>
Autres	21 465	22 390	(4,1)	(4,1)	—
<b>Données consolidées</b>	<b>746 911</b>	<b>655 074</b>	<b>14,0</b>	<b>12,1</b>	<b>(12 518)</b>

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 14,0 % (12,1 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021, qui a contribué à la croissance des produits dans le secteur des télécommunications aux États-Unis; et
- la croissance des produits internes au sein des secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada, qui est attribuable à l'incidence cumulative des ajouts de clients du service Internet haute vitesse au cours du dernier exercice par l'intermédiaire de la croissance interne et d'une combinaison de produits à valeur plus élevée; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des produits au sein du secteur des médias, car le marché publicitaire en radio continue de subir les effets des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui nuisent aux entreprises d'autres clients.

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Trimestres clos les 31 août <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	2022	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
Secteur des télécommunications au Canada	163 157	171 128	(4,7)	(5,0)	(527)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	199 561	153 903	29,7	25,2	(6 819)
Activités du siège social et éliminations	10 079	11 175	(9,8)	(9,8)	—
<b>Cogeco Communications</b>	<b>372 797</b>	<b>336 206</b>	<b>10,9</b>	<b>8,7</b>	<b>(7 346)</b>
Autres	25 604	25 244	1,4	1,4	—
<b>Données consolidées</b>	<b>398 401</b>	<b>361 450</b>	<b>10,2</b>	<b>8,2</b>	<b>(7 346)</b>

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 10,2 % (8,2 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, principalement en raison de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, de la hausse des frais de marketing et de la hausse des charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle, contrebalancées en partie par la diminution des coûts liés au service de vidéo; et
- l'augmentation des charges d'exploitation au sein du secteur des médias; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications au Canada, qui découle principalement de la baisse des frais de marketing, de la diminution des coûts liés au service de vidéo et de certains ajustements de fin d'exercice comptabilisés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, contrebalancés en partie par la hausse globale des charges d'exploitation liée à la croissance des produits.

## BAIIA AJUSTÉ

Trimestres clos les 31 août	2022	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	197 677	185 722	6,4	6,7	527
Secteur des télécommunications aux États-Unis	165 051	121 931	35,4	30,7	(5 699)
Activités du siège social et éliminations	(15 654)	(17 083)	8,4	8,4	—
<b>Cogeco Communications</b>	<b>347 074</b>	<b>290 570</b>	<b>19,4</b>	<b>17,7</b>	<b>(5 172)</b>
Autres	1 436	3 054	(53,0)	(53,0)	—
<b>Données consolidées</b>	<b>348 510</b>	<b>293 624</b>	<b>18,7</b>	<b>16,9</b>	<b>(5 172)</b>

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le BAIIA ajusté a augmenté de 18,7 % (16,9 % selon un taux de change constant), en raison principalement des facteurs suivants :

- une augmentation au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis, principalement en raison de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio et de la croissance des produits internes, contrebalancées en partie par la hausse des frais de marketing et de publicité afin de continuer de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle; et
- une augmentation au sein du secteur des télécommunications au Canada, qui découle principalement de la baisse des frais de marketing et de certains ajustements de fin d'exercice comptabilisés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022.

## FRAIS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais se sont chiffrés à 12,7 millions \$, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'intégration des systèmes de câblodistribution en Ohio, qui est toujours en cours;
- les frais de restructuration liés aux changements organisationnels apportés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 au sein du secteur des télécommunications au Canada et qui se sont traduits par une optimisation des coûts; et
- les coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais se sont chiffrés à 4,0 millions \$, en raison principalement des facteurs suivants :

- les frais de vérification diligente et les frais juridiques liés à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021; et
- les frais d'intégration engagés relativement à l'acquisition de DERYtelecom.

## AMORTISSEMENTS

Trimestres clos les 31 août	2022	2021	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles	140 337	122 680	14,4
Amortissement des immobilisations incorporelles	13 774	9 574	43,9
	<b>154 111</b>	<b>132 254</b>	<b>16,5</b>

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, la dotation aux amortissements a augmenté de 16,5 % en raison principalement des facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio;
- la hausse des dépenses d'investissement dans les secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada; et
- l'appréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## CHARGES FINANCIÈRES

Trimestres clos les 31 août	2022	2021	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	52 225	30 955	68,7
Intérêts sur les obligations locatives	660	567	16,4
Profit net de change	(789)	(1 983)	(60,2)
Amortissement des coûts de transaction différés liés aux facilités de crédit rotatif	177	202	(12,4)
Autres	737	(5 206)	—
	<b>53 010</b>	24 535	—

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les charges financières ont augmenté de 28,5 millions \$, principalement en raison des facteurs suivants :

- une augmentation de la dette existante à la suite de l'émission d'un emprunt à terme B garanti de premier rang de 900 millions \$ US servant à financer l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et de l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ le 20 septembre 2021;
- la hausse des charges d'intérêts sur la tranche de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang assujettie à un taux d'intérêt variable, principalement en raison de l'augmentation des taux d'intérêt;
- la reprise favorable non récurrente de 5,9 millions \$, au cours de l'exercice 2021, d'une provision comptabilisée antérieurement par suite de la conclusion d'un règlement; et
- l'appréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent; facteurs contrebalancés par
- la baisse des charges d'intérêts à la suite du remboursement des débetures garanties de premier rang, série 3, d'un montant de 200 millions \$ en février 2022.

## IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Trimestres clos les 31 août	2022	2021	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Exigibles	27 362	20 892	31,0
Différés	(10 009)	8 564	—
Impôts sur le résultat	17 353	29 456	(41,1)
Taux d'impôt effectif	13,5 %	22,2 %	(39,2)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, la charge d'impôts a diminué de 41,1 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- un avantage fiscal de 8,5 millions \$ comptabilisé au quatrième trimestre de l'exercice 2022 à la suite d'un changement du taux d'impôt promulgué le 8 juillet 2022 visant à réduire le taux d'imposition net des sociétés dans l'État de la Pennsylvanie, le faisant ainsi passer de 9,99 % à 4,99 % au moyen de diminutions annuelles de 0,5 % jusqu'en 2031, avec une entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour la Société; et
- les avantages fiscaux découlant de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio.

Les impôts exigibles ont augmenté au quatrième trimestre de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des actifs en cours de construction de Cogeco Connexion, ce qui a donné lieu à une augmentation du bénéfice imposable.

## BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE

Trimestres clos les 31 août	2022	2021	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)</i>	\$	\$	%
Bénéfice de la période	111 379	103 418	7,7
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	36 433	33 082	10,1
Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle <sup>(1)</sup>	74 946	70 336	6,6
Bénéfice de base par action	2,32	2,08	11,5
Bénéfice dilué par action	2,31	2,07	11,6

(1) Au 31 août 2022, la participation ne donnant pas le contrôle concerne une participation d'environ 65,7 % dans le bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de Cogeco Communications, en plus de la participation de 21 % de la CDPQ dans Breezeline, la filiale de Cogeco Communications.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 7,7 % et de 10,1 %, respectivement, en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté; et
- la diminution de la charge d'impôts; partiellement contrebalancées par
- l'augmentation des charges financières;
- l'augmentation de la dotation aux amortissements; et
- l'augmentation des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

## SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU CANADA

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2022 <sup>(1)</sup>	Incidence du taux de change	Données de 2022 selon un taux de change constant <sup>(2)</sup>	2021	Variation	
					Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	360 834	—	360 834	356 850	1,1	1,1
Charges d'exploitation	163 157	(527)	162 630	171 128	(4,7)	(5,0)
BAIIA ajusté	197 677	527	198 204	185 722	6,4	6,7
Marge du BAIIA ajusté	54,8 %			52,0 %		
Dépenses d'investissement nettes	100 140	(1 305)	98 835	76 342	31,2	29,5
Intensité du capital	27,8 %			21,4 %		

(1) Pour le trimestre clos le 31 août 2022, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2893 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données de l'exercice 2022 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2021, qui était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.

### PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 1,1 %, tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, en raison principalement des facteurs suivants :

- le nombre plus élevé de clients du service Internet ainsi que la hausse des produits par client; et
- la croissance dans le secteur commercial, essentiellement en raison d'une combinaison de produits à valeur plus élevée; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les charges d'exploitation ont diminué de 4,7 % (5,0 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des frais de marketing;
- la baisse des coûts liés au service de vidéo; et
- certains ajustements de fin d'exercice; facteurs contrebalancés en partie par
- la hausse globale des charges d'exploitation liée à la croissance des produits.

## BAlIA AJUSTÉ

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le BAIIA ajusté a augmenté de 6,4 % (6,7 % selon un taux de change constant), en raison principalement des facteurs suivants :

- la baisse des frais de marketing;
- la croissance interne; et
- l'incidence de certains ajustements de fin d'exercice; facteurs contrebalancés en partie par
- une hausse générale des charges d'exploitation.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NETTES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 31,2 % (29,5 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'accélération des activités de construction liées à l'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario;
- l'augmentation des achats d'équipement chez l'abonné dans le cadre des projets d'expansion du réseau; et
- le calendrier de certaines initiatives.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le ratio d'intensité du capital a atteint 27,8 %, contre 21,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital s'explique principalement par la hausse des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau, partiellement contrebalancée par la croissance des produits.

## STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE

	31 août 2022	Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres clos les 31 août	
		2022	2021
Unités de service primaire	1 818 158	(10 718)	2 104
Clients du service Internet <sup>(1)</sup>	772 600	3 252	8 540
Clients du service de vidéo	652 590	(8 682)	(3 262)
Clients du service de téléphonie	392 968	(5 288)	(3 174)

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a modifié sa définition de la clientèle du service Internet afin de la rendre conforme aux pratiques du secteur. Conformément à la nouvelle définition, les clients du service Internet comprennent uniquement les clients dont le service Internet a été installé et est exploité par la Société et qui reçoivent leur facture directement de la Société. La définition précédente incluait également les clients des services Internet de gros. La modification a été appliquée aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

## INTERNET

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 3 252, comparativement à 8 540 pour la période correspondante de l'exercice précédent, des résultats qui excluent dans les deux cas le nombre de clients des services Internet de gros, conformément à la nouvelle définition adoptée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022. Les ajouts nets pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 découlent principalement de l'intérêt soutenu à l'égard des offres de services haute vitesse. Les ajouts nets pour l'exercice précédent étaient élevés principalement en raison de l'augmentation de la demande de services Internet haute vitesse en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

## VIDÉO

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 8 682, comparativement à 3 262 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 sont principalement attribuables au changement continu des habitudes de consommation vidéo, ainsi qu'à l'incidence de l'actuel environnement fortement inflationniste, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet. Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 ont été historiquement faibles en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et des ajouts importants de clients du service Internet.

## TÉLÉPHONIE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 5 288, comparativement à 3 174 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 découlent principalement du nombre plus élevé de déconnexions en raison de l'actuel environnement inflationniste, qui incite certains clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie mobile.

## SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AUX ÉTATS-UNIS

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2022 <sup>(1)</sup>	Incidence du taux de change	Données de 2022 selon un taux de change constant <sup>(2)</sup>	2021	Variation	
					Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	364 612	(12 518)	352 094	275 834	32,2	27,6
Charges d'exploitation	199 561	(6 819)	192 742	153 903	29,7	25,2
BAIIA ajusté	165 051	(5 699)	159 352	121 931	35,4	30,7
Marge du BAIIA ajusté	45,3 %			44,2 %		
Dépenses d'investissement nettes	120 347	(4 129)	116 218	96 989	24,1	19,8
Intensité du capital	33,0 %			35,2 %		

(1) Pour le trimestre clos le 31 août 2022, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2893 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données de l'exercice 2022 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2021, qui était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.

## PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 32,2 % (27,6 % selon un taux de change constant). En monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 282,8 millions \$ US, contre 221,5 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice 2021. L'augmentation selon un taux de change constant s'explique principalement par les facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021;
- le nombre plus élevé de clients du service Internet à l'extérieur de l'Ohio; et
- une combinaison de produits à valeur plus élevée.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, la croissance des produits internes selon un taux de change constant<sup>(1)</sup> s'est établie à 4,9 %.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 29,7 % (25,2 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2021; et
- la hausse des frais de marketing et de publicité et des charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des coûts liés au service de vidéo découlant de la diminution du nombre de clients du service de vidéo.

(1) La croissance des produits internes selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

## BAlIA AJUSTÉ

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le BAlIA ajusté a augmenté de 35,4 % (30,7 % selon un taux de change constant). En monnaie locale, le BAlIA ajusté s'est chiffré à 128,0 millions \$ US, contre 98,0 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice 2021. L'augmentation selon un taux de change constant s'explique principalement par les facteurs suivants :

- l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio; et
- la croissance des produits internes; facteurs contrebalancés en partie par
- une hausse des frais de marketing et de publicité.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, la croissance du BAlIA ajusté interne selon un taux de change constant<sup>(1)</sup> s'est établie à 11,6 %.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NETTES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 24,1 % (19,8 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des dépenses d'investissement liées à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio;
- les dépenses d'investissement additionnelles liées aux projets d'expansion géographique du réseau;
- la quantité élevée d'équipement chez l'abonné et de matériel de réseau dans le but d'éviter les pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement dans plusieurs secteurs; et
- le calendrier de certaines initiatives.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le ratio d'intensité du capital a atteint 33,0 %, contre 35,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du ratio d'intensité du capital s'explique principalement par la croissance des produits ayant dépassé la hausse des dépenses d'investissement nettes.

## STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE

		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les 31 août	
	31 août 2022	2022	2021
Unités de service primaire	1 189 163	(25 798)	(3 665)
Clients du service Internet	707 954	(9 965)	2 666
Clients du service de vidéo	323 038	(9 274)	(3 728)
Clients du service de téléphonie	158 171	(6 559)	(2 603)

### INTERNET

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, le secteur a enregistré une croissance interne positive du nombre de clients du service Internet, compte non tenu des systèmes de câblodistribution en Ohio acquis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la clientèle du service Internet ayant augmenté d'environ 2 % d'un exercice à l'autre. Toutefois, cette croissance a été contrebalancée par une diminution de la clientèle du service Internet en Ohio, principalement en raison de l'augmentation des déconnexions qui découle surtout de la migration des systèmes de gestion des clients et de facturation en Ohio. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service Internet se sont chiffrées à 9 965, comparativement à des ajouts nets de 2 666 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Compte non tenu des pertes nettes enregistrées en Ohio, la croissance d'environ 4 747 clients du service Internet découle principalement de l'intérêt soutenu à l'égard des offres de services Internet haute vitesse. La composition de produits du secteur s'est également améliorée, et une plus grande proportion de nouvelles connexions étaient assorties de vitesses Internet plus rapides, ce qui s'est traduit par une hausse des produits moyens par unité.

(1) La croissance du BAlIA ajusté interne selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

## VIDÉO

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 9 274, comparativement à 3 728 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 découlent principalement des facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet et l'abandon des nouvelles offres axées uniquement sur la vidéo, autres que pour la clientèle résidentielle de gros;
- l'augmentation des déconnexions du service de vidéo en Ohio, comme prévu, en raison de la stratégie de l'ancien propriétaire, qui était fortement axée sur Internet, et également en raison de la migration des systèmes de gestion des clients et de facturation; et
- les offres concurrentielles au sein du secteur.

## TÉLÉPHONIE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 6 559, comparativement à 2 603 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 découlent principalement des facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet; et
- l'augmentation des déconnexions en Ohio à la suite de la migration des systèmes de gestion des clients et de facturation; facteurs contrebalancés en partie par
- la croissance dans le secteur commercial, essentiellement en raison des offres relatives au service de voix hébergé.

## ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres clos les 31 août	2022	2021 <sup>(1)</sup>	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	326 636	283 538	15,2
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(243 884)	(239 920)	1,7
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(90 341)	968	—
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	7 358	13 293	(44,6)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(231)</b>	<b>57 879</b>	<b>—</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	379 232	494 089	(23,2)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>379 001</b>	<b>551 968</b>	<b>(31,3)</b>

(1) Les chiffres comparatifs ont été retraités. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Méthodes comptables ».

## ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 15,2 %, surtout en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté; et
- la baisse des impôts sur le résultat payés, principalement en raison de la diminution des acomptes provisionnels à verser; facteurs contrebalancés en partie par
- les variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement du calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres créditeurs;
- l'augmentation des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais; et
- l'augmentation des intérêts payés.

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 1,7 % en raison principalement des facteurs suivants :

- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles au sein des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis; facteurs contrebalancés en partie par
- le dépôt de 59 millions \$ payé au cours de l'exercice précédent pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz.

## ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NETTES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Trimestres clos les 31 août	2022	2021	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
<b>Acquisitions d'immobilisations corporelles</b>	<b>244 855</b>	180 192	35,9
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période <sup>(1)</sup>	(20 080)	(4 474)	—
<b>Dépenses d'investissement nettes</b>	<b>224 775</b>	175 718	27,9

(1) Liées aux subventions gouvernementales de 187,5 millions \$ reçues à l'exercice précédent relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion et qui sont comptabilisées comme une réduction des immobilisations corporelles, selon les coûts engagés par rapport au total des coûts prévus.

Les dépenses d'investissement nettes ainsi que l'intensité du capital par secteur opérationnel sont les suivantes :

Trimestres clos les 31 août	2022	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant <sup>(1)</sup>
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%
<b>Secteur des télécommunications au Canada</b>	<b>100 140</b>	76 342	31,2	29,5
Intensité du capital	<b>27,8 %</b>	21,4 %		
<b>Secteur des télécommunications aux États-Unis</b>	<b>120 347</b>	96 989	24,1	19,8
Intensité du capital	<b>33,0 %</b>	35,2 %		
<b>Activités du siège social et éliminations</b>	<b>3 022</b>	1 849	63,4	63,4
<b>Cogeco Communications</b>	<b>223 509</b>	175 180	27,6	24,5
Intensité du capital	<b>30,8 %</b>	27,7 %		
<b>Autres</b>	<b>1 266</b>	538	—	—
<b>Données consolidées</b>	<b>224 775</b>	175 718	27,9	24,8

(1) Les données réelles de l'exercice 2022 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2021, qui était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 27,9 % (24,8 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur des télécommunications aux États-Unis découlant de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, des dépenses d'investissement supplémentaires liées aux projets d'expansion géographique du réseau, de la quantité élevée d'équipement chez l'abonné et de matériel de réseau dans le but d'éviter les pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement dans plusieurs secteurs, ainsi que du calendrier de certaines initiatives; et
- l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur des télécommunications au Canada découlant de l'accélération des activités de construction liées à l'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario, ainsi que du calendrier de certaines initiatives.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications a atteint 30,8 %, contre 27,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital s'explique principalement par la hausse des dépenses d'investissement nettes, partiellement contrebalancée par la croissance des produits.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau<sup>(1)</sup>, se sont chiffrées à 163,1 millions \$.

(1) Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

## ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

### ÉMISSION DE TITRES DE CRÉANCE ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres de créance et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

Trimestres clos les 31 août	2022	2021	Explications
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	
Diminution de l'endettement bancaire	(6 197)	(2 228)	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
(Diminution) augmentation nette des facilités de crédit rotatif	(6 739)	84 458	Liée au remboursement des montants prélevés aux termes des facilités de crédit rotatif au quatrième trimestre de l'exercice 2022, alors que la hausse trimestrielle pour l'exercice 2021 est principalement liée au dépôt de 59 millions \$ payé pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz.
Émission de titres de créance à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	(239)	—	Augmentation des coûts de transaction différés.
Remboursement de billets, de débetures et de facilités de crédit	(8 522)	(5 298)	Liée aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, les remboursements trimestriels sur la tranche 2 ayant débuté en mai 2022.
Remboursement des obligations locatives	(1 373)	(1 075)	Résultat comparable.
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	—	(450)	Remboursement du solde lié à l'acquisition d'iTétract en 2021.
	(23 070)	75 407	

### DIVIDENDES

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, un dividende déterminé trimestriel de 0,625 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 9,8 millions \$, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,545 \$ par action, ou 8,6 millions \$, versé au quatrième trimestre de l'exercice 2021.

### OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

#### Cogeco

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, Cogeco a racheté et annulé 31 500 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 69,65 \$, pour une contrepartie totale de 2,2 millions \$. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, la Société n'a pas racheté ni annulé d'action subalterne à droit de vote.

#### Cogeco Communications

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, Cogeco Communications a racheté et annulé 390 800 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 88,35 \$, pour une contrepartie totale de 34,5 millions \$. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, Cogeco Communications a racheté et annulé 391 500 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 117,41 \$, pour une contrepartie totale de 46,0 millions \$.

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Trimestres clos les 31 août	2022 <sup>(1)</sup>	2021	Variation	Variation selon un taux de change constant <sup>(2)</sup>	Incidence du taux de change <sup>(2)</sup>
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>348 510</b>	293 624	18,7	16,9	(5 172)
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	2 992	2 361	26,7		
Paieement fondé sur des actions	1 663	2 283	(27,2)		
Perte sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	98	779	(87,4)		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	618	49	—		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	(12 657)	(3 961)	—		
Charges financières	(53 010)	(24 535)	—		
Impôts exigibles	(27 362)	(20 892)	31,0		
Dépenses d'investissement nettes	(224 775)	(175 718)	27,9		
Remboursement des obligations locatives	(1 373)	(1 075)	27,7		
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>34 704</b>	72 915	(52,4)	(49,9)	1 825

(1) Pour le trimestre clos le 31 août 2022, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2893 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2022 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2021, qui était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 52,4 % (49,9 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des dépenses d'investissement nettes dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis;
- l'augmentation des charges financières, principalement en raison de la hausse du niveau d'endettement, liée en partie au financement de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio;
- l'augmentation des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais; et
- l'augmentation des impôts exigibles; contrebalancées en partie par
- l'augmentation du BAIIA ajusté.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau<sup>(1)</sup>, se sont chiffrés à 96,3 millions \$.

## 10. PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2023

Cogeco et Cogeco Communications maintiennent leurs projections financières pour l'exercice 2023, publiées le 13 juillet 2022. Bien que la conjoncture économique pour l'exercice 2023 se soit détériorée depuis, Cogeco et Cogeco Communications ont pris des mesures pour potentiellement compenser tout impact sur les produits et le BAIIA ajusté des deux sociétés. Au cours de la prochaine année, Cogeco et Cogeco Communications continueront d'évaluer les conditions du marché et leur impact sur leurs activités.

La présente rubrique comprend des énoncés prospectifs concernant les perspectives financières de Cogeco et de Cogeco Communications. Pour une description des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions de Cogeco et de Cogeco Communications, se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport de gestion et du rapport de gestion de Cogeco Communications.

(1) Les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

La Société présente ses projections financières pour l'exercice 2023 sur la base d'un taux de change constant et estime que cette présentation permet une meilleure compréhension de la performance financière sous-jacente de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change. Les mesures sur la base d'un taux de change constant sont considérées comme des mesures financières et des ratios non conformes aux normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les projections financières excluent l'incidence d'autres éventuelles acquisitions d'entreprises et ne tiennent pas compte des ajustements inhabituels qui pourraient découler de modifications du cadre réglementaire ou d'éléments non récurrents imprévisibles.

## Cogeco

Les projections financières de la Société pour l'exercice 2023 sont principalement tirées des projections financières de Cogeco Communications, qui sont décrites ci-après.

Le tableau qui suit présente les projections financières consolidées de la Société pour l'exercice 2023.

	13 juillet 2022	
	Projections <sup>(1)</sup>	Données réelles
	Exercice 2023 (selon un taux de change constant) <sup>(2)</sup>	Exercice 2022
	\$	\$
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>		
<b>Projections financières</b>		
Produits	<b>Augmentation de 2 % à 4 %</b>	2 995
BAIIA ajusté	<b>Augmentation de 1,5 % à 3,5 %</b>	1 406
Dépenses d'investissement nettes	<b>750 \$ à 800 \$</b>	692
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	<b>180 \$ à 230 \$</b>	157
Flux de trésorerie disponibles	<b>Diminution de 2 % à 12 %<sup>(3)</sup></b>	433
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	<b>Intervalle allant d'une diminution de 5 % à une augmentation de 5 %<sup>(3)</sup></b>	590

(1) Variations en pourcentage par rapport à l'exercice 2022.

(2) Les projections financières pour l'exercice 2023 sont fondées sur un taux de change constant de 1,2718 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Le taux d'imposition effectif présumé pour les impôts exigibles est d'environ 12 %.

## Cogeco Communications

Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, Cogeco Communications prévoit que la croissance des produits se situera entre 2 % et 4 % pour l'exercice 2023, principalement en raison de la croissance interne au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis attribuable à la stratégie axée sur Internet, de la croissance du nombre d'abonnés dans le secteur commercial et, dans une moindre mesure, d'une croissance découlant du programme d'expansion du réseau. Dans le secteur des télécommunications au Canada, la croissance des produits devrait provenir principalement de la demande relative au service Internet résidentiel, ainsi que de la hausse du nombre d'abonnés attribuable à l'expansion du réseau au Québec et en Ontario.

Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, la croissance du BAIIA ajusté pour l'exercice 2023 devrait se situer entre 1,5 % et 3,5 %, principalement en raison de la croissance des produits supérieure à la croissance des charges d'exploitation dans les secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada, facteur contrebalancé en partie par les initiatives mises en œuvre afin de soutenir la croissance et les stratégies futures de la Société.

Les dépenses d'investissement nettes devraient se situer entre 750 millions \$ et 800 millions \$, ce qui comprend les dépenses liées aux projets d'expansion du réseau axés sur la croissance se chiffrant environ entre 180 millions \$ et 230 millions \$, ce qui se traduira par un ratio d'intensité du capital d'environ 26 %, ou 19 % en excluant les projets d'expansion du réseau. Le ratio d'intensité du capital devrait être plus élevé que la normale dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison des projets gouvernementaux d'expansion du réseau qui augmenteront la zone de couverture de la Société dans les provinces du Québec et de l'Ontario. Le ratio d'intensité du capital du secteur des télécommunications aux États-Unis devrait également être plus élevé que la normale principalement en raison des projets d'expansion du réseau qui augmenteront la zone de couverture de la Société dans plusieurs régions adjacentes à son réseau et de l'achèvement de l'intégration en Ohio.

Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, la diminution des flux de trésorerie disponibles devrait se situer entre 2 % et 12 %, essentiellement en raison de la croissance du BAIIA ajusté, qui sera plus que contrebalancée par l'augmentation du ratio d'intensité du capital et par l'augmentation des charges financières attribuable à la hausse prévue des taux d'intérêt, facteur contrebalancé en partie par la baisse des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais. Compte non tenu des projets d'expansion du réseau pour l'exercice 2023, la variation des flux de trésorerie disponibles devrait autrement se situer dans un intervalle allant d'une diminution de 5 % à une augmentation de 5 %, sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée.

Le tableau qui suit présente les projections financières consolidées de Cogeco Communications pour l'exercice 2023.

	<b>13 juillet 2022</b>	
	<b>Projections<sup>(1)</sup></b>	Données réelles
	<b>Exercice 2023</b>	Exercice 2022
	<b>(selon un taux de change constant)<sup>(2)</sup></b>	
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Projections financières</b>		
Produits	<b>Augmentation de 2 % à 4 %</b>	2 901
BAlIA ajusté	<b>Augmentation de 1,5 % à 3,5 %</b>	1 393
Dépenses d'investissement nettes	<b>750 \$ à 800 \$</b>	689
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	<b>180 \$ à 230 \$</b>	157
Intensité du capital	<b>Environ 26 %</b>	23,8 %
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau	<b>Environ 19 %</b>	18,3 %
Flux de trésorerie disponibles	<b>Diminution de 2 % à 12 %<sup>(3)</sup></b>	424
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	<b>Intervalle allant d'une diminution de 5 % à une augmentation de 5 %<sup>(3)</sup></b>	582

(1) Variations en pourcentage par rapport à l'exercice 2022.

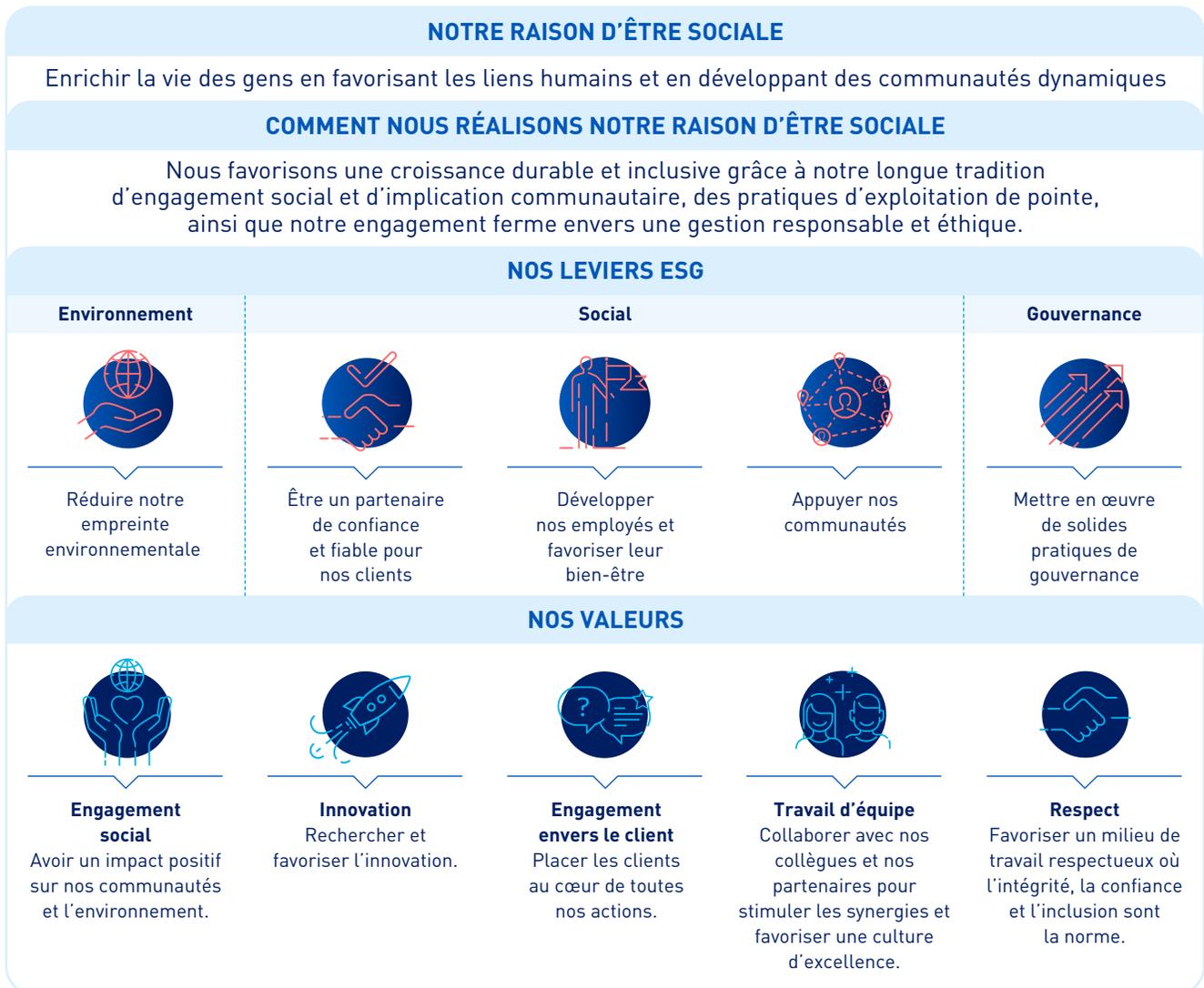
(2) Les projections financières pour l'exercice 2023 sont fondées sur un taux de change constant de 1,2718 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Le taux d'imposition effectif présumé pour les impôts exigibles est d'environ 11 %.

# 11. PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Chez Cogeco, nous sommes extrêmement fiers de faire progresser notre programme de développement durable en mettant en œuvre diverses initiatives alignées sur les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Nous nous efforçons de bâtir un avenir plus durable et plus inclusif en misant sur une stratégie ESG fondée sur une longue histoire d'engagement social et d'implication communautaire, une volonté de contribuer à l'inclusion numérique, des pratiques d'exploitation de pointe et un profond engagement envers la gestion responsable et éthique. Notre stratégie ESG fait partie intégrante de la stratégie d'affaires de la société et nous reconnaissons le rôle fondamental que les entreprises doivent jouer pour relever les défis environnementaux, sociaux et économiques les plus pressants de notre époque. Par conséquent, nous nous efforçons d'aligner notre stratégie ESG sur les objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations Unies (« ONU ») dans le cadre de nos efforts soutenus visant à favoriser la durabilité à long terme de la société et contribuer à un avenir meilleur et plus durable pour tous et toutes.

Guidés par nos valeurs organisationnelles fondamentales, nous avons défini notre stratégie ESG ainsi que nos engagements autour de leviers ESG clés que sont la réduction de notre empreinte environnementale, la mise en œuvre de solides pratiques de gouvernance et l'appui de nos parties prenantes. Nous suivons les progrès que nous réalisons en matière de développement durable grâce à un ensemble d'indicateurs de performance clés qui sont révisés au besoin afin d'en assurer la pertinence continue.



## PRINCIPALES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE

Certaines initiatives ESG clés mises en œuvre au cours de l'exercice 2022 sont décrites ci-dessous, accompagnées de certains indicateurs de performance clés ESG qui appuient la réalisation de nos objectifs.

### SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

#### Changements climatiques : adaptation et atténuation

Le sixième et dernier rapport d'évaluation (AR6) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne qu'une action climatique urgente est nécessaire pour réduire de moitié les émissions d'ici 2030. Les décisions que nous prenons aujourd'hui et au cours des prochaines décennies façonneront l'avenir de notre planète et appuient les ambitions de l'Accord de Paris. Afin de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C et de contribuer à prévenir les impacts les plus néfastes des changements climatiques, les pays et les entreprises doivent définir des voies ambitieuses vers la décarbonation. Bien que l'empreinte environnementale de notre secteur d'activité soit vraisemblablement moindre que celle de plusieurs autres, Cogeco est néanmoins déterminée à mener la voie vers la décarbonation dans son secteur.

Dans le cadre de cet engagement, nous avons établi des cibles de réduction des émissions à court terme qui ont été approuvées par l'initiative Science Based Targets (SBTi) comme étant conformes aux niveaux requis pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Pour souligner d'autant plus notre engagement, nous avons établi un lien entre une partie de la rémunération variable de nos hauts dirigeant(e)s et autres leaders et l'atteinte de nos cibles de réduction des émissions. Nos cibles visent les émissions provenant de nos activités ainsi que celles liées à notre chaîne de valeur et sont définies comme suit :

- Réduire nos émissions absolues de portées 1 et 2 de 65 % d'ici 2030 par rapport aux émissions de 2019, l'année de référence.
- Avoir 50 % de nos fournisseurs, en fonction des dépenses liées à l'achat de biens et de services et de biens d'équipement, qui établissent d'ici 2025 des cibles de réduction des émissions de portées 1 et 2 fondées sur la science.
- Réduire les émissions découlant de l'utilisation des produits vendus et des déplacements quotidiens de notre personnel de 30 % d'ici 2030 par rapport aux émissions de 2019, l'année de référence.

Pour ce qui est du plus long terme, nous nous sommes également engagés à atteindre zéro émission nette d'ici 2050 et demanderons au SBTi d'approuver cette cible au cours de l'exercice 2023.

Notre stratégie de réduction des émissions découlant de nos activités mise plus particulièrement sur les leviers clés suivants : l'efficacité énergétique ainsi que l'électrification de notre parc de véhicules, l'efficacité énergétique dans nos immeubles et dans l'ensemble de notre réseau à large bande et des investissements dans les énergies renouvelables. Pour ce qui est de réduire les émissions découlant de notre chaîne de valeur, notre stratégie consiste à entrer en dialogue avec nos fournisseurs pour les amener à établir des cibles de réduction des émissions ambitieuses et à trouver des occasions de collaboration pour réduire les émissions. Accroître l'efficacité énergétique des équipements qu'utilisent nos clients pour accéder à nos services est une autre composante de notre stratégie visant à réduire nos émissions en aval, comme l'est la mobilisation accrue de notre personnel envers des activités de réduction des émissions.

Pour ce qui est de nos résultats pour l'exercice 2022, nous avons réduit nos émissions découlant de nos activités (portées 1 et 2) de 28 % comparativement à 2019. Les émissions découlant de l'utilisation des produits vendus ont baissé de 10 %, tandis que celles découlant des déplacements quotidiens de notre personnel ont diminué de 26 % depuis 2019. En outre, 24 % de nos fournisseurs, en fonction des dépenses, ont établi ou se sont engagés à établir des cibles fondées sur la science, et notre consommation d'énergies renouvelables s'est accrue de 75 % par rapport à 2019. Pour obtenir plus d'informations au sujet de nos mesures pour atténuer les changements climatiques et nous y adapter, consultez notre Plan d'action pour le climat et rapport conforme au GIFCC ([corpo.cogeco.com](https://www.cogeco.com/corpo)) qui a été publié en novembre 2021. Notre prochain rapport sera publié en décembre 2022.

### SUR LE PLAN SOCIAL

#### NOTRE PERSONNEL

##### Diversité et inclusion

Chez Cogeco, le respect est une valeur fondamentale de longue date que nous incarnons en favorisant un milieu de travail respectueux où l'intégrité, la confiance et l'inclusion sont la norme. Nous reconnaissons que des environnements diversifiés et inclusifs soutiennent la collaboration, stimulent l'innovation, améliorent la performance organisationnelle et nous aident à mieux appuyer nos communautés et nos clients. Nous sommes convaincus que des antécédents, des perspectives, des compétences et des expériences diversifiés représentent un avantage concurrentiel. Nous nous efforçons d'offrir un milieu de travail inclusif à tous et à toutes dans lequel chaque personne éprouve un sentiment d'appartenance, dispose d'un environnement sécuritaire pour travailler et se développer et partage des chances égales de progresser dans sa carrière.

Au cours de cet exercice, nous avons continué à concrétiser notre stratégie globale de diversité et d'inclusion en portant une attention particulière à l'amélioration des processus et des politiques, à l'éducation et à la mobilisation du personnel et à l'adoption d'une approche inclusive en ce qui a trait aux activités d'acquisition de talents et de soutien communautaire. Voici quelques éléments clés à souligner :

- Nous avons adopté une politique de diversité et d'inclusion qui définit les principes et les engagements qui permettront à Cogeco d'améliorer la diversité et l'inclusion au sein de l'ensemble de l'organisation.
- En plus du Réseau des femmes Cogeco, nous avons créé trois nouveaux groupes de ressources pour les employés (GRE) afin de promouvoir l'inclusion, d'encourager la mobilisation et de favoriser un sentiment d'appartenance.
- Nous avons interagi avec nos collègues dans le cadre d'initiatives d'apprentissage et de sensibilisation, notamment lors de discussions en groupe portant sur la Fierté, la sensibilisation à la santé mentale et le Mois de la diversité, ainsi que lors de dîners-causeries sur la diversité et l'inclusion et de cours d'apprentissage en ligne de Cogeco.
- Nous avons établi de nouveaux partenariats externes et renforcé certains partenariats existants pour faire rayonner notre marque employeur et nous permettre d'attirer encore plus de candidates et candidats diversifiés.
- Nous avons renforcé notre appui à des initiatives locales par l'entremise de notre fond de philanthropie en diversité et inclusion afin de soutenir diverses organisations présentes là où nous exerçons nos activités.

Au cours de l'exercice 2022, 34 % de femmes occupaient des postes de gestion et des postes supérieurs. Bien qu'il y ait toujours plus de travail à faire en matière de diversité et d'inclusion, nous sommes heureux de rapporter que nos efforts ne passent pas inaperçus, comme en témoignent les nombreuses reconnaissances que nous avons reçues du secteur, dont notre classement au palmarès Women Lead Here du Globe & Mail, ainsi que notre classement parmi les 10 meilleures entreprises au Canada selon le palmarès Gender Equality Evaluation d'Equileap pour l'année 2022. Pour connaître tous les détails de notre engagement en matière de diversité et d'inclusion, consultez le site Internet [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com).

### **Santé, sécurité et bien-être du personnel**

Notre personnel est un élément important de notre réussite. C'est la raison pour laquelle fournir une expérience employé supérieure est l'une des priorités stratégiques clés de Cogeco. Ceci comprend notre engagement de fournir un milieu de travail sécuritaire et sain pour tous les employés, les bénévoles et les partenaires d'affaires. Pour nous, il ne s'agit pas simplement de notre devoir de diligence, mais bien d'une pratique d'affaires importante, puisqu'elle permet de diminuer les coûts liés aux blessures et aux maladies, réduit l'absentéisme et le roulement de personnel, accroît la productivité et la qualité et améliore le moral des employés. Pour souligner davantage notre engagement envers la santé, la sécurité et le bien-être, nous avons lié une partie de la rémunération variable de nos hauts dirigeant(e)s et d'autres leaders à la réalisation des cibles connexes.

Chaque année, nos processus et pratiques en matière de santé, de sécurité et de bien-être évoluent afin d'assurer le mieux-être de notre personnel. Pour y arriver, nous mettons en œuvre des initiatives visant à fournir une formation approfondie en matière de santé et de sécurité, à veiller à ce que des systèmes et des processus soient en place pour guider et suivre les efforts en matière de santé et de sécurité, à donner à tous les employés et à leurs familles, dans le cadre de notre Programme d'aide aux employés, un accès à des consultations confidentielles et à des services d'information de professionnels externes pour répondre à une grande variété de défis auxquels une personne peut faire face au cours de sa vie et trouver des solutions et à offrir aux membres du personnel un abonnement à une application de méditation et de pleine conscience pour appuyer leur bien-être global et leur santé mentale.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons atteint notre objectif de maintenir la fréquence des incidents en milieu de travail sous les moyennes de l'industrie dans les territoires où nous exerçons nos activités.

### **Mobilisation du personnel**

La mobilisation du personnel est importante pour Cogeco, puisque nous croyons fermement que des employés mobilisés se soucient de ce qu'ils font et sont, par conséquent, plus motivés à contribuer aux succès de l'organisation. Des employés mobilisés sont aussi plus à l'écoute des besoins des clients et peuvent ainsi faire une réelle différence pour ce qui est d'offrir la meilleure expérience client qui soit. Des études ont démontré qu'une forte mobilisation du personnel accroît la rentabilité, la qualité du travail et la productivité des employés et favorise aussi leur rétention. Dans le marché hautement concurrentiel actuel, la capacité de toute organisation à offrir un environnement de travail hautement stimulant peut s'avérer un facteur de différenciation clé. Pour témoigner de l'importance que nous accordons à la mobilisation de notre personnel, nous avons lié une partie de la rémunération variable de nos hauts dirigeant(e)s et d'autres leaders à la réalisation des cibles connexes.

Créer une expérience employé productive et positive est l'un des piliers fondamentaux de la stratégie de croissance de Cogeco. Nous croyons fermement que ce n'est qu'en assurant un dialogue continu et stimulant entre les employés et les gestionnaires que cela s'avère possible. C'est pour cette raison que nous avons mis en œuvre au cours de l'exercice 2022 un nouvel outil de sondage éclair qui sollicite de la rétroaction du personnel sur dix indicateurs de mobilisation clés représentant les dix aspects les plus importants de la vie professionnelle. Ces sondages mensuels offrent régulièrement aux employés une occasion de nous faire part de leurs commentaires, sont l'occasion pour nous de renforcer le lien de confiance avec eux et nous aident aussi à maintenir et à faire grandir une culture d'entreprise saine. Nous avons aussi décidé, au cours de cet exercice, de remplacer notre indicateur principal de mesure pour la mobilisation du personnel par un indice de recommandation employé. Nous sommes heureux de constater pour l'exercice 2022 une augmentation de cet indicateur par rapport à l'exercice précédent.

En outre, pour donner une plus grande flexibilité aux membres de notre personnel et les aider à atteindre un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, nous avons mis en place FlexiTravail, soit des principes de travail hybrides, ainsi qu'une nouvelle politique de télétravail. Afin de favoriser la mobilisation du personnel, Cogeco offre aussi des régimes de rémunération complets, incluant des salaires concurrentiels, des programmes d'assurance collective et de récompenses, des opportunités de formation et de perfectionnement, un régime d'achat d'actions avec une contrepartie de l'employeur et des outils numériques conviviaux pour améliorer la collaboration.

## NOS COMMUNAUTÉS

### Investissement communautaire et inclusion numérique

L'engagement social est l'une des valeurs fondamentales de Cogeco. En exploitant des bureaux dans les localités où vivent les membres de nos équipes et nos clients, nous sommes une entreprise profondément enracinée dans les communautés que nous servons. Nous nous efforçons de contribuer à la prospérité de nos communautés en soutenant les économies locales, en établissant des partenariats et en favorisant la cohésion communautaire. Au cours de l'exercice 2022, nous avons appuyé plus de 600 organisations à but non lucratif au Canada et aux États-Unis, et le montant total de nos dons représente 3,1 % de nos bénéfices avant impôt.

La connectivité est essentielle pour assurer l'inclusion numérique dans notre société et elle est aussi un moteur puissant de développement économique et social pour nos communautés. Conformément à notre volonté d'agir en tant qu'entreprise citoyenne, nous sommes d'avis que notre secteur a un rôle crucial à jouer pour combler le fossé numérique. Il s'agit pour nous d'une priorité importante. Étendre notre réseau à large bande aux régions non ou mal desservies<sup>(1)</sup> nous permet de continuer à soutenir nos communautés et contribue à la vitalité économique des régions rurales. Par conséquent, nous cherchons activement à participer aux programmes gouvernementaux canadiens et américains afin d'accélérer l'accès à l'Internet haute vitesse dans ces régions. Nous nous sommes engagés à ajouter au moins 75 000 foyers câblés sur 3 ans dans des régions non ou mal desservies. Au cours de l'exercice 2022, nous avons ajouté 7 518 foyers câblés. Des problèmes de chaîne d'approvisionnement et des contraintes quant aux capacités de main-d'œuvre, alimentés par des pressions inflationnistes, ainsi que les impacts toujours bien présents de la COVID-19 ont entraîné des défis inattendus au cours de cet exercice. Néanmoins, nous nous attendons à atteindre la plus grande partie de notre objectif en matière de foyers câblés au cours des exercices 2023 et 2024.

Cogeco reconnaît que l'abordabilité et l'accessibilité des appareils sont aussi des éléments clés qui doivent être pris en compte pour combler le fossé numérique. Au cours de l'exercice 2022, nous avons continué à fournir des services Internet abordables à des familles à faible revenu par l'entremise du Emergency Broadband Benefit Program de la Federal Communications Commission aux États-Unis et du programme Familles branchées au Canada, ce dernier ayant été élargi aux personnes âgées à faible revenu. Grâce à ces programmes, un accès Internet abordable a été fourni à plus de 15 000 familles et aînés à faible revenu au cours de cet exercice. Cogeco a également continué d'appuyer Ordinateurs pour l'excellence Canada, un programme qui vise à améliorer l'accès à la technologie pour les Canadiens et Canadiennes à risque d'exclusion numérique, grâce à des dons de plus de 1 450 appareils depuis 4 ans.

## NOS CLIENTS

### Sécurité et confidentialité des données

Comme la fréquence et la complexité des menaces et des atteintes à la cybersécurité se sont accrues au cours des dernières années dans les secteurs privé et public, la sécurité des données est devenue une priorité importante pour toutes les entreprises. Pour atténuer ce risque, Cogeco a mis en place des structures de gouvernance, des équipes et des outils et programmes technologiques pour assurer la sécurité de l'écosystème de Cogeco.

Dans le cadre de nos activités, nous recueillons des renseignements personnels, et nos clients et nos employés nous confient leurs données. Des mécanismes sont en place pour veiller à la sécurité et à la confidentialité de ces renseignements personnels ainsi qu'à leur utilisation uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis, puisque c'est ce qu'attendent de nous nos clients et notre personnel.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons continué à réaliser des progrès dans la mise en œuvre d'un programme de cybersécurité complet de plusieurs années aligné sur les meilleures pratiques. Pour assurer une solide première ligne de défense, nous déployons des efforts considérables pour sensibiliser davantage notre personnel aux questions de sécurité. Dans le cadre de nos initiatives portant sur la sécurité de l'information, nous organisons régulièrement des tests d'hameçonnage pour former notre personnel en matière de sécurité des courriels. En outre, nous avons complété un examen du processus d'évaluation des risques liés aux tiers afin de cerner les risques liés à notre chaîne d'approvisionnement, et cet examen doit être mis à jour au cours de l'exercice 2023.

### Investissement dans le réseau

Fournir aux clients un réseau de pointe robuste est crucial pour veiller à ce qu'ils puissent compter sur une connectivité fiable et des services de qualité. Des investissements soutenus dans l'infrastructure numérique sont essentiels pour garantir la connectivité des familles et des entreprises, assurer la tenue des activités économiques et éducatives et la fourniture d'autres services essentiels et réduire le fossé numérique qui existe entre les centres urbains et les régions rurales.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons poursuivi nos investissements visant le maintien, la mise à niveau ou le remplacement de notre réseau et de notre infrastructure afin d'optimiser la fiabilité et la résilience du système. Au total, 348 millions \$ ont été investis au cours de cet exercice, dont 191 millions \$ dans des mises à niveau pour renforcer la résilience et 157 millions \$ pour l'expansion du réseau. Nous avons également mis en œuvre de solides plans, politiques et procédures de continuité des activités et de reprise après sinistre pour limiter les périodes d'indisponibilité dans le cas d'une urgence. Au cours de l'exercice 2022, notre réseau a été disponible plus de 99,9 % du temps.

---

(1) Zones identifiées par les gouvernements, au moyen des informations sur la couverture des services à large bande qu'ils collectent, où certains ou aucun foyer n'ont une connexion Internet avec accès à des vitesses à large bande d'au moins 50 Mbps en téléchargement et 10 Mbps en téléversement.

## SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE

### Pratiques d'affaires éthiques et conformité

Exercer ses activités dans le respect des valeurs éthiques est de la plus grande importance pour toute entreprise souhaitant réussir au sein du marché mondial en croissance d'aujourd'hui. De plus en plus, les entreprises font partie intégrante d'une société complexe qui attend d'elles qu'elles respectent les plus hautes normes de comportement. Nos parties prenantes veulent être associées à des organisations responsables et éthiques. Par conséquent, exercer ses activités avec intégrité est jugé essentiel pour une réussite durable.

Notre code d'éthique est le fondement sur lequel s'appuient les principes définissant les comportements éthiques attendus. Ce dernier est soutenu par une formation obligatoire sur l'éthique qui s'adresse à l'ensemble du personnel, diverses initiatives de sensibilisation à l'éthique menées tout au long de l'année, une ligne d'éthique anonyme et confidentielle qui permet à nos employés et autres personnes de signaler toute instance perçue ou réelle de violation au code d'éthique, un processus officiel de déclaration des conflits d'intérêts et un comité directeur sur l'éthique composé de membres de l'équipe de haute direction. En outre, pour nous assurer que nous nous associons à des entreprises qui elles aussi s'engagent à adopter des comportements durables et éthiques, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils acceptent notre code de conduite des fournisseurs. Au cours de l'exercice 2022, tous nos fournisseurs principaux ont accepté le code de conduite des fournisseurs de Cogeco, ou nous avons approuvé leurs normes ESG.

### SURVEILLANCE DU PROGRAMME ESG

Depuis le début de l'exercice 2022, les responsabilités de surveillance des questions ESG relèvent de l'instance de gouvernance la plus élevée, soit notre conseil d'administration, qui dorénavant supervise trimestriellement la stratégie, les objectifs, et la performance ESG ainsi que les initiatives connexes mises en œuvre par la société. De plus, les risques liés aux questions ESG sont examinés et discutés trimestriellement par le comité d'audit du conseil d'administration.

Au niveau de la société, la surveillance des questions ESG relève de la fonction Développement durable qui, quant à elle, relève de la compétence du comité directeur sur le développement durable. Ce comité compte parmi ses membres le président et chef de la direction et les personnes qui relèvent directement de lui ainsi que d'autres hauts dirigeant(e)s.

## PRIX ET RECONNAISSANCES

Au cours de l'exercice 2022, nous avons été honorés de voir nos efforts ESG reconnus par des voix de premier plan dans le domaine des pratiques et de la communication d'informations ESG, comme en témoigne la liste suivante.



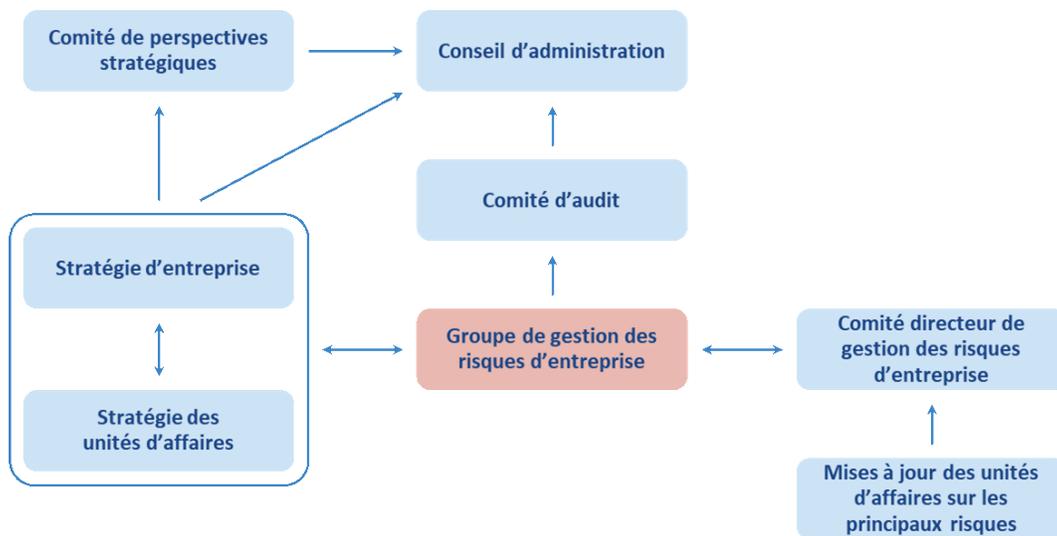
Pour obtenir plus d'informations sur nos initiatives et nos performances, veuillez consulter le dernier Rapport ESG et de développement durable de Cogeco qui a été publié en mars 2022. Ce dernier est disponible directement sur le site Internet de la société au [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com). Notre prochain rapport sera publié en mars 2023. De plus, vous trouverez les indicateurs de performance clés dans notre supplément de données ESG aussi disponible sur notre site Internet au [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com).

## 12. INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique donne un aperçu des principaux risques et incertitudes que Cogeco et ses filiales considèrent comme importants à l'heure actuelle. Elle ne vise pas à décrire toutes les éventualités ni tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou sur ses activités à quelque moment que ce soit. De plus, les risques et incertitudes décrits dans la présente rubrique peuvent se matérialiser ou ne pas se matérialiser, évoluer différemment des prévisions ou entraîner des conséquences autres que celles qui sont prévues actuellement. Si l'un des risques suivants, ou tout autre risque ou incertitude, que la Société et ses filiales n'ont pas encore repéré, ou qu'elles ne considèrent pas comme important à l'heure actuelle, se réalisait ou devenait important, les activités, les projections, les perspectives, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales, et par conséquent le prix des actions subalternes à droit de vote, pourraient être compromis.

### GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

La Société a un programme officiel intégré de gestion des risques d'entreprise dont la structure et le fonctionnement sont fondés sur le cadre intégré de gestion du risque d'entreprise proposé par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») et adopté à grande échelle. Ce cadre met en lumière le lien étroit entre le risque, la stratégie et le rendement de l'entreprise. Par conséquent, l'approche de Cogeco en matière de gestion des risques d'entreprise est appuyée par un écosystème de gouvernance en matière de risque, comme l'illustre le diagramme suivant.



L'écosystème de gouvernance en matière de risque sollicite l'apport des divers intervenants et unités d'affaires de l'entreprise et alimente le processus de planification stratégique.

---

Évaluation annuelle du risque consolidé	Chaque année, les principaux risques d'entreprise susceptibles d'avoir une incidence sur la Société sont formellement repérés. Les risques considérés sont non seulement stratégiques, opérationnels, financiers, réglementaires et liés à la conformité, mais également environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (« ESG »), et ils tiennent compte des risques existants et émergents à court et à long terme, s'ils sont jugés pertinents. En outre, dans le cadre de ce processus d'évaluation annuelle du risque, le cadre de tolérance au risque qui guide la prise de décisions stratégiques est examiné et mis à jour au besoin. Les conclusions fondamentales de cette évaluation annuelle du risque servent à la préparation de la stratégie d'entreprise et sont présentées au conseil d'administration dans le cadre du processus de planification stratégique.
Évaluation du risque des unités d'affaires	Dans le cadre du processus de planification stratégique, les unités d'affaires identifient les principaux risques propres à leur unité ainsi que des plans d'atténuation. De plus, elles présentent des mises à jour trimestrielles qui traitent des principaux risques pour la Société et des mesures d'atténuation connexes depuis leur point de vue.
Surveillance des risques	Sur une base annuelle, le conseil, aidé du comité d'audit, examine les principaux risques commerciaux auxquels la Société et ses filiales sont exposées ainsi que les mesures d'atténuation mises en place pour gérer ces risques.  Chaque trimestre : <ul style="list-style-type: none"><li>– le comité directeur de la gestion des risques d'entreprise, qui comprend le chef de la direction et les personnes qui relèvent directement de lui, supervise la gestion des risques. Une mise à jour du profil de risque est présentée et discutée à chaque réunion, et les mesures d'atténuation sont examinées afin de s'assurer qu'elles sont adéquates.</li><li>– le comité d'audit supervise les activités de gestion des risques d'entreprise et la mise à jour du profil de risque, et surveille les risques opérationnels et financiers liés aux programmes et projets importants de la Société.</li></ul>
Autres activités comportant des risques	Les responsables de la gestion des risques d'entreprise mettent à jour le portrait des risques en se fondant sur des échanges avec les membres des unités d'affaires pour tenir compte des risques susceptibles d'avoir une incidence sur l'évaluation des risques de la Société ainsi que sur la planification stratégique connexe. En outre, les grandes tendances et forces externes qui façonnent l'environnement de la Société, et qui représentent des risques et des occasions possibles, sont identifiées et analysées (p. ex. les tendances démographiques, la réglementation, l'économie et l'environnement, la concurrence, les tendances technologiques et les attentes des clients).

---

## 12.1 RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

L'environnement au sein duquel la Société exerce ses activités est hautement concurrentiel. La Société s'attend à ce que la concurrence demeure intense alors que les concurrents traditionnels et non traditionnels cherchent à accroître leur part de marché et que les tendances concurrentielles évoluent en fonction de la demande des clients, des faits nouveaux en matière de réglementation et des technologies émergentes. Ces tendances peuvent inciter les concurrents à adopter de nouvelles stratégies, parfois plus audacieuses, pour protéger et accroître leur part de marché, leurs produits et leur bénéfice.

La concurrence provient de diverses sources. Les grandes sociétés de téléphonie traditionnelles et les exploitants de services de téléphonie mobile bonifient leurs offres grâce à des produits comme du contenu vidéo exclusif offert directement aux consommateurs, investissent dans des réseaux de fibre jusqu'au domicile (« FTTH ») et dans l'accès fixe sans fil (« AFSF »), élargissent leurs réseaux 5G, offrent des solutions de recharge mobiles au service Internet fixe à domicile et cherchent à croître au-delà de leur zone de couverture. D'autres acteurs sont présents dans le paysage concurrentiel, comme les revendeurs Internet au Canada, des sociétés et des municipalités qui mettent en place des installations offrant des services comparables à ceux de la Société, des communautés aux États-Unis qui bâtissent des réseaux à large bande à libre accès, ainsi que des organisations de nature numérique, y compris des fournisseurs de contenu de premier plan, et de nouveaux concurrents offrant des services d'accès Internet au moyen de la technologie des satellites en orbite basse. La Société fait également face à une concurrence dans le domaine des fusions et acquisitions aux États-Unis du fait que des acteurs financiers, comme des sociétés de capital-investissement et des fonds liés aux infrastructures, rivalisent pour saisir les mêmes occasions dans le secteur des télécommunications.

Certains des concurrents de la Société exercent leurs activités depuis plus longtemps, disposent notamment de ressources beaucoup plus importantes sur les plans financier, technique et du marketing et ont une marque mieux reconnue et un plus grand bassin de clientèle, tandis que d'autres sont des organisations de nature numérique dotées de structures de coûts moindres du fait qu'elles n'ont aucun ancien système à entretenir. Les concurrents de la Société pourraient agir plus rapidement en adoptant des technologies nouvelles et émergentes, en s'adaptant à la fluctuation des attentes des clients et en mettant au point d'autres services à des prix plus concurrentiels. Une approche agressive en matière de tarifs et d'offres sur le marché de la part des concurrents pourrait exercer des pressions sur la tarification, diminuer l'acquisition de clients et augmenter les coûts de rétention. La compétitivité de la Société dans un ou plusieurs de ses secteurs de marché pourrait par conséquent diminuer dans l'avenir en raison de l'intensification de la concurrence des joueurs actuels et des nouveaux venus qui prennent des mesures agressives afin d'établir, de maintenir ou d'intensifier leur présence sur le marché. Les activités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient subir d'importantes conséquences, au point où celle-ci pourrait être incapable de retenir sa clientèle existante et d'accroître son bassin de clientèle, ou pourrait devoir accepter une baisse des produits par client pour maintenir sa part de marché.

Afin d'atténuer les risques liés à la concurrence auxquels la Société est exposée, celle-ci s'emploie à offrir à ses clients une expérience distinctive grâce à des services Internet à la fine pointe de la technologie, un service de télévision IP moderne et un service à la clientèle de grande qualité.

Les principaux risques liés à la concurrence de la Société sont les suivants.

***Dans le secteur des télécommunications au Canada, la concurrence est de plus en plus vive de la part de fournisseurs de services traditionnels et de nouveaux concurrents.***

Les grandes sociétés de téléphonie traditionnelles et les fournisseurs de services mobiles demeurent les principaux concurrents de la Société en matière de réseaux. Ces exploitants offrent leurs services par le biais de technologies en évolution comme la FTTH, les services mobiles d'Internet haute vitesse (y compris la 4G et la 5G), les services fixes sans fil qui permettent une réduction des coûts de déploiement dans les zones rurales, et les services traditionnels par satellite, principalement en ce qui concerne les services vidéo. En plus des concurrents traditionnels, d'autres sociétés mettent au point de nouveaux modèles de prestation tels que l'Internet par satellite en orbite basse.

Au cours des années, les revendeurs Internet ont gagné des parts de marché importantes dans les territoires canadiens où la Société offre ses services, particulièrement en Ontario. Un régime réglementé de gros favorable, qui n'oblige pas les revendeurs à investir dans la construction de réseaux et qui établit des tarifs de gros obligatoires peu élevés, a permis aux revendeurs de proposer une gamme de plans de services à des prix compétitifs. Si les revendeurs se concentrent principalement sur les services Internet, certains proposent également des services de vidéo et de téléphonie, et accroissent leur offre.

De plus, des municipalités canadiennes ont conclu des ententes de partenariat public-privé, ou projettent d'en conclure, afin de construire et d'exploiter leur propre réseau à large bande; elles entreraient alors en concurrence avec la Société dans certaines de ses zones de desserte.

***La concurrence est de plus en plus vive dans le secteur des télécommunications aux États-Unis.***

Aux États-Unis, le marché continue de se consolider, comme l'illustrent les fusions et les acquisitions parmi les acteurs du secteur. En ce qui a trait aux services de connectivité Internet, la Société, comme elle le fait au Canada, livre concurrence aux sociétés de téléphonie titulaires, aux fournisseurs de services sans fil, aux réseaux à large bande municipaux et aux fournisseurs de services à large bande par satellite. Pour ce qui est des services de vidéo, les principaux concurrents de la Société sont les sociétés de téléphonie titulaires et les fournisseurs de services par satellite. Les services de téléphonie de la Société se heurtent à la concurrence des sociétés de téléphonie titulaires et d'autres fournisseurs, tels que les fournisseurs de services mobiles et les fournisseurs de services de voix sur IP. La Société doit également composer avec l'intensification de la concurrence provenant de certaines sociétés, notamment Comcast, Verizon et AT&T, qui mettent en place des installations offrant des services comparables à ceux de la Société dans sa zone de couverture dans les États de la Floride, du Connecticut et du New Hampshire. Le marché américain enregistre également une augmentation du nombre de fournisseurs qui offrent des services sans fil fixe à large bande et des services Internet par satellite, dont certains ont reçu du financement fédéral pour étendre leur couverture aux régions non desservies.

En réponse à la concurrence accrue et aux demandes changeantes des clients, les fournisseurs améliorent la valeur qu'ils offrent aux clients. Certains cherchent à perturber l'offre de forfaits de câblodistribution en proposant un plus grand choix aux abonnés grâce à des services personnalisés et adaptés qui permettraient d'éliminer les contrats et les offres groupées, d'autres élargissent leur offre de services pour y inclure des services de mobilité, la cybersécurité et la sécurité à domicile.

***Dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis, la concurrence provient des services de vidéo en continu.***

Cogeco Connexion et Breezeline se heurtent à une intensification de la concurrence livrée par les services de vidéo en continu offerts non seulement par des fournisseurs de contenu vidéo offert par contournement comme Netflix, mais également par des propriétaires de contenu qui procèdent au lancement ou à l'acquisition de leur propre service de vidéo en continu (p. ex. Disney+, Peacock, HBO Max). La majorité des foyers sont déjà abonnés à des services de vidéo en continu comme complément aux services traditionnels de vidéo et bien que la crise de la COVID-19 ait alimenté l'augmentation des abonnements, il y a maintenant un ralentissement dans le contexte de l'après-pandémie. Certains fournisseurs de contenu vidéo par contournement proposent maintenant des chaînes en direct qui traditionnellement étaient offertes uniquement par les entreprises de distribution de radiodiffusion. La tendance à l'adoption des services en continu devrait poursuivre son intensification et pourrait nuire de façon significative à la Société s'il en résulte qu'un nombre important de ses clients des services de vidéo coupent ou réduisent ces services.

Certains des principaux concurrents de la Société dans le domaine de la vidéo offrent maintenant leurs propres services de vidéo en continu. En outre, plusieurs réseaux dont la programmation est distribuée par la Société offrent leurs produits directement aux consommateurs, notamment Sportsnet au Canada ou HBO Now, CBS All Access et Showtime Anytime aux États-Unis. La Société permet la transmission de certains services de vidéo en continu dans son produit de vidéo, mais ne détient aucune plateforme de service de vidéo en continu.

***Un nombre grandissant de clients délaissent les services de téléphonie filaire pour passer aux services de téléphonie mobile et de téléphonie IP.***

À mesure que l'adoption des téléphones mobiles et des téléphones intelligents augmente, un nombre croissant de clients des services de téléphonie filaire délaissent ce système. Pour le moment, la Société n'offre pas de services mobiles; par conséquent, une intensification de la perte de clients des services de téléphonie filaire pourrait nuire grandement à ses activités, à sa situation financière, à ses occasions d'affaires et à ses résultats d'exploitation.

**À l'heure actuelle, la Société n'offre pas de « quatuors » de services comprenant les communications mobiles.**

La Société offre des duos et des trios de services au Canada et aux États-Unis comprenant plusieurs combinaisons de services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire à des tarifs attrayants, mais elle n'offre pas de « quatuors » comprenant des services mobiles.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société continue d'examiner la possibilité d'offrir des services mobiles dans sa zone de couverture afin de fournir un plus large éventail de services de télécommunications et d'accroître sa part des services de télécommunications de ses clients. La Société envisage actuellement d'entrer sur le marché des services mobiles au Canada d'une manière qui reflète une utilisation efficace des capitaux et en s'appuyant sur la décision du CRTC du 15 avril 2021, qui vise à permettre aux joueurs régionaux qui investissent dans des infrastructures de télécommunications et du spectre d'avoir accès aux réseaux mobiles des principaux fournisseurs canadiens. Si la Société détermine que cette occasion est attrayante d'un point de vue financier, elle s'attend à effectuer des investissements à ce titre au fil du temps, en plus de profiter du régime d'ERMV. Le lancement d'activités liées aux services mobiles comporte des risques importants, car les investissements porteraient notamment sur l'acquisition de licences de spectre, les infrastructures et les systèmes liés aux réseaux, ainsi que les coûts de démarrage. Les tarifs d'accès de gros pour les ERMV des titulaires n'ont pas encore été approuvés par le CRTC et les tarifs des ERMV que la Société pourrait obtenir, que ce soit dans le cadre de négociations commerciales ou d'un processus d'arbitrage devant le CRTC, pourraient ne pas convenir pour le lancement d'une entreprise de services mobiles. L'offre de services mobiles au Canada pourrait se traduire par une pression à la baisse sur les marges du BAIIA ajusté, les bénéfices et les flux de trésorerie disponibles, et à long terme, ne pas répondre aux attentes en matière de rentabilité.

**Les services aux entreprises de la Société subissent la concurrence de divers fournisseurs de services.**

Cogeco Connexion et Breezeline offrent des services Internet, de vidéo et de téléphonie à des entreprises à l'intérieur de leurs zones de couverture, principalement des petites et moyennes entreprises. Les services aux entreprises de la Société au Canada et aux États-Unis subissent la concurrence de divers fournisseurs de services qui offrent souvent une plus vaste gamme de services. Les résultats d'exploitation de la Société pourraient subir d'importantes conséquences, au point où celle-ci serait incapable de retenir sa clientèle existante et d'accroître son bassin de clientèle commerciale.

## 12.2 RISQUES D'ENTREPRISE

### CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La Société subit l'influence de la conjoncture économique générale, du niveau de confiance et des dépenses des consommateurs et de la demande à l'égard de ses produits et services. Une conjoncture économique défavorable, comme une inflation élevée, un ralentissement économique ou une récession entraînant un ralentissement du niveau d'activité de détail et commerciale, pourrait avoir une incidence négative sur la demande à l'égard des produits et services de la Société. L'inflation demeure élevée alors que les banques centrales réagissent en appliquant des hausses exceptionnellement importantes des taux d'intérêt et que les craintes de récession augmentent.

Plus particulièrement, la conjoncture économique défavorable pourrait pousser les clients à reporter, voire réduire, leurs achats des produits et services de la Société ou à cesser de les utiliser, et une dégradation de la solvabilité de ses clients pourrait faire augmenter ses charges pour créances douteuses. En outre, les conditions géopolitiques, comme la guerre entre la Russie et l'Ukraine, pourraient provoquer une instabilité des marchés financiers, une hausse soutenue des prix de l'énergie et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, ce qui entraînerait une augmentation des coûts, ainsi que des retards dans la chaîne d'approvisionnement.

### PLAN STRATÉGIQUE ET STRATÉGIES D'AFFAIRES

De nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société pourraient nuire à sa capacité à appliquer pleinement ses stratégies d'affaires décrites précédemment à la rubrique « Stratégies et objectifs de l'entreprise » du présent rapport, en temps opportun ou de façon coordonnée, et à en tirer les avantages escomptés, y compris des problèmes d'exploitation, une hausse des charges d'exploitation, des faits nouveaux en matière de réglementation, la conjoncture générale, l'intensification de la concurrence, les changements technologiques ou les autres facteurs décrits à la présente rubrique. L'incapacité à mettre en œuvre et à exécuter avec succès le plan stratégique et les stratégies d'affaires de la Société en temps opportun et de façon coordonnée pourrait nuire à la réputation de la Société, ainsi qu'à ses activités, à sa situation financière, à ses occasions d'affaires et à ses résultats d'exploitation, ainsi qu'à sa capacité à respecter ses obligations, y compris sa capacité à rembourser sa dette.

### ACCÈS À LA PROGRAMMATION ET COÛTS DE PROGRAMMATION

La performance financière des activités de la Société dépend largement de sa capacité à maintenir ou à augmenter le BAIIA ajusté en exerçant un contrôle étroit des charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation que la Société verse aux fournisseurs de services de programmation télévisuelle sont l'un des principaux facteurs de ces charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation de certains services de programmation télévisuelle ont augmenté de façon importante au Canada et aux États-Unis au cours des dernières années, en particulier les frais liés à la programmation sportive. De nouvelles hausses des frais de licence de programmation pourraient nuire grandement aux activités et aux résultats d'exploitation de la Société.

Le marché canadien des services de contenu vidéo se caractérise par un degré élevé de concentration et d'intégration verticale des fournisseurs. Certains des grands fournisseurs de services de communications intégrés avec qui la Société rivalise au Canada détiennent des actifs de diffusion de contenu télévisuel. Cette intégration verticale pourrait faire en sorte que la Société n'ait pas accès à du contenu, ou qu'elle soit obligée de payer des prix gonflés ou de se conformer à des modalités non attrayantes pour acquérir du contenu. Afin de limiter le pouvoir des entités verticalement intégrées sur l'accès du public à des services de programmation diversifiés et de qualité, le CRTC a adopté en 2015 un code sur la vente en gros qui s'applique à toutes les entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR ») et aux entreprises de programmation autorisées. Le code interdit un certain nombre de pratiques commercialement déraisonnables et établit un mécanisme de règlement des différends pour le renouvellement des ententes d'affiliation dans les situations où l'EDR et l'entreprise de programmation ont l'intention de renouveler l'entente, mais ne parviennent pas à s'entendre sur les conditions. Le principal fournisseur de services de programmation de la Société est Bell, qui compte pour environ 39 % de l'ensemble des coûts de programmation de la Société. Bell est verticalement intégrée et est le principal concurrent de la Société au Canada. Bien qu'en général la Société ait été en mesure de conclure des ententes de distribution satisfaisantes avec des fournisseurs de services de programmation canadiens jusqu'à présent, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de maintenir ses ententes actuelles, ou de conclure de nouvelles ententes viables sur le plan économique, et il se pourrait donc que le nombre de chaînes vidéo varie d'une année à l'autre.

Certaines ententes d'affiliation conclues avec certains des principaux fournisseurs de services de programmation de la Société ont expiré, et leurs modalités de renouvellement n'ont pas encore été entièrement fixées. La Société pourrait faire l'objet de poursuites réglementaires dans le cadre de futurs renouvellements d'ententes de services de programmation canadiens, ce qui pourrait soit l'aider à négocier des modalités d'affiliation raisonnables, soit la contraindre à payer des frais de licence de programmation, ou autrement la soumettre à des conditions de concurrence défavorables.

Même si les coûts liés à la programmation aux États-Unis ont montré des indices de stabilisation continue au cours des trois dernières années, l'accès de la Société au contenu considéré comme « incontournable », notamment des événements sportifs en direct et des ententes de retransmission, selon des tarifs et des modalités raisonnables représente un défi constant. La consolidation continue des droits de diffusion d'émissions sportives aux États-Unis, l'augmentation de leurs coûts et la division de ces droits entre la télévision traditionnelle et les plateformes de diffusion en continu ont une incidence sur la capacité de la Société à se procurer du contenu à des taux et à des modalités raisonnables. Ces activités de consolidation en cours permettent aux sociétés fusionnées de tirer profit du contenu populaire et de négocier de meilleures conditions avec la Société à l'avenir, ou d'exiger que la Société offre leurs services de divertissement vidéo moins demandés, ce qui entraînerait une nouvelle augmentation des coûts. Outre l'augmentation des coûts de programmation, la plupart des ententes de programmation de la Société l'obligent à respecter certains seuils de pénétration, ce qui limite sa capacité à offrir de plus petits forfaits. Plusieurs de ces programmeurs offrent simultanément leurs propres produits directement aux clients pour livrer concurrence aux distributeurs de programmation ou proposent leur contenu par l'intermédiaire de fournisseurs de contenu vidéo par contournement.

La Société est également exposée, aux États-Unis, au resserrement des exigences financières et autres exigences des télédiffuseurs afin d'obtenir le consentement requis pour la transmission de la programmation de télédiffusion locale à ses clients. La loi fédérale interdit aux câblodistributeurs d'offrir des stations de télédiffusion locales sans consentement. En vertu de la réglementation fédérale sur les stations à obligation réglementaire de transmission, les stations de télédiffusion locales peuvent exiger des câblodistributeurs qu'ils diffusent ces stations sans rémunération. Les stations de télédiffusion locales peuvent également exiger des câblodistributeurs qu'ils prennent part à des négociations de consentement de retransmission, en vertu desquelles les stations de télédiffusion exigent des paiements importants et d'autres concessions, en échange du droit de retransmettre ces stations. La Société prévoit continuer d'être soumise à des hausses importantes de frais exigés par les télédiffuseurs pour obtenir le consentement requis pour la retransmission de la programmation de télédiffusion locale à ses clients. L'incapacité de conclure une entente avec un télédiffuseur pourrait entraîner la perte de services de programmation populaires pour les services de vidéo de la Société.

L'incapacité d'acquérir et de fournir aux clients de la Société du contenu en vue de répondre à leurs attentes en matière de qualité, de format, de variété des choix de programmation, de forfaits et de plateformes à des prix concurrentiels et abordables pourrait nuire de façon importante aux activités de la Société et à son BAIIA ajusté, dans l'éventualité où elle ne réussirait pas à transférer la hausse des coûts de programmation à ses clients.

## **ACCÈS AUX STRUCTURES DE SOUTÈNEMENT ET OBTENTION AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS DU DROIT DE DÉPLOYER LES ACTIVITÉS À LARGE BANDE DE LA SOCIÉTÉ**

Dans le cadre de ses activités, la Société doit pouvoir compter sur l'exécution de contrats avec des entreprises de services publics, afin d'obtenir un accès aux structures de soutènement qu'elles détiennent (comme des poteaux), et avec des municipalités, afin d'obtenir un accès à des servitudes publiques. Au Canada, l'accès aux structures de soutènement des compagnies de téléphonie est accordé selon une tarification approuvée par le CRTC. Dans le cas des services publics d'électricité municipaux et provinciaux canadiens, l'accès à ces structures de soutènement est assujéti à des exigences provinciales ou municipales, et les modalités de l'accès à ces structures doivent parfois être obtenues auprès des autorités provinciales et municipales. Lorsque le droit de déployer le réseau de la Société dans les municipalités comprises dans sa zone de couverture du Canada ne peut être obtenu, la Société dépose une demande auprès du CRTC pour obtenir un droit d'accès en vertu de la *Loi sur les télécommunications*. Aux États-Unis, la Communications Act exige que les sociétés de téléphonie et les autres services publics (autres que ceux détenus par des municipalités ou des coopératives) fournissent aux réseaux de câblodistribution un accès non discriminatoire aux poteaux et aux droits de passage dont le service public a le contrôle. Les tarifs que peuvent facturer les services publics ainsi que certaines modalités liées à cet accès sont réglementés par la Federal Communications Commission (la « FCC ») ou par l'autorité compétente des États qui certifie à la FCC que ces derniers réglementent l'utilisation des poteaux.

Les travaux préparatoires, soit le renforcement des poteaux ou le déplacement d'autres installations liées aux poteaux pour accueillir du matériel additionnel, se déroulent souvent sur plusieurs mois, voire sur des années, ce qui ralentit l'expansion du réseau de la Société. Dans l'éventualité où la Société aurait à engager des coûts de plus en plus grands pour obtenir un accès aux structures de soutènement nécessaires à son réseau à large bande, ou ne serait pas en mesure de signer de telles ententes, rien ne garantit qu'elle pourrait réaliser ses stratégies d'affaires, et les activités de la Société, ainsi que sa situation financière, ses résultats d'exploitation, sa réputation et ses occasions d'affaires pourraient être compromis.

## **PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX DE SUBVENTIONS VISANT À OFFRIR DES SERVICES INTERNET HAUTE VITESSE DANS LES ZONES MAL DESSERVIES OU NON DESSERVIES**

Au Canada, Cogeco Connexion participe à des programmes gouvernementaux visant à fournir des services Internet haute vitesse dans les régions mal desservies ou non desservies, et a reçu un financement pour plus de 75 projets d'expansion des réseaux à large bande en Ontario et au Québec, ce qui représente environ 95 000 foyers câblés sur trois ans. Les projets d'investissement dans l'infrastructure numérique au Québec devraient être achevés d'ici 2023 et sont assujettis à des pénalités en cas de livraison tardive, sauf si le retard s'explique par des événements indépendants de la volonté de Cogeco Connexion.

Aux États-Unis, Breezeline a reçu du financement dans le cadre du Rural Digital Opportunity Fund et de certains programmes étatiques de financement des services à large bande et elle a présenté une demande en vue d'obtenir du financement additionnel pour l'expansion des réseaux à large bande en milieu rural, mais les sommes allouées n'ont pas encore été annoncées. Le 15 novembre 2021, le président Biden a signé l'Infrastructure Investment and Jobs Act (« IIJA »), qui prévoit un financement de 65 milliards \$ US pour les services à large bande. En vertu de l'IIJA, la National Telecommunications and Information Administration (la « NTIA ») versera une tranche de 42 milliards \$ US du financement aux États pour l'expansion des services à large bande. La FCC et plusieurs États ont entamé des procédures en vue de recueillir des données cartographiques sur les services à large bande auprès des fournisseurs de services afin de déterminer plus fidèlement les zones desservies et non desservies, et d'éviter que des fonds servent à financer des infrastructures redondantes. Compte tenu des fournisseurs de services fixes sans fil et d'autres nouveaux venus qui présentent des demandes pour desservir davantage de foyers contre un financement moindre, ce qui réduit le rendement du capital investi, il se pourrait que Breezeline ait de la difficulté à obtenir du financement pour étendre son réseau.

## **EXPÉRIENCE CLIENT**

La Société s'efforce de maintenir des relations respectueuses et transparentes avec ses clients en leur offrant une expérience client distinctive et une commercialisation honnête de ses produits. La fidélisation et la rétention des clients de la Société dépendent de la capacité de la Société à fournir un service qui répond à leurs attentes ou qui les dépasse. La Société croit fortement que l'expérience client est un facteur de différenciation clé et a adopté plusieurs programmes et mesures au sein de ses différentes unités d'affaires afin d'améliorer constamment l'expérience client et de bâtir son capital de réputation.

En raison de l'augmentation de la demande en matière de capacités numériques, l'incapacité à s'adapter au rythme des demandes des clients pourrait entraîner une perte de clientèle et des difficultés à attirer de nouveaux clients potentiels. Au cours de l'exercice 2022, la Société a continué d'accélérer ses efforts de transformation numérique et elle a fait des progrès en matière d'analytique de la clientèle afin de mieux comprendre les besoins des clients et de répondre à leurs demandes croissantes et changeantes. Aux États-Unis, la Société a lancé son service d'IPTV infonuagique (Breezeline Stream TV) et son application mobile (My Breezeline) et elle a lancé une nouvelle solution Wi-Fi géré (WiFi Your Way). Au Canada, Cogeco Connexion a apporté des améliorations à son service de divertissement IPTV (EPICO) et de Wi-Fi afin d'améliorer l'expérience client et elle a revu le processus d'auto-installation afin de permettre aux clients de mieux gérer leur service de télécommunications en ligne. En outre, la Société tient compte de la rétroaction recueillie en matière de satisfaction de la clientèle et des tendances quant aux nouvelles façons dont les consommateurs souhaitent communiquer, et des outils de sondage avancés permettent de recueillir des informations à chaque point de contact, le tout en temps réel. Si la Société ne parvient pas à revoir son expérience client en fonction de la demande des consommateurs, ses activités, ses résultats financiers, sa réputation et la valeur de sa marque pourraient s'en ressentir.

## **RÉPONSE AUX ATTENTES DES CLIENTS**

Les besoins croissants en matière de connectivité numérique, qui ont été renforcés par la crise de la COVID-19, ont mis en évidence plus que jamais l'importance d'Internet. Afin de répondre aux attentes de plus en plus élevées des clients, la Société a lancé l'année passée aux États-Unis une nouvelle stratégie axée avant tout sur les services à large bande, qui place la connectivité à large bande au centre de l'expérience client et qui permet d'offrir une solution avancée de Wi-Fi géré. Au Canada, la Société continue d'élargir son offre de services par fibre optique en proposant des vitesses symétriques allant au-delà de 1 Gbps ainsi qu'une solution avancée de Wi-Fi géré.

L'intensification de la fragmentation des services par contournement incite également les clients à exiger le regroupement de l'offre de services par contournement sur une plateforme commune. Le service IPTV de la Société au Canada et son nouveau service IPTV aux États-Unis, muni d'une application mobile, permettent de naviguer et de consommer du contenu de façon plus intégrée et moins axée sur la source. La Société a entamé diverses initiatives visant à faire évoluer son offre de produits et de services numériques, en phase avec les attentes des clients. L'incapacité de prévoir les attentes changeantes des clients, l'évolution du comportement des clients, les tendances en matière de technologie et les nouvelles conditions du marché, et d'y réagir en temps opportun, pourrait entraîner une désuétude du portefeuille de produits et de services de la Société, ce qui nuirait à sa capacité de retenir les clients et d'en attirer de nouveaux.

## MARKETING ET VENTES

L'évolution continue de la technologie et les progrès réalisés au chapitre de l'analytique de la clientèle permettent de mieux cibler les approches, les initiatives et les campagnes en matière de marketing, modifiant ainsi l'environnement concurrentiel. La Société continue de revoir son approche en matière de marketing et de ventes pour mieux l'aligner sur les préférences des clients en faisant appel à l'analyse de données et aux plateformes de marketing automatisées fondées sur une segmentation précise des clients selon leurs préférences. En outre, compte tenu du marché actuel, la transparence de la tarification, la clarté des promotions et l'offre de regroupements de services à valeur élevée, le tout reposant sur un service Internet hautement performant, continueront d'être des facteurs essentiels à l'acquisition et à la rétention des clients.

L'incapacité à atteindre les cibles de croissance des ventes en raison de stratégies de marketing et de ventes inappropriées, d'une mise en œuvre ratée de ces stratégies ou de difficultés opérationnelles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Afin d'atténuer les risques de la Société, celle-ci mettra en œuvre une approche rigoureuse à paliers multiples en matière de marketing et de ventes dans le but d'accroître la notoriété de la marque et d'établir un lien étroit avec les clients locaux grâce à une stratégie d'offre et une proposition de valeur distinctives. Cette approche visera ultimement à assurer une croissance continue dans des marchés où de multiples fournisseurs se livrent une forte concurrence.

## CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MONDIALE ET DÉPENDANCE ENVERS DES TIERS

La Société offre actuellement des services Internet haute vitesse, de vidéo et de téléphonie dans sa zone de couverture au Canada et aux États-Unis grâce à des appareils et services provenant de divers fournisseurs, et elle est assujettie à des ententes à long terme conclues avec des fournisseurs en ce qui a trait à ces services offerts à sa clientèle résidentielle et d'affaires. Tous ces fournisseurs pourraient rencontrer des difficultés sur le plan des affaires, restructurer leurs activités, cesser d'offrir certains produits ou vendre leurs activités à d'autres fournisseurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur la disponibilité et le futur développement des produits et services de la Société. L'incapacité d'atteindre les objectifs en matière d'offre de produits ou de prestation de services, ou le fait d'avoir à engager des coûts plus élevés en raison de l'interruption de l'approvisionnement par un fournisseur tiers (pénurie de jeux de puces, de fibre et d'autres composantes de réseau) ou d'un changement de fournisseur, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Les approches d'atténuation des risques varient en fonction des fournisseurs et de la situation, et elles peuvent inclure des stratégies telles que l'amélioration de la gouvernance, l'approvisionnement auprès d'autres sources, les achats anticipés et l'augmentation des niveaux des stocks.

La Société compte sur sa chaîne d'approvisionnement pour fournir ses services. La pandémie de COVID-19 et les tensions géopolitiques ont entraîné des pénuries de matériaux et de main-d'œuvre et ont perturbé le transport et la logistique dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, entraînant ainsi une augmentation des délais de livraison dont les effets devraient durer un certain temps. Compte tenu des interdépendances avec d'autres fournisseurs de services de télécommunications et de services publics, les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités commerciales de la Société, ainsi que sur l'innovation et l'évolution de son réseau et de ses services, notamment en ce qui concerne les programmes subventionnés par le gouvernement, ses résultats financiers et sa réputation.

## FUSIONS, ACQUISITIONS, DÉSINVESTISSEMENTS ET RÉORGANISATIONS

La Société a évolué au fil des acquisitions et continuera de chercher à saisir des occasions d'acquisitions intéressantes dans l'avenir. La réalisation des avantages attendus des acquisitions dépend d'une part de la réussite de la consolidation des fonctions, de l'intégration des activités, des procédures et du personnel en temps opportun et de façon efficiente, et d'autre part, de la réalisation des produits, des synergies et des autres occasions de croissance émergeant du regroupement des entreprises acquises avec celles de la Société. Rien ne garantit que l'intégration de ces acquisitions sera réussie ni que les résultats et avantages escomptés se concrétiseront. La nature d'une acquisition d'actifs détachés, comme l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, fait en sorte qu'il est plus difficile de prendre en charge les opérations à la clôture et d'intégrer les activités, car il est possible que certains systèmes, processus et employés ne soient pas tous transférés avec les systèmes acquis pour soutenir ces activités. Ce risque est atténué par la conclusion d'accords de services de transition avec le vendeur. Il est toutefois possible que le processus d'intégration perturbe les activités courantes visées ou donne lieu à des différences entre les normes, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'information financière, les contrôles, les procédures et les politiques, lesquelles pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la direction à réaliser les avantages attendus de l'acquisition. Le processus d'intégration pourrait entraîner des charges d'exploitation, un levier financier et des dépenses d'investissement plus élevés que prévu, provoquer la perte de clients, entraîner la radiation d'actifs, perturber les activités des autres entreprises de la Société ou accaparer le temps et les ressources de la direction. La Société pourrait également être contrainte de faire des dépenses d'investissement ou d'autres investissements qui pourraient avoir une incidence sur ses stratégies d'affaires dans la mesure où la Société est dans l'incapacité d'obtenir du financement additionnel selon des modalités acceptables ou de générer des fonds à l'interne pour répondre à ces exigences. De plus, une entreprise acquise pourrait avoir des passifs que la Société n'aurait pas su découvrir, et qu'elle pourrait devoir assumer. Dans certaines circonstances, pour mener à bien une acquisition, la Société pourrait avoir à mobiliser des capitaux supplémentaires au moyen de titres de créance ou de capitaux propres et à établir des relations avec de nouveaux partenaires de financement, ou avoir à utiliser de la trésorerie qu'elle aurait autrement affectée au soutien de ses activités existantes. Dans le cadre du processus d'acquisition, la Société subit aussi généralement de la concurrence de la part de fonds d'investissement privés et de joueurs stratégiques, ce qui pourrait la pousser à payer plus pour une acquisition ou faire en sorte qu'elle ne soit finalement pas l'acheteur de la société vendue. Toute incapacité de la Société à intégrer avec succès les acquisitions, à gérer les risques qui s'y rapportent ou à tirer profit d'occasions stratégiques futures pourrait nuire largement à sa situation financière, à sa performance financière, à ses flux de trésorerie, à ses activités et à sa réputation. Afin d'atténuer ses risques, la Société suit un processus proactif et agile de fusion et d'acquisition, et elle bonifie et améliore ses procédures d'intégration selon les besoins.

## ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

Les activités du secteur des télécommunications aux États-Unis de la Société sont exercées par Breezeline dans 13 États de la côte Est et du Midwest, et représentent 48,8 % des produits consolidés de la Société. Le fait d'exercer des activités à l'étranger comporte d'importants risques et complexités, notamment ceux liés aux particularités régionales et aux différences sur les plans politique, légal, réglementaire et fiscal. De plus, ces activités exposent la Société au risque de change, puisque la plupart d'entre elles sont libellées en dollars américains. Ces facteurs pourraient nuire grandement aux résultats d'exploitation et financiers de la Société.

## GESTION DES TALENTS ET PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Le rythme soutenu des avancées technologiques et du passage au numérique dans le secteur et en milieu de travail a engendré un marché hautement concurrentiel pour les employés dotés de compétences numériques, les intervenants du secteur se disputant les mêmes ressources. En outre, les attentes des employés ont continué d'évoluer après la crise de la COVID-19, ce qui exige une proposition de valeur intéressante afin d'attirer et de retenir des talents. Pour cette raison, la Société se concentre sur la création d'une expérience et d'une culture stimulantes pour les employés en continuant de mettre l'accent sur les talents et sur les programmes de rémunération globale et en s'engageant à maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire. De plus, la Société adapte activement ses pratiques en matière d'équité, d'inclusion et d'appartenance afin de répondre aux besoins de son personnel diversifié. La réussite de la Société est essentiellement tributaire de sa capacité d'attirer de nouveaux talents et de fidéliser les talents existants tout en favorisant le rendement continu de ses employés et de ses cadres. Bon nombre des employés et hauts dirigeants de la Société ont une expertise unique dans leur domaine, ce qui rend difficile le remplacement de leurs services. Le maintien en poste des employés clés et des hauts dirigeants est particulièrement important, car cela permet à la Société de suivre l'évolution technologique et d'éviter la perte de connaissances essentielles pour poursuivre sa croissance. La perte des services de hauts dirigeants ou employés occupant des rôles clés ou le fait d'avoir des processus inadéquats pour attirer, former, motiver et retenir les employés productifs et engagés sont autant de facteurs qui pourraient nuire à la capacité de la Société à réaliser les objectifs organisationnels et avoir une incidence défavorable importante sur sa croissance, ses activités et sa rentabilité.

## RELATIONS DE TRAVAIL

Certains des employés de la Société sont visés par des conventions collectives qui sont renouvelées à l'occasion dans le cours normal des activités. À ce jour, la Société a réussi à négocier avec les syndicats des conventions collectives convenables sans avoir subi d'interruptions de travail importantes. Bien que les relations de travail de la Société aient été convenables dans le passé, la Société ne peut prédire l'issue de toute négociation actuelle ou future se rapportant à un conflit de travail, à la représentation syndicale ou au renouvellement des conventions collectives, ni ne peut être en mesure d'éviter des arrêts de travail futurs, des grèves ou d'autres formes de moyens de pression antérieurs au dénouement de toute négociation actuelle ou future. La prolongation d'un arrêt de travail, d'une grève ou d'autres formes de moyens de pression pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, les opérations et la réputation de la Société. Même si la Société n'a pas subi de grève ou d'autres moyens de pression au cours des dernières années, l'issue de toute négociation pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation. De plus, la capacité de la Société à procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles elle est partie.

## 12.3 RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

### RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION - SECTEURS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Les activités des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis de la Société sont assujetties à des lois, à des règlements et à des politiques d'importance de compétence fédérale, provinciale, étatique et locale qui sont en constante évolution. Cogeco Connexion est essentiellement réglementée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications* et de leurs règlements afférents, tandis que Breezeline est réglementée par la *Communications Act*. De plus, Cogeco Connexion et Breezeline sont toutes deux assujetties à d'autres lois régissant les droits d'auteur et la propriété intellectuelle, la protection des données, la confidentialité des renseignements personnels, les pourriels, le commerce en ligne, le marketing direct et la publicité numérique, qui s'imposent de plus en plus depuis les dernières années. Les lois et règlements, nouveaux et modifiés, ainsi que les examens périodiques des redevances liées aux droits d'auteur à payer relativement à l'utilisation que fait la Société de contenu protégé pourraient avoir des incidences négatives sur les finances, les activités et la compétitivité de la Société, sa condition financière, ses occasions d'affaires et ses résultats d'exploitation en faisant augmenter ses coûts, en réduisant ses produits ou en imposant des restrictions additionnelles à l'égard de ses activités.

L'issue de plusieurs récents examens législatifs et instances réglementaires du CRTC au Canada et de la FCC aux États-Unis ou audiences judiciaires toujours en cours pourrait nuire grandement aux activités et aux résultats d'exploitation de la Société. Les paragraphes qui suivent décrivent, du point de vue de la Société, certains des faits nouveaux liés à ces questions législatives, réglementaires et judiciaires au Canada et aux États-Unis.

## **Canada**

### **Appels de la décision rendue par le CRTC en 2021 sur les tarifs de gros pour les services Internet**

Le 27 mai 2021, le CRTC a publié la Décision de télécom 2021-181, dans laquelle il a statué sur les demandes des entreprises de câblodistribution (y compris Cogeco Communications) et des entreprises de télécommunications de révision et de modification de l'Ordonnance de télécom 2019-288. Dans l'Ordonnance de télécom 2019-288, le CRTC a établi des tarifs définitifs pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés de Cogeco Connexion qui étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires établis en octobre 2016, et il a ordonné que leur application soit rétroactive au 31 mars 2016. Dans la Décision de télécom 2021-181, le CRTC a annulé les réductions tarifaires de 2019 et a rendu définitifs les tarifs provisoires qu'il avait précédemment établis en 2016, avec certains ajustements.

Depuis, deux fournisseurs indépendants de services Internet (les « revendeurs ») et une association commerciale qui représente les revendeurs ont déposé une requête auprès du gouverneur en conseil dans le but d'annuler la Décision de télécom 2021-181 et de rétablir la décision du CRTC de 2019 à l'égard des tarifs (les « requêtes »). Le 26 mai 2022, le gouverneur en conseil a rejeté les requêtes. Le 28 juillet 2021, un revendeur a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la Décision de télécom 2021-181 auprès de la Cour d'appel fédérale, qui a été accordée le 15 septembre 2021. La Société, de concert avec plusieurs autres entreprises de câblodistribution, est intervenue devant la Cour d'appel fédérale. Une décision défavorable de la Cour d'appel fédérale qui entraînerait l'application de tarifs de gros définitifs nettement inférieurs aux tarifs définitifs de 2021 ou l'obligation de rembourser des sommes à des revendeurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

### ***Révision de la configuration des réseaux pour les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés***

Le 11 juin 2020, le CRTC a lancé une consultation afin de réexaminer la configuration des réseaux proposée pour les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés pour les grandes compagnies téléphoniques et les entreprises de câblodistribution. La consultation pourrait donner lieu à l'adoption par le CRTC d'un niveau de dégroupement différent de celui qui avait été prescrit en 2015 pour la Société, ce qui pourrait nécessiter des changements coûteux dans l'architecture du réseau à large bande de la Société. Les tarifs définitifs pour les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés, ainsi que l'issue du réexamen de la configuration des réseaux par le CRTC, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

### ***Examen de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunications de gros***

Le 24 avril 2020, le CRTC a amorcé une instance en vue d'examiner sa méthode d'établissement des tarifs pour les services de télécommunications de gros. La méthode d'établissement des coûts sélectionnée pourrait être très différente de la méthode actuelle d'établissement des coûts de la Phase II. Le choix d'une méthode qui ne permettrait pas de compenser adéquatement la Société pour les coûts liés à la prestation de services d'accès Internet haute vitesse de gros ni d'obtenir un rendement raisonnable du capital investi pourrait nuire à sa capacité de rivaliser avec les revendeurs et pourrait avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

### ***Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés***

Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision en réponse à deux demandes de révision judiciaire déposées par six entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR »), y compris Cogeco Communications, et par neuf sociétés de gestion visant à contester la décision de la Commission du droit d'auteur établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La Cour d'appel fédérale a déterminé que les tarifs de 2014 et de 2015 constitueraient les tarifs finaux, mais elle a reconnu, conjointement avec les sociétés de gestion, que la Commission du droit d'auteur avait commis des erreurs dans la détermination des tarifs pour la période entre 2016 et 2018. La Cour d'appel fédérale a renvoyé l'affaire à la Commission du droit d'auteur, qui tiendra de nouvelles procédures pour déterminer les tarifs à compter de 2016, lesquels pourraient donc augmenter à la suite de la décision.

### ***Mise en œuvre du cadre du CRTC visant les ERMV pour les services mobiles***

Le 15 avril 2021, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom 2021-130, Examen des services sans fil mobiles, qui vise à offrir aux Canadiens un plus grand choix en matière de services mobiles, de meilleurs services et des prix abordables. La Politique réglementaire de télécom 2021-130 exige que les entreprises nationales de services mobiles (Bell, TELUS, Rogers) et SaskTel, en Saskatchewan, fournissent un accès de type ERMV, y compris l'itinérance transparente, aux entreprises régionales qui investissent dans l'infrastructure et le spectre. Les modalités du service ERMV doivent être approuvées par le CRTC, alors que les tarifs doivent être négociés commercialement entre les parties, l'arbitrage de l'offre finale se faisant par le CRTC en dernier recours.

Le 19 octobre 2022, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2022-288, « Tarifs d'accès de gros pour les exploitants de réseaux mobiles virtuels dotés d'installations – Conclusions du Conseil concernant les modalités proposées », soit une décision de suivi qui établit les modalités du service qui soutiendront le déploiement des ERMV, et a ordonné aux entreprises nationales de services sans fil d'apporter des modifications aux tarifs d'accès de gros pour les ERMV qu'elles avaient proposés. Dans cette décision, le CRTC a déterminé que, pour être admissibles au service d'accès pour les ERMV, les entreprises régionales de services sans fil doivent non seulement satisfaire aux critères établis précédemment, soit détenir du spectre de niveau 4 ou supérieur dans une zone de licences de niveau 4 donnée, mais elles doivent également offrir activement des services sans fil mobiles sur une base commerciale à des clients des services de détail quelque part au Canada. Bien que la Société détienne du spectre couvrant 91 % de sa zone de couverture au Canada, elle n'offre pas actuellement de services sans fil mobiles sur une base commerciale à des clients des services de détail. L'approbation par le CRTC de tarifs d'accès de gros pour les ERMV qui ne sont pas favorables à l'entrée sur le marché, ou l'incapacité de la Société à négocier des taux raisonnables avec une des entreprises nationales de services mobiles, pourrait influencer sur la décision de la Société d'offrir des services mobiles.

En août 2021, TELUS a été autorisée à interjeter appel afin que la Cour d'appel fédérale statue sur la légalité du mandat du CRTC en matière d'itinérance transparente, un élément clé du cadre relatif aux ERMV. Cogeco, de concert avec Vidéotron, Eastlink et Xplornet, s'oppose à la contestation. Une décision défavorable de la Cour pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre du cadre relatif aux ERMV du CRTC et pourrait entraver les plans de la Société en vue de lancer des services mobiles.

### **Restrictions sur la distribution des signaux éloignés**

Dans une requête publiée par le CRTC le 21 février 2020, Rogers Media Inc. a demandé au Conseil d'appliquer les articles 21 et 49 du Règlement sur la distribution de radiodiffusion (le « Règlement sur les EDR »), qui stipulent que les EDR doivent obtenir le consentement d'un télédiffuseur en direct afin de distribuer son signal dans un marché éloigné. Cogeco, ainsi que d'autres EDR, se sont opposées à la requête au motif qu'il existe des doutes quant à la validité de ces dispositions. Si le CRTC confirmait leur validité, les télédiffuseurs pourraient tenter de limiter la distribution de signaux éloignés ou chercher à obtenir une rémunération pour leur distribution par Cogeco Connexion, ce qui pourrait faire augmenter les coûts de la Société ou limiter son offre de services aux consommateurs. Une décision défavorable du CRTC qui donnerait lieu à une confirmation de la validité des articles 21 et 49 du Règlement sur les EDR pourrait également faire en sorte que les télédiffuseurs non canadiens présentent des demandes similaires, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

### **Protection de la vie privée**

En juin 2022, le gouvernement du Canada a présenté le projet de loi C-27, intitulé *Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique*, qui vise à mettre à jour la législation fédérale relative à la protection de la vie privée dans le secteur privé au Canada, afin de créer un nouveau tribunal et de proposer de nouvelles règles pour les systèmes d'intelligence artificielle. S'il est adopté sous sa forme actuelle, le projet de loi C-27 pourrait entraîner des coûts de conformité additionnels pour la Société et exposer la Société à des sanctions pécuniaires importantes en cas de non-conformité.

## **États-Unis**

### **Réglementation d'Internet**

En 2017, la FCC a classé les services d'accès Internet à large bande comme un service d'information plutôt que comme un service de télécommunications en vertu de l'annexe II de la Communications Act (selon laquelle ces services seraient soumis à des règlements plus rigoureux). En 2019, la Cour d'appel des États-Unis pour le District de Columbia a maintenu le classement de la FCC, mais elle a aboli la directive de la FCC qui empêchait les gouvernements étatiques et locaux d'adopter des exigences non conformes à la décision de la FCC, ce qui devrait avoir pour effet de permettre aux gouvernements étatiques et locaux d'adopter des lois régissant le service Internet. Plusieurs États ont promulgué ou proposé des lois imposant des exigences variables en matière d'Internet. Certains législateurs fédéraux ou d'État ont réclamé une réglementation accrue du service à large bande, particulièrement dans le contexte de la crise de la COVID-19, durant laquelle le service à large bande a été considéré comme un service essentiel. Le Sénat américain n'a toujours pas confirmé la nomination d'un cinquième commissaire à la FCC sous l'administration Biden. Une fois que cette confirmation aura été obtenue, il est probable que les services Internet à large bande fassent l'objet d'une réglementation accrue, y compris qu'ils soient éventuellement reclassés en tant que services de télécommunications en vertu de l'annexe II de la Communications Act. Une telle réglementation interdirait le blocage, la limitation et la priorisation payante du contenu Internet, augmenterait la surveillance des fournisseurs de services à large bande et ouvrirait la porte à l'introduction de tarifs réglementés pour les services à large bande. Une telle réglementation des tarifs des services Internet à large bande pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

### **Modern Television Act of 2021**

Un projet de loi bipartisan intitulé « Modern Television Act of 2021 » a été présenté le 11 mars 2021 à la Chambre des représentants des États-Unis et pourrait réformer le système de distribution de radiodiffusion existant en éliminant les lois sur l'obligation de transmission et le consentement à la retransmission, de sorte que la protection du droit d'auteur relèverait des négociations entre les télédiffuseurs et les distributeurs multicanaux de programmes audiovisuels. Plus précisément, le projet de loi protégerait les consommateurs contre toute suspension de la diffusion en obligeant les distributeurs multicanaux de programmes audiovisuels à diffuser les signaux de radiodiffusion pendant une période maximale de soixante jours tandis que les parties poursuivent les négociations en vue du renouvellement, révoquerait le consentement à la retransmission et les licences obligatoires en matière de droits d'auteur, permettrait aux lois traditionnelles en matière de droit d'auteur de régir les négociations sur le libre marché des droits sur le contenu et établirait un mécanisme facultatif permettant à la FCC d'imposer un arbitrage exécutoire pour régler les différends. Bien que la Société appuie l'abrogation de l'obligation de transmission et du consentement à la retransmission, toute législation à cet effet pourrait éventuellement désavantager la Société dans le cadre de négociations sur le marché libre, compte tenu de sa taille par rapport aux plus grands conglomerats de radiodiffusion.

## **Protection de la vie privée**

En juin 2022, le Congrès américain a présenté un projet de loi bipartite sur la protection de la vie privée. Cette loi, si elle était promulguée, aurait prépondérance sur la plupart des lois des États sur la protection de la vie privée. La loi limiterait la collecte et le traitement des données personnelles à ce qui est raisonnablement nécessaire. Le projet de loi permettrait également aux particuliers de refuser la publicité ciblée. Plusieurs États ont également adopté des lois sur la protection de la vie privée, et d'autres ont des projets de loi à l'étude. La divergence entre les exigences en matière de protection de la vie privée d'un État à l'autre complique la conduite de nos activités et notre conformité dans plusieurs États, en plus d'augmenter nos coûts liés à la conformité.

## **RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION – ACTIVITÉS DU SECTEUR DES MÉDIAS**

### **Examen du cadre réglementaire du secteur de la radio commerciale**

Le 12 novembre 2020, le CRTC a lancé une consultation visant à examiner le cadre réglementaire du secteur de la radio commerciale. Le CRTC désire mettre à jour le cadre réglementaire afin de mieux répondre aux besoins et aux intérêts des Canadiens, tout en tenant compte de la concurrence accrue provenant des services en ligne. La consultation pourrait faire en sorte que le CRTC impose de nouvelles exigences réglementaires aux exploitants de stations de radio commerciales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la position concurrentielle de la Société ou sur le coût de la prestation des services. Cette situation pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

## **12.4 RISQUES LIÉS À LA TECHNOLOGIE**

### **PANNE DE RÉSEAU**

La Société gère les risques de panne de réseau au moyen d'un programme de planification de la continuité des activités ainsi qu'au moyen d'une politique de reprise après sinistre et d'autres procédures connexes. Des évaluations du risque opérationnel sont également effectuées au moins annuellement afin d'analyser les événements prévus et imprévus (y compris les incidents climatiques) et d'assurer la durabilité de tous les processus d'affaires essentiels.

Une défaillance des têtes de ligne de la Société pourrait empêcher celle-ci d'offrir certains de ses services dans une partie de son réseau jusqu'à ce qu'elle ait mis en place des solutions de rechange ou corrigé la défaillance, ce qui pourrait causer une grande insatisfaction chez les clients et entraîner une perte de produits, selon la gravité de la panne.

### **RÉSEAU, INFRASTRUCTURES ET SYSTÈMES DE TI**

La Société entretient, modernise ou remplace constamment son réseau, son infrastructure et ses systèmes de TI en vue d'optimiser la performance et la fiabilité de ses réseaux et systèmes, d'accroître la vitesse de son service Internet et d'améliorer ses services et d'en offrir de nouveaux pour répondre aux besoins et aux attentes de ses clients. Le fait que la Société ne soit pas en mesure d'y arriver en raison de contraintes financières ou autres pourrait nuire de façon importante à sa capacité de livrer concurrence et avoir une incidence défavorable sur ses activités et sa performance financière.

### **DÉPENDANCE ENVERS LES SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES**

Les activités quotidiennes de la Société dépendent largement de systèmes et logiciels de technologies de l'information, y compris ceux fournis par certains fournisseurs tiers et services infonuagiques. Les activités de la Société dépendent de ses systèmes de traitement de la paie, de facturation des clients, de prestation de services, de finances, de comptabilité et d'autres systèmes de traitement de données. La Société compte sur ces systèmes pour traiter quotidiennement un grand nombre de transactions. L'incapacité à maintenir, à améliorer, à moderniser ou à remplacer ses systèmes de technologies de l'information existants ou à obtenir de nouveaux systèmes pour répondre à la croissance de la clientèle ou pour appuyer de nouveaux produits et services pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur la capacité de la Société à attirer de nouveaux clients, à retenir les clients actuels, à produire des factures précises en temps opportun, à générer une croissance des produits et à gérer les charges d'exploitation, ou à respecter les exigences réglementaires, et pourrait nuire grandement à la marque et à la réputation de la Société ainsi qu'à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

### **CYBERMENACES**

Les menaces à la cybersécurité sont de plus en plus fréquentes et complexes depuis quelques années tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Des mesures de sécurité sont en place pour protéger la Société et ses filiales contre de telles menaces. La Société continue d'améliorer sa résilience en matière de cybersécurité, l'ensemble de la gouvernance en matière de sécurité de l'information et la sensibilisation de ses employés à la sécurité par l'entremise de formations continues et du déploiement continu d'efforts en vue d'améliorer la sécurité de ses systèmes de TI, les contrôles de ses systèmes de TI et ses processus d'affaires. Au cours de l'exercice 2022, la Société n'a fait l'objet d'aucune atteinte grave à la cybersécurité.

Cependant, rien ne garantit que nous ne serons pas la cible de futures menaces à la cybersécurité comme le vol de données, l'utilisation et la diffusion non autorisées, les virus, les rançongiciels et le sabotage, qui pourraient avoir des répercussions négatives sur la marque et la réputation de la Société, ainsi qu'entraîner une exposition à d'importants risques juridiques et financiers.

## PROTECTION DES DONNÉES

La Société ne divulgue pas les renseignements personnels de ses clients sans leur consentement, sauf si la loi l'exige ou l'autorise autrement, ou conformément à la politique de confidentialité de chaque filiale, pas plus que la Société ne vend ou échange ces renseignements. Dans le cours normal des activités de la Société, elle recueille, utilise et gère diverses données concernant ses clients, y compris des renseignements personnels, mais des politiques, des procédures, des lignes directrices, des règles d'entreprise et des mesures de protection sont mises en place pour s'assurer que ces renseignements sont protégés et traités de façon appropriée en vertu des lois applicables en matière de protection de la vie privée. Chaque filiale au sein de la Société a adopté des mesures d'usage en matière de sécurité qui sont conçues pour protéger les renseignements personnels contre toute divulgation ou tout accès non autorisé, notamment par l'utilisation de technologies de pointe pour exercer une surveillance afin de s'assurer que les accès sont appropriés et autorisés ainsi que pour rendre compte de cette surveillance. La Société s'efforce de faire preuve de transparence envers ses clients en ce qui a trait à la façon dont elle traite les renseignements les concernant, et elle a l'obligation légale de donner accès à ces renseignements aux personnes à qui ils appartiennent.

Chaque année, les employés de la Société doivent convenir de se conformer aux règles prévues par le code d'éthique, à la politique en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité ainsi qu'à la politique d'utilisation acceptable de la Société. Chaque employé est tenu d'attester par écrit qu'ils s'y conforment. Une formation sur la confidentialité est dispensée régulièrement, en fonction des exigences juridiques, des risques, des besoins et des meilleures pratiques. Les lois et règlements en matière de protection de la vie privée, existants et proposés, y compris les modifications à la façon dont ces lois et règlements sont interprétés par les tribunaux canadiens et américains pourraient restreindre la collecte, l'utilisation et la présentation de certains types de renseignements par la Société.

Les risques d'incidents pouvant compromettre le respect de la vie privée sont apparus avec la sophistication croissante des auteurs de menaces. Tout défaut de fonctionnement des systèmes ou toute atteinte à la sécurité de la Société entraînant un accès non autorisé aux renseignements personnels de clients ou d'employés, ou la perte, l'utilisation ou la divulgation de ces renseignements, pourrait entraîner la perte de clients, entacher la réputation de la Société sur le marché ou occasionner des litiges et des enquêtes réglementaires, et exposer la Société au paiement de dommages-intérêts.

## 12.5 RISQUES FINANCIERS

### ENGAGEMENTS EN CAPITAL, LIQUIDITÉ ET DETTE

La Société utilise ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et dépend des marchés financiers pour financer son programme de dépenses d'investissement, y compris l'expansion de son réseau et ses initiatives en matière d'innovation, pour stimuler sa croissance au moyen d'acquisitions et pour refinancer sa dette. Les marchés financiers étant volatils, la Société pourrait avoir de la difficulté à y accéder à des conditions raisonnables si son profil de crédit et la conjoncture économique générale devaient se dégrader. Ces conditions pourraient entraîner une hausse du coût de financement ainsi qu'une détérioration de la situation financière et des liquidités.

La Société pourrait être dans l'incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants ou d'obtenir du financement pour maintenir une position de liquidité adéquate afin de garantir et de préserver sa stabilité financière, et pour financer ses initiatives stratégiques et ses obligations opérationnelles ou financières.

Les instruments d'emprunt de la Société contiennent des clauses restrictives qui limitent, entre autres, la capacité de celle-ci à contracter des dettes, à accorder des privilèges et à verser des distributions. Tout manquement de la part de la Société à ses obligations contractuelles ou tout défaut de sa part de payer la somme due aux termes de la convention d'emprunt pourrait entraîner la déchéance du terme de la dette.

### DEVICES ET TAUX D'INTÉRÊT

Les résultats financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, et une tranche importante de ses produits, de ses charges d'exploitation et de ses dépenses d'investissement est libellée en dollars américains. Aux fins de la communication de l'information financière, toute variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours d'une période donnée de présentation de l'information financière donnerait lieu à une variation des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société. Même si une part importante de la dette de la Société, qui est libellée en dollars américains, sert de couverture de l'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, ses produits, son BAIIA ajusté et sa dette pourraient varier considérablement en raison des fluctuations des taux de change.

La volatilité des taux d'intérêt peut également influencer sur les charges d'intérêts liées aux instruments à taux d'intérêt variable et avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Société. Pour atténuer ce risque, la Société conclut des contrats visant à fixer partiellement le taux d'intérêt.

### NOTATIONS

Les notations attribuées par des agences de notation peuvent avoir une incidence sur la disponibilité de la dette de Cogeco Communications, et sur les modalités d'obtention de celle-ci. Une réduction des notations de la Société, en particulier une révision à la baisse qui ferait en sorte que ses titres garantis ne soient plus assortis d'une note de la catégorie investissement, pourrait entraîner une hausse significative de son coût du capital et réduire l'accès à des capitaux.

## QUESTIONS FISCALES

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations fiscales internationales qui sont soumises à des changements fréquents et à des interprétations évolutives. Même si la direction est d'avis que la Société a constitué des provisions adéquates aux fins de l'impôt en fonction des renseignements à sa disposition, le calcul de l'impôt exige une importante part de jugement dans l'interprétation des lois et des règles. L'incapacité d'évaluer et de comptabiliser avec exactitude les montants relatifs à l'impôt pourrait entraîner d'importantes variations des montants comptabilisés au titre de l'impôt et de l'évaluation des intérêts et des pénalités, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur les résultats financiers de la Société.

Des modifications aux politiques fiscales du Canada ou des autres territoires où la Société exerce ses activités pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa structure financière actuelle et sur ses coûts et passifs d'impôts futurs.

### Impôts canadiens

Conformément au budget fédéral présenté le 19 avril 2021, le gouvernement fédéral du Canada a publié, le 4 février et le 29 avril 2022, des projets de loi fiscale relative au projet de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE ») sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires, qui pourrait avoir une incidence sur la structure financière de la Société. La Société surveillera la publication et l'avancement de ces projets de règles afin d'évaluer toute incidence défavorable potentielle sur sa situation fiscale générale.

### Impôts américains

Le 7 août 2022, le Sénat des États-Unis a adopté la Inflation Reduction Act of 2022, qui remplace le projet de loi proposé Build Back Better Act. Les règles relatives aux limites additionnelles à la déductibilité des intérêts dont il a été question précédemment n'ont pas été conservées. L'impôt minimum sur le revenu des sociétés a été réintroduit, mais il ne devrait pas s'appliquer à la Société, car elle n'atteint pas le seuil de revenu net minimum de 1 milliard \$ US.

### OCDE - Pilier Deux

L'OCDE a publié le 21 décembre 2021 un « modèle de règles » qui explique la méthode du taux d'imposition minimum mondial. Les Commentaires et les exemples relatifs au modèle de règles du Pilier Deux ont été publiés le 14 mars 2022. Ces règles pourraient entrer en vigueur à l'échelle mondiale en 2023. Bien qu'il alourdisse le fardeau administratif mondial, ce nouvel impôt minimum mondial de 15 %, tel qu'il est actuellement établi, ne devrait pas avoir de répercussions fiscales défavorables sur la Société.

## 12.6 MENACES DE SOURCES HUMAINES OU NATURELLES ENVERS LE RÉSEAU, L'INFRASTRUCTURE ET LES SYSTÈMES DE LA SOCIÉTÉ

Dans l'éventualité d'un désastre naturel, d'actes terroristes ou d'un autre type de catastrophe, qu'elle soit naturelle ou causée par l'homme, la capacité de la Société à protéger son réseau, son infrastructure, y compris les données sur les clients, et à poursuivre les activités pourrait être gravement hypothéquée. Même si la Société a mis en place des plans et des stratégies de continuité des activités et de reprise après sinistre, elle pourrait ne pas réussir à atténuer les effets d'une catastrophe naturelle, d'un acte terroriste ou d'un autre type de catastrophe, ce qui pourrait nuire grandement à ses activités, à ses occasions, à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation. De plus, la Société dispose d'une couverture d'assurance limitée contre les pertes découlant des désastres naturels qui pourraient toucher ses réseaux.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale accentuent la gravité et la fréquence des menaces naturelles qui pèsent sur les activités de la Société, comme des événements météorologiques, et pourraient entraîner une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses d'investissement. Certaines des installations de la Société sont situées dans des régions plus sensibles aux conditions météorologiques, telles que les activités de Breezeline en Floride, même si aucune installation n'est totalement à l'abri des dommages en raison de la fréquence croissante des phénomènes météorologiques liés aux changements climatiques dans l'ensemble du continent. Les feux de forêt ont fait rage cet été en Amérique du Nord et les températures ont atteint des niveaux extrêmes avec une menace croissante de pannes d'électricité. Les activités de la Société ont été touchées (p. ex., les vents violents et les orages en Ontario et les vagues de chaleur en Ohio ont entraîné des pannes de courant). La Société a effectué de façon proactive une analyse qualitative de scénarios climatiques afin de déterminer les risques significatifs liés aux conditions météorologiques qui pèsent sur son réseau et ses infrastructures. Certains des principaux risques liés au climat repérés par la Société sont les suivants : 1) l'augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses d'investissement découlant des dommages aux installations ou au matériel en raison des événements météorologiques extrêmes ou de la variabilité accrue des régimes climatiques; 2) l'augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses d'investissement en raison des variations à plus long terme des régimes climatiques comme les canicules chroniques ou les feux de forêt; et 3) l'augmentation des coûts d'exploitation attribuable à la hausse des prix du carburant et de l'énergie découlant des politiques de tarification du carbone. Par exemple, une hausse des températures pourrait avoir une incidence sur l'équipement de réseau de la Société et nécessiter l'ajout de dispositifs de refroidissement et réduire la durée de vie du matériel; des tempêtes de verglas ou des précipitations extrêmes pourraient endommager notre infrastructure de réseau physique et, par conséquent, nuire à la prestation de services aux clients de la Société; des événements météorologiques extrêmes pourraient endommager ou détruire les installations ou les éléments du réseau et avoir une incidence sur les frais d'assurance de la Société; les répercussions sur la chaîne d'approvisionnement de la Société pourraient nuire à la capacité des fournisseurs de fournir les produits et services requis et des dépenses d'investissement pourraient devoir être engagées pour remplacer les produits et services existants par des solutions permettant de réduire les émissions.

Parmi les mesures prises pour atténuer les risques liés au climat figurent l'établissement de plans et de stratégies de continuité des affaires et de reprise après sinistre, ainsi que la mise en œuvre de mesures écoénergétiques et d'initiatives d'électrification du parc qui contribueront à la réduction des coûts d'exploitation (pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures de la Société visant à atténuer les risques liés au climat, se reporter au plan d'action pour le climat et au rapport du GIFCC de la Société). L'ampleur des conséquences des changements climatiques pourrait être imprévisible; par conséquent, les plans de la Société pourraient ne pas suffire à atténuer les conséquences d'une catastrophe naturelle, ce qui pourrait nuire grandement à ses activités, à ses occasions, à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

## 12.7 RISQUES LIÉS À L'ACCEPTATION SOCIALE

La Société s'engage à contribuer au développement des communautés. Les marchés de la Société couvrent un grand nombre de petits centres urbains et de régions suburbaines et rurales. En offrant des services à large bande abordables à ces marchés mal desservis, la Société apporte une importante contribution à leur développement économique et social. La disponibilité des services à large bande à un prix concurrentiel favorise le développement économique régional en aidant les entreprises locales à devenir plus concurrentielles. Par ailleurs, les investissements de la Société dans les réseaux aident les entreprises à établir leurs activités, à prendre de l'expansion et à se diversifier. Même si, dans l'industrie de la Société, les centres d'appels sont souvent impartis à l'étranger, la majorité de ses centres d'appels emploient des agents de service à la clientèle locaux issus des communautés où la Société exerce ses activités. De plus, la Société a mis sur pied des initiatives communautaires, qui reflètent les besoins particuliers des communautés. En 2022, la Société a versé 10,8 millions \$ en trésorerie et en nature sous forme de dons et commandites, contribuant en particulier à des initiatives axées sur l'éducation, la santé et le bien-être, l'environnement, la diversité et l'inclusion, la culture, ainsi que la connectivité favorisant l'inclusion numérique. Enfin, YourTV et NousTV, les chaînes de télévision locales communautaires uniques de la Société au Canada, sont un complément notable à ses dons et activités de commandite en offrant une grande visibilité aux activités et aux intérêts des communautés locales. Les stations YourTV et NousTV sont dédiées à la couverture en profondeur de la population locale, des lieux, des événements et des questions d'intérêt locales propres aux communautés que la Société dessert. Elles sont financées par un pourcentage réglementé des produits bruts tirés des services de vidéo de la Société. De plus, les stations de radio de la Société fournissent du temps d'antenne aux organismes à but non lucratif locaux dans l'ensemble de son réseau.

L'incapacité de maintenir l'acceptation sociale des activités de la Société pourrait nuire à sa capacité d'attirer et de fidéliser les clients et, par conséquent, avoir des répercussions sur ses produits et ses perspectives de croissance. Par ailleurs, la Société pourrait perdre son permis social d'exploitation et ne plus être en mesure de soutenir la concurrence sur le marché.

## 12.8 RISQUES LIÉS AU COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Le maintien de pratiques éthiques supérieures dans l'ensemble de la Société est essentiel pour assurer la croissance de la Société. Le comité directeur de l'éthique de la Société, composé de représentants des Ressources humaines, des Affaires juridiques, des Finances et de l'Audit interne, assure une surveillance par la haute direction de l'ensemble de son programme d'éthique, y compris l'examen de son code d'éthique et des politiques connexes. En plus d'avoir un code d'éthique complet et un code de conduite propre à l'information pour ses activités radiophoniques, la Société a mis en place une ligne d'éthique, à la fois anonyme et confidentielle, qui permet aux employés et à quiconque de signaler toute violation perçue ou réelle du code d'éthique de la Société. Les employés sont également encouragés à utiliser ce service pour demander conseil sur les comportements éthiques et légaux à adopter. Afin d'accroître la sensibilisation du personnel à l'éthique, une formation officielle en ligne sur le code d'éthique est obligatoire pour tous les nouveaux employés et membres du conseil d'administration, et doit être suivie tous les deux ans par la suite. De plus, des articles portant sur divers sujets en matière d'éthique sont publiés tout au long de l'année à l'intention des employés. Malgré ces efforts, la Société pourrait subir des manquements à l'éthique susceptibles non seulement de compromettre sa réputation, mais également d'entraîner des charges extraordinaires en raison de pénalités ou d'amendes.

## 12.9 RISQUES LIÉS À LA PROPRIÉTÉ

Gestion Audem inc., une société sous le contrôle des membres de la famille de feu Henri et Marie-Jeanne Audet (la « famille Audet »), exerce un contrôle sur la Société au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote de Cogeco. Cogeco Communications inc. et Cogeco inc. sont des émetteurs assujettis au Canada dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto. Conformément à la convention sur les conflits conclue entre Cogeco Communications inc. et Cogeco inc., toutes les entreprises de câblodistribution doivent être détenues ou contrôlées par Cogeco Communications inc. Cogeco inc. est par ailleurs libre de détenir et d'exploiter toute autre entreprise ou d'investir de la façon qu'elle juge appropriée.

Il est possible que surviennent des situations dans lesquelles les intérêts respectifs de la famille Audet et des actionnaires ou autres parties prenantes de Cogeco inc. ou des actionnaires et autres parties prenantes de Cogeco Communications inc. diffèrent, auquel cas les intérêts de ces actionnaires ou parties prenantes pourraient être touchés de façon défavorable par de telles situations.

## 12.10 RISQUES LIÉS AUX LITIGES

La Société est impliquée dans divers litiges survenant dans le cours de ses activités. L'issue de ces réclamations et litiges est incertaine et pourrait nuire à la réputation, aux résultats d'exploitation, à la liquidité ou à la situation financière de la Société. Selon les renseignements connus à ce jour, la Société ne prévoit pas que le règlement des réclamations et procédures, prises individuellement ou collectivement, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes par les assurances, aura une incidence défavorable importante sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

## 12.11 SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUES

Malgré les campagnes de vaccination au Canada et aux États-Unis, la crise de la COVID-19 continue de poser un risque pour les activités de la Société en raison de l'imprévisibilité de l'évolution du virus et de l'émergence de nouveaux variants. Bien que la Société ait connu une demande soutenue à l'égard de son service Internet haute vitesse résidentiel compte tenu du fait que les clients passent plus de temps à la maison pour le travail, pour l'éducation en ligne et pour le divertissement, le marché vit actuellement un ralentissement compte tenu de la réouverture de l'économie et du retour en milieu de travail. La pandémie de la COVID-19 continue d'entraîner un certain nombre de menaces, telles que des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des préoccupations en matière de santé et de sécurité qui touchent à la fois les employés et les clients et qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à fournir ses services et à respecter ses obligations. Toute épidémie, pandémie ou autre crise de santé publique qui se produira dans l'avenir pourrait représenter des risques semblables pour la Société.

## 13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les normes IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco est fondé sur les critères publiés dans la version mise à jour du rapport intitulé *Internal Control Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission publiée en mai 2013. À la suite de ces mises en œuvre, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été mis à jour et ont fait l'objet de tests afin de soutenir des CPCI et un CIIF adéquats.

La Société a limité l'étendue de la conception des CPCI et du CIIF pour exclure les contrôles, les politiques et les procédures de l'entreprise de systèmes de câblodistribution en Ohio acquise le 1<sup>er</sup> septembre 2021, conformément au Règlement 52-109, qui permet à un émetteur de limiter l'étendue pour une entreprise qu'il a acquise au plus 365 jours avant la fin de la période financière à laquelle l'attestation se rapporte. Pour l'exercice clos le 31 août 2022, les systèmes de câblodistribution en Ohio ont fourni un apport d'environ 9,5 % aux produits consolidés et d'environ 3,4 % au bénéfice consolidé de la période. Au 31 août 2022, les systèmes de câblodistribution en Ohio représentaient environ 2,8 % des actifs courants, 16,2 % des actifs non courants, 3,9 % des passifs courants et une proportion négligeable des passifs non courants dans les états financiers consolidés annuels. La direction entend terminer son examen de la conception des CPCI et du CIIF relatifs aux systèmes de câblodistribution en Ohio et en évaluer l'efficacité au cours du prochain trimestre. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 août 2022 pour plus de détails sur l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, y compris la répartition finale du prix d'achat.

En outre, le 1<sup>er</sup> septembre 2021, un nouveau système financier a été mis en œuvre au siège social de la Société et au sein de Cogeco Connexion. Cette mise en œuvre a donné lieu à des changements dans les contrôles internes à l'égard de l'information financière pour l'exercice clos le 31 août 2022.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception et l'efficacité générales des CPCI et du CIIF de la Société au 31 août 2022 et ont conclu que ces derniers étaient efficaces.

## 14. MÉTHODES COMPTABLES

### 14.1 MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés selon les normes IFRS requiert que la direction adopte des méthodes comptables et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, des actifs et des passifs éventuels ainsi que des produits et des charges au cours de l'exercice. Un sommaire des principales méthodes comptables de la Société est présenté à la note 2 des états financiers consolidés. Les méthodes comptables suivantes ont été déterminées comme critiques pour les activités de Cogeco.

#### COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués en fonction de la contrepartie reçue ou à recevoir d'un client, déduction faite des retours, des activités de promotion et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque le contrôle est transféré au client.

Les produits sont comptabilisés en suivant les cinq étapes suivantes :

- identifier le contrat conclu avec le client;
- déterminer les différentes obligations de prestation du contrat;
- déterminer le prix de transaction;

- répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation du contrat; et
- comptabiliser les produits lorsque la Société a rempli une obligation de prestation.

Les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

#### Résidentiels

- les produits provenant des abonnements mensuels (déduction faite des escomptes, des rabais, des remboursements et des crédits) aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés sur une base mensuelle, au moment où les services sont fournis;
- les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés sur une base mensuelle, au moment où les services sont fournis; et
- les produits générés par la vente d'équipement chez l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

#### Commerciaux

- les produits provenant des abonnements mensuels (déduction faite des escomptes, des rabais, des remboursements et des crédits) aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de l'entente contractuelle; et
- les produits générés par la vente d'équipement chez l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

#### Autres

- essentiellement les revendeurs Internet et les recettes publicitaires, qui sont comptabilisées au moment où les services sont fournis.

## REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux actifs identifiables acquis et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs.

## INSCRIPTION À L'ACTIF DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs ainsi qu'une portion des frais généraux directement imputables à l'actif sont inscrits à l'actif. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont inscrits à l'actif jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période pendant laquelle ils ont été engagés.

## PROVISIONS

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et pour quantifier les sorties de trésorerie attendues ainsi que le taux d'actualisation.

## ÉVENTUALITÉS

Un degré élevé de jugement est nécessaire pour établir des estimations quant aux éventualités liées à des poursuites, aux impôts, à l'incidence des décisions réglementaires et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et commerciales, ainsi que pour déterminer si une perte est probable et pour estimer les sorties de ressources économiques. De telles éventualités sont estimées en fonction de l'information dont dispose la Société.

## DÉTERMINATION DE LA VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des unités génératrices de trésorerie (« UGT »). De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers.

## IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations quant à la nature et au moment des différences permanentes et temporaires futures, le moment attendu des résorptions de ces différences temporaires et les taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences.

## 14.2 CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

### Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie)

En avril 2022, l'IFRS Interpretations Committee a rendu définitive la décision intitulée *Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers* (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie), qui précise que les restrictions à l'utilisation d'un dépôt à vue découlant d'un contrat conclu avec un tiers ne font pas en sorte que le dépôt ne soit plus de la trésorerie. Par conséquent, ces dépôts à vue devraient être présentés comme une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans les tableaux des flux de trésorerie et les états de la situation financière, à moins que les restrictions ne modifient la nature du dépôt de telle sorte qu'il ne répondrait plus à la définition de la trésorerie selon IAS 7, Tableau des flux de trésorerie.

À la suite de l'application de la décision, la Société a modifié la présentation de la trésorerie provenant des subventions reçues d'avance, principalement des gouvernements du Québec et du Canada, qui sont utilisées pour financer certains projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse, sur une base rétrospective. Ces fonds, qui étaient auparavant présentés à titre de trésorerie soumise à restrictions, ont été reclassés à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie dans les états consolidés de la situation financière et les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société.

Le changement de présentation, qui a été appliqué de façon rétrospective, a donné lieu aux changements suivants dans les états financiers consolidés de la Société :

### État consolidé de la situation financière

Au 31 août 2021	Montant présenté précédemment	Incidence du changement de présentation	Montant présenté actuellement
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	368 434	183 534	551 968
Trésorerie soumise à restrictions – courante	170 434	(170 434)	—
Trésorerie soumise à restrictions – non courante	13 100	(13 100)	—

### Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 août 2021, les subventions reçues d'avance s'élevant à 188,0 millions \$, principalement liées aux subventions gouvernementales reçues d'avance relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion, sont présentées séparément dans les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. Ces subventions étaient auparavant présentées à titre de réduction du coût des acquisitions d'immobilisations corporelles, selon les coûts engagés relativement à ces projets par rapport au total des coûts prévus. Ce changement de présentation n'a pas d'incidence sur la comptabilisation définitive des subventions, selon laquelle les immobilisations corporelles continuent d'être comptabilisées déduction faite des subventions, dans l'état consolidé de la situation financière.

## Comptabilité de couverture

Comme le permet IFRS 9, *Instruments financiers*, la Société avait précédemment choisi de continuer d'appliquer les exigences en matière de comptabilité de couverture aux termes d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> mars 2022, la Société a changé de méthode comptable et a décidé d'appliquer le modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9, qui exige que la Société s'assure que ses relations de couverture sont conformes à ses objectifs et à sa stratégie en matière de gestion des risques et qu'elle applique une approche davantage qualitative et prospective quant à l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Dans le cadre du processus de gestion des risques financiers de la Société, ce changement de méthode comptable peut permettre l'adoption d'un plus grand nombre de stratégies de couverture et donner la possibilité d'exercer davantage de jugement dans l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture de la Société. L'application des exigences en matière de comptabilité de couverture aux termes d'IFRS 9 n'a donné lieu à aucun ajustement des états financiers consolidés de la Société.

## Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique (IAS 38, *Immobilisations incorporelles*)

En mars 2021, l'IFRS Interpretations Committee a rendu définitive la décision intitulée *Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique* (IAS 38, *Immobilisations incorporelles*), qui clarifie la manière de comptabiliser certains coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique. La direction a finalisé son évaluation de l'incidence de cette décision au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 et a conclu qu'elle n'avait aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société en ce qui a trait aux coûts antérieurement inscrits à l'actif engagés dans le cadre d'accords d'infonuagique. À la suite de l'application de cette décision, la Société a modifié sa méthode comptable en conséquence. Les coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif sont maintenant passés en charges lorsqu'ils sont engagés puis ils sont présentés dans le poste Frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration et autres frais dans les états consolidés du résultat net.

## 14.3 APPLICATION INITIALE DE NORMES, D'INTERPRÉTATIONS ET DE MODIFICATIONS AUX NORMES ET INTERPRÉTATIONS

### Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique – Modifications d'IAS 12

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de clarifier la façon dont les sociétés doivent comptabiliser l'impôt différé sur certaines transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, génèrent des différences temporaires à la fois imposables et déductibles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société a appliqué ces modifications avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> septembre 2021, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

### Réforme des taux d'intérêt de référence (phase 2) – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16

En août 2020, l'IASB a publié le document Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de la phase 2 abordent des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière au moment de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence des changements sur les flux de trésorerie contractuels ou sur les relations de couverture découlant du remplacement d'un taux d'intérêt de référence par un taux de référence alternatif. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, mais une application anticipée est permise. La Société a adopté ces modifications avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> septembre 2021, et celles-ci n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés. La Société continuera de surveiller la réforme et ses répercussions connexes, et leur incidence, le cas échéant, dépendra des faits et des circonstances liés à toute modification future des instruments financiers ainsi que de toute modification future des taux d'intérêt de référence.

## 14.4 FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS AUX NORMES ET INTERPRÉTATIONS

De nouvelles normes, interprétations et modifications aux normes et interprétations ont été publiées par l'IASB ou par l'IFRS Interpretations Committee, mais elles n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les modifications aux normes et interprétations suivantes, qui ont été publiées, pourraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs de la Société.

<b>Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2</b>	En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> , pour exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. D'autres modifications d'IAS 1 expliquent la manière dont une entité peut identifier une méthode comptable significative. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les informations à fournir sur ses méthodes comptables.
<b>Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Modifications d'IAS 1</b>	En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1 afin d'apporter des précisions sur le critère de classement d'un passif en tant que passif non courant qui porte sur le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

## 15. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les autres mesures financières qu'utilise Cogeco tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de Cogeco et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires. Cogeco présente également l'information ci-dessous portant sur certaines mesures financières précises, compte non tenu des projets d'expansion du réseau pour l'exercice 2022, car elle avait annoncé précédemment certaines projections financières excluant l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.

### Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Une « mesure financière non conforme aux normes IFRS » est une mesure financière qui représente la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne sa composition, exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de la Société ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure, et elle n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Société et ne prend pas la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire.

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Un rapprochement entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, ou des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure ce rapprochement, sont présentés ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS
Données présentées sur la base d'un taux de change constant et incidence du taux de change	La Société présente certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant comprennent les projections financières et certaines mesures financières historiques, notamment les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.	Les projections financières présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers attendus libellés en dollars américains aux taux de change de l'exercice précédent. Les mesures financières historiques présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'incidence du taux de change représente la quantification de cette incidence.	Produits, charges d'exploitation, BAIIA ajusté et dépenses d'investissement nettes. En ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles, se reporter à la définition ci-dessous pour connaître la mesure financière la plus comparable conforme aux normes IFRS.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS
Produits internes selon un taux de change constant et BAIIA ajusté selon un taux de change constant	La direction utilise les produits internes selon un taux de change constant et le BAIIA ajusté selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Produits selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions.  BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions.	Produits et BAIIA ajusté
Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	<p>Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont utilisés par la direction pour mesurer la capacité de la Société à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer les activités de la Société et ses actifs sous-jacents, ainsi que pour évaluer la santé et la performance financières de la Société.</p> <p>Les flux de trésorerie disponibles excluent certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. La Société présente également les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, car ils permettent d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avant l'accélération des projets d'expansion du réseau au cours de l'exercice 2022. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.</p>	<p>Flux de trésorerie disponibles : – BAIIA ajusté</p> <p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme;</li> <li>– paiement fondé sur des actions;</li> <li>– perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles; et</li> <li>– charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations;</li> </ul> <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais;</li> <li>– charges financières;</li> <li>– impôts exigibles;</li> <li>– dépenses d'investissement nettes; et</li> <li>– remboursement des obligations locatives.</li> </ul> <p>Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau : – Flux de trésorerie disponibles</p> <p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.</li> </ul>	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer les dépenses d'investissement totales de la Société, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avant l'accélération des projets d'expansion du réseau au cours de l'exercice 2022. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes Déduire : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	Acquisitions d'immobilisations corporelles

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS
Liquidités disponibles	La direction utilise les liquidités disponibles pour évaluer la capacité de Cogeco à respecter ses obligations financières et à s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de capitaux, y compris pour assurer le développement de l'entreprise au moyen d'acquisitions et d'autres occasions de croissance. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la santé financière de Cogeco.	Trésorerie et équivalents de trésorerie Déduire : – trésorerie avec restrictions d'utilisation; Ajouter : – montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

## RAPPROCHEMENT DES DONNÉES PRÉSENTÉES SUR LA BASE D'UN TAUX DE CHANGE CONSTANT ET DE L'INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

### Données consolidées

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation et du BAIIA ajusté consolidés selon un taux de change constant et des mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la sous-rubrique 3.1 « Résultats d'exploitation ».

Le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant est présenté ci-dessous. Pour consulter le rapprochement de ces mesures financières déterminées et des mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter aux tableaux de rapprochement précis figurant dans les sous-rubriques ci-après.

Trimestres clos les 31 août <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	2022	Incidence du taux de change	Données de 2022 selon un taux de change constant <sup>(1)</sup>	2021	Variation	
					Données réelles	Selon un taux de change constant
	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	34 704	1 825	36 529	72 915	(52,4)	(49,9)
Dépenses d'investissement nettes	224 775	(5 434)	219 341	175 718	27,9	24,8

(1) Les données pour l'exercice 2022 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2021, qui était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.

Exercices clos les 31 août <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	2022	Incidence du taux de change	Données de 2022 selon un taux de change constant <sup>(1)</sup>	2021	Variation	
					Données réelles	Selon un taux de change constant
	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	433 181	3 524	436 705	498 273	(13,1)	(12,4)
Dépenses d'investissement nettes	691 866	(3 876)	687 990	534 702	29,4	28,7

(1) Les données de l'exercice 2022 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2021, qui était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

### Données sectorielles

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes sectoriels selon un taux de change constant et des mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique 4 « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » et à la sous-rubrique 9.3 « Résultats d'exploitation et financiers du quatrième trimestre ».

## RAPPROCHEMENT DE LA CROISSANCE DES PRODUITS INTERNES SELON UN TAUX DE CHANGE CONSTANT

	Trimestres clos les 31 août				
	Produits de l'exercice 2022 selon un taux de change constant	Incidence des acquisitions	Produits internes de l'exercice 2022 selon un taux de change constant	Données réelles pour l'exercice 2021	Croissance des produits internes selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%
Secteur des télécommunications au Canada	360 834	—	360 834	356 850	1,1
Secteur des télécommunications aux États-Unis	352 094	62 737	289 357	275 834	4,9
Autres	21 465	—	21 465	22 390	(4,1)
	<b>734 393</b>	<b>62 737</b>	<b>671 656</b>	<b>655 074</b>	<b>2,5</b>

	Exercices clos les 31 août				
	Produits de l'exercice 2022 selon un taux de change constant	Incidence des acquisitions	Produits internes de l'exercice 2022 selon un taux de change constant	Données réelles pour l'exercice 2021	Croissance des produits internes selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%
Secteur des télécommunications au Canada	1 440 276	33 135	1 407 141	1 393 097	1,0
Secteur des télécommunications aux États-Unis	1 457 497	285 725	1 171 772	1 117 356	4,9
Autres	94 358	—	94 358	93 392	1,0
	<b>2 992 131</b>	<b>318 860</b>	<b>2 673 271</b>	<b>2 603 845</b>	<b>2,7</b>

## RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ INTERNE SELON UN TAUX DE CHANGE CONSTANT

	Trimestres clos les 31 août				
	BAIIA ajusté de l'exercice 2022 selon un taux de change constant	Incidence des acquisitions	BAIIA ajusté interne de l'exercice 2022 selon un taux de change constant	Données réelles pour l'exercice 2021	Croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%
Secteur des télécommunications au Canada	198 204	—	198 204	185 722	6,7
Secteur des télécommunications aux États-Unis	159 352	23 223	136 129	121 931	11,6
Activités du siège social et éliminations	(15 654)	—	(15 654)	(17 083)	(8,4)
Autres	1 436	—	1 436	3 054	(53,0)
	<b>343 338</b>	<b>23 223</b>	<b>320 115</b>	<b>293 624</b>	<b>9,0</b>

	Exercices clos les 31 août				
	BAIIA ajusté de l'exercice 2022 selon un taux de change constant	Incidence des acquisitions	BAIIA ajusté interne de l'exercice 2022 selon un taux de change constant	Données réelles pour l'exercice 2021	Croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%
Secteur des télécommunications au Canada	774 918	16 106	758 812	750 529	1,1
Secteur des télécommunications aux États-Unis	675 879	127 198	548 681	511 500	7,3
Activités du siège social et éliminations	(58 156)	—	(58 156)	(56 373)	3,2
Autres	12 526	—	12 526	19 812	(36,8)
	<b>1 405 167</b>	<b>143 304</b>	<b>1 261 863</b>	<b>1 225 468</b>	<b>3,0</b>

## RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2022	2021	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>326 636</b>	283 538	<b>1 258 427</b>	1 029 767
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme <sup>(1)</sup>	2 992	2 361	11 888	9 355
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	(36 411)	(48 187)	(81 883)	(35 370)
Impôts sur le résultat payés	7 404	25 072	39 168	102 470
Impôts exigibles	(27 362)	(20 892)	(70 711)	(67 560)
Intérêts payés	40 603	32 351	163 663	127 945
Charges financières	(53 010)	(24 535)	(189 914)	(128 212)
Dépenses d'investissement nettes	(224 775)	(175 718)	(691 866)	(534 702)
Remboursement des obligations locatives	(1 373)	(1 075)	(5 591)	(5 420)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>34 704</b>	72 915	<b>433 181</b>	498 273

(1) Inclus dans les charges financières.

## RAPPROCHEMENT DES LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Pour consulter le rapprochement des liquidités disponibles et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, se reporter à la rubrique 8.1 « Structure du capital ».

## RAPPROCHEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NETTES ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES, EXCLUANT LES PROJETS D'EXPANSION DU RÉSEAU

### Dépenses d'investissement nettes

	Trimestre clos le				Exercice 2022	Incidence du taux de change	Exercice 2022 selon un taux de change constant <sup>(1)</sup>
	30 nov.	28 févr.	31 mai	31 août			
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Dépenses d'investissement nettes</b>	141 509	142 475	183 107	224 775	<b>691 866</b>	(3 876)	<b>687 990</b>
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	20 016	36 982	38 659	61 632	157 289	(1 178)	156 111
<b>Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau</b>	121 493	105 493	144 448	163 143	<b>534 577</b>	(2 698)	<b>531 879</b>

(1) Les données de l'exercice 2022 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2021, qui était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

### Flux de trésorerie disponibles

	Trimestre clos le				Exercice 2022	Incidence du taux de change	Exercice 2022 selon un taux de change constant <sup>(1)</sup>
	30 nov.	28 févr.	31 mai	31 août			
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	135 820	153 703	108 954	34 704	<b>433 181</b>	3 524	<b>436 705</b>
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	20 016	36 982	38 659	61 632	<b>157 289</b>	(1 178)	<b>156 111</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau</b>	155 836	190 685	147 613	96 336	<b>590 470</b>	2 346	<b>592 816</b>

(1) Les données de l'exercice 2022 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2021, qui était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

## Ratios non conformes aux normes IFRS

Un « ratio non conforme aux normes IFRS » est une mesure financière qui prend la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire, qui comporte une mesure financière non conforme aux IFRS comme composante et qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Société.

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Variation selon un taux de change constant	La Société présente les variations de certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre.	La variation selon un taux de change constant, exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, est obtenue en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains au moyen des taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.
Croissance des produits internes selon un taux de change constant et croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant	La direction utilise la croissance des produits internes selon un taux de change constant et la croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Variation des produits et du BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus), exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, ajustée pour tenir compte de l'incidence des acquisitions.

## Mesures représentant un total des secteurs

Une « mesure représentant un total des secteurs » est une mesure financière qui correspond à un sous-total ou à un total d'au moins deux secteurs à présenter, qui n'est pas une composante d'un poste présenté dans les états financiers consolidés de base de la Société, qui est présentée dans les notes annexes aux états financiers consolidés de la Société et qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de base de la Société.

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco sont des mesures représentant un total des secteurs, comme il est présenté à la note 5 des états financiers consolidés. Un rapprochement entre ces mesures financières déterminées et les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS est présenté ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS
BAIIA ajusté	Bénéfice de la période
Dépenses d'investissement nettes	Acquisitions d'immobilisations corporelles

## RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>111 379</b>	103 418	<b>457 755</b>	439 015
Impôts sur le résultat	<b>17 353</b>	29 456	<b>97 287</b>	134 242
Charges financières	<b>53 010</b>	24 535	<b>189 914</b>	128 212
Amortissements	<b>154 111</b>	132 254	<b>625 603</b>	515 255
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	<b>12 657</b>	3 961	<b>35 029</b>	8 744
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>348 510</b>	293 624	<b>1 405 588</b>	1 225 468

## RAPPROCHEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NETTES

Pour consulter le rapprochement des dépenses d'investissement nettes et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, se reporter aux sous-rubriques 6.2 « Activités d'investissement » et 9.3 « Résultats d'exploitation et financiers du quatrième trimestre ».

## Mesures de gestion du capital

Une « mesure de gestion du capital » est une mesure financière que la Société présente pour permettre au lecteur d'évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de Cogeco, et cette mesure n'est pas une composante d'un poste présenté dans les états financiers consolidés de base de la Société, elle est présentée dans les notes annexes aux états financiers consolidés de la Société, mais n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de base.

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco sont des mesures de gestion du capital, comme il est présenté à la note 23 C) des états financiers consolidés.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Endettement net	L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction et, de l'avis de la direction, par certains investisseurs et analystes, pour évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications. L'endettement net est une composante du « ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté ».	Dette à long terme avant les escomptes, les coûts de transaction et autres; Ajouter : – endettement bancaire Déduire : – trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation.
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté	Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté est une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications ainsi que les décisions relatives à leur structure du capital, notamment au sujet de l'émission de nouveaux titres de créance, et afin d'assurer la gestion du risque lié aux échéances des dettes.	Endettement net divisé par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières	Le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières est une mesure utilisée par la direction et, selon la direction, par certains investisseurs et analystes, pour évaluer la santé financière de la Société et de Cogeco Communications et leur capacité à rembourser leur dette.	BAIIA ajusté des 12 derniers mois divisé par les charges financières.
Endettement à taux fixe	L'endettement à taux fixe est une mesure utilisée par la direction afin d'assurer la surveillance et la gestion de la structure du capital de la Société et de Cogeco Communications. La direction est d'avis que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications.	Capital de la dette à long terme à taux fixe divisé par le capital de la dette à long terme.

## Mesures financières supplémentaires

Une « mesure financière supplémentaire » est une mesure financière présentée par la Société qui est, ou vise à être, présentée de manière périodique afin de décrire la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus de la Société, qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Société et qui n'est pas une mesure financière ou un ratio non conforme aux normes IFRS. Il est fait mention dans le présent rapport de gestion de l'intensité du capital de Cogeco Communications et des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis, ainsi que de la marge du BAIIA ajusté des deux secteurs, en plus des indicateurs de rendement clés qu'utilisent la direction de Cogeco Communications et les investisseurs pour évaluer, respectivement, sa performance et ses dépenses d'investissement engagées pour maintenir un certain niveau de produits.

Mesures financières déterminées	Calcul
Marge du BAIIA ajusté	BAIIA ajusté divisé par les produits
Intensité du capital	Dépenses d'investissement nettes divisées par les produits

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## États financiers consolidés

Responsabilité de la direction .....	102
Rapport de l'auditeur indépendant .....	103
États consolidés du résultat net .....	106
États consolidés du résultat global .....	107

États consolidés des variations des capitaux propres .....	108
États consolidés de la situation financière .....	109
Tableaux consolidés des flux de trésorerie .....	110
Notes annexes .....	111

# RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

## RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés de Cogeco inc. (la « Société ») ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont sous la responsabilité de la direction. Les états financiers consolidés incluent des montants établis par la direction selon des estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et d'exploitation utilisée dans le reste du rapport annuel se conforme aux renseignements présentés dans les états financiers consolidés.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de Cogeco inc. et de ses filiales a mis au point et vise à améliorer les systèmes comptables et de gestion en vue de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte éventuelle ou une utilisation non autorisée et maintient les contrôles comptables internes dans le but de s'assurer qu'on peut se fier aux registres comptables lors de la préparation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration assume sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés contenus dans ce rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit. Ce comité passe en revue les états financiers consolidés annuels de la Société et en recommande l'approbation par le conseil d'administration. De plus, ce comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les auditeurs externes et internes en vue de discuter des résultats de l'audit externe et interne et des sujets touchant l'information financière.

L'auditeur indépendant nommé par les actionnaires, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, est chargé d'effectuer l'audit indépendant des états financiers consolidés selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et d'exprimer une opinion sur ces états. L'auditeur indépendant peut s'adresser librement au comité d'audit, que la direction soit présente ou non. Le rapport de l'auditeur indépendant est présenté ci-après.

**(signé) Philippe Jetté**  
Président et chef de la direction

**(signé) Patrice Quimet**  
Premier vice-président et chef de la direction financière

Montréal, le 27 octobre 2022

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Cogeco inc.

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Cogeco inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 août 2022 et 2021, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 août 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 août 2022. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

## Regroupements d'entreprises – Immobilisations incorporelles – Se reporter aux notes 2, 6 et 15 des états financiers consolidés

### *Description de la question clé de l'audit*

La Société a acquis les systèmes de câblodistribution de WideOpenWest, Inc., situés en Ohio (les « systèmes de câblodistribution en Ohio »), et a comptabilisé les actifs acquis et les passifs repris à la juste valeur, y compris les immobilisations incorporelles liées aux relations-clients et aux licences de câblodistribution (les « immobilisations incorporelles »). Pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles, la direction devait formuler des hypothèses en ce qui concerne les prévisions à l'égard des produits, des marges du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA »), des dépenses d'investissement, de l'attrition des clients, des taux de croissance finaux et des taux d'actualisation.

Bien que plusieurs estimations et hypothèses soient nécessaires pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles, les estimations et les hypothèses ayant le degré de subjectivité le plus élevé sont celles liées aux prévisions à l'égard des marges du BAIIA et des taux d'actualisation. Ces estimations et hypothèses ont demandé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur et un travail d'audit plus étendu, y compris le recours à des spécialistes en juste valeur.

### *Traitement de la question pendant l'audit*

Nos procédures d'audit liées aux prévisions à l'égard des marges du BAIIA et des taux d'actualisation utilisés pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions à l'égard des marges du BAIIA en comparant les prévisions aux éléments suivants :
  - les résultats historiques des entreprises acquises;
  - l'information contenue dans les rapports d'analystes et les rapports sectoriels accessibles au public; et
  - les résultats réels des entreprises acquises après l'acquisition.
- Avec l'aide des spécialistes en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation, en testant les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation et en établissant une fourchette d'estimations indépendantes, et en les comparant aux taux d'actualisation choisis par la direction.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christian Jacques.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124341

Montréal (Québec)  
Le 27 octobre 2022

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Exercices clos les 31 août	Notes	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)		\$	\$
<b>Produits</b>	4	<b>2 995 012</b>	2 603 845
Charges d'exploitation	7	<b>1 589 424</b>	1 378 377
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	5	<b>35 029</b>	8 744
Amortissements	9	<b>625 603</b>	515 255
Charges financières	10	<b>189 914</b>	128 212
<b>Bénéfice avant impôts sur le résultat</b>		<b>555 042</b>	573 257
Impôts sur le résultat	11	<b>97 287</b>	134 242
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>457 755</b>	439 015
<b>Bénéfice de l'exercice attribuable aux :</b>			
Propriétaires de la Société		<b>149 108</b>	141 856
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>308 647</b>	297 159
		<b>457 755</b>	439 015
<b>Bénéfice par action</b>			
De base	12	<b>9,43</b>	8,92
Dilué	12	<b>9,37</b>	8,87

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 août	Note	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>457 755</b>	439 015
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net			
<i>Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie</i>			
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture		139 028	28 998
Impôts sur le résultat connexes		(36 843)	(7 684)
		<b>102 185</b>	21 314
<i>Ajustements au titre de l'écart de change</i>			
Écarts de change nets à la conversion d'un investissement net dans des établissements à l'étranger		81 207	(61 389)
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger		(19 265)	16 575
Impôts sur le résultat connexes		(116)	172
		<b>61 826</b>	(44 642)
		<b>164 011</b>	(23 328)
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net			
<i>Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies</i>			
Réévaluation du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies	22 B)	6 493	13 859
Impôts sur le résultat connexes		(1 720)	(3 673)
		<b>4 773</b>	10 186
		<b>168 784</b>	(13 142)
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>626 539</b>	425 873
<b>Résultat global de l'exercice attribuable aux :</b>			
Propriétaires de la Société		203 026	146 410
Participations ne donnant pas le contrôle		423 513	279 463
		<b>626 539</b>	425 873

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 août 2022 et 2021 (en milliers de dollars canadiens)	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserve au titre de paiements fondés sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 19)		(note 20)			
Solde au 31 août 2020	105 019	11 120	(2 445)	647 807	1 944 598	2 706 099
Bénéfice de l'exercice	—	—	—	141 856	297 159	439 015
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	(3 430)	7 984	(17 696)	(13 142)
Résultat global de l'exercice	—	—	(3 430)	149 840	279 463	425 873
Paiement fondé sur des actions (note 19 D))	—	3 910	—	—	4 183	8 093
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle	—	(218)	—	—	3 920	3 702
Dividendes (note 19 C))	—	—	—	(34 576)	(80 882)	(115 458)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(24 549)	24 549	—
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(1 074)	—	—	—	—	(1 074)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	3 249	(3 226)	—	(23)	—	—
Rachat d'actions subalternes à droit de vote par une filiale à des fins d'annulation	—	—	—	(33 050)	(98 409)	(131 459)
Acquisition par une filiale des participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	—	—	—	(4 439)	(4 439)
Distributions par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	(1 646)	—	(50)	1 696	—
Total des apports des actionnaires (distributions aux actionnaires)	2 175	(1 180)	—	(92 248)	(149 382)	(240 635)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>107 194</b>	<b>9 940</b>	<b>(5 875)</b>	<b>705 399</b>	<b>2 074 679</b>	<b>2 891 337</b>
Bénéfice de l'exercice	—	—	—	149 108	308 647	457 755
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	50 272	3 646	114 866	168 784
Résultat global de l'exercice	—	—	50 272	152 754	423 513	626 539
Paiement fondé sur des actions (note 19 D))	—	5 378	—	—	5 014	10 392
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle	—	(253)	—	—	4 665	4 412
Dividendes (note 19 C))	—	—	—	(39 526)	(85 690)	(125 216)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(16 951)	16 951	—
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation	(1 784)	—	—	(15 588)	—	(17 372)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(1 881)	—	—	—	—	(1 881)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	3 239	(2 767)	—	(472)	—	—
Rachat d'actions subalternes à droit de vote par une filiale à des fins d'annulation	—	—	—	(27 632)	(86 201)	(113 833)
Acquisition par une filiale des participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	—	—	—	(4 865)	(4 865)
Distributions par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	(1 267)	—	(337)	1 604	—
Total (des distributions aux actionnaires) des apports des actionnaires	(426)	1 091	—	(100 506)	(148 522)	(248 363)
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>106 768</b>	<b>11 031</b>	<b>44 397</b>	<b>757 647</b>	<b>2 349 670</b>	<b>3 269 513</b>

# ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 août (en milliers de dollars canadiens)	Notes	2022 \$	2021 \$
			(données retraitées, note 3)
<b>Actif</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 D)	379 001	551 968
Créances clients et autres débiteurs	23 A)	123 617	97 624
Impôts sur le résultat à recevoir		7 581	6 488
Charges payées d'avance et autres		41 830	35 496
Instruments financiers dérivés		3 465	1 507
		<b>555 494</b>	693 083
Actifs non courants			
Autres actifs	13	72 934	105 722
Immobilisations corporelles	14	3 061 177	2 391 467
Immobilisations incorporelles	15 A)	3 656 790	2 826 066
Goodwill	15 B)	2 010 510	1 504 162
Instruments financiers dérivés		95 537	—
Actifs d'impôts différés	11	15 583	15 813
		<b>9 468 025</b>	7 536 313
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif</b>			
Passifs courants			
Endettement bancaire		8 633	4 460
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		396 480	287 915
Provisions	16	28 942	19 314
Passifs d'impôts sur le résultat		39 251	6 551
Passifs sur contrat et autres passifs	17	64 221	57 479
Subventions gouvernementales reçues d'avance		127 851	170 434
Instruments financiers dérivés		2 273	—
Tranche courante de la dette à long terme	18	340 468	261 970
		<b>1 008 119</b>	808 123
Passifs non courants			
Dette à long terme	18	4 398 142	3 067 940
Instruments financiers dérivés		—	42 000
Passifs sur contrat et autres passifs	17	9 510	9 224
Subventions gouvernementales reçues d'avance		—	13 100
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel	22 B)	9 705	10 757
Passifs d'impôts différés	11	773 036	693 832
		<b>6 198 512</b>	4 644 976
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	19 B)	106 768	107 194
Réserve au titre de paiements fondés sur des actions		11 031	9 940
Cumul des autres éléments du résultat global	20	44 397	(5 875)
Bénéfices non distribués		757 647	705 399
		<b>919 843</b>	816 658
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
		<b>2 349 670</b>	2 074 679
		<b>3 269 513</b>	2 891 337
		<b>9 468 025</b>	7 536 313

Engagements, éventualités et garanties (note 25)

Au nom du conseil d'administration,

(signé) Louis Audet  
Administrateur

(signé) James C. Cherry  
Administrateur

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars canadiens)	Notes	2022 \$	2021 \$
			(données retraitées, note 3)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice de l'exercice		457 755	439 015
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Amortissements	9	625 603	515 255
Charges financières	10	189 914	128 212
Impôts sur le résultat	11	97 287	134 242
Paiement fondé sur des actions		9 456	10 723
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles et autres		(1 378)	(1 314)
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations		738	(1 321)
		<b>1 379 375</b>	1 224 812
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	21 A)	81 883	35 370
Intérêts payés		(163 663)	(127 945)
Impôts sur le résultat payés		(39 168)	(102 470)
		<b>1 258 427</b>	1 029 767
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	14	(747 608)	(539 176)
Acquisition de licences de spectre	13	(236 073)	(59 018)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	6	(1 430 349)	(395 086)
Subventions reçues d'avance		59	188 008
Produit de cessions d'immobilisations corporelles		4 529	2 564
		<b>(2 409 442)</b>	(802 708)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire		4 173	(3 150)
(Diminution) augmentation nette des facilités de crédit rotatif		(113 137)	207 608
Émission de titres de créance à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction		1 611 064	—
Remboursement des billets, des débentures et des facilités de crédit		(262 901)	(21 410)
Remboursement des obligations locatives		(5 591)	(5 420)
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises		(3 162)	(2 308)
Augmentation des coûts de transaction différés		(795)	—
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation	19 B)	(17 372)	—
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	19 B)	(1 881)	(1 074)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples et actions subalternes à droit de vote versés	19 C)	(39 526)	(34 576)
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle		4 412	3 702
Rachat d'actions subalternes à droit de vote par une filiale à des fins d'annulation		(113 833)	(131 459)
Acquisition par une filiale des participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement		(4 865)	(4 439)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote versés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle		(85 690)	(80 882)
		<b>970 896</b>	(73 408)
<b>Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés dans une monnaie étrangère</b>		<b>7 152</b>	(7 796)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(172 967)</b>	145 855
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		551 968	406 113
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>379 001</b>	551 968

## NOTES ANNEXES

Exercices clos les 31 août 2022 et 2021

### NATURE DES ACTIVITÉS

Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») est une société de portefeuille qui exerce ses activités dans les secteurs des télécommunications et des médias.

Sa filiale Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications ») est une société de télécommunications qui exerce ses activités par l'intermédiaire de ses unités d'affaires Cogeco Connexion et Breezeline (anciennement « Atlantic Broadband »). Cogeco Communications fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie aux clientèles résidentielle et d'affaires au Québec et en Ontario, au Canada, ainsi que dans treize États des États-Unis.

Sa filiale Cogeco Média détient et exploite 21 stations de radio, principalement dans la province de Québec, ainsi qu'une agence de presse.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la filiale de Cogeco Communications, Breezeline, a conclu l'acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest, Inc. (« WOW! ») en Ohio.

Cogeco est une société publique canadienne dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CGO ». Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications sont également inscrites à la TSX sous le symbole « CCA ».

Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3301, Montréal (Québec) H3B 3N2.

### 1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers et les instruments financiers dérivés (voir note 2 N)), les accords de paiement fondé sur des actions réglés en trésorerie (voir note 2 K)) et les actifs des régimes de retraite (voir note 2 L)), qui ont été comptabilisés à la juste valeur, et pour l'obligation au titre des prestations définies (voir note 2 L)) et les provisions (voir note 2 J)), qui ont été comptabilisées à la valeur actualisée. Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers consolidés ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers consolidés de l'exercice 2022.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Cogeco.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Cogeco lors de la réunion tenue le 27 octobre 2022.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

#### A) MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle de la filiale. La fin d'exercice et les méthodes comptables des filiales sont conformes à celles adoptées par la Société. La participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées est présentée séparément de la participation de la Société dans celles-ci. La participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se compose du montant de la participation ne donnant pas le contrôle calculé à la date du regroupement d'entreprises initial et de la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans les variations des capitaux propres depuis cette date. Les variations de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Les secteurs opérationnels et les pourcentages de participation dans les filiales principales au 31 août 2022 sont les suivants :

Secteurs opérationnels	Filiales principales	Pourcentage de participation	Droits de vote
		%	%
Secteur des télécommunications au Canada	Cogeco Connexion	100	100
Secteur des télécommunications aux États-Unis	Breezeline	79	79
Médias <sup>(1)</sup>	Cogeco Média	100	100

(1) Inclus dans la colonne intitulée « Autres » des données sectorielles.

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, ont chacune établi des entités ad hoc afin d'atténuer l'incidence des fluctuations du prix de l'action liées à leurs régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Une entité ad hoc est consolidée si, d'après l'évaluation de la substance de sa relation avec la Société, et des risques et avantages inhérents à cette structure, la Société conclut qu'elle la contrôle.

Des entités ad hoc contrôlées par la Société et par Cogeco Communications ont été établies selon des conditions qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction de l'entité ad hoc. La Société obtient donc la majeure partie des avantages liés aux activités et à l'actif net des entités ad hoc, celles-ci étant exposées à la majorité des risques liés aux activités des entités ad hoc et conservant la majeure partie du risque résiduel ou inhérent à la propriété relatif aux entités ad hoc ou à leurs actifs.

Les transactions et les soldes intersociétés ainsi que les produits et les charges latents ont été éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

## B) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill est comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge, lesquels sont tous évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée comme étant la somme des justes valeurs des actifs transférés, des passifs pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la Société à la date d'acquisition, en incluant tout actif ou passif lié à un accord de contrepartie éventuelle, en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Le droit de recevoir ou l'obligation de verser une contrepartie éventuelle est classé dans les actifs, les passifs ou les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres n'est pas réévaluée jusqu'à ce qu'elle soit classée définitivement dans les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les actifs ou les passifs est évaluée soit à titre d'instrument financier, soit à titre de provision. Les variations de la juste valeur qui se qualifient à titre d'ajustements pendant la période d'évaluation pour les répartitions préliminaires du prix d'achat sont ajustées au cours de la période considérée au coût d'acquisition, et les changements sont appliqués sur une base rétrospective.

Les frais d'acquisition, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, et les frais d'intégration et de restructuration engagés par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

## C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués en fonction de la contrepartie reçue ou à recevoir d'un client, déduction faite des retours, des activités de promotion et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque le contrôle est transféré au client.

Les produits sont comptabilisés en suivant les cinq étapes suivantes :

- identifier le contrat conclu avec le client;
- déterminer les différentes obligations de prestation du contrat;
- déterminer le prix de transaction;
- répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation du contrat; et
- comptabiliser les produits lorsque la Société a rempli une obligation de prestation.

Les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

#### Résidentiels

- les produits provenant des abonnements mensuels (déduction faite des escomptes, des rabais, des remboursements et des crédits) aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés sur une base mensuelle, à mesure que les services sont fournis;
- les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés sur une base mensuelle, à mesure que les services sont fournis; et
- les produits générés par la vente d'équipement chez l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

#### Commerciaux

- les produits provenant des abonnements mensuels (déduction faite des escomptes, des rabais, des remboursements et des crédits) aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de l'entente contractuelle; et
- les produits générés par la vente d'équipement chez l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

#### Autres

- essentiellement les produits en provenance des revendeurs Internet et les recettes publicitaires, qui sont comptabilisés au moment où les services sont fournis.

### Accords de prestations multiples

La Société offre certains produits et services dans le cadre d'accords de prestations multiples. La Société comptabilise séparément les produits et les services individuels quand ils comportent une obligation de prestation distincte, de sorte qu'un de ces produits ou services peut être identifié séparément des autres éléments compris dans un forfait, et quand le client peut en tirer parti isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles.

La contrepartie est évaluée et répartie entre les composantes en fonction de leur prix de vente spécifique et la méthode de comptabilisation adéquate des produits leur est appliquée. Le prix de vente spécifique est déterminé en fonction du prix observable auquel la Société vend ses produits et ses services séparément sans contrat, puis est ajusté pour tenir compte des conditions du marché et d'autres facteurs.

### Passifs sur contrat

La Société estime que les frais d'installation et de mise en service ne sont pas considérés comme des obligations de prestations distinctes, car un client ne peut en tirer parti isolément.

Par conséquent, dans le cas des clients de services résidentiels, ces frais sont différés et amortis dans les produits sur la période au cours de laquelle les frais demeurent significatifs pour le client, ce qui correspond à une période d'environ six mois selon l'estimation de la Société. L'estimation doit tenir compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs, dont les frais d'installation moyens, les produits moyens par client et le comportement des clients, entre autres. Dans le cas des clients de services commerciaux, ils sont différés et amortis dans les produits au fur et à mesure que les produits des services connexes sont gagnés, sur la durée de l'accord.

Les produits non gagnés, tels que les paiements pour les services et produits reçus d'avance, sont comptabilisés comme des passifs sur contrat dans l'état consolidé de la situation financière jusqu'à ce que le service soit fourni ou que le produit soit livré au client.

### Coûts des contrats

Les coûts des contrats sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière en tant qu'autres actifs, et se composent des frais initiaux versés aux immeubles à logements multiples et des coûts marginaux d'obtention d'un contrat. Les frais initiaux que la Société verse aux immeubles à logements multiples, par exemple aux syndicats des copropriétaires, dans le but d'avoir accès aux résidents de ces immeubles pour leur offrir des services, sont comptabilisés sur la durée du contrat en tant que diminution des produits. Les coûts engagés pour l'obtention d'un contrat (comme les commissions de vente) sont comptabilisés au titre des charges d'exploitation sur la durée pendant laquelle un client devrait continuer d'être un client de la Société, sans dépasser quatre ans.

## D) OPÉRATIONS DE TROC

Dans le cours normal de ses activités, la filiale de la Société, Cogeco Média, s'engage dans des opérations de troc dans lesquelles des biens, services de publicité et autres services sont acquis en échange de services de publicité. Les produits et dépenses encourus sont comptabilisés à la juste valeur estimative des biens et services reçus lorsque des biens et services sont reçus et à la juste valeur estimative des biens et services de publicité fournis lorsque des biens et services de publicité sont reçus.

## E) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Actifs détenus

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions publiques, moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs ainsi qu'une portion des frais généraux directement imputables à l'actif sont inscrits à l'actif. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont inscrits à l'actif jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période pendant laquelle ils ont été engagés.

L'amortissement est comptabilisé de manière linéaire sur la durée de vie utile prévue de l'actif<sup>(1)</sup>, à partir de la date où l'actif est prêt pour son utilisation prévue. L'amortissement est calculé en fonction du montant amortissable, qui correspond au coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle. Les terrains et les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Bâtiments et améliorations locatives <sup>(1)</sup>	10 à 40 ans
Réseaux et infrastructure <sup>(2)</sup>	3 à 20 ans
Équipement chez l'abonné	3 à 5 ans
Véhicules et équipements <sup>(3)</sup>	3 à 10 ans

(1) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité prévue.

(2) Les réseaux et infrastructure comprennent les tours de câblodistribution, les têtes de ligne, les émetteurs, les réseaux de fibre et câble coaxial, les branchements de clients et les équipements de réseaux.

(3) Les véhicules et équipements comprennent les véhicules, l'équipement de programmation, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les autres équipements.

Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, celles-ci sont comptabilisées comme des éléments distincts (principales composantes) de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées annuellement, et toute variation est comptabilisée de façon prospective.

Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la radiation d'une immobilisation corporelle est calculé comme l'écart entre le produit de la vente, s'il y a lieu, et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé en résultat net.

La Société ne comptabilise pas les obligations de démantèlement liées à ses réseaux de fibre et câble coaxial. La Société prévoit renouveler toutes ses ententes d'accès aux structures de soutènement détenues par des entreprises de services publics dans le futur; par conséquent, la valeur actualisée de l'obligation qui est obtenue n'est pas importante.

### Actifs au titre de droits d'utilisation

Se reporter à la méthode comptable présentée à la section H) Contrats de location.

## F) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

### Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, si elles sont amortissables, sinon, seulement au coût moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

## Immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill si elles répondent aux critères d'une immobilisation incorporelle et si la juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Ces immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, si elles sont amortissables, sinon, seulement au coût moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

### Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité estimatives sont revues annuellement et l'incidence des changements aux estimations est comptabilisée de manière prospective. Les relations-clients sont amorties de façon linéaire sur la durée d'utilité estimative, soit la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, n'excédant pas huit ans.

### Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont celles dont la durée d'utilité économique n'a pas de limite prévisible du fait que celle-ci résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux pouvant être renouvelés sans engager de coûts importants. Elles englobent les licences d'entreprise de distribution de câblodistribution et les franchises (les « licences de câblodistribution ») et les licences de spectre. Les licences de câblodistribution comprennent les licences des autorités réglementaires de radiodiffusion et les exemptions de permis permettant d'accéder aux foyers et aux clients d'un secteur donné. Les licences de spectre sont émises par les autorités réglementaires de radiodiffusion et permettent l'utilisation de fréquences de radiocommunication définies dans une zone géographique déterminée. Les licences de câblodistribution et les licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée, car leur renouvellement est probable, la Société compte les renouveler et a la capacité financière et opérationnelle de le faire, et il n'y a aucun facteur concurrentiel, légal et réglementaire réel qui limite leur durée d'utilité. À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine si les événements et circonstances continuent de confirmer l'évaluation de la durée d'utilité indéterminée. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties.

### Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti.

## G) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier. Le cas échéant, la valeur recouvrable des actifs est estimée afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur, s'il y a lieu. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis au test sur une base individuelle sont regroupés sous la forme du plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupes d'actifs, soit les unités génératrices de trésorerie (« unités génératrices de trésorerie » ou « UGT »). Dans les cas où il est possible d'identifier une base d'affectation raisonnable et cohérente, les actifs de support sont également affectés à des UGT prises individuellement. Autrement, ils seront affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable et cohérente peut être identifiée.

Le calcul détaillé le plus récent effectué lors d'une période précédente de la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté peut être utilisé dans le test de dépréciation de cette unité au cours de la période considérée, à condition qu'il satisfasse tous les critères suivants :

- les actifs et les passifs constituant l'unité n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable;
- le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède, de façon substantielle, la valeur comptable de l'unité; et
- sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et de l'évolution des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'unité.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et ensuite en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

Pour les actifs autres que le goodwill, une évaluation est effectuée à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement pourraient ne plus exister ou avoir diminué. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable des actifs n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT de la Société qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises connexe. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill ne peut être reprise.

## H) CONTRATS DE LOCATION

Au moment de la passation, la Société détermine si un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. À la date de début du contrat de location, soit à la date à laquelle le bien sous-jacent est prêt à être utilisé, la Société comptabilise une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation correspondant, sauf dans le cas des contrats de location à court terme ou des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, lesquels sont comptabilisés en charges de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

### Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation se compose des éléments suivants :

- le montant correspondant à l'évaluation initiale des obligations locatives comptabilisées;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux engagés; et
- une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement du bien sous-jacent, de restauration du lieu où le bien se trouve ou de remise du bien sous-jacent dans l'état exigé par les modalités du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis de manière linéaire sur la plus courte des deux périodes suivantes : la durée d'utilité estimative du bien sous-jacent ou la durée du contrat de location. La durée du contrat de location correspond à la durée non résiliable du contrat, à la période couverte par les options de prolongation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées et à la période couverte par les options de résiliation dont on a la certitude raisonnable qu'elles ne seront pas exercées. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il y a une indication qu'ils pourraient s'être dépréciés.

### Obligations locatives

Les obligations locatives sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début sur la durée du contrat de location, actualisés selon le taux d'emprunt marginal de la Société, à moins que le taux d'intérêt implicite du contrat de location puisse être facilement déterminé. La Société applique un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les éléments suivants :

- les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle;
- les paiements liés aux périodes couvertes par des options d'achat et des options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location dont on a la certitude raisonnable qu'elle sera exercée.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives et sont plutôt comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement qui est à l'origine de ces paiements.

Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduite pour tenir compte des paiements de loyers effectués. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, lorsqu'il y a un changement dans les modalités d'un contrat de location, lorsqu'il y a un changement dans les sommes dont il est attendu qu'elles seront payées au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou lorsqu'il y a un changement dans l'évaluation visant à déterminer si les options d'achat, de renouvellement ou de résiliation seront exercées. Le montant de la réévaluation des obligations locatives est comptabilisé comme un ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation, ou comptabilisé dans l'état consolidé de résultat lorsque la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation s'en trouve ramenée à zéro.

La Société a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives fixes, mais plutôt de comptabiliser les contrats de location et les composantes non locatives fixes comme une seule composante de nature locative, pour certaines catégories de biens sous-jacents, comme les terrains et les immeubles.

## I) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

### Impôts exigibles

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le passif d'impôts exigibles de la Société est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

### Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé relativement aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et la valeur utilisée aux fins de l'impôt. Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle de la comptabilisation initiale d'un goodwill, d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et que cette différence n'a aucune incidence sur le bénéfice imposable ou le bénéfice comptable ou si la différence temporaire est liée à des investissements dans des filiales, dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle elle s'inversera et où il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées et les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les pertes fiscales non utilisées et les différences temporaires déductibles pourront être imputées. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable de réaliser un avantage d'impôts connexe.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est prévue pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Il y a compensation des actifs et des passifs d'impôts différés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles par des passifs d'impôts exigibles, lorsqu'ils concernent un impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes, mais que la Société a l'intention de régler le montant net de ses actifs et passifs d'impôt exigibles.

## J) PROVISIONS

Les provisions sont des passifs de la Société dont le montant ou l'échéance est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire au règlement de cette obligation et qu'une estimation fiable peut être faite du montant de cette obligation. Le montant comptabilisé représente la meilleure estimation faite par la direction quant au montant nécessaire pour honorer l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière et il tient compte des risques et des incertitudes inhérents à l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôts qui témoigne des évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques inhérents au passif. Lorsqu'une provision est actualisée, l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les charges financières.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est comptabilisée dans les actifs s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de manière fiable.

## K) PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

### Attributions réglées en instruments de capitaux propres

La Société évalue les options sur actions attribuées aux employés dont les droits sont acquis proportionnellement au cours de la période de service d'après la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes, et elle comptabilise une charge de rémunération de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits applicable à la tranche ainsi qu'une augmentation correspondante à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions dans les capitaux propres. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année qui suit le jour de la date d'attribution des options. Lorsque les options sur actions sont exercées, le montant de la contrepartie versée et la tranche correspondante ayant été précédemment comptabilisée à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions sont portés au crédit du capital social.

La Société évalue les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en fonction de la juste valeur des actions subalternes à droit de vote de la Société à la date d'attribution, et une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits ainsi qu'une hausse correspondante à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions. La période totale d'acquisition des droits pour chaque attribution est de trois ans moins un jour.

### Attributions réglées en trésorerie

La juste valeur du montant à verser aux membres du conseil d'administration relativement aux droits à l'appréciation d'actions en vertu du régime d'unités d'actions différées de la Société, qui sont réglées en trésorerie ou en actions, est comptabilisée à titre de charge de rémunération ainsi qu'une hausse correspondante au titre des passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel à la date où les unités sont émises aux membres du conseil d'administration. Cette charge à payer est réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'au moment du règlement, en fonction du cours de clôture moyen des actions subalternes à droit de vote inscrites à la TSX au cours des vingt jours de bourse consécutifs précédant immédiatement de un jour la date de clôture de la période de présentation de l'information financière. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en résultat net.

## L) AVANTAGES DU PERSONNEL

### Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires, les traitements, les absences rémunérées, les régimes de participation aux bénéfices et les primes. Ils sont évalués sur une base non actualisée et sont portés en charges lorsque le service connexe est fourni. Un passif est comptabilisé à l'égard du montant devant être versé au titre d'une prime en espèces à court terme ou d'un régime de participation aux bénéfices si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant en raison de services rendus par l'employé et qu'il est possible de faire une estimation fiable de cette obligation.

### Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. L'obligation au titre des cotisations à des régimes à cotisations définies est comptabilisée à titre de charge au cours des périodes où les services ont été rendus par les employés.

### Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le montant des prestations de retraite qu'un participant au régime recevra pendant la retraite est défini et dépend de facteurs tels que l'âge, les années de service et le salaire. À la date de clôture de chaque exercice financier, des actuaires indépendants extrapolent les données de la plus récente évaluation actuarielle complète afin de mesurer, à des fins comptables, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Le passif net au titre des régimes à prestations définies de la Société relativement à ses régimes à prestations définies est calculé séparément pour chaque régime.

Les valeurs actualisées de l'obligation au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et, si applicable, le coût des services passés, sont établis au moyen de la méthode des unités de crédit projetées (qui est parfois connue comme la méthode de répartition des prestations au prorata) basée sur les meilleures estimations de la part de la direction du taux d'actualisation, du taux d'augmentation de la rémunération attendu et de la table de mortalité.

La direction détermine le taux d'actualisation selon les taux d'intérêt du marché actuel des obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure, qui sont des taux ajustés afin de refléter la durée attendue des sorties de fonds futures reliées aux paiements des prestations de retraite.

Le passif ou l'actif net au titre des régimes à prestations définies est présenté dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur des actifs du régime diminuée de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous la forme de remboursements provenant des régimes ou sous la forme de réductions de futures cotisations aux régimes.

Les composantes de la charge nette au titre des régimes à prestations définies sont présentées comme suit :

- le coût des services rendus est comptabilisé en résultat net;
- l'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est comptabilisé en résultat net; et
- les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Le coût des services rendus comptabilisé en résultat net comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice fourni en échange des services rendus par les employés pendant la période;
- le coût des services passés comptabilisé en résultat net dans la période durant laquelle le régime a été modifié; et
- les profits ou les pertes provenant d'un règlement comptabilisés en résultat net dans la période durant laquelle le règlement du régime a eu lieu.

L'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est le produit du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies multiplié par le taux d'actualisation.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net. Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies comprennent :

- les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements liés à l'expérience, de changements dans les hypothèses financières et de changements dans les hypothèses démographiques;
- le rendement prévu des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les produits d'intérêts; et
- tout changement dans l'effet du plafonnement de l'actif, sauf les montants inclus dans l'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies.

## M) ÉCART DE CHANGE

Aux fins de la préparation des états financiers consolidés, le résultat net et la situation financière de chaque entité du groupe sont exprimés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de change découlant d'une conversion sont comptabilisés en résultat net à titre de charges financières, à l'exception des écarts de change découlant de la conversion d'instruments financiers désignés à titre de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger et des instruments financiers désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global jusqu'au règlement des éléments couverts ou jusqu'à ce qu'ils soient comptabilisés en résultat net.

### Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs d'établissements à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur résultant d'une acquisition, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les éléments de produits et de charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période, à moins que les taux de change aient connu des fluctuations importantes ou que des transactions significatives aient eu lieu pendant cette période, auquel cas les taux de change en vigueur à la date des transactions sont appliqués. Les écarts de change découlant de la conversion d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés comme des ajustements au titre de l'écart de change dans les autres éléments du résultat global et le montant est accumulé dans les capitaux propres.

Cogeco Communications a désigné une tranche de sa dette libellée en dollars américains comme élément de couverture au titre d'une couverture d'investissement net dans sa filiale américaine. Cogeco Communications applique la comptabilité de couverture aux écarts de change entre la monnaie fonctionnelle de l'établissement à l'étranger et sa propre monnaie fonctionnelle. Les écarts de change découlant de la conversion de dettes à long terme désignées comme couvertures d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où la couverture est efficace, et sont présentés dans les capitaux propres à titre d'ajustements de l'écart de change. Cogeco Communications a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture, car le risque sous-jacent lié aux instruments de couverture est identique aux risques liés aux éléments couverts. Une inefficacité de la couverture se produit lorsque le montant des investissements nets dans la filiale étrangère est inférieur au montant des instruments de couvertures connexes. Si la couverture est inefficace, les écarts seront comptabilisés en résultat net. Lorsqu'il y a cession de la portion couverte d'un investissement net, le montant correspondant du cumul de l'ajustement au titre de l'écart de change est reclassé en résultat net en tant que résultat net à la cession.

## N) INSTRUMENTS FINANCIERS

### Classement et évaluation

Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent à l'état consolidé de la situation financière, à leur juste valeur initiale lorsque la Société devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, le classement des instruments financiers non dérivés établi en fonction de leur méthode d'évaluation est le suivant :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les créances clients et autres débiteurs sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif duquel est déduite toute perte de valeur;
- les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou déduits des passifs financiers, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net; et
- l'endettement bancaire, les dettes fournisseurs et autres créiteurs et la dette à long terme, excluant les obligations locatives, sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction directement imputables sont ajoutés à la juste valeur initiale des instruments financiers, exception faite de ceux qui ont été engagés relativement aux facilités de crédit rotatif, qui sont classés comme autres actifs et amortis de façon linéaire pendant la durée des financements en cause.

Les actifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque la Société ne détient plus les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs ou lorsque la Société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers à une autre entité. Les passifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque les obligations de la Société sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à échéance.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière si, et seulement si, il existe actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si la Société a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### Instruments financiers dérivés comprenant la comptabilité de couverture

La Société utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt de ses dettes à long terme à taux variable. La Société utilise également des conventions de swap sur actions, qui ne sont pas désignées comme des relations de couverture, afin de gérer l'exposition des flux de trésorerie liée au règlement d'unités d'actions différées. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, et les changements connexes sont comptabilisés de la manière décrite ci-dessous, sauf dans le cas des swaps sur actions, pour lesquels les changements sont comptabilisés dans les charges d'exploitation. Les montants nets des encaissements ou des paiements découlant des contrats des instruments financiers dérivés sont comptabilisés en tant que charges financières.

La Société a choisi d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture d'IFRS 9, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. À la désignation initiale de la couverture, la Société constitue une documentation formelle de la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert qui porte sur les objectifs et la stratégie de gestion des risques à adopter pour l'opération de couverture ainsi que sur les méthodes qui serviront à évaluer l'efficacité de la relation de couverture et à mesurer l'inefficacité. Il existe un lien économique entre les éléments couverts et les instruments de couverture, car les modalités des couvertures de taux d'intérêt correspondent aux modalités des emprunts à taux variable respectifs (soit le montant notionnel, l'échéance, les paiements et les dates de révision). La Société a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture, car le risque sous-jacent lié aux instruments de couverture est identique aux risques liés aux éléments couverts. La Société évalue, tant au commencement de la relation de couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts respectifs au cours de la période pour laquelle la couverture est désignée. Pour la couverture de flux de trésorerie d'une transaction prévue, celle-ci doit être hautement susceptible de se produire et doit être exposée à des variations de flux de trésorerie qui, ultimement, pourraient avoir une incidence sur le résultat présenté. La principale source d'inefficacité des relations de couverture est liée à l'effet du risque de crédit des contreparties et de la Société sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, qui n'est pas reflété dans la variation de la juste valeur des flux de trésorerie couverts attribuable à la variation des taux d'intérêt.

## Comptabilité de couverture des flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie imputable au risque particulier lié à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement susceptible de se produire pouvant avoir une incidence sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture de flux de trésorerie dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net et au même poste que l'élément couvert. La partie inefficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Si l'instrument de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, qu'il arrive à échéance, qu'il est vendu, résilié ou exercé ou que la désignation de couverture est révoquée, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. Le montant cumulatif du profit ou de la perte comptabilisé précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global est présenté dans la réserve de couverture de flux de trésorerie dans les capitaux propres et y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert prévu ait une incidence sur le résultat net. Si l'élément couvert prévu n'est plus susceptible de se produire, le solde du cumul des autres éléments du résultat global est immédiatement comptabilisé en résultat net. Dans d'autres cas, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

### Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés, si un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé et si l'instrument composé n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

### Dépréciation des actifs financiers

Un actif financier s'est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et que l'événement générateur de pertes a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif qui peut être estimée de façon fiable.

Les créances clients et autres débiteurs (« débiteurs ») sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective qu'ils se soient dépréciés. L'indication objective de la dépréciation des débiteurs peut être un défaut de paiement du débiteur ou des indications à savoir que le débiteur déclarera faillite. La Société examine les indications de dépréciation des débiteurs tant sur le plan des actifs individuels que de façon globale. Tous les débiteurs importants à titre individuel sont évalués et soumis à un test de dépréciation spécifique. Les débiteurs qui ne sont pas importants à titre individuel font l'objet d'un test de dépréciation dans leur ensemble, dans le cadre duquel les débiteurs assortis de risques similaires sont regroupés.

Une perte de valeur liée aux débiteurs évaluée de façon globale est calculée selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie, qui correspond à une estimation de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net et présentée dans un compte de correction de valeur et est portée en réduction des débiteurs.

## O) AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elle sera reçue et que la Société se conformera aux conditions qui s'y rattachent. Les subventions publiques relatives à une charge sont comptabilisées en réduction de la charge connexe que les subventions sont censées compenser. Les subventions publiques relatives à un actif sont comptabilisées en réduction du coût de l'actif concerné.

## P) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le cas échéant, comprennent la trésorerie et les placements très liquides qui ont une échéance initiale de trois mois ou moins. Aux 31 août 2022 et 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient uniquement de la trésorerie détenue dans des banques.

## Q) BÉNÉFICE PAR ACTION

La Société présente les données liées au bénéfice de base par action et au bénéfice dilué par action pour ses actions à droits de vote multiples et ses actions subalternes à droit de vote. Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation au cours de la période, ajusté pour tenir compte des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Le bénéfice dilué par action est ainsi obtenu en ajustant encore le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation en fonction de l'incidence de toutes les actions subalternes à droit de vote potentielles, lesquelles comprennent les options sur actions, les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux hauts dirigeants et employés désignés.

## R) INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui exerce des activités ordinaires, dont elle peut tirer des produits et pour lesquels elle peut engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société. Le principal décideur opérationnel de la Société examine régulièrement les résultats d'exploitation de tous les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur opérationnel et d'évaluer leur performance. Les résultats sectoriels qui sont directement communiqués au principal décideur opérationnel de la Société incluent les éléments directement attribuables à un secteur opérationnel ainsi que ceux qui peuvent être attribués sur une base raisonnable.

## S) JUGEMENTS COMPTABLES ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS amène la direction à porter des jugements, ainsi qu'à formuler des estimations et des hypothèses qui se répercutent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Les domaines importants qui requièrent l'utilisation de jugements et d'estimations de la part de la direction ont trait aux éléments suivants :

- **Regroupements d'entreprises**

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux actifs identifiables acquis et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs (voir note 6);

- **Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

Il est nécessaire d'exercer un jugement pour identifier les obligations de prestation contenues dans un contrat et le calendrier de l'exécution des obligations de prestation et pour déterminer les coûts marginaux d'obtention et de satisfaction d'un contrat. Pour déterminer le prix de transaction d'un contrat, il est nécessaire d'estimer les produits prévus liés à l'exécution des obligations de prestation au contrat. De plus, il pourrait être nécessaire de formuler des estimations pour déterminer le prix de vente spécifique lié aux obligations de prestation ainsi que la répartition du prix de transaction entre les diverses obligations de prestation;

- **Provisions**

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et pour quantifier les sorties de trésorerie attendues ainsi que le taux d'actualisation (voir note 16);

- **Éventualités**

Un degré élevé de jugement est nécessaire pour établir des estimations quant aux éventualités liées à des poursuites, aux impôts, à l'incidence des décisions réglementaires et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et commerciales, ainsi que pour déterminer si une perte est probable et pour estimer les sorties de ressources économiques. De telles éventualités sont estimées en fonction de l'information dont dispose la Société;

- **Détermination de la valeur des actifs non financiers**

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des UGT. De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers (voir note 15); et

- **Impôts différés**

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations quant à la nature et au moment des différences permanentes et temporaires futures, le moment attendu des reprises de ces différences temporaires et les taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences (voir note 11).

De tels jugements et estimations sont basés sur les faits et l'information dont dispose la direction de la Société. Des changements dans les faits et les circonstances pourraient nécessiter la révision des estimations précédentes et les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### 3. DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE MÉTHODES COMPTABLES

#### A) CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

##### Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie)

En avril 2022, l'IFRS Interpretations Committee a rendu définitive la décision intitulée *Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers* (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie), qui précise que les restrictions à l'utilisation d'un dépôt à vue découlant d'un contrat conclu avec un tiers ne font pas en sorte que le dépôt ne soit plus de la trésorerie. Par conséquent, ces dépôts à vue devraient être présentés comme une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans les tableaux des flux de trésorerie et les états de la situation financière, à moins que les restrictions ne modifient la nature du dépôt de telle sorte qu'il ne répondrait plus à la définition de la trésorerie selon IAS 7, Tableau des flux de trésorerie.

À la suite de l'application de la décision, la Société a modifié la présentation de la trésorerie provenant des subventions reçues d'avance, principalement des gouvernements du Québec et du Canada, qui sont utilisées pour financer certains projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse, sur une base rétrospective. Ces fonds, qui étaient auparavant présentés à titre de trésorerie soumise à restrictions, ont été reclassés à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie dans les états consolidés de la situation financière et les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société.

Le changement de présentation, qui a été appliqué de façon rétrospective, a donné lieu aux changements suivants dans les états financiers consolidés de la Société :

##### État consolidé de la situation financière

Au 31 août 2021	Montant présenté précédemment	Incidence du changement de présentation	Montant présenté actuellement
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	368 434	183 534	551 968
Trésorerie soumise à restrictions – courante	170 434	(170 434)	—
Trésorerie soumise à restrictions – non courante	13 100	(13 100)	—

##### Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 août 2021, les subventions reçues d'avance s'élevant à 188,0 millions \$, principalement liées aux subventions gouvernementales reçues d'avance relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion, sont présentées séparément dans les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. Ces subventions étaient auparavant présentées à titre de réduction du coût des acquisitions d'immobilisations corporelles, selon les coûts engagés relativement à ces projets par rapport au total des coûts prévus. Ce changement de présentation n'a pas d'incidence sur la comptabilisation définitive des subventions, selon laquelle les immobilisations corporelles continuent d'être comptabilisées déduction faite des subventions, dans l'état consolidé de la situation financière.

##### Comptabilité de couverture

Comme le permet IFRS 9, *Instruments financiers*, la Société avait précédemment choisi de continuer d'appliquer les exigences en matière de comptabilité de couverture aux termes d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> mars 2022, la Société a changé de méthode comptable et a décidé d'appliquer le modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9, qui exige que la Société s'assure que ses relations de couverture sont conformes à ses objectifs et à sa stratégie en matière de gestion des risques et qu'elle applique une approche davantage qualitative et prospective quant à l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Dans le cadre du processus de gestion des risques financiers de la Société, ce changement de méthode comptable peut permettre l'adoption d'un plus grand nombre de stratégies de couverture et donner la possibilité d'exercer davantage de jugement dans l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture de la Société. L'application des exigences en matière de comptabilité de couverture aux termes d'IFRS 9 n'a donné lieu à aucun ajustement des états financiers consolidés de la Société.

##### Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique (IAS 38, Immobilisations incorporelles)

En mars 2021, l'IFRS Interpretations Committee a rendu définitive la décision intitulée *Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique* (IAS 38, Immobilisations incorporelles), qui clarifie la manière de comptabiliser certains coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique. La direction a finalisé son évaluation de l'incidence de cette décision au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 et a conclu qu'elle n'avait aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société en ce qui a trait aux coûts antérieurement inscrits à l'actif engagés dans le cadre d'accords d'infonuagique. À la suite de l'application de cette décision, la Société a modifié sa méthode comptable en conséquence. Les coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif sont maintenant passés en charges lorsqu'ils sont engagés puis ils sont présentés dans le poste Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais dans les états consolidés du résultat net.

## B) APPLICATION INITIALE DE NORMES, D'INTERPRÉTATIONS ET DE MODIFICATIONS AUX NORMES ET INTERPRÉTATIONS

### Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique – Modifications d'IAS 12

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de clarifier la façon dont les sociétés doivent comptabiliser l'impôt différé sur certaines transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, génèrent des différences temporaires à la fois imposables et déductibles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société a appliqué ces modifications avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> septembre 2021, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

### Réforme des taux d'intérêt de référence (phase 2) – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16

En août 2020, l'IASB a publié le document Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de la phase 2 abordent des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière au moment de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence des changements sur les flux de trésorerie contractuels ou sur les relations de couverture découlant du remplacement d'un taux d'intérêt de référence par un taux de référence alternatif. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, mais une application anticipée est permise. La Société a adopté ces modifications avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> septembre 2021, et celles-ci n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés. La Société continuera de surveiller la réforme et ses répercussions connexes, et leur incidence, le cas échéant, dépendra des faits et des circonstances liés à toute modification future des instruments financiers ainsi que de toute modification future des taux d'intérêt de référence.

## C) FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS AUX NORMES ET INTERPRÉTATIONS

De nouvelles normes, interprétations et modifications aux normes et interprétations ont été publiées par l'IASB ou par l'IFRS Interpretations Committee, mais elles n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les modifications aux normes et interprétations suivantes, qui ont été publiées, pourraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs de la Société.

<b>Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2</b>	En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> , pour exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. D'autres modifications d'IAS 1 expliquent la manière dont une entité peut identifier une méthode comptable significative. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les informations à fournir sur ses méthodes comptables.
<b>Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Modifications d'IAS 1</b>	En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1 afin d'apporter des précisions sur le critère de classement d'un passif en tant que passif non courant qui porte sur le droit de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

## 4. PRODUITS

	Cogeco Communications									
	Secteur des télécommunications au Canada		Secteur des télécommunications aux États-Unis		Sous-total		Autres		Données consolidées	
Exercices clos les 31 août	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Résidentiels <sup>(1)(2)</sup>	1 218 143	1 186 659	1 277 781	963 180	2 495 924	2 149 839	—	—	2 495 924	2 149 839
Commerciaux	158 699	147 169	163 947	134 208	322 646	281 377	—	—	322 646	281 377
Autres <sup>(2)</sup>	63 434	59 269	18 650	19 968	82 084	79 237	94 358	93 392	176 442	172 629
	1 440 276	1 393 097	1 460 378	1 117 356	2 900 654	2 510 453	94 358	93 392	2 995 012	2 603 845

(1) Comprennent les produits de la clientèle résidentielle des services Internet, de vidéo et de téléphonie, ainsi que de la clientèle résidentielle de gros.

(2) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a modifié sa définition de la clientèle du service Internet afin de la rendre conforme aux pratiques du secteur. Conformément à la nouvelle définition, les clients du service Internet comprennent uniquement les clients dont le service Internet est installé, exploité et facturé directement par la Société. La définition précédente incluait également les clients des services Internet de gros, maintenant présentée au poste Autres. La modification a été appliquée aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

## 5. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis. Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a renommé ses secteurs des Services à large bande canadiens et américains, qui sont devenus les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. Outre le nom, aucun changement n'a été apporté à la composition des secteurs. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance.

Les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services Internet, de vidéo et de téléphonie et fournissent des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture. Les activités du secteur des télécommunications au Canada sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces de Québec et de l'Ontario, tandis que les activités du secteur des télécommunications aux États-Unis sont exercées par Breezeline (anciennement Atlantic Broadband) dans 13 États : le Connecticut, le Delaware, la Floride, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le New Hampshire, New York, l'Ohio, la Pennsylvanie, la Caroline du Sud, la Virginie et la Virginie-Occidentale.

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon le BAIIA ajusté, qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

À la suite de l'application de la décision de l'IFRS Interpretations Committee intitulée *Dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers* (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*) au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, la Société a modifié l'appellation de sa mesure initialement intitulée « Acquisitions d'immobilisations corporelles » pour la renommer « Dépenses d'investissement nettes ». Les dépenses d'investissement nettes excluent l'acquisition sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend les subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles. Les subventions reçues d'avance sont comptabilisées comme une réduction des immobilisations corporelles, selon les coûts engagés relativement aux projets de construction liés à l'expansion du réseau Internet haute vitesse par rapport au total des coûts prévus. Se reporter à la note 21 B) pour un rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Dans les tableaux ci-dessous, la colonne intitulée « Activités du siège social et éliminations » comprend les activités du siège social et les éliminations de consolidation.

La colonne intitulée « Autres » comprend les résultats de Cogeco Média et les activités du siège social de Cogeco, ainsi que les éliminations de consolidation. Par l'entremise de sa filiale Cogeco Média, la Société détient et exploite 21 stations de radio, qui offrent une programmation variée et complémentaire destinée à un large éventail d'auditoires. Cogeco Média détient également Cogeco Nouvelles, le plus important réseau radiophonique privé d'information au Québec, qui alimente des stations de radio affiliées, communautaires et indépendantes.

Exercice clos le 31 août 2022	Cogeco Communications					Données consolidées
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total	Autres	
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits<sup>(1)</sup></b>	1 440 276	1 460 378	—	2 900 654	94 358	2 995 012
Charges d'exploitation	665 732	783 704	35 856	1 485 292	104 132	1 589 424
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	22 300	22 300	(22 300)	—
<b>BAIIA ajusté</b>	774 544	676 674	(58 156)	1 393 062	12 526	1 405 588
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				34 942	87	35 029
Amortissements				621 084	4 519	625 603
Charges financières				187 617	2 297	189 914
<b>Bénéfice avant impôts sur le résultat</b>				549 419	5 623	555 042
Impôts sur le résultat				95 663	1 624	97 287
<b>Bénéfice de l'exercice</b>				453 756	3 999	457 755
Dépenses d'investissement nettes	336 104	348 176	4 633	688 913	2 953	691 866

(1) Les produits par marché géographique comprennent 1 534,6 millions \$ au Canada et 1 460,4 millions \$ aux États-Unis.

Exercice clos le 31 août 2021	Cogeco Communications					Données consolidées
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total	Autres	
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits<sup>(1)</sup></b>	1 393 097	1 117 356	—	2 510 453	93 392	2 603 845
Charges d'exploitation	642 568	605 856	32 908	1 281 332	97 045	1 378 377
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	23 465	23 465	(23 465)	—
<b>BAIIA ajusté</b>	750 529	511 500	(56 373)	1 205 656	19 812	1 225 468
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				8 744	—	8 744
Amortissements				510 376	4 879	515 255
Charges financières				124 163	4 049	128 212
<b>Bénéfice avant impôts sur le résultat</b>				562 373	10 884	573 257
Impôts sur le résultat				130 726	3 516	134 242
<b>Bénéfice de l'exercice</b>				431 647	7 368	439 015
Dépenses d'investissement nettes	256 636	271 474	5 076	533 186	1 516	534 702

(1) Les produits par marché géographique comprennent 1 486,5 millions \$ au Canada et 1 117,4 millions \$ aux États-Unis.

Les tableaux suivants présentent certaines données par secteur opérationnel et par marché géographique aux 31 août 2022 et 2021.

## Données sectorielles

Au 31 août 2022						
Cogeco Communications						
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total	Autres	Données consolidées
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	1 410 030	1 599 589	18 021	3 027 640	33 537	3 061 177
Immobilisations incorporelles	1 332 051	2 239 170	—	3 571 221	85 569	3 656 790
Goodwill	150 089	1 832 409	—	1 982 498	28 012	2 010 510

Au 31 août 2021						
Cogeco Communications						
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total	Autres	Données consolidées
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts liés aux licences de spectre	59 018	—	—	59 018	—	59 018
Immobilisations corporelles	1 347 304	996 127	14 414	2 357 845	33 622	2 391 467
Immobilisations incorporelles	1 036 850	1 703 061	—	2 739 911	86 155	2 826 066
Goodwill	148 649	1 327 501	—	1 476 150	28 012	1 504 162

## Données géographiques

Au 31 août 2022			
	Canada	États-Unis	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	1 461 588	1 599 589	3 061 177
Immobilisations incorporelles	1 417 620	2 239 170	3 656 790
Goodwill	178 101	1 832 409	2 010 510

Au 31 août 2021			
	Canada	États-Unis	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$
Dépôts liés aux licences de spectre	59 018	—	59 018
Immobilisations corporelles	1 395 340	996 127	2 391 467
Immobilisations incorporelles	1 123 005	1 703 061	2 826 066
Goodwill	176 661	1 327 501	1 504 162

## 6. REGROUPEMENTS ET CESSIONS D'ENTREPRISES

### REGROUPEMENTS ET CESSIONS D'ENTREPRISES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

#### Acquisition des services à large bande de WideOpenWest en Ohio

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, Breezeline (anciennement Atlantic Broadband) a conclu l'acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest, Inc. (« WOW! ») en Ohio (les « systèmes de câblodistribution en Ohio ») pour un prix d'achat de 1,418 milliard \$ (1,125 milliard \$ US), sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. La transaction a été conclue au moyen d'une convention d'achat d'actifs. Avec la clôture de cette transaction, Breezeline élargit ses activités en Ohio et accroît considérablement sa clientèle. Cette acquisition est hautement stratégique pour Cogeco Communications puisqu'elle est complémentaire à sa zone de couverture actuelle aux États-Unis et qu'elle permet de tirer parti de sa plateforme existante.

Le prix d'achat et les coûts de transaction ont été financés par l'émission d'un emprunt à terme B garanti de premier rang de 900 millions \$ US, lequel arrivera à échéance en septembre 2028, et par les fonds en caisse excédentaires.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, un ajustement rétrospectif de 11 millions \$ a été comptabilisé au poste Amortissement des immobilisations corporelles à la suite de modifications apportées à la répartition du prix d'achat, essentiellement dans les catégories d'immobilisations corporelles, et de leurs durées d'utilité estimatives. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat et, par conséquent, des ajustements ont été apportés au goodwill, aux créances clients et autres débiteurs, aux charges payées d'avance et aux autres actifs.

Le tableau suivant présente la répartition finale du prix d'achat fondée sur la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	Au 31 août 2022 Répartition finale	Au 30 novembre 2021 Répartition préliminaire
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
<b>Prix d'achat</b>		
Prix d'achat de base	1 418 288	1 418 288
Ajustement à la clôture	9 370	9 370
Contrepartie versée à la clôture	1 427 658	1 427 658
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	3 152	3 152
Ajustement du fonds de roulement	2 093	—
	<b>1 432 903</b>	1 430 810
<b>Actifs nets acquis</b>		
Actifs courants	17 342	18 835
Autres actifs non courants	10 548	9 600
Immobilisations corporelles	487 054	487 632
Immobilisations incorporelles	497 977	497 977
Goodwill	435 520	432 870
Passifs courants	(14 220)	(14 415)
Passifs non courants	(1 318)	(1 689)
	<b>1 432 903</b>	1 430 810

Le montant du goodwill, qui devrait être déductible aux fins de l'impôt, est surtout attribuable à la croissance prévue dans les services résidentiels et commerciaux, ainsi qu'à l'expertise de la main-d'œuvre. Étant donné que la transaction a été conclue par l'achat d'actifs, le goodwill est également attribuable à la réalisation des avantages d'impôts prévus.

Dans le cadre de cette acquisition, la Société a engagé des frais connexes à l'acquisition de 22,2 millions \$ (17,6 millions \$ US), dont une tranche de 18,2 millions \$ (14,4 millions \$ US) a été comptabilisée au cours de l'exercice considéré (4,0 millions \$, ou 3,2 millions \$ US, en 2021) au poste Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais de l'état consolidé du résultat net de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2022, la Société a comptabilisé des produits de 286,0 millions \$ et un bénéfice de 15,4 millions \$ relativement aux activités générées par l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, compte non tenu des frais d'acquisition et d'intégration, des charges financières et des impôts sur le résultat. Les résultats d'exploitation des systèmes de câblodistribution en Ohio sont présentés dans le secteur opérationnel des télécommunications aux États-Unis.

## Acquisition et vente de stations de radio

Le 25 avril 2022, la filiale de la Société, Cogeco Média, a finalisé l'acquisition de la station de radio CILM dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui était détenue par Arsenal Média, et elle a vendu simultanément à Arsenal Média deux stations de radio qu'elle détenait dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit les stations Capitale Rock et Wow.

L'incidence de cette transaction sur les états financiers consolidés n'a pas été significative.

## REGROUPEMENT D'ENTREPRISES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

### Acquisition de DERYtelecom

Le 14 décembre 2020, la filiale de la Société, Cogeco Connexion, a conclu l'acquisition de DERYtelecom pour un prix d'achat de 403 millions \$, sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. La transaction a été conclue essentiellement par l'achat d'actifs. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat et, par conséquent, des ajustements ont été apportés aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux provisions. L'incidence de ces ajustements finaux sur les états financiers consolidés n'a pas été significative.

Le tableau suivant présente la répartition finale du prix d'achat fondée sur la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	Au 30 novembre 2021	Au 31 août 2021
	Répartition finale	Répartition préliminaire
	\$	\$
<b>Prix d'achat</b>		
Contrepartie versée à la clôture	403 000	403 000
Ajustements du fonds de roulement	(7 710)	(7 710)
	<b>395 290</b>	395 290
<b>Actifs nets acquis</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	204	204
Actifs courants	6 694	6 694
Immobilisations corporelles	226 311	235 001
Immobilisations incorporelles	50 600	41 350
Goodwill	141 282	139 842
Provisions et autres passifs courants	(29 801)	(27 801)
	<b>395 290</b>	395 290

Le montant du goodwill, qui devrait être essentiellement déductible aux fins de l'impôt, est surtout attribuable à la croissance prévue dans les services résidentiels et commerciaux, ainsi qu'à l'expertise de la main-d'œuvre. Étant donné que la transaction a été conclue essentiellement par l'achat d'actifs, le goodwill est également attribuable à la réalisation des avantages d'impôts prévus.

## 7. CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	516 427	472 440
Coûts de prestations de service <sup>(1)</sup>	797 946	692 607
Coûts liés aux clients <sup>(2)</sup>	117 154	91 437
Autres achats externes <sup>(3)</sup>	157 897	121 893
	<b>1 589 424</b>	<b>1 378 377</b>

- (1) Comprennent les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les frais de franchise et les coûts de réseau.
- (2) Comprennent les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les charges pour créances douteuses et les frais de recouvrement.
- (3) Comprennent les frais relatifs aux immeubles de bureaux, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), les pertes et profits sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles et les autres frais d'administration.

## 8. FRAIS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Frais d'acquisition et d'intégration <sup>(1)</sup>	27 733	8 744
Frais de restructuration <sup>(2)</sup>	4 443	—
Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique	2 853	—
	<b>35 029</b>	<b>8 744</b>

- (1) Frais engagés relativement à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, et à leur intégration, qui est toujours en cours, ainsi que frais d'intégration liés à l'acquisition de DERYtelecom.
- (2) Coûts liés aux changements organisationnels effectués au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 au sein du secteur des télécommunications au Canada, qui se sont traduits par une optimisation des coûts.

## 9. AMORTISSEMENTS

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles	569 454	471 518
Amortissement des immobilisations incorporelles	56 149	43 737
	<b>625 603</b>	<b>515 255</b>

## 10. CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	185 551	128 606
Intérêts sur les obligations locatives	2 287	2 290
Profit net de change	(691)	(947)
Amortissement des coûts de transaction différés liés aux facilités de crédit rotatif	730	840
Autres	2 037	(2 577)
	<b>189 914</b>	<b>128 212</b>

## 11. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Exigibles	70 711	67 560
Différés	26 576	66 682
	<b>97 287</b>	<b>134 242</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux prévus par la loi du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	555 042	573 257
Taux d'imposition combiné canadien	26,5 %	26,5 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	147 086	151 913
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	476	1 864
Incidence sur les impôts différés résultant du changement des taux d'impôts quasi adoptés <sup>(1)</sup>	(8 472)	13
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	355	(147)
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(29 596)	(18 576)
Autres <sup>(2)</sup>	(12 562)	(825)
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	97 287	134 242
Taux d'impôt effectif	17,5 %	23,4 %

(1) Se rapporte à la réduction du taux d'imposition étatique combiné appliqué aux différences fiscales temporaires aux États-Unis à la suite de la réforme fiscale adoptée par l'État de la Pennsylvanie, visant à réduire le taux d'imposition net des sociétés, le faisant passer de 9,99 % à 4,99 % au moyen de diminutions annuelles de 0,5 % jusqu'en 2031, avec une entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour la Société.

(2) Se rapporte principalement à la réduction du taux d'imposition étatique combiné appliqué aux différences fiscales temporaires aux États-Unis à la suite de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio au premier trimestre de l'exercice 2022.

Le tableau qui suit présente les impôts différés qui découlent des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, de même que les reports prospectifs de pertes fiscales.

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Immobilisations corporelles	(405 856)	(293 322)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(611 871)	(583 377)
Passifs sur contrat et autres passifs	12 329	11 088
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et d'autres crédits d'impôt, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	244 036	157 562
Autres	3 909	30 030
<b>Passifs d'impôts différés nets</b>	<b>(757 453)</b>	<b>(678 019)</b>
Présentation aux états financiers consolidés :		
Actifs d'impôts différés	15 583	15 813
Passifs d'impôts différés	(773 036)	(693 832)
<b>Passifs d'impôts différés nets</b>	<b>(757 453)</b>	<b>(678 019)</b>

La variation des soldes d'actifs et de passifs d'impôts différés au cours des exercices 2022 et 2021 s'établit comme suit :

<b>Exercice clos le 31 août 2022</b>	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(293 322)	(101 881)	—	(10 653)	(405 856)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(583 377)	(15 935)	—	(12 559)	(611 871)
Passifs sur contrat et autres passifs	11 088	1 178	—	63	12 329
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et d'autres crédits d'impôt, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	157 562	78 032	—	8 442	244 036
Autres	30 030	12 030	(38 679)	528	3 909
	<b>(678 019)</b>	<b>(26 576)</b>	<b>(38 679)</b>	<b>(14 179)</b>	<b>(757 453)</b>

Exercice clos le 31 août 2021	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(262 982)	(36 004)	—	5 664	(293 322)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(568 946)	(24 177)	—	9 746	(583 377)
Passifs sur contrat et autres passifs	13 607	(2 466)	—	(53)	11 088
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et d'autres crédits d'impôt, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	162 776	(313)	—	(4 901)	157 562
Autres	45 283	(3 722)	(11 185)	(346)	30 030
	<b>(610 262)</b>	<b>(66 682)</b>	<b>(11 185)</b>	<b>10 110</b>	<b>(678 019)</b>

La Société a également des différences temporaires imposables liées à ses placements dans des filiales. Aucun impôt différé n'a été comptabilisé relativement à ces différences temporaires, car la Société est en mesure de contrôler le moment de leur résorption et cette résorption n'est pas probable dans un avenir prévisible.

Au 31 août 2022, la Société et ses filiales disposent de pertes fiscales fédérales cumulées pour lesquelles l'avantage fiscal a été comptabilisé dans les états financiers consolidés, à moins d'indication contraire. L'avantage représente le montant qui devrait être réalisé, en fonction de l'évaluation par la direction de la rentabilité future projetée par la Société, de la reprise des passifs d'impôts différés et des périodes de report rétrospectif et de report prospectif, entre autres.

Ces pertes viennent à échéance comme suit :

	2026	2027	2028	Par la suite	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	—	—	—	34 608	34 608
États-Unis	37 996	72 353	39 134	901 256	1 050 739
	<b>37 996</b>	<b>72 353</b>	<b>39 134</b>	<b>935 864</b>	<b>1 085 347</b>

La Société et ses filiales disposent de pertes en capital cumulées totalisant 1 157 millions \$ au Canada qui peuvent être reportées indéfiniment et portées en diminution des gains en capital au Canada, ainsi que de 98 millions \$ d'écarts de change latents temporaires pour lesquels l'avantage fiscal n'a pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

## 12. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>	\$	\$
<b>Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société</b>	<b>149 108</b>	141 856
<b>Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation</b>	<b>15 819 729</b>	15 896 718
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	44 108	51 005
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives	41 883	48 973
<b>Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation</b>	<b>15 905 720</b>	15 996 696

## 13. AUTRES ACTIFS

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Dépôts liés aux licences de spectre	—	59 018
Coûts des contrats <sup>(1)</sup>	64 694	44 199
Coûts de transaction	2 064	1 968
Actifs relatifs aux régimes de retraite <sup>(2)</sup>	5 271	—
Autres	905	537
	<b>72 934</b>	105 722

(1) Comprennent les coûts marginaux liés à l'obtention de contrats et les frais initiaux versés aux immeubles à logements multiples.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la note 22.

### Licences de spectre

À la suite des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz tenues par Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada, qui se sont terminées le 23 juillet 2021, Cogeco Connexion a acquis 38 licences de spectre, pour un prix d'achat total de 295 millions \$. Conformément aux modalités des enchères relatives au spectre, le premier dépôt de la Société d'un montant de 59 millions \$, qui représente 20 % du prix d'achat total, a été versé à ISDE Canada le 13 août 2021. Le 16 décembre 2021, la Société a effectué le versement final de 236 millions \$. La lettre de crédit non garantie de 150 millions \$ qui a été soumise dans le cadre de cette transaction a été annulée le 20 décembre 2021 à la suite du versement final.

Le dépôt de 59 millions \$ lié aux licences de spectre était précédemment classé dans le poste Autres actifs au 31 août 2021, car Cogeco Connexion n'avait pas le droit d'utiliser ces licences à des fins commerciales. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, à la suite du versement final et de l'obtention du droit d'utiliser les licences de spectre à des fins commerciales en décembre, la Société a reclassé le dépôt de 59 millions \$ du poste Autres actifs au poste Immobilisations incorporelles. Par conséquent, au 31 août 2022, le montant total des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz, qui s'établit à 295 millions \$, est présenté dans les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée dans l'état consolidé de la situation financière. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais elles sont soumises à un test de dépréciation chaque année et lorsqu'il y a une indication qu'elles pourraient s'être dépréciées.

### Coûts des contrats

Le tableau suivant présente un rapprochement du solde des coûts des contrats.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Solde au début de l'exercice	44 199	42 070
Entrées	27 253	15 895
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	10 548	—
Amortissement	(19 161)	(12 722)
Ajustements au titre de l'écart de change	1 855	(1 044)
<b>Solde à la fin</b>	<b>64 694</b>	<b>44 199</b>

## 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Actifs détenus	2 985 340	2 329 877
Actifs au titre de droits d'utilisation	75 837	61 590
	<b>3 061 177</b>	<b>2 391 467</b>

## A) ACTIFS DÉTENUS

Au cours des exercices 2022 et 2021, les variations des actifs détenus s'établissent comme suit :

Exercices clos les 31 août 2022 et 2021 (en milliers de dollars canadiens)	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Réseaux et infrastructure	Équipement chez l'abonné	Véhicules et équipements	Actifs en cours de construction	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>						
Solde au 31 août 2020	139 944	4 096 458	843 861	533 021	95 675	5 708 959
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	5 580	187 263	19 473	8 487	12 929	233 732
Entrées <sup>(1)</sup>	337	21 322	140 992	3 166	366 288	532 105
Actifs en cours de construction mis en service	10 060	296 826	408	39 555	(346 849)	—
Cessions et radiations	(5 365)	(137 786)	(49 018)	(59 578)	(86)	(251 833)
Ajustements au titre de l'écart de change	(992)	(45 115)	(9 195)	(3 697)	(651)	(59 650)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>149 564</b>	<b>4 418 968</b>	<b>946 521</b>	<b>520 954</b>	<b>127 306</b>	<b>6 163 313</b>
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	4 313	443 375	29 717	8 584	—	485 989
Achèvement de la répartition du prix d'achat de DERYtelecom <sup>(2)</sup>	164	6 899	(3 596)	—	(12 157)	(8 690)
Entrées <sup>(1)</sup>	46	35 269	76 451	503	571 064	683 333
Actifs en cours de construction mis en service	18 539	293 509	80 969	42 384	(435 401)	—
Cessions et radiations	(1 306)	(4 053)	(120 934)	(4 390)	—	(130 683)
Ajustements au titre de l'écart de change	1 656	80 126	15 797	5 413	4 059	107 051
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>172 976</b>	<b>5 274 093</b>	<b>1 024 925</b>	<b>573 448</b>	<b>254 871</b>	<b>7 300 313</b>
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>						
Solde au 31 août 2020	68 773	2 600 821	609 671	369 619	—	3 648 884
Dotations à l'amortissement	6 524	290 302	110 557	56 620	—	464 003
Cessions et radiations	(5 174)	(137 497)	(47 263)	(59 249)	—	(249 183)
Ajustements au titre de l'écart de change	(506)	(23 536)	(4 493)	(1 733)	—	(30 268)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>69 617</b>	<b>2 730 090</b>	<b>668 472</b>	<b>365 257</b>	<b>—</b>	<b>3 833 436</b>
Dotations à l'amortissement	7 753	358 974	133 759	61 446	—	561 932
Cessions et radiations	(361)	(3 613)	(120 773)	(4 005)	—	(128 752)
Ajustements au titre de l'écart de change	690	37 334	7 484	2 849	—	48 357
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>77 699</b>	<b>3 122 785</b>	<b>688 942</b>	<b>425 547</b>	<b>—</b>	<b>4 314 973</b>
<b>Valeur comptable</b>						
Au 31 août 2021	79 947	1 688 878	278 049	155 697	127 306	2 329 877
<b>Au 31 août 2022</b>	<b>95 277</b>	<b>2 151 308</b>	<b>335 983</b>	<b>147 901</b>	<b>254 871</b>	<b>2 985 340</b>

(1) Au cours de l'exercice 2022, la Société a reçu une aide gouvernementale de 76,7 millions \$, qui a été comptabilisée en déduction du coût des immobilisations corporelles (15,3 millions \$ en 2021), ce qui comprend le montant comptabilisé relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la note 6.

## B) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Au cours des exercices 2022 et 2021, les variations des actifs au titre de droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2022 et 2021 <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terrains et bâtiments \$	Autres <sup>(1)</sup> \$	Total \$
Solde au 31 août 2020	53 598	10 541	64 139
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	556	713	1 269
Entrées <sup>(2)</sup>	888	3 053	3 941
Modifications, cessions et radiations	297	74	371
Dotation à l'amortissement	(5 956)	(1 559)	(7 515)
Ajustements au titre de l'écart de change	(383)	(232)	(615)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>49 000</b>	<b>12 590</b>	<b>61 590</b>
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	1 253	—	1 253
Entrées <sup>(2)</sup>	10 874	12 723	23 597
Modifications, cessions et radiations	(4 086)	32	(4 054)
Dotation à l'amortissement	(5 503)	(2 019)	(7 522)
Ajustements au titre de l'écart de change	446	527	973
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>51 984</b>	<b>23 853</b>	<b>75 837</b>

(1) Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation se rapportant aux réseaux et à l'infrastructure, ainsi qu'aux véhicules et aux équipements.

(2) Comprend des droits irrévocables d'usage payés de 8,5 millions \$ pour l'exercice 2022 (2,6 millions \$ pour l'exercice 2021).

## 15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

### A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours des exercices 2022 et 2021, les variations des immobilisations incorporelles s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2022 et 2021 <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Durée d'utilité déterminée	Durée d'utilité indéterminée			Total
	Relations-clients	Licences de câblodistribution	Licences de radiodiffusion	Licences de spectre <sup>(1)</sup>	
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 31 août 2020	433 936	2 605 337	86 155	42 306	3 167 734
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	41 350	—	—	—	41 350
Ajustements au titre de l'écart de change	(13 846)	(53 388)	—	—	(67 234)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>277 232</b>	<b>2 551 949</b>	<b>86 155</b>	<b>42 306</b>	<b>2 957 642</b>
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	143 720	354 257	397	—	498 374
Achèvement de la répartition du prix d'achat de DERYtelecom <sup>(2)</sup>	9 250	—	—	—	9 250
Entrées	—	—	—	295 091	295 091
Cessions <sup>(2)</sup>	—	—	(983)	—	(983)
Amortissement complet	(4 220)	—	—	—	(4 220)
Ajustements au titre de l'écart de change	14 627	76 218	—	—	90 845
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>440 609</b>	<b>2 982 424</b>	<b>85 569</b>	<b>337 397</b>	<b>3 845 999</b>
<b>Cumul des amortissements et des pertes de valeur</b>					
Solde au 31 août 2020	272 773	—	—	8 405	281 178
Dotations à l'amortissement	39 150	—	—	4 587	43 737
Ajustements au titre de l'écart de change	(9 131)	—	—	—	(9 131)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>118 584</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>12 992</b>	<b>131 576</b>
Dotations à l'amortissement	54 812	—	—	1 337	56 149
Amortissement complet	(4 220)	—	—	—	(4 220)
Ajustements au titre de l'écart de change	5 704	—	—	—	5 704
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>174 880</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>14 329</b>	<b>189 209</b>
<b>Valeur comptable</b>					
Au 31 août 2021	158 648	2 551 949	86 155	29 314	2 826 066
<b>Au 31 août 2022</b>	<b>265 729</b>	<b>2 982 424</b>	<b>85 569</b>	<b>323 068</b>	<b>3 656 790</b>

(1) Pour plus de détails, se reporter à la note 13.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la note 6.

## B) GOODWILL

Au cours des exercices 2022 et 2021, les variations du goodwill s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2022 et 2021	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	
<b>Coût</b>	
Solde au 31 août 2020	1 409 036
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	139 842
Ajustements au titre de l'écart de change	(44 716)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>1 504 162</b>
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	<b>435 520</b>
Achèvement de la répartition du prix d'achat de DERYtelecom <sup>(1)</sup>	<b>1 440</b>
Ajustements au titre de l'écart de change	<b>69 388</b>
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>2 010 510</b>
<b>Cumul des pertes de valeur</b>	
<b>Solde au 31 août 2021 et au 31 août 2022</b>	<b>—</b>
<b>Valeur comptable</b>	
Au 31 août 2021	1 504 162
<b>Au 31 août 2022</b>	<b>2 010 510</b>

(1) Pour plus de détails, se reporter à la note 6.

## C) TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société effectue des tests annuels de dépréciation, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en fonction du niveau auquel la direction surveille le goodwill. L'affectation est faite à une UGT dont on s'attend à ce qu'elle bénéficie des synergies du regroupement d'entreprises duquel découle le goodwill.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée qui ne génèrent pas des entrées de trésorerie largement indépendantes des autres actifs ou groupes d'actifs, sont allouées et testées pour dépréciation dans le cadre de l'UGT à laquelle elles appartiennent.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectés à chaque UGT de la Société de la façon suivante :

Aux 31 août	2022				2021		
Secteurs opérationnels / UGT	Goodwill	Licences de câblodistribution	Licences de spectre	Licences de radiodiffusion	Goodwill	Licences de câblodistribution	Licences de radiodiffusion
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Secteur des télécommunications au Canada</b>	<b>150 089</b>		<b>323 068</b>		148 649		
Ontario		<b>857 696</b>	—			857 696	
Québec		<b>109 304</b>	—			109 304	
<b>Secteur des télécommunications aux États-Unis<sup>(1)</sup></b>	<b>1 832 409</b>	<b>2 015 424</b>			1 327 501		
Sud de la Floride		—				235 938	
Caroline du Sud		—				39 113	
Pennsylvanie		—				483 484	
Delaware/Maryland/Virginie		—				397 057	
Est du Connecticut		—				113 427	
New Hampshire/Maine		—				315 930	
<b>Médias<sup>(2)</sup></b>							
Radiodiffusion	<b>28 012</b>	—	—	<b>85 569</b>	28 012	—	86 155
<b>Total</b>	<b>2 010 510</b>	<b>2 982 424</b>	<b>323 068</b>	<b>85 569</b>	1 504 162	2 551 949	86 155

(1) À la suite de changements concernant la centralisation de la structure organisationnelle, de l'information interne et de l'infrastructure de réseau de Breezeline, la Société a réévalué les UGT utilisées pour le test de dépréciation annuel des licences de câblodistribution de Breezeline. Il a été conclu que le niveau le plus bas auquel ces immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne est le niveau du secteur opérationnel. Par conséquent, le test de dépréciation annuel de l'exercice 2022 des licences de câblodistribution du secteur des télécommunications aux États-Unis a été effectué au niveau du secteur opérationnel, alors que le test annuel de l'exercice précédent reflétait l'affectation antérieure aux UGT.

(2) Inclus dans la colonne intitulée « Autres » des données sectorielles.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont dépréciés si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. La valeur recouvrable de chaque UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée au moyen de projections des flux de trésorerie dérivées des projections financières internes pour une période de cinq à huit ans, selon l'UGT. Une période de cinq à huit ans est utilisée, car le délai de récupération du capital investi de la Société est souvent supérieur à cinq ans. Ces projections reflètent les attentes de la direction en matière de croissance des produits, des charges et des dépenses d'investissement nettes pour chaque UGT en fonction de l'expérience passée et de la croissance prévue pour l'UGT. Les flux de trésorerie au-delà de cette période sont extrapolés selon un taux de croissance final estimatif déterminé d'après les taux de croissance prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels les UGT exercent leurs activités et ne sont pas considérés comme excédant les taux de croissance moyens à long terme pour ces marchés. Les taux d'actualisation qui s'appliquent aux prévisions de flux de trésorerie sont établis à partir du coût moyen pondéré du capital avant impôts de la Société, lequel est ajusté pour tenir compte des profils de risques propres à chaque UGT.

Aux 30 juin 2022 et 2021, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill et des actifs à long terme de l'UGT de Radiodiffusion. La valeur recouvrable a été calculée en fonction de la valeur d'utilité et a été jugée supérieure à sa valeur comptable. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices clos les 31 août 2022 et 2021.

Aux 30 juin 2022 et 2021, la filiale de la Société, Cogeco Communications, a effectué des tests de dépréciation pour toutes ses UGT au sein des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. La Société a calculé la valeur recouvrable de chaque UGT en fonction de la valeur d'utilité et elle a déterminé que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable. Le test de dépréciation aux 30 juin 2022 et 2021 du secteur des télécommunications au Canada a été réalisé en utilisant le calcul effectué en 2020 pour déterminer la valeur recouvrable, qui représentait le calcul détaillé le plus récent entrepris dans un exercice précédent. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices clos les 31 août 2022 et 2021.

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées afin de déterminer les valeurs recouvrables à l'égard des tests de dépréciation les plus récents effectués pour chaque secteur opérationnel de la Société.

	2022		2021	
	Taux d'actualisation avant impôts	Taux de croissance final	Taux d'actualisation avant impôts	Taux de croissance final
Secteurs opérationnels	%	%	%	%
Secteur des télécommunications au Canada	8,5	2,0	8,3	2,0
Secteur des télécommunications aux États-Unis	8,6	2,5	8,9 à 9,5	2,5 à 3,0
Médias	11,3	0,5	11,1	0,5

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur opérationnel, les changements requis au taux d'actualisation avant impôts et au taux de croissance final utilisés pour effectuer les tests afin que les valeurs recouvrables soient égales à la valeur comptable de l'UGT à la date du plus récent test de dépréciation.

Secteurs opérationnels	Augmentation du taux d'actualisation avant impôts	Diminution du taux de croissance final
	%	%
Secteur des télécommunications au Canada	(1)	(1)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	3,4	6,2
Médias	1,9	1,9

(1) La valeur recouvrable des UGT du secteur des télécommunications au Canada excède la valeur comptable correspondante. Aucun changement raisonnable apporté au taux d'actualisation ou au taux de croissance final utilisés dans les tests de dépréciation effectués aurait fait en sorte que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable des UGT du secteur des télécommunications au Canada.

## 16. PROVISIONS

Au cours de l'exercice 2022, les variations des provisions s'établissaient comme suit :

Exercice clos le 31 août 2022	Retenues d'impôts et droits de timbre <sup>(1)</sup>	Coûts liés à la programmation et au contenu <sup>(2)</sup>	Frais de restructuration <sup>(3)</sup>	Autres <sup>(4)</sup>	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	7 092	7 781	—	4 441	19 314
Achèvement de la répartition du prix d'achat de DERYtelecom <sup>(5)</sup>	—	—	—	2 000	2 000
Provisions comptabilisées au cours de l'exercice	—	10 581	4 420	1 381	16 382
Provisions utilisées au cours de l'exercice	—	(479)	(1 400)	(858)	(2 737)
Provisions reprises au cours de l'exercice	—	(2 248)	—	(2 964)	(5 212)
Ajustements au titre de l'écart de change	(912)	85	—	22	(805)
<b>Solde à la fin</b>	<b>6 180</b>	<b>15 720</b>	<b>3 020</b>	<b>4 022</b>	<b>28 942</b>

(1) Les provisions pour retenues d'impôts et droits de timbre ont trait à des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre relatifs aux exercices antérieurs à l'acquisition par la Société d'une filiale.

(2) Les provisions pour coûts liés à la programmation et au contenu comprennent les provisions pour des hausses tarifaires rétroactives ainsi que des redevances et coûts additionnels liés au contenu découlant d'audits périodiques des fournisseurs de services.

(3) Les provisions pour frais de restructuration comprennent les provisions pour des coûts liés aux changements organisationnels au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 dans le secteur des télécommunications au Canada, qui se sont traduits par une optimisation des coûts.

(4) Les autres provisions comprennent les provisions au titre d'obligations contractuelles ainsi que d'autres obligations juridiques.

(5) Pour plus de détails, se reporter à la note 6.

## 17. PASSIFS SUR CONTRAT ET AUTRES PASSIFS

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Facturation anticipée	57 287	43 634
Frais différés liés au branchement des clients	14 394	20 932
Dépôts et montants payés d'avance par les clients	597	1 197
Passifs sur contrat	72 278	65 763
Autres passifs	1 453	940
	73 731	66 703
Passifs courants	64 221	57 479
Passifs non courants	9 510	9 224

Au cours des exercices 2022 et 2021, les variations des passifs sur contrat s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Solde au début	65 763	58 080
Produits différés au cours de la période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée	(57 647)	(44 622)
Entrées nettes découlant des activités	49 722	46 874
Entrées découlant des regroupements d'entreprises	12 574	6 615
Ajustements au titre de l'écart de change	1 866	(1 184)
<b>Solde à la fin</b>	<b>72 278</b>	<b>65 763</b>

## 18. DETTE À LONG TERME

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Billets, débentures et facilités de crédit	4 671 797	3 270 131
Obligations locatives	66 813	59 779
	4 738 610	3 329 910
Moins : tranche courante	340 468	261 970
	4 398 142	3 067 940

## A) BILLETS, DÉBENTURES ET FACILITÉS DE CRÉDIT

Aux 31 août	Échéance	Taux d'intérêt	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		%	\$	\$
<b>Société</b>				
Facilité de crédit à terme rotatif <sup>a)</sup>				
Emprunt renouvelable – 32 millions \$ US	Février 2027	3,52 <sup>(1)(2)</sup>	41 955	—
Débtentures non garanties <sup>b)</sup>	—	—	—	35 315
<b>Filiales</b>				
Facilité de crédit à terme rotatif <sup>a)</sup>				
Emprunt renouvelable	Janvier 2027	—	—	52 972
Emprunt renouvelable – 81 millions \$ US (88 millions \$ US au 31 août 2021)	Janvier 2027	3,72 <sup>(1)(3)</sup>	106 199	201 872
Billets garantis de premier rang <sup>c)</sup>				
Série A – 25 millions \$ US	Septembre 2024	4,14	32 742	31 491
Série B – 150 millions \$ US	Septembre 2026	4,29	196 313	188 823
Billets garantis de premier rang – 215 millions \$ US <sup>c)</sup>	Juin 2025	4,30	281 450	270 686
Billets garantis de premier rang <sup>c), d)</sup>	Septembre 2031	2,99	496 993	—
Débtentures garanties de premier rang, série 3 <sup>c), e)</sup>	—	—	—	199 895
Débtentures garanties de premier rang, série 4 <sup>c)</sup>	Mai 2023	4,18	299 730	299 371
Facilités de crédit de premier rang <sup>d)</sup>				
Facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang				
Tranche 1 – 1 592,8 millions \$ US (1 609,8 millions \$ US au 31 août 2021)	Janvier 2025	4,52 <sup>(1)(4)</sup>	2 060 614	1 989 706
Tranche 2 – 895,5 millions \$ US	Septembre 2028	5,02 <sup>(1)(5)</sup>	1 155 801	—
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang	Juillet 2024	—	—	—
			<b>4 671 797</b>	<b>3 270 131</b>
Moins : tranche courante			<b>333 818</b>	<b>256 659</b>
			<b>4 337 979</b>	<b>3 013 472</b>

(1) Taux d'intérêt sur la dette, incluant l'écart de crédit applicable.

(2) Un montant de 32 millions \$ US prélevé sur la facilité de crédit à terme rotatif de la Société a été couvert jusqu'au 29 septembre 2022, au moyen d'une convention de swaps de devises qui fixe le montant remboursable à l'échéance à 41,4 millions \$ et le taux d'intérêt effectif sur l'équivalent en dollars canadiens à 4,17 %.

(3) Un montant de 81 millions \$ US prélevé sur la facilité de crédit à terme rotatif de Cogeco Communications a été couvert jusqu'au 29 septembre 2022 au moyen d'une convention de swaps de devises qui fixe le montant remboursable à l'échéance à 104,8 millions \$ et le taux d'intérêt effectif sur l'équivalent en dollars canadiens à 4,28 %.

(4) En date du 31 août 2022, une filiale américaine avait conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 770 millions \$ US au titre de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains à des taux fixes allant de 2,017 % à 2,262 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 31 janvier 2023 et le 30 novembre 2024. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang est de 4,33 %.

(5) En date du 31 août 2022, une filiale américaine avait conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 800 millions \$ US au titre de la tranche 2 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains, ou le taux LIBOR plancher de 50 points de base s'il est plus élevé, à des taux fixes allant de 1,2237 % à 1,4631 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 31 octobre 2025 et le 31 juillet 2027. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif de la tranche 2 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang est de 3,95 %.

- a) La Société bénéficie d'une facilité de crédit à terme rotatif de 100 millions \$, incluant une marge de crédit d'exploitation de 10 millions \$, tandis que la filiale de la Société, Cogeco Communications, dispose d'une facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions \$, incluant une marge de crédit d'exploitation de 30 millions \$. Le 17 décembre 2021, les deux facilités de crédit rotatif ont été modifiées et leur échéance a été prorogée, soit jusqu'au 3 février 2027 dans le cas de la facilité de Cogeco et jusqu'au 24 janvier 2027 dans le cas de la facilité de Cogeco Communications. Dans le cadre de ces modifications, Cogeco et Cogeco Communications ont transformé leurs facilités de crédit rotatif en une structure de prêt lié au développement durable, soulignant ainsi leur solide leadership et leur engagement profond en matière de durabilité et d'objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les facilités de prêt lié au développement durable intègrent des conditions tarifaires incitatives liées aux facteurs ESG qui réduisent ou augmentent le coût du financement en fonction de la performance annuelle par rapport à certaines cibles précises de Cogeco liées à la réduction annuelle de ses émissions de GES et à ses initiatives d'inclusion numérique par le déploiement de réseaux Internet haute vitesse dans des régions mal desservies ou non desservies du Canada sur une période de trois ans. Les facilités de crédit à terme rotatif sont offertes en dollars canadiens et en dollars américains, et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel, le taux de base sur les prêts en dollars américains et les prêts LIBOR en dollars américains, plus l'écart de crédit applicable, et des commissions d'engagement sont payables sur la portion inutilisée. Les facilités de crédit rotatif peuvent être remboursées à tout moment sans pénalité et les modalités des conventions de crédit comprennent certaines clauses restrictives. De façon générale, les plus importantes restrictions visent le total de l'endettement, les charges financières, les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote et le rachat d'actions, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté. La facilité de crédit rotatif de Cogeco est garantie indirectement par une charge de premier rang, fixe et flottante, sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales, à l'exception du capital-actions et des actifs de la filiale de la Société, Cogeco Communications, et est garantie par ses filiales, à l'exception de Cogeco Communications. De la même manière, la facilité de crédit rotatif de Cogeco Communications est garantie indirectement par une charge de premier rang, fixe et flottante, sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Cogeco Communications et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De plus, elle prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de Cogeco Communications et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes.
- b) La Société a remboursé les débetures non garanties à leur date d'échéance, le 8 novembre 2021.
- c) Les intérêts sur les billets et débetures garantis de premier rang sont payables semestriellement. Ces billets et débetures sont rachetables au gré de Cogeco Communications en tout temps, en totalité ou en partie, contre la totalité du capital plus une prime compensatoire. Ces billets et débetures sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et flottante, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Cogeco Communications et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces billets et débetures prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de Cogeco Communications et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent l'endettement autorisé, les cessions et le maintien de certains ratios financiers.
- d) Le 20 septembre 2021, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ arrivant à échéance le 22 septembre 2031.
- e) Cogeco Communications a remboursé les débetures garanties de premier rang, série 3, à leur date d'échéance, le 14 février 2022.
- f) Le 4 janvier 2018, dans le cadre du financement de l'acquisition de MetroCast, deux filiales américaines de Cogeco Communications ont conclu un emprunt à terme B garanti de premier rang de 2,1 milliards \$ (1,7 milliard \$ US) arrivant à échéance en janvier 2025 et une facilité de crédit rotatif garantie de premier rang de 188 millions \$ (150 millions \$ US) arrivant à échéance en janvier 2023. Le 6 décembre 2019, l'échéance de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang de 150 millions \$ US a été prorogée de 18 mois, soit jusqu'au 4 juillet 2024. Le taux d'intérêt est fondé sur le LIBOR, plus l'écart de crédit applicable.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, dans le cadre du financement de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, une filiale américaine de Cogeco Communications a procédé à l'émission d'une deuxième tranche de 1,1 milliard \$ (900 millions \$ US) de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2028. Le taux d'intérêt est fondé sur le LIBOR, le taux plancher étant de 50 points de base, plus l'écart de crédit applicable.

Les tranches de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang sont assujetties à un amortissement trimestriel de 0,25 % à compter d'août 2018 pour la tranche 1 et de mai 2022 pour la tranche 2, jusqu'à leur date d'échéance. En sus de l'amortissement trimestriel, les tranches doivent être remboursées par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur, tel qu'il est défini ci-dessous, le cas échéant.

- i) 50 % si le ratio de l'endettement net garanti de premier rang / BAIIA ajusté (« ratio de levier financier ») de Breezeline est supérieur ou égal à 5,1;
- ii) 25 % si le ratio de levier financier de Breezeline est supérieur ou égal à 4,6, mais inférieur à 5,1;
- iii) 0 % si le ratio de levier financier de Breezeline est inférieur à 4,6.

Le ratio de levier financier de Breezeline était inférieur à 4,6 au 31 août 2022 et, par conséquent, aucun remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires n'est applicable pour l'exercice 2023. Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre Cogeco Communications et la plupart de ses filiales canadiennes et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et flottante, sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Breezeline et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de Breezeline et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements, l'endettement autorisé, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

## B) OBLIGATIONS LOCATIVES

Dans le cours normal des activités, la Société conclut des contrats de location portant sur des immeubles, des terrains, l'infrastructure de réseau et du matériel. Les contrats de location sont généralement négociés séparément et portent sur diverses périodes fixes, mais ils peuvent également comprendre des options de renouvellement ou de résiliation.

Au 31 août 2022, le taux d'intérêt moyen pondéré des obligations locatives était d'environ 3,92 % et la durée moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 6,4 années (3,83 % et 7,2 années, respectivement, en 2021).

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Obligations locatives	66 813	59 779
Moins : tranche courante	6 650	5 311
	<b>60 163</b>	54 468

Des charges totalisant 11,8 millions \$ ont été comptabilisées au cours de l'exercice 2022, se rapportant principalement aux paiements de loyers variables qui ne sont pas compris dans l'évaluation des obligations locatives (7,9 millions \$ en 2021).

## C) AUTRES INFORMATIONS

Le tableau suivant résume le capital de la dette à long terme.

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Capital de la dette à long terme à taux fixe	3 436 254	2 058 270
Capital de la dette à long terme à taux variable	1 352 072	1 314 385
<b>Capital de la dette à long terme</b>	<b>4 788 326</b>	3 372 655

## 19. CAPITAL SOCIAL

### A) AUTORISÉ

*Nombre illimité :*

*Actions privilégiées de premier et de second rang, pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou par les statuts de la Société.*

*Actions à droits de vote multiples, 20 votes par action.*

*Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.*

### B) ÉMIS ET PAYÉ

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>	\$	\$
1 602 217 actions à droits de vote multiples	10	10
14 176 736 actions subalternes à droit de vote (14 399 638 au 31 août 2021)	113 453	115 237
	<b>113 463</b>	115 247
41 550 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (49 824 au 31 août 2021)	(3 377)	(4 021)
41 315 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (50 644 au 31 août 2021)	(3 318)	(4 032)
	<b>106 768</b>	107 194

Au cours des exercices 2022 et 2021, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

Exercices clos les 31 août	2022		2021	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>				
		\$		\$
Solde au début	14 399 638	115 237	14 399 638	115 237
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation <sup>(1)</sup>	(222 902)	(1 784)	—	—
<b>Solde à la fin</b>	<b>14 176 736</b>	<b>113 453</b>	14 399 638	115 237

(1) Au cours de l'exercice 2022, aux termes de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »), Cogeco a racheté et annulé 222 902 actions subalternes à droit de vote, d'une valeur moyenne attribuée de 1,8 million \$, pour une contrepartie de 17,4 millions \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur moyenne attribuée aux actions a totalisé 15,6 millions \$, et a été imputé aux bénéfices non distribués.

#### OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 13 janvier 2022, la TSX a accepté l'avis d'intention de Cogeco de procéder à une OPRCNA lui permettant d'acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 325 000 actions subalternes à droit de vote, entre le 18 janvier 2022 et le 17 janvier 2023, soit environ 2,3 % des actions subalternes à droit de vote en circulation de la Société au 4 janvier 2022. L'OPRCNA précédente s'est terminée le 1<sup>er</sup> août 2020.

La Société a aussi conclu un programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») avec un courtier désigné pour permettre le rachat d'actions subalternes à droit de vote en vertu de l'OPRCNA à des moments où il ne serait normalement pas permis pour la Société de racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions qu'elle s'impose. Ces rachats sont effectués par le courtier en fonction des paramètres établis par la Société avant la période du PRAA préétablie.

#### Actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie

Au cours des exercices 2022 et 2021, les transactions relatives aux actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives et du régime d'unités d'actions liées au rendement se sont établies comme suit :

	Régime d'unités d'actions incitatives		Régime d'unités d'actions liées au rendement	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>				
		\$		\$
Solde au 31 août 2020	60 511	4 938	66 443	5 290
Actions subalternes à droit de vote acquises	13 713	1 074	—	—
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(24 400)	(1 991)	(15 799)	(1 258)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>49 824</b>	<b>4 021</b>	<b>50 644</b>	<b>4 032</b>
Actions subalternes à droit de vote acquises	12 976	1 072	9 797	809
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(21 250)	(1 716)	(19 126)	(1 523)
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>41 550</b>	<b>3 377</b>	<b>41 315</b>	<b>3 318</b>

## C) DIVIDENDES

Pour l'exercice clos le 31 août 2022, des dividendes déterminés trimestriels de 0,625 \$ l'action, pour un total de 2,50 \$ l'action ou 39,5 millions \$, ont été versés aux détenteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, comparativement à des dividendes déterminés trimestriels de 0,545 \$ l'action, pour un total de 2,18 \$ l'action ou 34,6 millions \$, pour l'exercice clos le 31 août 2021.

Pour l'exercice clos le 31 août 2022, des dividendes déterminés trimestriels de 0,705 \$ l'action, pour un total de 2,82 \$ l'action ou 85,7 millions \$, ont été versés par la filiale de la Société, Cogeco Communications, aux participations ne donnant pas le contrôle, comparativement à des dividendes déterminés trimestriels de 0,64 \$ l'action, pour un total de 2,56 \$ l'action ou 80,9 millions \$, pour l'exercice clos le 31 août 2021.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>Attribuables aux propriétaires de la Société</b>		
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	4 006	3 493
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	35 520	31 083
	<b>39 526</b>	<b>34 576</b>
<b>Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle</b>		
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	85 690	80 882

Au cours de sa réunion du 27 octobre 2022, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,731 \$ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 24 novembre 2022, aux actionnaires inscrits en date du 10 novembre 2022.

## D) RÉGIMES DE PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent à leurs employés et à ceux de leurs filiales des régimes d'achat d'actions, et offrent également à leurs hauts dirigeants et employés désignés des régimes d'options sur actions. Aux termes de ces régimes, un maximum de 10 % des actions subalternes à droit de vote en circulation sont disponibles. De plus, la Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent des régimes d'unités d'actions incitatives et des régimes d'unités d'actions liées au rendement à leurs hauts dirigeants et employés désignés et des régimes d'unités d'actions différées aux membres du conseil d'administration.

### Régimes d'achat d'actions

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent au bénéfice de leurs employés et à ceux de leurs filiales, des régimes d'achat d'actions accessibles à tous les employés, dans lesquels ils peuvent verser jusqu'à 7 % de leur salaire annuel de base et la Société et sa filiale versent une cotisation à hauteur de 25 % de la cotisation de l'employé. Les souscriptions sont effectuées mensuellement, et les actions subalternes à droit de vote des employés sont acquises sur le marché boursier.

### Régimes d'options sur actions

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent à leurs hauts dirigeants et employés désignés des régimes d'options sur actions. En vertu des conditions de ces régimes, le prix d'exercice minimal auquel les options sont attribuées est égal au cours des actions à la date d'attribution des options. Les droits de ces options sont acquis également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces options d'achat sont attribuées et peuvent être exercées sur une période de dix ans.

Un nombre total de 1 545 700 actions subalternes à droit de vote est réservé aux fins du régime d'options sur actions de Cogeco. Au cours des exercices 2022 et 2021, Cogeco n'a attribué aucune option sur actions à ses employés et aucune option sur action n'était en circulation aux 31 août 2022 et 2021.

Un nombre total de 3 432 500 actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications est réservé aux fins de son régime d'options sur actions.

En vertu du régime d'options sur actions de Cogeco Communications, les variations du nombre d'options sur actions en circulation se sont établies comme suit :

Exercices clos les 31 août	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
<i>(en dollars canadiens, sauf le nombre d'options)</i>				
		\$		\$
En circulation au début	835 074	81,73	786 799	78,49
Attribuées	159 875	101,18	156 125	94,69
Exercées <sup>(1)</sup>	(75 794)	58,21	(57 365)	64,53
Annulées	(44 990)	97,27	(50 485)	90,94
<b>En circulation à la fin</b>	<b>874 165</b>	<b>86,52</b>	835 074	81,73
<b>Pouvant être exercées à la fin</b>	<b>441 245</b>	<b>75,58</b>	377 679	68,24

(1) Pour les options sur actions exercées pendant l'exercice, le prix moyen pondéré de l'action était de 104,55 \$ (113,65 \$ en 2021).

Au 31 août 2022, la fourchette des prix d'exercice, le prix d'exercice moyen pondéré et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options s'établissaient comme suit :

Au 31 août 2022	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice					
\$			\$		\$
38,08 à 50,00	3 459	0,22	38,14	3 459	38,14
50,01 à 61,22	95 100	1,60	54,93	95 100	54,93
61,23 à 70,00	206 976	4,88	64,74	162 876	64,61
70,01 à 85,20	116 240	5,18	85,17	87 600	85,16
85,21 à 100,00	134 790	8,17	94,28	26 630	94,28
100,01 à 118,42	317 600	8,19	107,91	65 580	114,33
	<b>874 165</b>	<b>6,26</b>	<b>86,52</b>	<b>441 245</b>	<b>75,58</b>

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2022 était de 17,52 \$ (14,86 \$ en 2021) l'option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution aux fins de la détermination de la charge au titre de paiements fondés sur des actions liée aux options, au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Exercices clos les 31 août	2022	2021
	%	%
Taux de dividende attendu	2,80	2,75
Volatilité attendue <sup>(1)</sup>	24,36	24,79
Taux d'intérêt sans risque	1,60	0,43
Durée prévue (en années)	6,0	5,9

(1) La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications pour une période équivalente à la durée prévue des options.

## Régimes d'unités d'actions incitatives

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent à l'intention de leurs hauts dirigeants et employés désignés des régimes d'unités d'actions incitatives. Selon ces régimes, les hauts dirigeants et employés désignés reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'unités d'actions incitatives qui donnent le droit aux participants de recevoir des actions subalternes à droit de vote de la Société ou de sa filiale trois ans moins un jour suivant la date d'attribution. Le nombre d'unités d'actions incitatives est basé sur la valeur en dollars de l'attribution et du cours de clôture moyen des actions de la Société pour la période de douze mois se clôturant le 31 août qui précède. Les unités d'actions incitatives sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente, de départ à l'âge normal de la retraite ou de congédiement sans motif. Deux fiducies ont été créées pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société et sa filiale ont fourni des instructions aux fiduciaires visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société et de sa filiale, respectivement, sur le marché boursier.

Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Ces fiducies, considérées comme des entités ad hoc, sont consolidées aux états financiers de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social ou de la participation ne donnant pas le contrôle à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives.

## Régimes d'unités d'actions liées au rendement

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent également des régimes d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de leurs hauts dirigeants et employés désignés. Ces régimes ont pour objectif de fidéliser les hauts dirigeants et employés désignés, d'harmoniser leurs intérêts et ceux des actionnaires et de permettre à la Société et à sa filiale de soutenir des résultats positifs mesurés selon la formule de création de valeur économique, une mesure de performance utilisée par la direction. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement est établi en fonction de la valeur monétaire à l'octroi et du cours de clôture moyen des actions de la Société et de sa filiale pour la période de douze mois se clôturant le 31 août qui précède. Les droits sur les unités d'actions liées au rendement sont acquis sur une période de trois ans moins un jour en fonction de l'augmentation de la valeur économique de la Société ou de la filiale pendant une période de trois ans se clôturant le 31 août précédent, ce qui signifie qu'aucun droit ne sera acquis s'il n'y a pas d'augmentation de la valeur économique. Les participants ont le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme d'unités d'actions liées au rendement supplémentaires, mais uniquement à l'égard des unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis. Les unités d'actions liées au rendement sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente ou de congédiement sans motif. Le détenteur d'unités d'actions liées au rendement a le droit de recevoir le paiement de ses unités en proportion du temps écoulé entre la date d'attribution et la date de rachat, après la prise en compte de la période d'acquisition des droits de trois ans moins un jour. Dans le cas d'un départ à la retraite, les détenteurs d'unités d'actions liées au rendement ont le droit de recevoir le paiement partiel ou complet de leurs unités en fonction de leur âge au moment de la retraite et de la durée de leur service au sein de la Société. Deux fiducies ont été créées pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action et la Société et sa filiale ont fourni des instructions aux fiduciaires visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société et de sa filiale sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Ces fiducies, considérées comme des entités ad hoc, sont consolidées dans les états financiers de la Société et de sa filiale et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social ou de la participation ne donnant pas le contrôle à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement.

## Régimes d'unités d'actions différées

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, ont mis sur pied des régimes d'unités d'actions différées afin de faciliter le recrutement d'administrateurs compétents et le maintien en fonction de ceux-ci aux conseils d'administration de la Société et de sa filiale. Chaque membre actuel ou nouveau membre du conseil peut choisir de toucher un pourcentage de sa rémunération annuelle sous forme d'unités d'actions différées et de toucher le reste, s'il y a lieu, en espèces. Le nombre d'unités d'actions différées qu'un membre a le droit de recevoir est basé sur le cours de clôture moyen des actions subalternes à la TSX pendant la période de vingt jours de bourse consécutifs ayant immédiatement précédé la date précédant par un jour la date de l'émission. Des équivalents de dividendes sont émis à l'égard des unités d'actions différées comme si le membre était un porteur inscrit d'actions subalternes à la date de référence pertinente et crédités à son compte sous forme d'unités d'actions différées supplémentaires. Les unités d'actions différées sont rachetables et payables en espèces ou en actions, lorsque l'individu cesse d'être un membre du conseil ou dans le cas du décès du membre.

Les variations du nombre d'unités d'actions incitatives, d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions différées en circulation se sont établies comme suit :

	Unités d'actions incitatives	Unités d'actions liées au rendement	Unités d'actions différées
Solde au 31 août 2020	59 400	65 063	38 320
Attribuées / émises	15 500	12 900	8 045
Distribuées / rachetées	(24 400)	(15 799)	—
Annulées	(1 900)	(14 966)	—
Équivalents de dividendes	—	1 156	1 070
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>48 600</b>	<b>48 354</b>	<b>47 435</b>
Attribuées / émises <sup>(1)(2)(3)</sup>	17 075	15 325	13 424
Unités supplémentaires attribuées, liées au rendement	—	205	—
Distribuées / rachetées	(21 250)	(19 126)	—
Annulées	(250)	(3 834)	—
Équivalents de dividendes	—	1 380	1 963
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>44 175</b>	<b>42 304</b>	<b>62 822</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions incitatives attribuées était de 79,62 \$ en 2022 (81,09 \$ en 2021).

(2) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions liées au rendement attribuées était de 79,47 \$ en 2022 (81,24 \$ en 2021).

(3) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions différées émises était de 79,43 \$ en 2022 (81,99 \$ en 2021).

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions différées de Cogeco Communications, les variations du nombre d'unités d'actions incitatives, d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions différées en circulation se sont établies comme suit :

	Unités d'actions incitatives	Unités d'actions liées au rendement	Unités d'actions différées
Solde au 31 août 2020	76 141	112 886	50 958
Attribuées / émises	27 425	33 075	8 512
Distribuées / rachetées	(27 225)	(33 972)	(1 513)
Annulées	(7 506)	(18 111)	—
Équivalents de dividendes	—	2 305	1 323
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>68 835</b>	<b>96 183</b>	<b>59 280</b>
Attribuées / émises <sup>(1)(2)(3)</sup>	28 000	33 725	10 862
Unités supplémentaires attribuées, liées au rendement	—	443	—
Distribuées / rachetées	(19 673)	(34 579)	—
Annulées	(1 787)	(4 021)	—
Équivalents de dividendes	—	2 838	2 024
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>75 375</b>	<b>94 589</b>	<b>72 166</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions incitatives attribuées était de 100,88 \$ en 2022 (96,55 \$ en 2021).

(2) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions liées au rendement attribuées était de 101,04 \$ en 2022 (94,81 \$ en 2021).

(3) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions différées attribuées était de 99,38 \$ en 2022 (98,48 \$ en 2021).

Le tableau suivant présente la charge de rémunération comptabilisée relativement aux régimes de paiement fondé sur des actions de la Société et de Cogeco Communications.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Options sur actions	2 071	2 086
Unités d'actions incitatives	3 911	3 348
Unités d'actions liées au rendement	4 410	2 659
Unités d'actions différées	(936)	2 630
	<b>9 456</b>	10 723

## 20. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au cours des exercices 2022 et 2021, les variations du cumul des autres éléments du résultat global s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2022 et 2021	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Écart de change	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2020	(16 780)	14 335	(2 445)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	6 720	(10 150)	(3 430)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>(10 060)</b>	<b>4 185</b>	<b>(5 875)</b>
Autres éléments du résultat global de l'exercice	34 804	15 468	50 272
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>24 744</b>	<b>19 653</b>	<b>44 397</b>

## 21. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

### A) VARIATIONS DES AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(4 946)	7 623
Charges payées d'avance et autres	(5 354)	(4 407)
Autres actifs	(7 859)	(3 195)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	99 321	43 238
Provisions	8 433	(8 813)
Passifs sur contrat et autres passifs	(7 712)	924
	<b>81 883</b>	35 370

## B) ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans la section portant sur les investissements des tableaux consolidés des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement nettes présentées à la note 5. Les dépenses d'investissement nettes sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend les subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
<b>Acquisitions d'immobilisations corporelles</b>	<b>747 608</b>	539 176
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de l'exercice	<b>(55 742)</b>	(4 474)
<b>Dépenses d'investissement nettes</b>	<b>691 866</b>	534 702

## C) VARIATIONS DES PASSIFS ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Exercices clos les 31 août 2022 et 2021 (en milliers de dollars canadiens)	Dettes à long terme				Total \$
	Endettement bancaire \$	Billets, débitures et facilités de crédit \$	Obligations locatives \$	Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises \$	
Solde au 31 août 2020	7 610	3 157 678	62 681	4 856	3 232 825
Diminution de l'endettement bancaire	(3 150)	—	—	—	(3 150)
Augmentation nette des facilités de crédit rotatif	—	207 608	—	—	207 608
Remboursement des billets, des débiteures et des facilités de crédit	—	(21 410)	—	—	(21 410)
Remboursement des obligations locatives	—	—	(5 420)	—	(5 420)
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	—	—	—	(2 308)	(2 308)
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement, excluant les capitaux propres	(3 150)	186 198	(5 420)	(2 308)	175 320
Intérêts payés sur les obligations locatives	—	—	(2 406)	—	(2 406)
Total des variations des flux de trésorerie	(3 150)	186 198	(7 826)	(2 308)	172 914
Incidence des variations des taux de change	—	(86 193)	(396)	2	(86 587)
Amortissement des escomptes, des coûts de transaction et autres	—	12 438	—	—	12 438
Augmentation nette des obligations locatives	—	—	4 036	—	4 036
Reprises dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	10	1 284	—	1 294
Règlement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	—	—	—	(2 550)	(2 550)
Total des variations sans effet sur la trésorerie	—	(73 745)	4 924	(2 548)	(71 369)
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>4 460</b>	<b>3 270 131</b>	<b>59 779</b>	<b>—</b>	<b>3 334 370</b>
Augmentation de l'endettement bancaire	4 173	—	—	—	4 173
Diminution nette des facilités de crédit rotatif	—	(113 137)	—	—	(113 137)
Émission de titres de créance à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	—	1 611 064	—	—	1 611 064
Remboursement des billets, des débiteures et des facilités de crédit	—	(262 901)	—	—	(262 901)
Remboursement des obligations locatives	—	—	(5 591)	—	(5 591)
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	—	—	—	(3 162)	(3 162)
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement, excluant les capitaux propres	4 173	1 235 026	(5 591)	(3 162)	1 230 446
Intérêts payés sur les obligations locatives	—	—	(2 021)	—	(2 021)
Total des variations des flux de trésorerie	4 173	1 235 026	(7 612)	(3 162)	1 228 425
Incidence des variations des taux de change	—	148 102	490	10	148 602
Amortissement des escomptes, des coûts de transaction et autres	—	18 538	—	—	18 538
Augmentation nette des obligations locatives	—	—	12 903	—	12 903
Reprises dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	—	1 253	—	1 253
Augmentation du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	—	—	—	3 152	3 152
Total des variations sans effet sur la trésorerie	—	166 640	14 646	3 162	184 448
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>8 633</b>	<b>4 671 797</b>	<b>66 813</b>	<b>—</b>	<b>4 747 243</b>

## D) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 août	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Trésorerie	185 401	368 434
Trésorerie avec restrictions d'utilisation <sup>(1)</sup>	127 851	183 534
Équivalents de trésorerie	65 749	—
	<b>379 001</b>	<b>551 968</b>

(1) Liée aux subventions gouvernementales reçues d'avance, principalement pour les projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion.

## 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

### A) RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES ET RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIFS

La Société et ses filiales offrent à certains de leurs employés des régimes à cotisations définies ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs. Pour ces régimes, la seule obligation de la Société et de ses filiales est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Une charge de rémunération totale de 11,0 millions \$ (10,0 millions \$ en 2021) a été comptabilisée dans les « salaires, avantages et services impartis » dans les états consolidés du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2022 relativement à ces régimes.

### B) RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société et ses filiales offrent des régimes à prestations définies au bénéfice de certains de leurs employés et des régimes distincts à prestations définies au bénéfice de leurs hauts dirigeants, qui prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen au cours de la carrière de chaque participant. La Société et ses filiales offrent aussi à certains de leurs hauts dirigeants désignés des régimes supplémentaires de retraite. Les régimes à prestations définies sont enregistrés auprès du Bureau du surintendant des institutions financières et sont assujettis à la loi fédérale sur les normes de prestation de pension. Les régimes sont également enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada et sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le comité consultatif sur les régimes de retraite de la Société supervise l'administration de ces régimes, ce qui comprend les principaux éléments suivants : la surveillance du rendement des fonds et la vérification de la capitalisation adéquate des régimes, la prise de décisions en ce qui a trait à la stratégie de placement, la conception des régimes et la sélection des gestionnaires de fonds, ainsi que l'examen et l'approbation des états financiers audités des régimes de retraite. La politique de capitalisation de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau suffisant pour couvrir les prestations et pour respecter les exigences posées par les règlements applicables et les dispositions des régimes qui régissent la capitalisation des régimes. Les régimes à prestations définies sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société et des participants. La capitalisation des régimes à prestations définies est calculée en fonction d'estimations actuarielles et est assujettie à des restrictions en vertu des règlements régissant l'impôt sur le revenu et d'autres règlements applicables.

Au 31 août de chaque exercice, la Société et ses filiales mesurent les actifs des régimes à la juste valeur et l'obligation au titre de prestations définies pour tous les régimes. La plus récente évaluation actuarielle du régime au bénéfice des employés a eu lieu le 31 août 2021; l'évaluation suivante était requise en date du 31 août 2022 et devrait être achevée en février 2023. En ce qui concerne les régimes au bénéfice des hauts dirigeants, la plus récente évaluation actuarielle a eu lieu le 31 août 2020; l'évaluation suivante étant requise en date du 31 août 2023.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la variation de l'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes à la juste valeur et la situation de la capitalisation des régimes aux 31 août.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
<b>Obligation au titre des prestations définies<sup>(1)</sup></b>		
Obligation au titre des prestations définies au début	123 356	124 919
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 634	3 890
Coût financier	3 825	3 389
Cotisations versées par les participants	304	293
Prestations versées	(4 706)	(3 050)
Pertes actuarielles (gains actuariels) sur l'obligation résultant des éléments suivants :		
Ajustements liés à l'expérience	(25 923)	529
Changements des hypothèses démographiques	—	339
Changements des hypothèses financières	—	(6 953)
Obligation au titre des prestations définies à la fin	100 490	123 356
<b>Actifs des régimes à la juste valeur</b>		
Actifs des régimes à la juste valeur au début	127 485	109 528
Produits d'intérêts	3 875	2 943
Rendement des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les produits d'intérêts	(20 239)	12 050
Charges administratives	(285)	(296)
Cotisations versées par les participants	304	293
Cotisations versées par l'employeur	3 305	6 017
Prestations versées	(4 706)	(3 050)
Actifs des régimes à la juste valeur à la fin	109 739	127 485
<b>Situation de la capitalisation</b>		
Actifs des régimes à la juste valeur	109 739	127 485
Obligation au titre des prestations définies	100 490	123 356
Excédent des régimes	9 249	4 129
Effet du plafond de l'actif	(3 978)	(4 645)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	5 271	(516)

(1) Au 31 août 2022, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 12 ans (13 ans au 31 août 2021).

L'actif net au titre des prestations définies et le passif net au titre des prestations définies sont inclus dans les états consolidés de la situation financière de la Société aux postes Autres actifs et Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel, respectivement.

### Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Passifs relatifs aux régimes de retraite	—	516
Avantages du personnel – passif au titre des unités d'actions différées	9 705	10 241
	9 705	10 757

## Charge au titre des régimes à prestations définies comptabilisée en résultat net

Exercices clos les 31 août	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Comptabilisée dans les charges d'exploitation (salaires, avantages du personnel et services impartis)		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 634	3 890
Charges administratives	285	296
Comptabilisée dans les charges financières (autres)		
Intérêts nets	92	456
	4 011	4 642

## Charge au titre des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 août	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Pertes actuarielles (gains actuariels) résultant des éléments suivants :		
Ajustements liés à l'expérience	(25 923)	529
Changements des hypothèses démographiques	—	339
Changements des hypothèses financières	—	(6 953)
Rendement des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les produits d'intérêts	20 239	(12 050)
Variation du plafond de l'actif, excluant les intérêts	(809)	4 276
	(6 493)	(13 859)

## Variations du plafond de l'actif

Exercices clos les 31 août	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Solde au début	4 645	359
Intérêts relatifs au plafond de l'actif	142	10
Variation du plafond de l'actif, excluant les intérêts	(809)	4 276
Solde à la fin	3 978	4 645

Le plafond de l'actif de la Société représente la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous la forme de réductions de cotisations futures.

Les cotisations prévues devant être versées par l'employeur aux régimes à prestations définies de la Société en 2023 seront d'environ 5,7 millions \$.

Les actifs des régimes se répartissent comme suit :

Aux 31 août	2022	2021
	%	%
Actions <sup>(1)</sup>	53,3	53,8
Obligations <sup>(1)</sup>	23,7	24,3
Dépôts en fiducie <sup>(2)</sup>	21,4	21,3
Autres	1,6	0,6
Total	100	100

(1) Les actions et obligations ont des prix cotés sur des marchés actifs et elles excluent les titres émis par la Société ou par Cogeco Communications.

(2) Dépôts en fiducie prescrits par l'Agence du revenu du Canada pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

Les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer l'obligation de la Société au titre des régimes à prestations définies et la charge au titre des régimes à prestations définies s'établissent comme suit :

Aux 31 août	2022	2021
	%	%
<b>Obligation au titre des prestations définies</b>		
Taux d'actualisation	4,95	3,05
Taux de croissance de la rémunération <sup>(1)</sup>	2,60	2,60
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
<b>Charge au titre des régimes à prestations définies</b>		
Taux d'actualisation	4,95	3,40
Taux de croissance de la rémunération	2,60	2,60
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014

(1) Augmentation de 2,60 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (2,60 % en 2022).

## C) EXPOSITION AUX RISQUES ACTUARIELS

La Société est exposée aux risques actuariels suivants :

### Risque d'investissement

La stratégie d'investissement des régimes est de diversifier la nature des rendements prévus des actifs. Étant donné la nature à long terme de l'obligation au titre des prestations définies, une partie des actifs est investie en actions afin de maximiser le rendement. Puisque les actions sont intrinsèquement volatiles et risquées, la Société a déterminé des objectifs d'investissement, autant pour le pourcentage de la répartition des actifs que pour la cible de rendement, qui sont suivis sur une base mensuelle et ajustés au besoin.

### Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure réduira le taux d'actualisation utilisé et aura pour effet d'augmenter la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cependant, cette augmentation de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies sera partiellement compensée par une augmentation de la valeur des investissements du régime dans des obligations.

### Risque de salaire

Les prestations de retraite prévues des membres actifs sont liées à leur rémunération antérieure à la retraite. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant les meilleures estimations de la direction pour le taux de croissance attendu de la rémunération des membres du régime. Une augmentation dans cette hypothèse augmenterait la valeur de l'obligation au titre des prestations définies.

## D) ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été calculées selon des changements de chaque hypothèse actuarielle qui sont raisonnablement possibles sans considérer des changements simultanés pour plusieurs hypothèses actuarielles clés. Un changement dans une hypothèse actuarielle pourrait déclencher le changement d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence du changement de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les analyses de sensibilité ont été préparées conformément aux méthodes comptables de la Société décrites à la note 2 L). Les résultats actuels des éléments faisant l'objet d'estimations pourraient être différents.

Au 31 août 2022	Changement d'hypothèse	Augmentation de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	%	\$
Diminution du taux d'actualisation	0,25	2 984
Taux de croissance attendu de la rémunération	0,25	173

## 23. INSTRUMENTS FINANCIERS

### A) GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leur valeur comptable présentée dans les états consolidés de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux swaps de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la notation est élevée. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 août 2022, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés était minimal, étant donné que la notation la plus faible des contreparties à ces conventions est de « A- » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »).

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. Aux 31 août 2022 et 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient uniquement de la trésorerie détenue dans des banques.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. La correction de valeur pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients plus importantes et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Divers facteurs sont pris en considération, notamment la conjoncture économique, les données macroéconomiques prospectives et l'information historique (comme le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client et l'historique de recouvrement du client). La Société est d'avis que sa correction de valeur pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada et aux États-Unis, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Créances clients	115 875	95 462
Correction de valeur pour créances douteuses	(13 758)	(6 907)
	102 117	88 555
Autres débiteurs	21 500	9 069
	123 617	97 624

Les créances clients échues sont définies comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. La Société considère les montants impayés à la date due comme créances clients échues. Une grande partie des clients de la Société reçoivent leur facture et paient avant que les services ne soient rendus.

Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

Aux 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Échues depuis moins de 60 jours	25 980	22 207
Échues depuis 60 à 90 jours	1 699	1 505
Échues depuis plus de 90 jours	352	491
	<b>28 031</b>	<b>24 203</b>

Le tableau suivant détaille les variations de la correction de valeur pour créances douteuses.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Solde au début	6 907	7 152
Provision pour créances clients dépréciées	32 296	15 931
Utilisation nette	(25 744)	(16 122)
Ajustements au titre de l'écart de change	299	(54)
Solde à la fin	<b>13 758</b>	<b>6 907</b>

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. Au 31 août 2022, une somme de 42,0 millions \$ avait été utilisée en vertu de la facilité de crédit à terme rotatif de 100 millions \$ de la Société et une tranche de 112,9 millions \$ avait été utilisée en vertu de la facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions \$ de Cogeco Communications, pour un solde disponible de 58,0 millions \$ et de 637,1 millions \$, respectivement. La direction est d'avis que les facilités de crédit rotatif engagées, jusqu'à leurs échéances en 2027, fourniront des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettront de combler les besoins en fonds de roulement. De plus, deux filiales de Cogeco Communications bénéficient également d'une facilité de crédit rotatif garantie de premier rang de 196,7 millions \$ (150 millions \$ US), dont une tranche de 3,6 millions \$ (2,7 millions \$ US) avait été utilisée au 31 août 2022, sous forme de lettres de crédit, pour une disponibilité restante de 193,1 millions \$ (147,3 millions \$ US).

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et des obligations locatives, ainsi que les montants en capital connexes au 31 août 2022.

	Flux de trésorerie contractuels						
	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	8 633	—	—	—	—	—	8 633
Dettes fournisseurs et autres créditeurs <sup>(1)</sup>	378 431	—	—	—	—	—	378 431
Billets, débiteures et facilités de crédit	334 089	34 089	2 370 141	11 800	356 619	1 615 090	4 721 828
Obligations locatives	6 076	5 848	5 542	5 330	4 865	38 837	66 498
Autres passifs	176	176	176	176	22	—	726
	<b>727 405</b>	<b>40 113</b>	<b>2 375 859</b>	<b>17 306</b>	<b>361 506</b>	<b>1 653 927</b>	<b>5 176 116</b>

(1) Excluant les intérêts courus sur les billets, les débiteures et les facilités de crédit.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme qui sont dus au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur les billets, les débetures et les facilités de crédit <sup>(1)</sup>	207 682	193 556	138 450	85 809	77 828	123 096	826 421
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	2 856	2 341	2 042	1 843	1 645	8 714	19 441
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	(47 512)	(38 743)	(28 540)	(15 442)	(7 170)	—	(137 407)
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	31 616	24 116	15 557	8 499	4 116	—	83 904
	194 642	181 270	127 509	80 709	76 419	131 810	792 359

(1) En fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 août 2022 et de leurs échéances respectives.

### Risque de taux d'intérêt

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, sont exposées au risque de taux d'intérêt relativement à leurs instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2022, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif de la Société et de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquelles sont assujetties à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 août 2022.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	770 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	2,017 % à 2,262 %	Janvier 2023 à novembre 2024	Emprunt à terme B garanti de premier rang - tranche 1
Flux de trésorerie	800 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains assorti d'un taux plancher de 50 points de base	1,224 % à 1,463 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 13,5 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 août 2022.

### Risque de change

Les produits et les charges consolidés de la Société sont en grande partie reçus ou libellés dans la monnaie fonctionnelle des unités d'affaires dans les marchés où elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la Société aux fluctuations des taux de change est minime sur le plan économique. Le risque de change auquel s'expose la Société provient principalement des transactions commerciales des activités canadiennes libellées en dollars américains. L'objectif de la Société en matière de gestion du risque de change est de réduire au minimum son exposition aux flux de trésorerie et aux activités libellés en devises, en s'assurant que les transactions avec les tiers soient réglées dans la mesure du possible dans la monnaie fonctionnelle des unités d'affaires, lorsqu'il est pratique de le faire, et en ayant recours à des instruments financiers dérivés.

Les actifs et passifs financiers courants de la Société assujettis au risque de change s'établissent comme suit :

Aux 31 août	2022	2021
	Dollars américains	Dollars américains
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
<b>Actifs (passifs) financiers</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 303	30 636
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(22 488)	(169)
	(4 185)	30 467

L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien se répercuterait sur l'évaluation des instruments financiers libellés en dollars américains mentionnés ci-dessus, ce qui ferait augmenter les charges financières d'approximativement 0,4 million \$.

La Société est également exposée au risque de change en raison de l'intérêt, d'un montant de 158,8 millions \$, lié à ses billets, débetures et facilités de crédit libellés en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait augmenter les charges financières d'approximativement 15,9 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 août 2022.

De plus, l'investissement net de Cogeco Communications dans sa filiale américaine donne lieu à une exposition au risque de change, en raison de la conversion de l'investissement net dans la monnaie fonctionnelle de la Société. Une tranche de l'investissement net de Cogeco Communications dans sa filiale américaine est couverte par les billets garantis de premier rang de Cogeco Communications, libellés en dollars américains, qui ont été désignés comme couvertures de l'investissement net, alors qu'une autre tranche est couverte sur le plan économique par les facilités de crédit de premier rang de la filiale américaine, libellées en dollars américains.

Le tableau qui suit présente l'investissement global dans des établissements à l'étranger attribuable aux propriétaires de Cogeco Communications ainsi que les montants notionnels de la dette empruntée pour couvrir cet investissement au 31 août 2022.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissement global	Élément couvert
Investissement net	390 millions \$ US	1 266 millions \$ US	Investissement net dans des établissements à l'étranger en dollars américains

Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état consolidé de la situation financière libellés en dollars américains au 31 août 2022 était de 1,3111 \$ le dollar américain (1,2617 \$ au 31 août 2021). Une baisse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait diminuer les autres éléments du résultat global d'approximativement 114,9 millions \$.

## Risque de marché

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, utilisent des instruments dérivés pour gérer l'exposition des flux de trésorerie au risque de variation du prix de leurs actions subalternes à droit de vote en vertu des régimes d'unités d'actions différées. Par conséquent, la Société et Cogeco Communications utilisent des conventions de swap sur actions pour couvrir sur le plan économique le risque d'appréciation du prix de marché à l'égard de leurs actions subalternes à droit de vote.

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours de la Société au 31 août 2022.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	60 900 unités	Janvier 2023	79,63 \$	Exposition aux prix des actions

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours de Cogeco Communications au 31 août 2022.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	70 200 unités	Janvier 2023	98,94 \$	Exposition aux prix des actions

Au 31 août 2022, les swaps sur actions avaient une juste valeur de 2,3 millions \$ et avaient été comptabilisés à titre de passif. En raison des swaps sur actions, une hausse de 10 % du prix de marché des actions subalternes à droit de vote ne se traduirait pas par une incidence financière significative sur les résultats de la Société.

## B) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux des actifs ou des passifs ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent pas être établies avec précision. En outre, l'impôt sur le résultat et les autres charges qui seraient engagés à la cession de ces instruments financiers ne sont pas pris en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

- La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de l'endettement bancaire ainsi que des dettes fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

- Les taux d'intérêt applicables aux facilités de crédit à terme rotatif et aux facilités de crédit de premier rang sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base sur les prêts en dollars américains et les prêts LIBOR en dollars américains, plus l'écart de crédit applicable. La juste valeur de ces instruments est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.
- La juste valeur des débetures garanties de premier rang des séries 3 et 4, ainsi que des billets garantis de premier rang et des débetures non garanties est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

Aux 31 août	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Billets, débetures et facilités de crédit	4 671 797	4 549 523	3 270 131	3 383 015

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie futurs sur la durée contractuelle des instruments financiers dérivés et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

## C) GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour assurer le développement des entreprises au moyen d'acquisitions, d'occasions de croissance interne et d'innovations. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, du cadre réglementaire, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres de créance, le remboursement des emprunts existants, l'émission ou le rachat de titres de capitaux propres et les distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire et la dette à long terme.

Les dispositions relatives aux ententes de financement prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société et de sa filiale Cogeco Communications. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 août 2022 et 2021, la Société et sa filiale se conformaient à toutes leurs clauses restrictives et n'étaient assujetties à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

### Société

Les clauses restrictives financières liées à l'endettement de Cogeco inc. se fondent principalement sur le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté calculé en fonction du BAIIA ajusté de sa filiale Cogeco Média, ainsi que des dividendes et honoraires de gestion reçus de Cogeco Communications, déduction faite des dépenses du siège social.

L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction pour évaluer le levier financier de la Société. Le rapprochement entre l'endettement net et la dette à long terme se présente comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
<b>Dette à long terme, y compris la tranche courante</b>	<b>4 738 610</b>	3 329 910
Escomptes, coûts de transaction et autres	49 716	42 745
<b>Dette à long terme avant escomptes, coûts de transaction et autres</b>	<b>4 788 326</b>	3 372 655
Endettement bancaire	8 633	4 460
Trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation <sup>(1)</sup>	<b>(251 150)</b>	(368 434)
<b>Endettement net</b>	<b>4 545 809</b>	3 008 681

(1) Se reporter à la note 21 D).

### Cogeco Communications

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de Cogeco Communications.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
Endettement net	<b>4 489 330</b>	2 954 188
Endettement à taux fixe <sup>(1)</sup>	<b>72 %</b>	60 %
Durée moyenne pondérée : dette à long terme (en années)	<b>4,0</b>	3,2
Endettement net / BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	<b>3,2</b>	2,5
BAIIA ajusté / charges financières <sup>(2)</sup>	<b>7,4</b>	9,7

(1) Calculé en divisant le capital de la dette à long terme à taux fixe par le capital de la dette à long terme (se reporter à la note 18).

(2) Calcul fondé sur le BAIIA ajusté et sur les charges financières pour l'exercice clos le 31 août 2022, qui comprend une année complète d'activités en Ohio, et pour l'exercice clos le 31 août 2021, qui comprend 8,5 mois d'activités de DERYtelecom.

## D) CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 août	2022	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Actifs financiers évalués et classés au coût amorti	<b>502 618</b>	649 592
Instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture	<b>97 028</b>	—
	<b>599 646</b>	649 592
<b>Passifs financiers</b>		
Passifs financiers évalués et classés au coût amorti	<b>5 077 636</b>	3 563 182
Instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture	—	42 000
	<b>5 077 636</b>	3 605 182

## 24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### A) HONORAIRES DE GESTION ET AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco est la société mère de Cogeco Communications et détenait 34,3 % des actions de participation de Cogeco Communications au 31 août 2022, représentant 83,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Cogeco fournit à Cogeco Communications des services de direction et d'administration en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco Communications ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Pour l'exercice 2022, les honoraires de gestion payés par Cogeco Communications se sont établis à 22,3 millions \$ (23,5 millions \$ en 2021).

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Toutefois, au cours des exercices 2022 et 2021, Cogeco Communications a attribué des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, et elle a émis des unités d'actions différées aux administrateurs du conseil de Cogeco, comme l'illustre le tableau suivant :

Exercices clos les 31 août	2022	2021
Options sur actions	78 700	74 275
Unités d'actions liées au rendement	11 000	10 375
Unités d'actions différées	—	792

Le tableau qui suit présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Options sur actions	1 178	1 242
Unités d'actions incitatives	—	6
Unités d'actions liées au rendement	1 174	632
Unités d'actions différées	(267)	269
	2 085	2 149

### B) RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE GESTION CLÉ

Le personnel de gestion clé est composé de membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Société. La rémunération payée ou à payer au personnel de gestion clé pour les services en tant qu'employés se présente comme suit :

Exercices clos les 31 août	2022	2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	6 924	9 297
Avantages postérieurs à l'emploi	1 386	1 545
Paiements fondés sur des actions	5 116	4 638
	13 426	15 480

## 25. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

### A) ENGAGEMENTS

Le tableau suivant présente les engagements de la Société qui ne sont pas comptabilisés comme passifs au 31 août 2022 et qui sont exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	185 224	2 130	2 760	2 824	1 031	927
Autres contrats à long terme <sup>(2)</sup>	88 807	77 874	56 368	50 636	27 264	38 964
Engagements relatifs à des contrats de location <sup>(3)</sup>	2 303	581	450	447	444	220
	276 334	80 585	59 578	53 907	28 739	40 111

(1) Comprend les obligations contractuelles liées aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de la Société, l'accélération des achats de certains équipements dans le but d'éviter d'éventuelles pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les engagements minimaux afférents aux acquisitions d'équipement chez l'abonné.

(2) Comprend des engagements à long terme en vertu de contrats de service et de contrats visant des produits au titre des dépenses d'exploitation, y compris des engagements minimaux.

(3) Comprend les contrats de location faisant l'objet d'un engagement mais n'ayant pas encore débuté, ainsi que les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Au 31 août 2022, des cautionnements de bonne exécution et de paiement d'un montant de 157,9 millions \$ ont été émis conformément aux règles établies par Infrastructure Ontario, dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario.

### B) ÉVENTUALITÉS

#### Tarifs définitifs pour les services d'accès Internet de gros groupés

Le 27 mai 2021, le CRTC a publié la Décision de télécom 2021-181, dans laquelle il a statué sur les demandes des entreprises de câblodistribution (y compris Cogeco Communications) et des entreprises de télécommunications de révision et de modification de l'Ordonnance de télécom 2019-288. Dans l'Ordonnance de télécom 2019-288, le CRTC a établi des tarifs définitifs pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés de Cogeco Connexion qui étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires établis en octobre 2016, et il a ordonné que leur application soit rétroactive au 31 mars 2016. Dans la Décision de télécom 2021-181, le CRTC a annulé les réductions tarifaires de 2019 et a rendu définitifs les tarifs provisoires qu'il avait précédemment établis en 2016, avec certains ajustements. En raison de cette décision, la Société a dû effectuer des paiements rétroactifs aux clients des services d'accès Internet de gros pour la période entre mars et octobre 2016 et elle a comptabilisé un montant de 4,6 millions \$ en tant que diminution des produits au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021.

Depuis, deux fournisseurs indépendants de services Internet (les « revendeurs ») et une association commerciale qui représente les revendeurs ont déposé une requête auprès du gouverneur en conseil dans le but d'annuler la Décision de télécom 2021-181 et de rétablir la décision du CRTC de 2019 à l'égard des tarifs (les « requêtes »). Le 4 juin 2022, le gouverneur en conseil a rejeté les requêtes. Le 28 juillet 2021, un revendeur a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la Décision de télécom 2021-181 auprès de la Cour d'appel fédérale, qui a été accordée le 15 septembre 2021. Le revendeur demande à la Cour d'appel fédérale d'annuler la Décision de télécom 2021-181 et de rétablir l'Ordonnance de télécom 2019-288 ou de renvoyer la Décision de télécom 2021-181 au CRTC pour réexamen. La Société, de concert avec plusieurs autres entreprises de câblodistribution, s'oppose à cet appel.

#### Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision en réponse à deux demandes de révision judiciaire déposées par six entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR »), y compris Cogeco Communications, et par neuf sociétés de gestion visant à contester la décision de la Commission du droit d'auteur établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La Cour d'appel fédérale a déterminé que les tarifs de 2014 et de 2015 constitueraient les tarifs finaux, mais elle a reconnu, conjointement avec les sociétés de gestion, que la Commission du droit d'auteur avait commis des erreurs dans la détermination des tarifs pour la période entre 2016 et 2018. La Cour d'appel fédérale a renvoyé l'affaire à la Commission du droit d'auteur, qui tiendra de nouvelles procédures pour déterminer les tarifs à compter de 2016, lesquels pourraient donc augmenter à la suite de la décision.

En raison de la grande incertitude entourant l'issue de cette question et ses répercussions financières, la Société n'a pas comptabilisé d'incidence financière au 31 août 2022.

## Autres

La Société et ses filiales sont parties liées à des litiges, à d'autres décisions réglementaires ou à des réclamations potentielles des clients et des fournisseurs provenant du cours normal des affaires et de la gestion des activités. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, la direction ne considère pas que le risque lié à ces expositions puisse avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés. Aux 31 août 2022 et 2021, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces litiges, à d'autres décisions réglementaires et à des réclamations potentielles, sauf pour ceux compris dans la note 16.

## C) GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il est impossible pour la Société de déterminer leur incidence sur sa liquidité, ses ressources en capital et son risque de crédit futurs. Aux 31 août 2022 et 2021, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour ceux décrits à la note 16.

### Vente d'une entreprise

Dans le cadre de la vente d'une entreprise, la Société et ses filiales se sont engagées à indemniser l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date de vente.

### Dette à long terme

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang libellés en dollars américains de Cogeco Communications, la filiale s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

### Conventions d'indemnisations pour les employés et les contractuels

La filiale de la Société, Cogeco Média, indemnise certains de ses animateurs contre des frais, des coûts et des dépenses provenant de toute poursuite résultant de procédures judiciaires ou administratives dans lesquelles les animateurs sont nommés comme partie défenderesse et découlant de la performance de leurs services. La Société a contracté une assurance responsabilité avec franchise par sinistre pour ses employés et ses contractuels.

### Vente de services

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de service.

### Achat et développement d'actifs

Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

## 26. OPÉRATIONS DE TROC

Au cours de l'exercice 2022, la filiale de la Société, Cogeco Média, a conclu des opérations de troc. Un montant de 2,7 millions \$ (2,3 millions \$ en 2021) a été comptabilisé à titre de produits et un montant de 3,0 millions \$ (2,2 millions \$ en 2021) à titre de charges d'exploitation.

# RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES INVESTISSEURS

## NOTATIONS

### COGECO COMMUNICATIONS

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et de Breezeline.

Au 31 août 2022	S&P	DBRS	Moody's
<b>Cogeco Communications</b>			
Billets et débetures garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)	SN
Notation à titre de société émettrice	BB+	BB (élevée)	SN
<b>Breezeline</b>			
Facilités de crédit de premier rang	BB	SN	B1
Notation à titre de société émettrice	BB	SN	B1

**SN** : sans notation

La plage des notations des instruments d'emprunt à long terme dans l'univers des instruments à taux composite va de « AAA » (S&P et DBRS) ou de « Aaa » (Moody's), pour la qualité la plus élevée attribuée aux titres, jusqu'à « D » (S&P et DBRS) et « C » (Moody's), pour la qualité la moins élevée attribuée aux titres. Les notations se basent sur plusieurs facteurs sectoriels et propres aux sociétés, et le levier financier est l'un des principaux éléments pris en considération.

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie « BBB » sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation « BB/B ». De plus, les obligations assorties d'une notation « BBB » ont généralement un meilleur accès au financement que celles assorties de notations « BB/B ».

## INFORMATIONS SUR LES ACTIONS

Au 31 août 2022		Registraire/Agent de transfert
Nombre d'actions à droits de vote multiples (20 votes par action) en circulation	1 602 217	Société de fiducie Computershare du Canada 100, avenue University 9 <sup>e</sup> étage
Nombre d'actions subalternes à droit de vote (1 vote par action) en circulation	14 176 736	Toronto (Ontario) M5J 2Y1 Tél. : 514 982-7555
Inscription boursière	Bourse de Toronto	Tél. : 1 800 564-6253
Symbole	CGO	Télec. : 416 263-9394

## DIVIDENDES

### DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 27 octobre 2022, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,731 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 24 novembre 2022 aux actionnaires inscrits en date du 10 novembre 2022. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

## STATISTIQUES SUR LES ACTIONS NÉGOCIÉES

					2022
Trimestre clos le	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
<i>(en dollars canadiens, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)</i>	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	93,99	82,97	85,00	78,42	
Bas	77,54	75,50	67,62	63,02	
Clôture	79,85	78,44	77,95	63,17	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	1 086 770	1 114 154	960 848	865 666	4 027 438
					2021
Trimestre clos le	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
<i>(en dollars canadiens, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)</i>	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	105,99	98,15	101,24	98,00	
Bas	77,01	78,60	92,19	89,50	
Clôture	79,55	93,38	93,26	91,29	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	2 921 700	2 187 011	834 302	387 272	6 330 285

# STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE

	31 août 2022	31 mai 2022	28 février 2022	30 novembre 2021	31 août 2021
<b>DONNÉES CONSOLIDÉES</b>					
Unités de service primaire	3 007 321	3 043 837	3 064 633	3 076 920	2 812 443
Clients du service Internet	1 480 554	1 487 267	1 486 063	1 478 438	1 276 571
Clients du service de vidéo	975 628	993 584	1 006 650	1 019 510	982 708
Clients du service de téléphonie	551 139	562 986	571 920	578 972	553 164
<b>CANADA</b>					
Foyers câblés <sup>(1)</sup>	1 998 418	1 990 209	1 981 003	1 966 056	1 960 036
Unités de service primaire	1 818 158	1 828 876	1 836 783	1 840 362	1 842 453
Clients du service Internet <sup>(1)</sup>	772 600	769 348	766 455	761 660	756 054
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	38,7 %	38,7 %	38,7 %	38,7 %	38,6 %
Clients du service de vidéo	652 590	661 272	667 629	672 781	677 194
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	32,7 %	33,2 %	33,7 %	34,2 %	34,6 %
Clients du service de téléphonie	392 968	398 256	402 699	405 921	409 205
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	19,7 %	20,0 %	20,3 %	20,6 %	20,9 %
<b>ÉTATS-UNIS</b>					
Foyers câblés <sup>(2)</sup>	1 677 939	1 657 201	1 652 045	1 649 767	936 519
Unités de service primaire <sup>(2)</sup>	1 189 163	1 214 961	1 227 850	1 236 558	969 990
Clients du service Internet	707 954	717 919	719 608	716 778	520 517
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	42,2 %	43,3 %	43,6 %	43,4 %	55,6 %
Clients du service de vidéo	323 038	332 312	339 021	346 729	305 514
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	19,3 %	20,1 %	20,5 %	21,0 %	32,6 %
Clients du service de téléphonie	158 171	164 730	169 221	173 051	143 959
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	9,4 %	9,9 %	10,2 %	10,5 %	15,4 %

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, le nombre de foyers câblés a été ajusté à la baisse à la suite d'un examen exhaustif du calcul des foyers câblés au Canada. Ce changement a été appliqué aux chiffres comparatifs de façon rétrospective. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a également modifié sa définition de la clientèle du service Internet afin de la rendre conforme aux pratiques du secteur. Conformément à la nouvelle définition, les clients du service Internet comprennent uniquement les clients dont le service Internet est installé, exploité et facturé directement par la Société. La définition précédente incluait également les clients des services Internet de gros. La modification a été appliquée aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

(2) Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, 708 000 foyers câblés et 284 540 unités de service primaire (196 338 clients du service Internet, 54 598 clients du service de vidéo et 33 604 clients du service de téléphonie) ont été ajoutés relativement à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio. La diminution du pourcentage des foyers câblés à compter de cette date reflète un taux de pénétration moindre au sein des systèmes de câblodistribution acquis en Ohio. Le nombre de foyers câblés à la date d'acquisition a été ajusté à la hausse d'environ 19 000 à la suite de la migration des systèmes de gestion des clients et de facturation en Ohio à la fin de mai 2022. Ce changement a été appliqué aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

★ ● ■ **LOUIS AUDET**, Ing., MBA, C.M., O.Q.,  
**Président du conseil d'administration**  
Westmount (Québec)

★ ● ■ **JAMES C. CHERRY**, B. Com., FCPA, FCA,  
**Administrateur principal**  
Elizabethtown (Ontario)  
Administrateur de sociétés

■ ◆ **ARUN BAJAJ**, B.C.L., LL.B.  
Westmount (Québec)  
Vice-président exécutif, chef des ressources humaines et  
des affaires juridiques, Les Vêtements de Sport Gildan inc.  
(fabricant canadien de vêtements de marque)

■ ◆ **MARY-ANN BELL**, Ing., M.Sc., ASC  
Montréal (Québec)  
Administratrice de sociétés

● ★ **PATRICIA CURADEAU-GROU**, B.Com, Finance, ICD.D  
Montréal (Québec)  
Administratrice de sociétés

★ **PHILIPPE JETTÉ**, Ing.  
Montréal (Québec)  
Président et chef de la direction de Cogeco et de  
Cogeco Communications

● ★ **SAMIH ELHAGE**, M.A.Sc, B.Sc, B.A.Sc  
Munich (Allemagne)  
Administrateur de sociétés

◆ ★ **NORMAND LEGAULT**, B.B.A  
Ville de Lac Brome (Québec)  
Administrateur de sociétés

■ ★ **DAVID MCAUSLAND**, B.C.L., LL.B., Ad.E., F.ICD  
Baie-D'Urfé (Québec)  
Conseil, McCarthy Tétrault (important cabinet d'avocats  
au Canada)

### Légende :

- ★ Assisté à titre d'observateur et participe aux assemblées de tous les comités
- Membre du comité d'audit
- Membre du comité des ressources humaines
- ◆ Membre du comité de gouvernance
- ★ Membre du comité des perspectives stratégiques

## SIÈGE SOCIAL DE L'ENTREPRISE

1, Place Ville Marie  
Bureau 3301  
Montréal (Québec)  
H3B 3N2  
[corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com)

## DIRECTION

### **PHILIPPE JETTÉ**

Président et chef de la direction

### **ELIZABETH ALVES**

Vice-présidente, Stratégie d'entreprise et développement durable

### **PAUL BEAUDRY**

Vice-président, affaires réglementaires

### **FRANCE DE BLOIS**

Vice-présidente, Finance

### **LINDA GILLESPIE**

Première vice-présidente et chef des ressources humaines d'entreprise

### **MARTIN GRENIER**

Vice-président, Approvisionnement

### **CHRISTIAN JOLIVET**

Premier vice-président, Affaires d'entreprise, chef des affaires juridiques et secrétaire

### **MARIE-HÉLÈNE LABRIE**

Première vice-présidente et chef des affaires publiques, des communications et de la stratégie

### **JULIE LATREILLE**

Vice-présidente, trésorière

### **FRANÇOIS-PHILIPPE LESSARD**

Vice-président, développement corporatif

### **ZOUHEIR MANSOURATI**

Premier vice-président et chef de la direction technologique

### **PATRICE OUMET**

Premier vice-président et chef de la direction financière

# RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES

## **COGECO COMMUNICATIONS INC.**

### **PHILIPPE JETTÉ**

Président et chef de la direction

1, Place Ville Marie  
Bureau 3301  
Montréal (Québec)  
H3B 3N2  
[corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com)

## **COGECO CONNEXION**

### **FRÉDÉRIC PERRON**

Président

1, Place Ville Marie  
Bureau 3301  
Montréal (Québec)  
H3B 3N2  
[www.cogeco.ca](http://www.cogeco.ca)

## **BREEZELINE**

### **FRANK VAN DER POST**

Président

2, Batterymarch Park  
Suite 205  
Quincy, MA 02169  
[www.breezeline.com](http://www.breezeline.com)

## **COGECO MÉDIA**

### **CAROLINE PAQUET**

Présidente

800, rue de la Gauchetière Ouest  
Bureau 1100  
Montréal (Québec)  
H5A 1M1  
[www.cogecomedia.com](http://www.cogecomedia.com)

# RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

## ASSEMBLÉE ANNUELLE

13 janvier 2023

Des renseignements supplémentaires sur Cogeco inc. ainsi que les communiqués de presse sont disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com)

## AGENT DE TRANSFERT DES ACTIONS SUBALTERNES À DROIT DE VOTE ET DES ACTIONS À DROITS DE VOTE MULTIPLES ET FIDUCIAIRE DES DÉBENTURES ET BILLETS GARANTIS DE PREMIER RANG

Société de fiducie Computershare du Canada

## AUDITEURS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

1190, avenue des Canadiens-de-Montréal

Bureau 500

Montréal (Québec) H3B 0M7

## FIN DES TRIMESTRES

Novembre, février, mai

## FIN DE L'EXERCICE

31 août

## CONSEILLERS JURIDIQUES

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l.

1155, boulevard René-Lévesque Ouest

Bureau 4100

Montréal (Québec) H3B 3V2

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Le rapport annuel, la notice annuelle, les rapports trimestriels et la circulaire d'information sont disponibles à la rubrique intitulée « Investisseurs » du site Internet de la Société ([corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com)) ou sur demande au 514 764-4700.

*English versions of the Annual Report, the Annual Information Form, the Quarterly Reports and the Information Circular are available in the Investors section of the Corporation's website ([corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com)) or upon request by calling 514 764-4700.*

## INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pour toute question relative aux relations avec les investisseurs, veuillez contacter :

### PATRICE OUIMET

Premier vice-président et chef de la direction financière

514 764-4756

[patrice.ouimet@cogeco.com](mailto:patrice.ouimet@cogeco.com)

### FATIHA MOUSSADAK

Directrice, relation avec les investisseurs

514 764-4791

[fatiha.moussadak@cogeco.com](mailto:fatiha.moussadak@cogeco.com)

## ACTIONNAIRES

Pour toute demande relative à un changement d'adresse ou d'inscription des actions, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada. Pour toute autre demande, veuillez consulter la politique relative aux relations avec les actionnaires publiée dans la section « Information pour les actionnaires » sur le site Internet de la Société, à [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com).

## DÉDOUBLEMENT DES COMMUNICATIONS

Certains actionnaires peuvent recevoir plus d'un exemplaire de publications comme les rapports trimestriels et le rapport annuel. Nous nous efforçons d'éviter que cette situation se présente. Les actionnaires qui reçoivent des exemplaires en trop sont priés d'en informer la Société de fiducie Computershare du Canada.

## LIGNE D'ÉTHIQUE

Cogeco inc. met à la disposition de ses employés, des employés de ses unités d'affaires et autres personnes une ligne d'éthique anonyme et confidentielle qui leur permet de signaler toutes les violations perçues ou réelles du code d'éthique du groupe Cogeco (y compris les plaintes au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes et de l'audit). Le fonctionnement de la ligne d'éthique est assuré par une entreprise externe spécialisée indépendante de Cogeco inc. Les cas peuvent être signalés de façon confidentielle par l'entremise des lignes téléphoniques sans frais et du site Internet sécurisé indiqués ci-dessous. Tous les cas signalés par l'entremise de la ligne d'éthique seront examinés par la vice-présidente, Audit interne ou le premier vice-président, Affaires d'entreprises, chef des affaires juridiques et secrétaire. Toute personne qui signale un cas de bonne foi et en toute franchise sera protégée d'un congédiement ou de représailles de quelque nature que ce soit.

Téléphone :

**Canada ou États-Unis :** **1 877 706-2640**

Site Internet de ClearView Connects : [www.clearviewconnects.com](http://www.clearviewconnects.com)